

Groupe Ornithologique Breton

**Les Oiseaux Nicheurs
de
Bretagne**

, 1980 / 1985

Copyright Groupe Ornithologique Breton

BP 38 - 29281 BREST

Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous pays N°

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 1997

ISBN

Imprimerie de l'Iroise • Brest

SOMMAIRE

■ EN GUISE DE PREFACE	P 5
■ REMERCIEMENTS	P 7
■ LES AUTEURS DE L'OUVRAGE	P 9
Les observateurs Les rédacteurs Le comité de lecture et de correction Les illustrateurs Les informaticiens Le secrétariat	
■ LE CADRE GEOGRAPHIQUE	P 13
■ INTRODUCTION	P 15
l'Enquête Le quadrillage M.T.U. La rédaction La météorologie	
■ LES OISEAUX NICHEURS, PERIODE 1980-1985	P 31
■ BIBLIOGRAPHIE	P 267
■ ANNEXES	P 277
Index des espèces Index des illustrations Index des cartes 10 km x 10 km	
■ EN GUISE DE POSTFACE	P 290

IL ETAIT UNE FOIS...

1980, une volonté naissait, des quatre coins de la Bretagne, des dizaines d'ornithologues battaient campagne... Les pieds dans la boue, le regard dans le ciel, toujours notant, toujours enregistrant des données.

Une volonté : affiner la connaissance de l'avifaune bretonne et réactualiser le premier atlas régional.

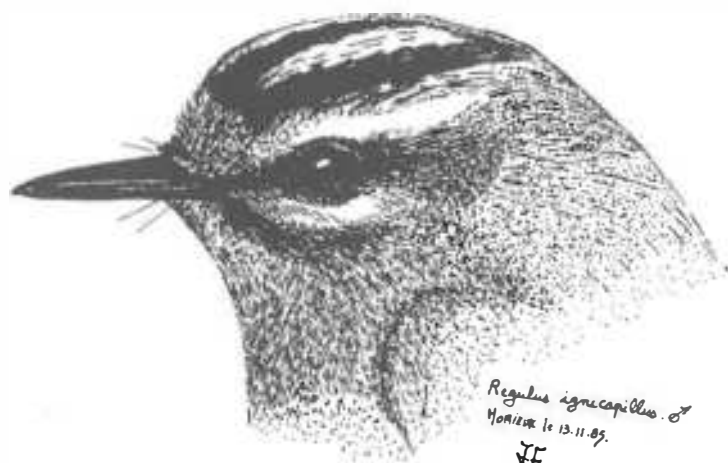
Une certitude : N'être chacun qu'une petite pierre mais une petite pierre parmi tant d'autres. Seul n'être rien, mais être indispensable au tout.

1997, dix sept ans plus tard ! Beaucoup de traits ont vieilli! Quelques-uns d'entre-nous sont partis, d'autres sont arrivés. Toujours, malgré l'inertie, malgré les difficultés, l'atlas a continué son chemin. Vitesse variable, frôlant souvent le sur-place mais petit à petit, pierre après pierre, nous avons façonné cet ouvrage. Fragile comme toute construction humaine, inégal, imparfait, à notre image somme toute. Sans strass ni prétention, il trouvera sa force dans l'usage que vous en ferez. Petit frère du précédent, dont il ne reprendra pas dans les rédactions, l'excellente analyse historique, il aura lui aussi une descendance. Prenons le pour ce qu'il est, et non pour une fin en soi : un jalon posé à un instant précis qui nous dit ce qu'il croit savoir aujourd'hui.

Il était une fois un atlas que l'on a cru mille fois perdu, mais qui mille fois a été remis sur le métier.

Ecoutez mon histoire ...

Il était une fois...

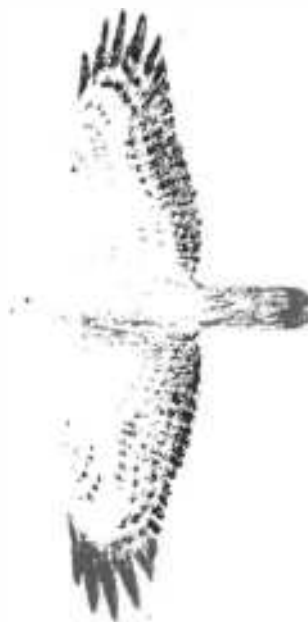


Regulus ignicapillus. ♂
MONTANA 10.13.11.05.

75

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements
au Conseil Général du Finistère,
au Conseil Général des Côtes d'Armor
(au titre du Plan Départemental pour l'Environnement
participation financière moitié état / Ministère de l'Environnement,
moitié Conseil Général),
à la Direction Régionale de l'Environnement,
à l'Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel ar vro
(Conseil Régional de Bretagne),
pour leur soutien financier.



LES AUTEURS DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans le dynamisme et la participation de très nombreux acteurs. Tous ont su apporter à cette oeuvre collective une contribution déterminante. Ils se reconnaîtront certainement au fil des pages, mais qu'ils soient tous ici vivement remerciés par la communauté ornithologique toute entière.

LES OBSERVATEURS

ABIVEN A
 ABRAHAM Précilia
 ADAM Philippe
 AELBRECHT P.
 ALBER Patrick
 ALLAIN Erwann
 ALLAIN Francis
 ALLAIN Gwenhael
 ALLANO Gilles
 ANNÉZO Jean-Pierre
 ARZEL P.
 AUBRON Gérard
 AUCHER Jean-Paul
 AUDIART Jean-Yves
 AUTRET Yvon
 BAILLY Vincent
 BALEJ Rodolphe
 BALLOT Jean-Noël
 BARGAIN Bruno
 BARON Norbert
 BASQUE Rémy
 BATAILLON Vincent
 BAYER Yves
 BEAUFILS Mathieu
 BECHAUD Jean-François
 BECHET Patrick
 BEILLET Gérard
 BEILLET Marina
 BELIER Alain
 BELIER Daniel
 BENOIT Marie-Paule
 BENOIT J.
 BENTZ Gilles
 BEON Jean-Paul
 BERTHAULT Stéphane
 BERTAULT Yves
 BERTHELOT Patrick
 BERTRAND Pierrick
 BEUGET Alain
 BILLON Didier
 BIRET Fred
 BIVOIT Pierre
 BLANQUAERT Annie
 BLANQUAERT Henri
 BOCHER Pierrick
 BOISHARDY Didier
 BOLAN René-Pierre
 BOLO Carles
 BONO Gaby
 BONO Marc
 BORET Patrice
 BOSSARD J.
 BOUCHET Nicolas
 BOUDAREL Patrick
 BOUEDO Jackie
 BOURGAUT Yannick
 BOUTELOUP Michel
 BOZEC René
 BRABANT Pierre-Yves
 BREGEON Dominique
 BRIEN Yves
 BROCHET Didier
 BUTLER Hélène
 CADOR Marcel
 CALVEZ Julien
 CALVEZ Gilles
 CAMBERLEIN Gilles
 CAMUS René

CANEVET Paul
 CAPP Gilbert
 CAPP Noël
 CARCREFF Dominique
 CARCREFF G.
 CARDIET R.
 CARDIET Raymond
 CARIOU Pascal
 CARRY Franck
 CARTEAU Benoit
 CERTIN Jean-François
 CHABAUDIE Nadine
 CHABOT Emmanuel
 CHAPUIS J.-L.
 CHARRIER Jean-Pierre
 CHARTIER Fabienne
 CHASTEL Olivier
 CHATEIGNER Laurent
 CHATEIGNER Jean-Luc
 CHAUCHEPRAT Michel
 CHAUVIN Georges
 CHEFSON Patrick
 CHEPEAU Yves
 CHEVANCE Marcel
 CHOQUENE Guy-Luc
 CISTAC Laurent
 CLAVREUL Denis
 CLEC'H Didier
 COANT Patrice
 COCHIN Jean-Pierre
 COCHU Marc
 COCO Jean-Pierre
 COLIN Claude
 COTIM Filipe
 CORNEC Fernand
 CORRE Hervé
 COSSEC Michel
 CRENN Pierre
 CUDENNEC François
 CUILLANDRE J.-P.
 DALAMAIRE Joseph
 DANAIRE Philippe
 DANAIS Michel
 DANCHIN Etienne
 DASKE Daniel
 DAVID Jean
 DAVID Jean-Yves
 DE BEAULIEU François
 DE BLIGNIERES F.
 DE CLEUZIOU Jean
 DE FRANSSU Bernard
 DE GESINCOURT Aymar
 DE GRISSAC Catherine
 DE GRISSAC Philippe
 DE HARGUES Rémi
 DE KERGARIOU Erwann
 DE VILLENAUT F.
 DE WINTER Beaudouin
 DELEPORTE Pierre
 DELETTRE Yannick
 DELONGLEE Sébastien
 DESLANDES Christian
 DREZEN Bertie
 DUBOIS Philippe
 DUCHENNE Benoit
 DUCOIN David
 DUPONT Jean-Loup
 DURAND Claudine

ECHEVEST Pascal
 ERMEL Gérard
 ETERRADOSSI Nicolas
 FARCY Olivier
 FAVREAU Philippe
 FEREC François
 FERRAND Jean-Pierre
 FERRAND M.
 FICHAUT Bernard
 FLOTÉ Denis
 FORLOT André
 FORTET
 FORTUNE Philippe
 FORTUNE Olivier
 FOUILLET Philippe
 FOUQUET André
 FRANIATTE Nadine
 FREMONT Jean-Yves
 FURTSTENBERGER JB.
 GAGER Laurent
 GALARD Filip
 GANNE Olivier
 GAROCHE Jacques
 GARREAU Jacques
 GAUBERT Thierry
 GAUDEMER Bruno
 GAUDU Patrick
 GAUTHIER Maryse
 GAUTRON Rémy
 GELINAUD Guillaume
 GERLA Daniel
 GERNIGON Alain
 GILG Olivier
 GOBAILLE Françoise
 GOHIER Lionel
 GOHIER Régis
 GOUGUET Loïc
 GOURMELEN Alain
 GOURRIC S.
 GRANDSERRE Eric
 GREMILLET M.-C.
 GREMILLET Xavier
 GRILLET Lucien
 GROSSELET Olivier
 GROSSOUARD Fabrice
 GUEGUEN Marcel
 GUEGUEN Michel
 GUENNOC Michel
 GUERMEUR Yvon
 GUIGUEN Stéphane
 GUIHARD Claude
 GUILLAS Arnaud
 GUILLEMOT Bernard
 GUILLET Didier
 GUILLON Louis-Marie
 GULLY Florence
 GURLIAT Pierre
 HAMET Loïc
 HAMON Patrick
 HAMON Jakez
 HARROUET Michel
 HAYS C.
 HEDIN Jacques
 HELSENS Bertrand
 HENRY Jacques
 HILBERT Serge
 HILY Christian
 HOFF Guy

HONTABAT Martine
 HOUALET Caroline
 HOUE Jérôme
 HUE Laurent
 HUE Xavier
 HUET François
 HUMEAU Claude
 ILIOU Bernard
 ISIDORE Cathierine
 ISIDORE Pascale
 JAGOREL Roger
 JAN Olivier
 JARNOUX Jean-Paul
 JEAN Alain
 JEZEQUEL Bernard
 JOANNIS Claude
 JOLY Jean-Marc
 JONCOUR Guy
 JONIN Max
 KERAUTRET Lucien
 KERNEVEZ Ronan
 KEROMNES Guy
 KERSAUDY Yvon
 LADET Alain
 LAGADEC M.-N.
 LAIR Jean-Michel
 LAMBERT Lionel
 LAMOUR Prigent
 LAUNAY H.
 LAUTREDOU Bernard
 LE BAIL Jean
 LE BOBINEC Gérard
 LE BOZEC Yann
 LE DRU Arnaud
 LE DU Patrick
 LE CORRE Matthieu
 LE FLOC'H Pierre
 LE FORMAL D.
 LE FUR Ronan
 LE GALL Raymond
 LE GARFF Bernard
 LE GARS Yvon
 LE GRALL Eric
 LE GUEN Claude
 LE GUEN Pascal
 LE HOUEDÉC Arnaud
 LE LANNIC Jo
 LE MAO Patrick
 LE MOENNER Jacques
 LE MOENNER Franck.
 LE MOIGNE Jean-Louis
 LE NEZET T.
 LE NILIOT P.
 LE NOZER'H Yann
 LE PAPE Michel
 LE PERRU Muriel
 LE ROUZO T.
 LE ROY Renaud
 LE SAOUT Yvon
 LE TALLEC Jean
 LEAUTHIER-LEBASCLE M.
 LEBASCLE Bruno
 LEBLAIS Gilles
 LEBEURIER Edouard
 LECORNEC Erwan
 LEDARD Michel
 LEDROIT Christophe
 LEDUC Françoise
 LEFRANC Jean-Pierre
 LEFRANC Martine
 LERAY Denis
 LERAY Gilles
 LEROUX Pascale
 LESCOP Muriel

LEVER Christian
 LHOUTELLIER Pascal
 LINARD Dominique
 LINARD Jean-Claude
 LOARER Lucien
 LOISON Luc
 LOUIS Jean-Yves
 LOZACH Marie-Claude
 MAHEO Roger
 MAILLARD Jean-Louis
 MAILLARD Jean-Luc
 MALNOURY Loïc
 MANACH Joseph
 MAOUT Jacques
 MARECHAL Franz
 MARIE Olivier
 MARY Laurent
 MATHÉLIER Bruno
 MAUVIEUX Sébastien
 MAUXION André
 MEAL Jean-Luc
 MELOU Michel
 MENEC J.
 MEROT Annick
 MEROT Jean-Paul
 MEVEL Alain
 MIGOT Pierre
 MINEZ Nelly
 MOAL Gaël
 MOLLE René
 MONNAT Jean-Yves
 MONNIER Pierre
 MONTFORT Didier
 MOREL Anne-Marie
 MORIN Claude
 MOULIN Loïc
 MOUSSET Jean-Pierre
 NOEL Olivier
 NOEL Philippe
 OFFREDO Christophe
 OHEIX Jean-Pierre
 OLIVIER Gustave
 ONNO René
 PAILLARD Catherine
 PASQUET Eric
 PEDRON Alain
 PENICAUD Philippe
 PENSIVY Joël
 PEREZ Serge
 PERON Patrice
 PERON Annie
 PERON Jean-Yves
 PERON Roland
 PETIT Jacques
 PETON Alain
 PHILLIPON Patrick
 PIGEARD Jean-Paul
 PILARD Philippe
 PILLET Régis
 PIOCHE Marie-Odile
 PLANTARD Olivier
 PLANTE Pierre
 PLOUGONVEN J.-F.
 POMMIER Patrick
 POSTIC F.
 PRIGENT Philippe.
 PUSTOC'H Fanch
 QUANTENNE Michel
 QUENO Laurent
 QUERNE Michel
 QUIDEAU Bernard
 QUILLIEN Dominique
 RAFSTEDT Gilbert
 RAGIN Christian

RAOUL Jean-Michel
 RAT Lionel
 REALLAN Christian
 REALLAN Stéphane
 RECORBET Bernard
 RIBOT Dominique
 RICHARD Véronique
 RIOUALEN Jean-Marc
 ROBIC Jean-François
 RODDE Catherine
 ROLLAND
 ROUDIER Patrick
 ROUSSE Pascal
 ROUSSELLE Ghislain
 ROZE Christian
 SACQUIN Nathalie
 SAVOUREY Jean
 SENECHAL M.
 SENECHAL P.
 SIMON Guy
 SOHIER Alain
 SOURGET Gérard
 SURALSKY Evelyne
 TARIS Jean-Paul
 TENDRON Alex
 TEXIER Alfred
 THEBAUD Christophe
 THEBAULT Laurent
 THEPOT Jean-Yves
 THOBIE Hervé
 THOMAS Alain
 THOMAS Conrad
 THOMAS Ginette
 THOMAS Thierry
 THOMAS T.
 THOUMELIN Eric
 TILLIER Pierre
 TOULLEC Jean-Yves
 TREVOUX Yves
 TRIMOREAU Jean-Luc
 VALLEE Patrick
 VALLET A.
 VERDES Eric
 VIDRIL Anne
 VIGNEAU Jean-Luc
 VILLAIN Luc
 VIOLLEAU Michel
 VOUADEC Philippe
 WINCKLER Christophe
 VRIGNAUD Colette
 YEO P.
 YESOU Pierre

Malgré le plus grand soin avec lequel nous avons établi cette liste, certains noms peuvent être mal orthographiés, incomplets ou même faire défaut. Que les observateurs concernés veuillent bien ne pas nous en tenir rigueur.

LES RÉDACTEURS

Gwenhael ALLAIN
Jean-Pierre ANNÉZO
Yvon AUTRET
Jean-Noël BALLOT
Rémy BASQUE
Bernard CADIOU
Jean-Luc CHATEIGNER
Guy-Luc CHOQUENÉ
Didier CLEC'H
Claude COLIN
Olivier COMBREAU
Gwenhael DERIAN
Denis FLOTÉ

Jacques GAROCHE
Guillaume GELINAUD
Xavier GRÉMILLET
Patrick HAMON
Bernard ILIOU
Guy JONCOUR
Yann LE BOZEC
Arnaud LEDRU
Claude LEGUEN
Jo LE LANNIC
Patrick LE MAO
Jean-Luc LE MONNIER
Renaud LE ROY

Pierre LÉON
Jean-Claude LINARD
Jacques MAOUT
André-Denis MICHEL
Pierre NICOLAU-GUILLAUMET
Jacques PETIT
Fanch PUSTOC'H
Bernard QUIDEAU
Bernard RECORBET
Jean-François ROBIC
François SIORAT

LE COMITÉ DE LECTURE ET DE CORRECTION

Didier CLEC'H
Gwenhael DERIAN
Jacques GAROCHE
Guillaume GÉLINAUD
Bernard ILIOU

Claude LE GUEN
Jo LE LANNIC
Jean-Luc LE MONNIER
Pierre LÉON
Jacques MAOUT

Fanch PUSTOC'H
&
Bernard CADIOU
(Bibliographie)

LES ILLUSTRATEURS

Erwan COZIC
Jacques GAROCHE
Alain JEAN
Christian KERBIRIOU

Philippe PONDAVEN
&
Jean-Luc LE MONNIER
(carte de Bretagne)

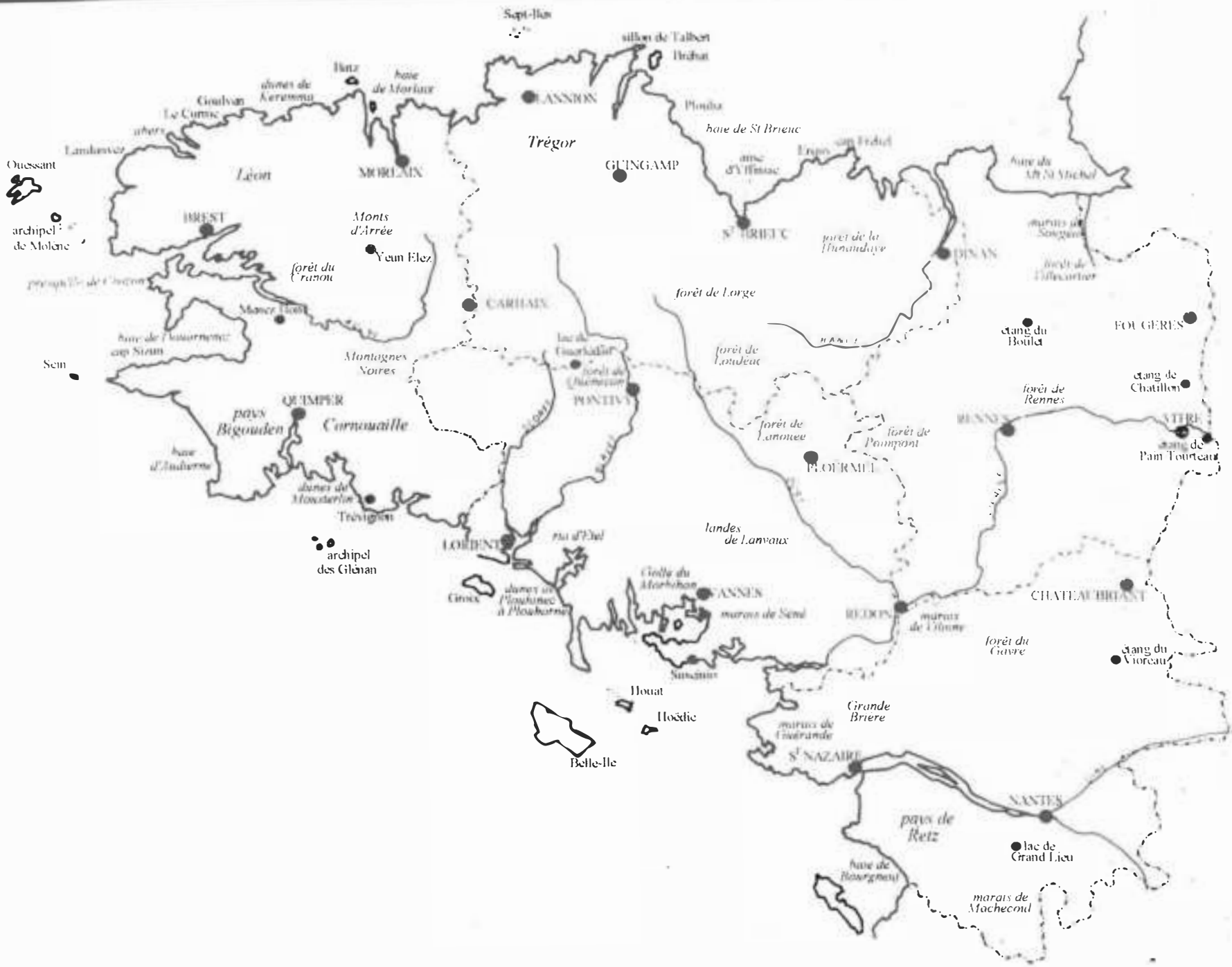
LES INFORMATIENS

Yvon AUTRET
Jean-Noël BALLOT

LE SECRETARIAT

Danielle GAROCHE
Marine GAROCHE

CADRE GÉOGRAPHIQUE



INTRODUCTION



GENESE

«L'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1970-1975» avait créé une dynamique, source d'un important travail de terrain. En Bretagne, cette enquête aboutissait à la rédaction de l'ouvrage «Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs en Bretagne» (101).

Ces recherches s'étaient concrétisées, entre autres, par la découverte de nouvelles espèces dont le statut ne semblait qu'esquissé et restait à compléter. C'était le cas du Canard chipeau, du Fuligule morillon, du Pic mar, du Roitelet à triple bandeau ... D'autre part, si l'enquête réalisée entre 1970 et 1975, sur la base des cartes de l'I.G.N. au 1/50 000, était d'une précision satisfaisante à l'échelle de la France, il n'en était pas de même au niveau d'une région. Elle permettait de soupçonner certains phénomènes mais pas de les confirmer, comme par exemple la raréfaction du Pipit des arbres dans l'ouest de la région ou celle de son congénère le Pipit farlouse dans l'est. Enfin, les répartitions géographiques des espèces ne sont pas figées et nécessitent des actualisations : expansion de l'Aigrette garzette, du Cisticole des joncs, de l'Hypolaïs polyglotte... régression du Busard cendré, du Torcol fourmillier, du Rossignol philomèle...

Lors de l'assemblée générale de la Centrale Ornithologique Bretonne (C.O.B.) de novembre 1979, le principe d'une nouvelle enquête est proposé et adopté. Elle doit se dérouler sur cinq saisons de reproduction, de 1980 à 1984.

PROTOCOLE ET DEROULEMENT

Un atlas des oiseaux nicheurs européens se profilant à l'horizon de 1985, sur une trame de 50 km x 50 km, il est décidé alors d'adopter un système compatible avec ce projet, le quadrillage de 10 km x 10 km U.T.M., le plus couramment utilisé en Europe. Programme ambitieux, puisqu'il nécessite la prospection d'environ 440 cartes pour couvrir la Bretagne !

Le protocole de travail proposé aux observateurs reprend les indices de nidification recommandés par l'European Ornithological Committee. Cette liste d'indices diffère sensiblement de celle utilisée pour l'atlas national, par ailleurs critiquée par GUERMEUR et MONNAT (101). Les catégories, plus nombreuses, correspondent mieux à la diversité des espèces et de leurs comportements. Elle corrige également certaines ambiguïtés de l'enquête précédente, sans toutefois les supprimer toutes. Elle distingue par exemple la présence en période de nidification, de la présence en période de nidification dans un milieu

favorable, même si cette qualité n'est pas toujours aisée à apprécier.

De même, le chant en période de nidification n'est plus suffisant pour décider d'une probabilité de nidification : le chanteur doit en outre se montrer cantonné plusieurs jours. Ces modifications évitent d'accorder trop d'importance à des migrateurs en transit. Les nouveaux critères séparent aussi, à juste titre, l'alarme (nidification probable) et les manoeuvres de dissuasion ou de diversion (nidification certaine). Il faut souligner que chaque preuve de nidification obtenue, quelque soit l'année, est considérée valable durant toute la période.

Amorcée au printemps 1980, l'enquête entre en léthargie presque complète l'année suivante. La C.O.B est en effet confrontée à une grave crise de fonctionnement. Face à l'absence de coordination et aux incertitudes sur l'avenir de l'association, nombre d'observateurs baissent les bras. En 1982 cependant, une nouvelle équipe se met en place et relance l'atlas, avec une organisation quelque peu différente. Charge à des groupes locaux de répartir le travail entre les observateurs et d'assurer la collecte et la synthèse des informations. Or, les cinq départements ne disposent pas tous des mêmes moyens ni des mêmes motivations. Entre temps, la plupart des ornithologues de Loire-Atlantique s'est lancée dans l'aventure du Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique. Ils s'engagent à partir de 1982 dans une enquête, compatible avec l'atlas 10 km x 10 km, mais accordant la priorité à la prospection de parcelles de quatre kilomètres carrés en milieu bocager; toutes les observations sont cependant intégrées à l'atlas 10 x 10. Autre particularité locale, les Côtes d'Armor. Dans ce département, la prospection ne commencera de façon satisfaisante qu'en 1983, après la mise en place du Groupe Ornithologique des Côtes du Nord.

Dans les trois autres départements, le travail de terrain reprend de façon satisfaisante à partir de 1982. Les observations récoltées et compilées par des responsables départementaux permettent de réaliser un état d'avancement annuel de l'enquête, diffusé aux observateurs. Ces bilans leur donnent la possibilité d'adapter et d'affiner leurs recherches.

Au terme du printemps 1984, devant les insuffisances de prospection qui persistent, il est décidé de prolonger l'enquête à la saison 1985, et de concentrer les recherches sur quelques zones délaissées en mobilisant des observateurs de toute la région. Trois opérations concertées sont ainsi organisées : dans la région de Guerlédan (22), au nord-est de la Loire-Atlantique et en presqu'île de Crozon (29).

Restait alors à compiler les milliers de données obtenues, à les cartographier et à rédiger une synthèse pour chaque espèce.

LES INDICES DE NIDIFICATION

NIVEAU A :

Espèce observée en période de nidification, simple présence.

NIVEAU B : NIDIFICATION POSSIBLE

- catégorie 1. Espèce observée dans un habitat favorable à sa nidification
- catégorie 2. Chant (ou autre manifestation vocale associée à la reproduction) en période de reproduction

NIVEAU C : NIDIFICATION PROBABLE

- catégorie 3. Couple(s) dans un habitat favorable en période de reproduction
- catégorie 4. Territoire permanent attesté par des comportements territoriaux à plusieurs dates en un lieu donné
- catégorie 5. Parades ou vols nuptiaux
- catégorie 6. Visite d'un site de nid probable (cavité,...)
- catégorie 7. Adultes agités ou inquiets (alarme)
- catégorie 8. Plaque incubatrice (femelle en main)
- catégorie 9. Construction de nid (ou forage de cavité)

NIVEAU D : NIDIFICATION CERTAINE

- catégorie 10. Manoeuvres de dissuasion ou de diversion («aile cassée»)
- catégorie 11. Nid utilisé (ou coquilles)
- catégorie 12. Juvéniles récemment envolés (nidicoles) ou en duvet (nidifuges)
- catégorie 13. Adultes dans un site de nid (y entrant ou en sortant) dans des conditions indiquant l'existence d'un nid occupé (cas des nids élevés, ou en cavité dont le contenu ne peut être vu), ou adultes sur un nid (couvant ou abritant des poussins)
- catégorie 14. Transport d'aliments pour les jeunes ou de sacs fécaux par les adultes
- catégorie 15. Nid contenant des oeufs
- catégorie 16. Nid contenant des jeunes (vus ou entendus).



Que nous cache ce sigle à la base de la méthodologie de cartographie de cet atlas?

Les informations qui suivent ont été extraites, presque au «mot à mot» de deux documents :

- une fiche méthodologique établie par J.-C. TOMBAL,
- le «manuel de l'hydrographe», Tome 1, Géodésie rédigé par le S.H.O.M. (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine).

La surface de la terre ne peut être appliquée sur un plan sans déchirement et sans compression de certaines parties. Les distances, les angles et les surfaces ne pourront donc pas être conservés dans leur rapport.

Pour palier à cet inconvénient, on utilise des systèmes de présentation plane faisant correspondre à tout point de l'ellipsoïde un point du plan.

Trois systèmes de représentation sont couramment utilisés:

- la projection Mercator, la mieux connue des navigateurs.
- la projection Lambert, utilisée pour la géodésie.
- la projection M.T.U. qui nous intéresse ici.

La projection «Mercator Transverse Universelle» est connue aussi sous son appellation en langue anglaise : U.T.M.

La représentation M.T.U. est une projection conforme, telle que les longueurs sont conservées sur un méridien central. Elle est caractérisée par le découpage de la surface terrestre en 60 fuseaux semblables; chaque fuseau étant limité par des méridiens écartés de 6° en longitude et par les parallèles de 80 degré Nord et 80 degré Sud de latitude.

Les grilles kilométriques sont conçues pour diviser le terrain en surfaces régulières, l'unité de base étant le carré de 1 km de côté.

Sur les cartes I.G.N. au 1/50 000 ème et 1/25 000 ème, on trouve les amorces de ces grilles kilométriques représentées par des tirets noirs ; ces repères sont positionnés sur la face interne de l'échelle cadrant le territoire géographique traité.





L'enquête de terrain, organisée entre 1980 et 1985, a sollicité près de 400 observateurs, de Bretagne et d'ailleurs, c'est dire s'il s'agissait d'un travail collectif. Comment ne pas imaginer une suite logique à cette première démarche et donc de faire appel à un maximum de rédacteurs ? L'idée fut adoptée au début de l'année 1991, par le conseil d'administration du Groupe Ornithologique Breton (GOB) qui venait de succéder à la Centrale Ornithologique Bretonne (COB) en 1989, et qui fit de nouveau appel à la communauté ornithologique bretonne.

Une rédaction collective présente de nombreux avantages et correspond bien à l'esprit de groupe. Le pari valait la peine d'être lancé et les nombreux volontaires qui se manifestèrent en firent rapidement la preuve. Il fallut néanmoins plus d'une année pour regrouper tous les commentaires relatifs aux espèces.

Afin d'assurer un minimum d'homogénéité entre les différents textes, un protocole de rédaction fut établi et communiqué à chaque rédacteur. Celui-ci rappelait les règles habituelles de rédaction pour un atlas ornithologique et elles furent généralement respectées. En outre, ce protocole précisait que les connaissances historiques et biologiques, largement développées dans le premier atlas, ne seraient pas reprises. Il était également précisé que si des faits importants étaient survenus entre 1975 et 1980, un rapide rappel de la situation antérieure serait alors nécessaire afin d'effectuer des comparaisons. Il était enfin souligné que le précédent ouvrage demeurerait une référence de rédaction.

Un premier comité de lecture entreprit une lecture des manuscrits afin de vérifier l'homogénéité souhaitée et, nous dûmes convenir que le résultat n'était pas vraiment atteint. Il fallut donc entreprendre un long travail de mise en forme et de correction, et ce furent les membres du conseil d'administration qui assurèrent la réalisation de cette lourde tâche. Nous trouvons là, l'origine de nouveaux retards dans la publication de cet ouvrage.

La totalité des espèces a fait l'objet d'une représentation cartographique et d'un commentaire.

Précisons cependant que certaines espèces traitées dans ce nouvel atlas étaient soit absentes (*), soit évoquées de façon historique (**) ou comme nicheuses potentielles (***) dans le premier atlas breton :

Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i>	***
Héron crabier <i>Ardeola raloides</i>	**
Héron garde-boeufs <i>Bubulcus ibis</i>	*
Spatule blanche <i>Platalea leucorodia</i>	*
Canard pilet <i>Anas acuta</i>	***
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	***

	Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>	***
	Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	*
	Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>	*
C. Jarié	Chevalier combattant <i>Philomachus pugnax</i>	***
	Goéland cendré <i>Larus canus</i>	*
	Goéland leucophaée <i>Larus cachinnans</i>	*
	Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i>	***
	Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	*
	Pipit maritime <i>Anthus petrosus</i>	*
	Bergeronnette de Yarell <i>Motacilla alba</i>	*
	Cincla plongeur <i>Cinclus cinclus</i>	***
	Fauvette babillarde <i>Sylvia curruca</i>	***
	Beccoisé des sapins <i>Loxia curvirostra</i>	*

Il nous faut préciser que les espèces comme le Grèbe à cou noir, le Héron crabier, le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin et le Cincla plongeur ont fait l'objet d'un commentaire pour évoquer des observations sans lendemain ou seulement pour mémoire. Le Pipit maritime est mentionné pour faire suite à son nouveau statut d'espèce à part entière.

Néanmoins, et à l'issue de cette deuxième enquête bretonne, il fut évident que certaines espèces très communes de notre avifaune allaient avoir une représentation cartographique identique à celle du précédent atlas et qu'en absence de données quantitatives, le commentaire s'en verrait limité. Ces textes ont été rédigés succinctement et de façon collective, les divers auteurs sont regroupés sous le sigle du Groupe Ornithologique Breton (GOB).

D'autre part, la Pie-Grièche à tête rousse *Lanius senator* présentée comme nicheuse à la suite de l'enquête 70/75 n'a pas obtenu d'indice au cours de cette enquête, et ne fait pas l'objet de commentaire dans le présent ouvrage.

Enfin, une dernière catégorie concerne les espèces ayant niché autrefois en Bretagne et ayant fait l'objet de mentions historiques dans le précédent atlas. L'absence de nouveaux éléments pour la plupart d'entre elles, nous aurait conduit à faire un commentaire identique à celui de l'atlas 70/75 et donc inutile :

Fuligule nyroca *Aythya nyroca*
Milan royal *Milvus milvus*
Aigle botté *Hieraaetus pennatus*
Sterne hansel *Gelochelidon nilotica*
Pipit rousseline *Anthus campestris*
Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*
Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Quadri
Pic Noir

QUELQUES TRAITS MARQUANTS DE LA MÉTÉOROLOGIE (période 1979 - 1985)

Notre propos n'est pas de reconstituer l'histoire du climat breton, bien que cela nous aiderait sans doute à comprendre la répartition ainsi que les causes de régression ou d'expansion des aires de nidification de l'avifaune bretonne.

Plus modestement, ces informations visent à apporter aux naturalistes certaines données météorologiques enregistrées au cours de la période étudiée.

Loin de nous l'idée d'apporter un ensemble de paramètres qu'il serait difficile d'apprécier et de replacer dans le contexte qui nous concerne. Seuls, quelques éléments météorologiques pouvant influencer sur le déroulement de la reproduction des populations nicheuses ont été retenus (tableaux 1 à 4).

En l'occurrence, nous avons retenu les températures et les jours d'enneigement pour la période hivernale, ainsi que la température et la hauteur des précipitations durant les saisons de reproduction.

Nous retiendrons :

Hiver 1979-1980	Hiver doux à l'exception du mois de janvier.
Printemps 1980	Avril est très sec, juin est humide.
Hiver 1980-1981	Début d'hiver enneigé, février est froid.
Printemps 1981	Le mois de mai est humide.
Hiver 1981-1982	L'hiver est doux.
Printemps 1982	Deux mois secs : avril et mai
Hiver 1982-1983	Février est très enneigé et froid.
Printemps 1983	Le début du printemps est très humide, juin et juillet sont en dessous de la moyenne de pluviométrie.
Hiver 1983-1984	L'hiver est doux.
Printemps 1984	Pluviométrie importante au mois de mai.
Hiver 1984-1985	L'hiver le plus rigoureux de la période, neige et froid en janvier et en février.
Printemps 1985	Pluviométrie normale.

Nombre de jours de neige en Bretagne durant les hivers 1979-1985

	Rennes				St Brieuc				Rostrenen				Brest				Lorient			
	N	D	J	F	N	D	J	F	N	D	J	F	N	D	J	F	N	D	J	F
Hiver 1979-1980	0	1	1	0					0	5	3	1	0	2	0	0	0	0	1	0
Hiver 1980-1981	4	0	0	1					5	0	4	3	2	0	0	3	2	0	1	0
Hiver 1981-1982	0	4	2	1					0	4	2	1	0	2	1	0	0	2	1	1
Hiver 1982-1983	0	2	1	8					1	3	0	7	0	1	0	7	0	2	0	7
Hiver 1983-1984	0	1	3	1					0	1	4	1	0	0	2	2	0	1	2	1
Hiver 1984-1985	0	0	11	4					0	0	12	5	0	0	10	2	0	0	10	2

Températures moyennes (°C) en Bretagne, hivers 1979-1985

	Rennes				St Brieuc				Rostrenen				Brest				Lorient			
	N	D	J	F	N	D	J	F	N	D	J	F	N	D	J	F	N	D	J	F
Hiver 1979-1980	79	76	31	76					78	66	30	69	94	83	53	83	91	85	46	84
Hiver 1980-1981	65	56	58	40	67	64	61	36	59	55	58	36	77	74	76	54	71	68	69	49
Hiver 1981-1982	93	56	66	68	92	55	63	65	85	51	59	61	97	69	76	75	98	68	76	75
Hiver 1982-1983	94	62	73	39	93	66	74	41	83	54	66	25	100	73	81	45	95	69	82	48
Hiver 1983-1984	86	57	62	53	87	64	62	48	81	59	52	42	99	79	69	61	94	71	71	57
Hiver 1984-1985	99	58	09	44	92	61	24	39	88	58	15	41	100	79	38	63	103	73	27	59

Températures moyennes (°C) en Bretagne, de 1980 à 1985, mois de mars à juin

	Rennes				St Brieuc				Rostrenen				Brest				Lorient			
	M	A	M	J	M	A	M	J	M	A	M	J	M	A	M	J	M	A	M	J
1980	66	92	120	154	66	90	121	138	54	84	108	131	68	96	115	140	73	96	124	45
1981	104	102	128	152	92	93	118	136	85	84	107	134	95	95	116	139	98	104	123	46
1982	76	100	139	181	67	82	120	154	65	86	119	154	79	92	120	152	86	105	125	62
1983	78	88	118	171	68	78	110	145	68	69	99	148	80	81	109	151	80	85	114	64
1984	66	108	110	166	56	83	97	142	53	100	92	145	65	106	101	145	68	108	110	61
1985	64	108	134	157	57	94	111	136	53	89	110	133	68	98	117	139	70	106	130	53

Hauteurs mensuelles (mm) des précipitations en Bretagne, saisons de reproduction 1979-1985

	Rennes				St Brieuc				Rostrenen				Brest				Lorient			
	A	M	J	J	A	M	J	J	A	M	J	J	A	M	J	J	A	M	J	J
1980	2	25	78	48	19	36	81	49	8	44	103	64	5	65	120	56	6	33	104	67
1981	31	186	22	78	36	127	34	38	49	177	26	37	41	161	50	34	32	167	32	30
1982	4	36	69	103	7	34	61	100	23	44	95	53	43	76	92	63	22	57	75	46
1983	108	145	61	49	138	110	15	35	158	124	24	22	157	150	18	19	125	149	22	22
1984	3	165	10	46	4	115	16	16	10	131	11	21	5	96	16	26	10	120	44	30
1985	55	29	49	77	38	45	63	35	61	46	36	50	72	35	37	41	55	25	30	69
normale	44	64	46	39	62	52	56	38	67	72	57	51	72	76	54	46	57	69	52	44



46

LES OISEAUX NICHEURS *période 1980 - 1985*

Pour citer en référence tout ou partie de cet ouvrage, se conformer à l'exemple suivant, donné comme modèle :

Pour citer un commentaire d'espèce :

LE LANNIC, J. (1997).- Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*,
in G.O.B. Les oiseaux nicheurs de Bretagne,
1980-1985, : p 35

Pour citer l'ouvrage en entier :

G.O.B. (1997).- Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985.
Brest, 292p.

Il convient de préciser les conventions qui ont été adoptées pour la présentation des résultats et pour la rédaction de chaque commentaire :

Les symboles utilisés dans les représentations cartographiques des distributions, correspondent aux trois niveaux d'indices définis dans l'introduction :

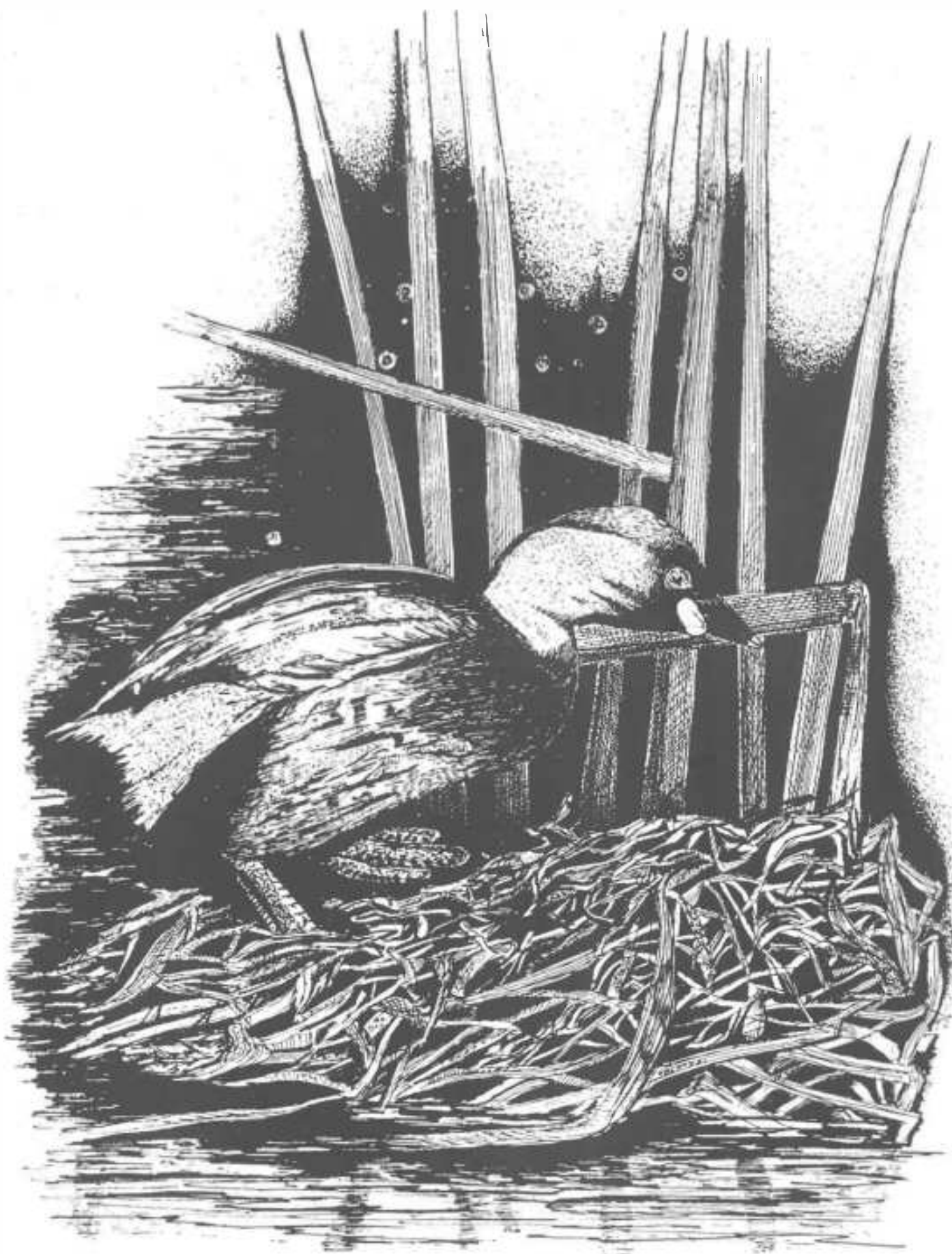
- nidification certaine
- nidification probable
- nidification possible

Les noms des lieux sont généralement suivis d'une barre oblique puis du nom de la commune correspondante. Quelques exceptions concernent les noms de cartes 10 km x 10 km, ces derniers sont alors mentionnés entre parenthèses. Un index placé en fin d'ouvrage en précise la position sur le carroyage 10 km x 10 km.

Les références bibliographiques sont signalées dans les textes par des nombres à 3 chiffres en petits caractères encadrés de parenthèses. Ces chiffres renvoient le lecteur à la bibliographie en fin d'ouvrage. Ces références sont classées selon leur origine respective en quatre catégories :

Références bibliographiques générales
Références bibliographiques nationales
Références bibliographiques régionales
Références bibliographiques départementales

Par ailleurs, les illustrations sont indexées en fin d'ouvrage avec le nom de chaque auteur, l'année de réalisation et l'origine. Dans le cas d'un cliché comme document de base, le nom du photographe a été mentionné chaque fois que cela était possible.



GREBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis*

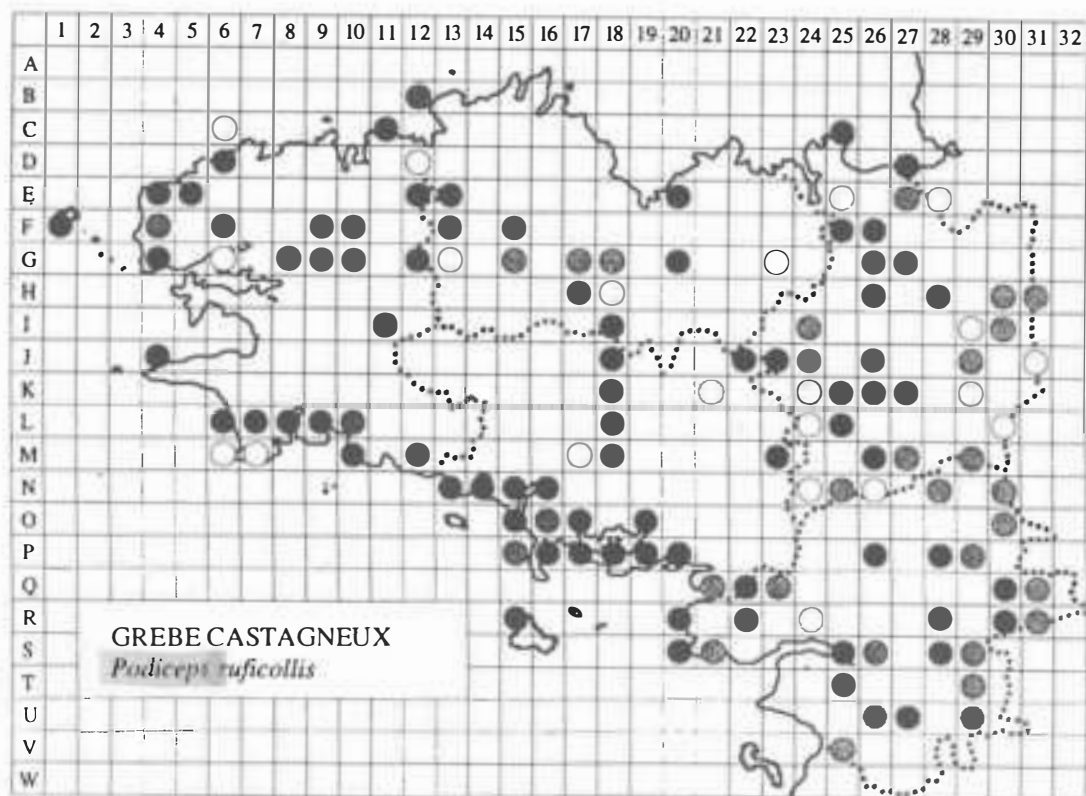
L'aire de reproduction du Grèbe castagneux, sans changement notable par rapport à celle de 1975 (102), permet de découper la Bretagne en trois zones :

- la première, est une bande étroite s'étirant sur tout le littoral sud, auquel on peut joindre le Léon et l'île d'Ouessant. Cette succession de petits étangs et marais littoraux convient bien à l'espèce, qui présente là, les densités les plus fortes, notamment en Morbihan.

- la seconde, est une large frange orientale comprenant l'Ille-et-Vilaine et la majeure partie de la Loire-Atlantique, où le G. castagneux occupe plutôt les petites zones marécageuses que les grands étangs.

- la troisième zone, s'étend sur les deux tiers restants de la Bretagne intérieure, ainsi que sur le littoral nord. La faible densité, ainsi que la discrétion de l'espèce, n'ont pas permis de noter celle-ci dans de larges secteurs. Il est probable qu'elle soit plus présente qu'il n'y paraît, en particulier à l'intérieur du Morbihan.

Jo LE LANNIC

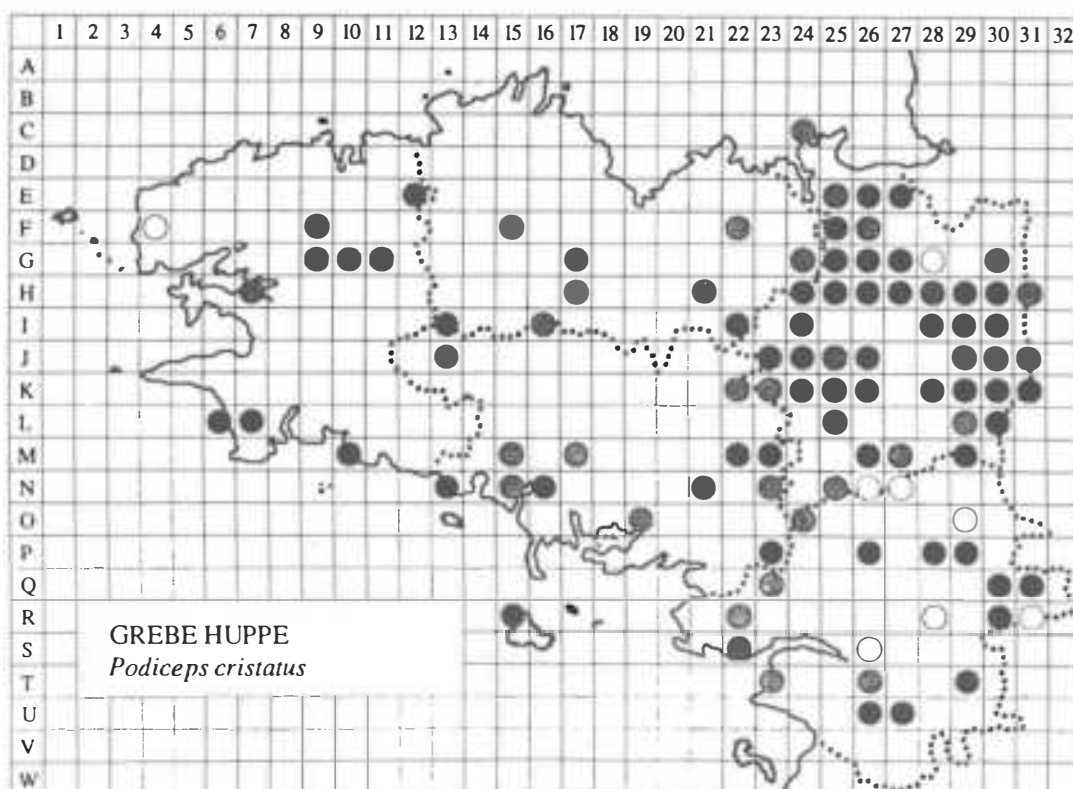


GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*

Cette nouvelle enquête confirme la très forte implantation du Grèbe huppé en Haute-Bretagne, plus précisément dans une large zone comprenant l'Ille-et-Vilaine et le nord-est de la Loire-Atlantique. Comme en Mayenne (112), les nombreux étangs, même récents y sont presque tous occupés. Au-delà de cette zone d'abondance, l'extension s'est poursuivie dans toute la péninsule. Néanmoins, les implantations concernant l'intérieur de la Basse-Bretagne ont presque toutes été occasionnelles (Sizun, Glomel, Plounérin, ...). Seul, le Yeun-Elez abrite une population régulière de 10 à 20 couples. Il faut également retenir la nouveauté pour Belle-Ile.

Le Grèbe huppé devrait continuer sa progression car il n'est pas réellement touché par la pollution organique, et paraît même bien s'accommoder des eaux eutrophisées (079). Il est intéressant de citer à ce sujet l'exemple paradoxal de l'étang de Carcraon/La Guerche-de-Bretagne. Dans la queue de l'étang de ce vaste plan d'eau, pas moins de 45 couples nicheurs étaient dénombrés en 1974, alors qu'à peine une dizaine y est recensée dans les années 1980. Or, lorsque la densité était exceptionnellement forte, l'étang recevait des effluents organiques polluants qui ont été nettement réduits depuis !

Jo LE LANNIC

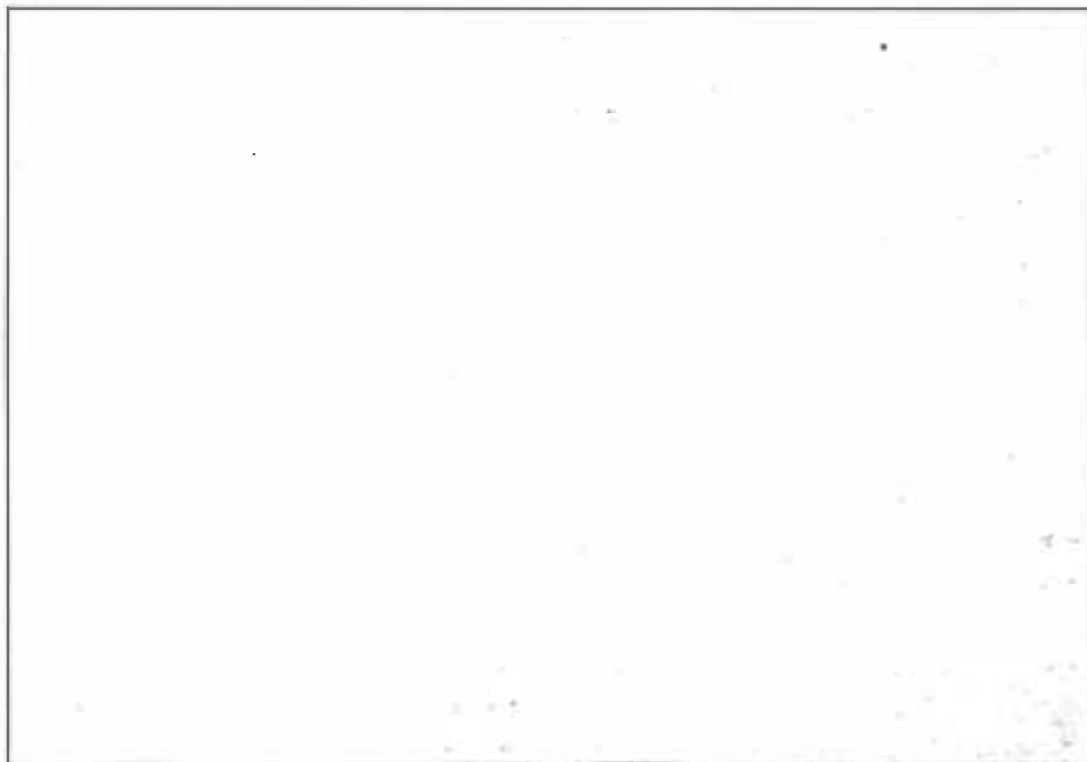


GREBE A COÛ NOIR *Podiceps nigricollis*

Le Yeun Elez dans le Finistère, et l'étang du Cranic/Brech dans le Morbihan, sont les deux seuls sites de Bretagne, où, la reproduction de ce grèbe soit signalée comme possible. Le précédent Atlas (102) envisageait «une prochaine colonisation de la Bretagne» par cette espèce.

En fait, avec le recul, on peut maintenant affirmer que le Grèbe à cou noir ne niche toujours pas en Bretagne. Les observations d'adultes en plumages nuptiaux, réalisées en avril et mai, concernent des migrateurs tardifs, bien que des parades puissent se produire, comme au Cranic en 1983. Quant aux observations de juin et juillet, elles marquent probablement l'amorce de la dispersion post-nuptiale.

Rémy BASQUE



FULMAR BOREAL *Fulmarus glacialis*

Les effectifs reproducteurs de cette espèce continuent de s'accroître en Bretagne, passant de moins de 80 couples en 1975, à environ 140 couples en 1980 ⁽⁰⁴⁶⁾, et à près de 200 couples en 1985 ⁽⁰⁸⁸⁾. Parallèlement, le fulmar poursuit son expansion et colonise de nouveaux sites en presqu'île de Crozon et au Cap Sizun, ainsi que de nouvelles localités (première reproduction à Ouessant en 1983, à Belle-Ile en 1984, et à Plouha en 1985) ⁽¹⁰⁴⁾. Belle-Ile devient ainsi la localité la plus méridionale de son aire de nidification. D'autres lieux reçoivent également la visite d'individus prospecteurs, laissant peut-être présager de nouvelles installations de l'espèce dans les années à venir.

Bernard CADIOU

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus*

En 1975, la seule colonie bretonne et française de Puffin des Anglais était située à Banneg, dans l'archipel de Molène : elle comptait alors moins de 10 couples (102).

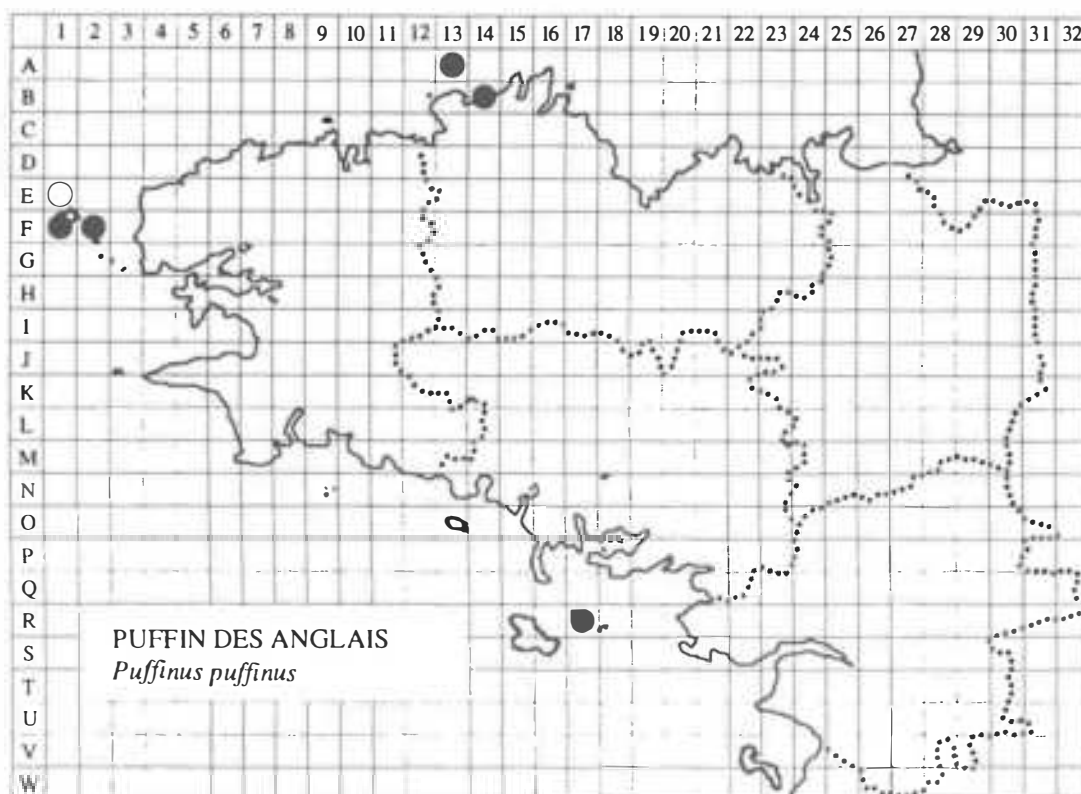
Peu de temps après la fin de l'enquête précédente, cette espèce a fait l'objet d'une expansion rapide et spectaculaire :

Dès 1978, deux chanteurs sont entendus à Keller/Ouessant, et un couple est découvert sur Rouzic, aux Sept-Iles. Un recensement systématique, effectué en 1981, permet d'évaluer à 40 couples la population de Rouzic. La même année, un autre couple se trouve sur l'île Tomé, où un individu avait été prélevé au terrier en 1953 (046).

En 1984, deux terriers occupés sont découverts dans l'archipel d'Houat (084), alors qu'un cadavre de poussin est trouvé, l'année suivante, sur l'île de Youc'h Korz près d'Ouessant (088).

Évaluée à 40-50 couples en 1981 (046), la population bretonne de Puffins des Anglais est sans doute proche du double en 1985. Il est vraisemblable que cette progression ait été obtenue à partir d'une émigration ayant pour origine les îles britanniques qui abritent 250 000 à 300 000 couples, soit plus de 90% de la population mondiale de cet oiseau (012), mais il convient néanmoins de mentionner de meilleures méthodes d'investigation.

Jacques MAOUT



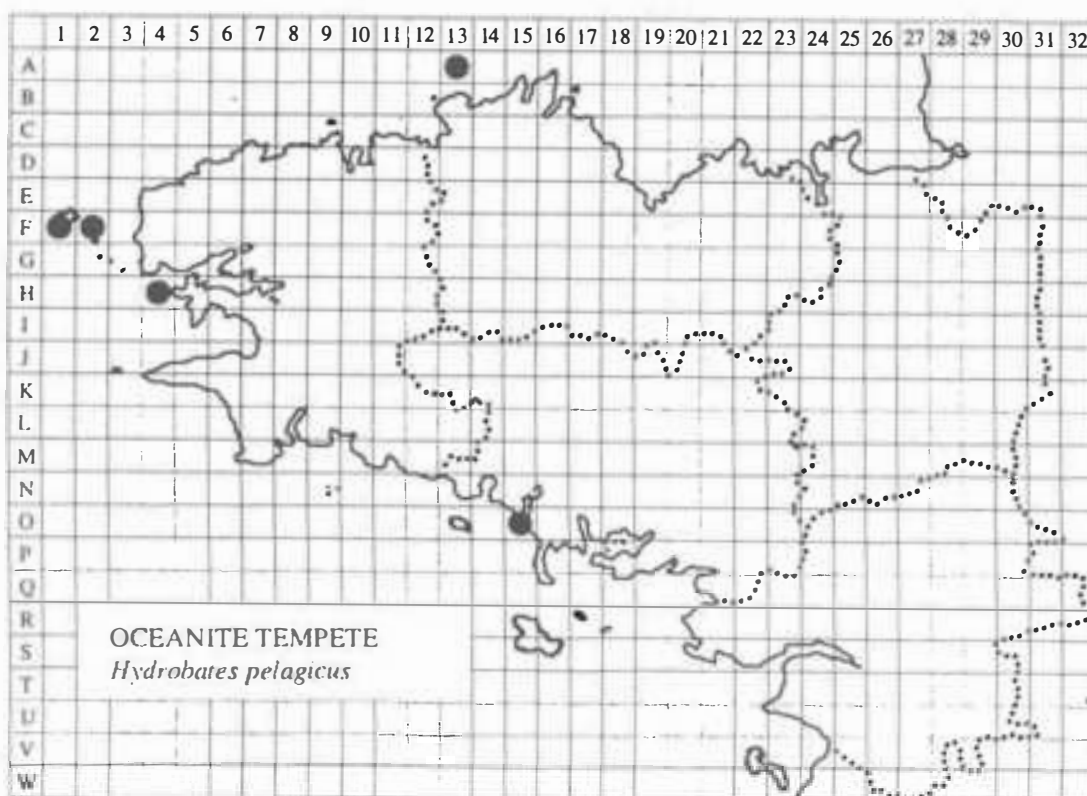
OCEANITE TEMPETE *Hydrobates pelagicus*

Le dernier recensement à peu près exhaustif, concernant le Pétrel tempête a été réalisé en 1969/70, en Bretagne. J.-Y. MONNAT⁽¹⁰²⁾ considérait alors que l'effectif recensé, avec 450 couples, était bien en deçà de la réalité.

En fait, le site principal, Banneg dans l'archipel de Molène, ne semble pas retenir plus de 200 couples (J.-P. CUILLANDRE, comm. pers.), et la population bretonne ne doit guère dépasser de beaucoup les 300 couples au milieu des années 1980, sans que l'on puisse parler de déclin⁽¹⁰⁴⁾, même si aucun site nouveau n'a été révélé depuis le début des années 1970.

Il est remarquable que les auteurs britanniques⁽⁰¹²⁾ soient également dans l'incapacité d'estimer l'évolution récente de leur population qui, il est vrai, est plus nettement importante avec des effectifs évalués de 135 000 à 380 000 couples !

Jacques MAOUT



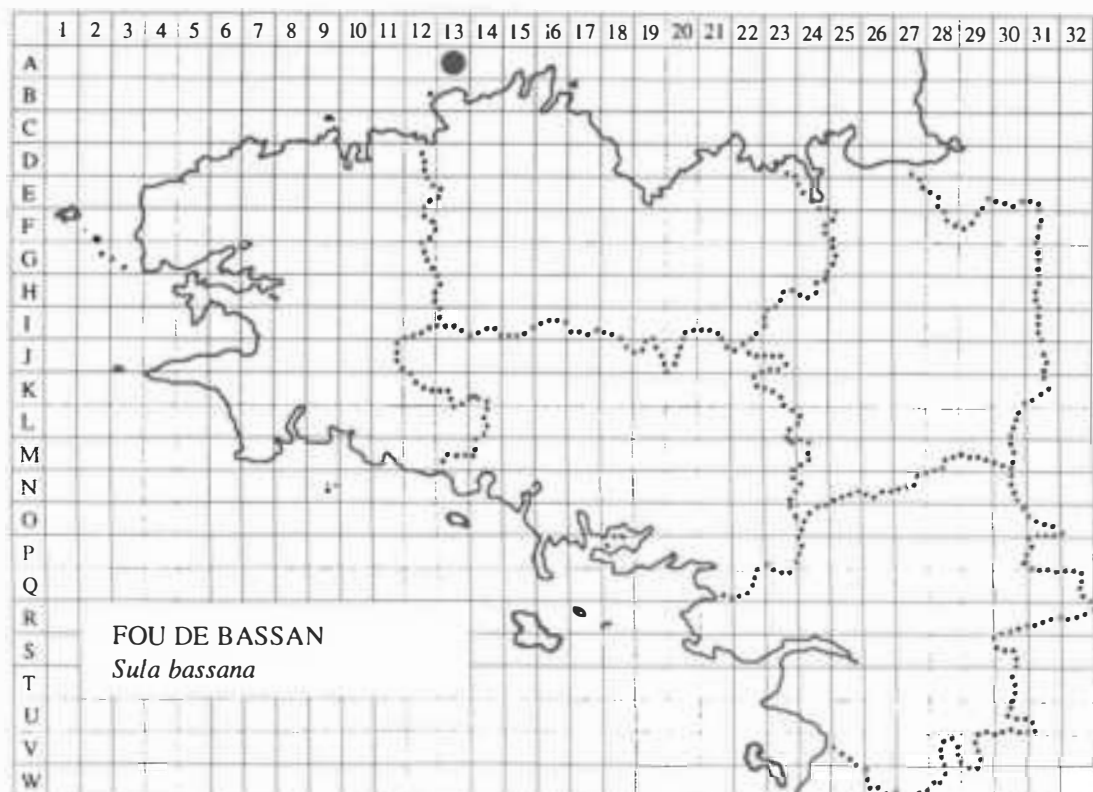
FOU DE BASSAN *Sula bassana*

En 1985 ⁽⁰²²⁾, l'île Rouzic, aux Sept-Iles/Perros-Guirec, est toujours le seul point de reproduction du Fou de Bassan en Bretagne. Les effectifs augmentent chaque année depuis la première occupation du site en 1939. Le rythme de croissance, après une chute régulière, s'est stabilisé depuis 10 ans à un taux semblable à celui qui affecte les colonies de Grande-Bretagne ⁽⁰¹⁶⁾.

Années	Nombre de couples nicheurs
1981 :	4 000 couples ⁽⁰³⁷⁾
1982 :	4 250 couples ⁽⁰³⁷⁾
1985 :	4 700-5 000 couples ⁽⁰²²⁾

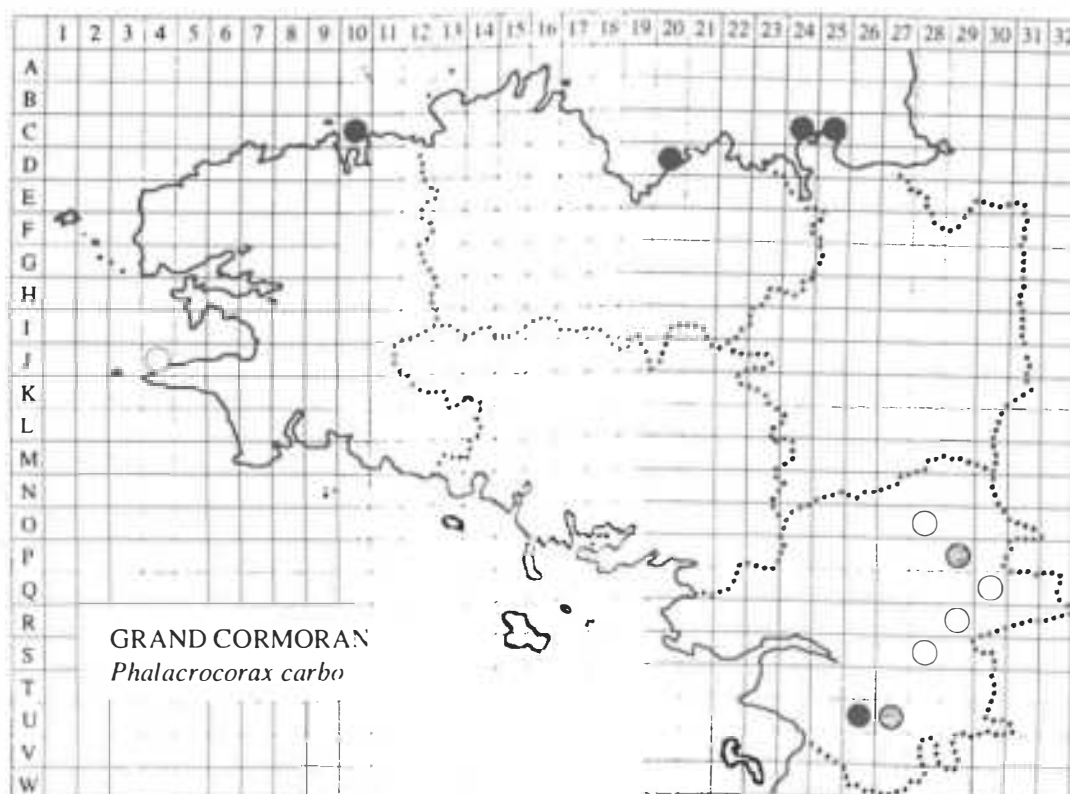
Période	Taux moyen annuel d'accroissement
1973 à 1976	4.6%
1976 à 1979	1.1%
1979 à 1985	1.3%

François SIORAT



GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

En 1980, le Grand cormorani niche en deux points des côtes bretonnes : l'île des Landes/Cancale où l'espèce s'est installée en 1970, et où les effectifs sont en constante augmentation (40 couples en 1975, 100 en 1979), et l'îlot du Verdelet/Pléneuf-Val-André, où un couple vient de se reproduire pour la première fois. L'installation en 1975 sur l'île Agot/Saint-Briac-sur-Mer est restée sans lendemain, un renard étant présent sur l'île à partir de 1976. Si la progression du nombre de nicheurs a été régulière sur le Verdelet (5 couples en 1981, 9 en 1982, 17 en 1983, 27 en 1984 et 30 en 1985 (J.-P. COCHIN, in litt.), cela n'a pas été le cas sur l'île des Landes. Après une augmentation spectaculaire jusqu'en 1983, avec 193 couples, l'apparition (accidentelle ?) d'un renard en 1984 provoque l'éclatement de cette colonie, avec une redistribution sur l'archipel de Chausey, et sur les îlots bretons du Chatelier/Cancale (110 couples en 1985), et du Grand Chevreuil/Saint-Coulomb (14 couples en 1985 (Y. BOURGAULT, comm. pers.). La disparition du renard pendant l'hiver 1984-85 permet une timide réinstallation de l'espèce sur l'île des Landes dès 1985 (32-40 couples recensés). Cette même année, la reproduction est constatée pour la première fois en baie de Morlaix (6 couples).





Le littoral du nord de la Bretagne accueillait donc 192-200 couples en 1985 sur 5 colonies, contre 210 couples sur 2 colonies en 1983. Dans le même temps, la reproduction d'oiseaux rattachés à la sous-espèce *Phalacrocorax carbo sinensis* était constatée pour la première fois au Lac de Grand-Lieu (7 couples en 1981, 2 en 1982, aucun de 1983 à 1985 ⁽⁰⁵⁵⁾). Une tentative infructueuse fut également constatée en 1984 à l'étang de la Poitevinière/Riaillé (Loire-Atlantique).

Patrick LE MAO

CORMORAN HUPPE *Phalacrocorax aristotelis*

Traditionnellement cantonné au littoral rocheux développant de hautes falaises abruptes (cap Fréhel, presqu'île de Crozon, Belle-Ile...), le Cormoran huppé connaît de nos jours, une phase d'expansion qui le conduit à coloniser des milieux atypiques.

La population recensée durant la présente enquête se répartit en 5 principaux «îlots» de peuplement :

↓ des îlots de la pointe de Cancale au Val-André (Verdelet) avec comme colonies «phares» celles de l'île des Landes (275 cples en 1983), et du cap Fréhel (380-400 cples en 1980) ;

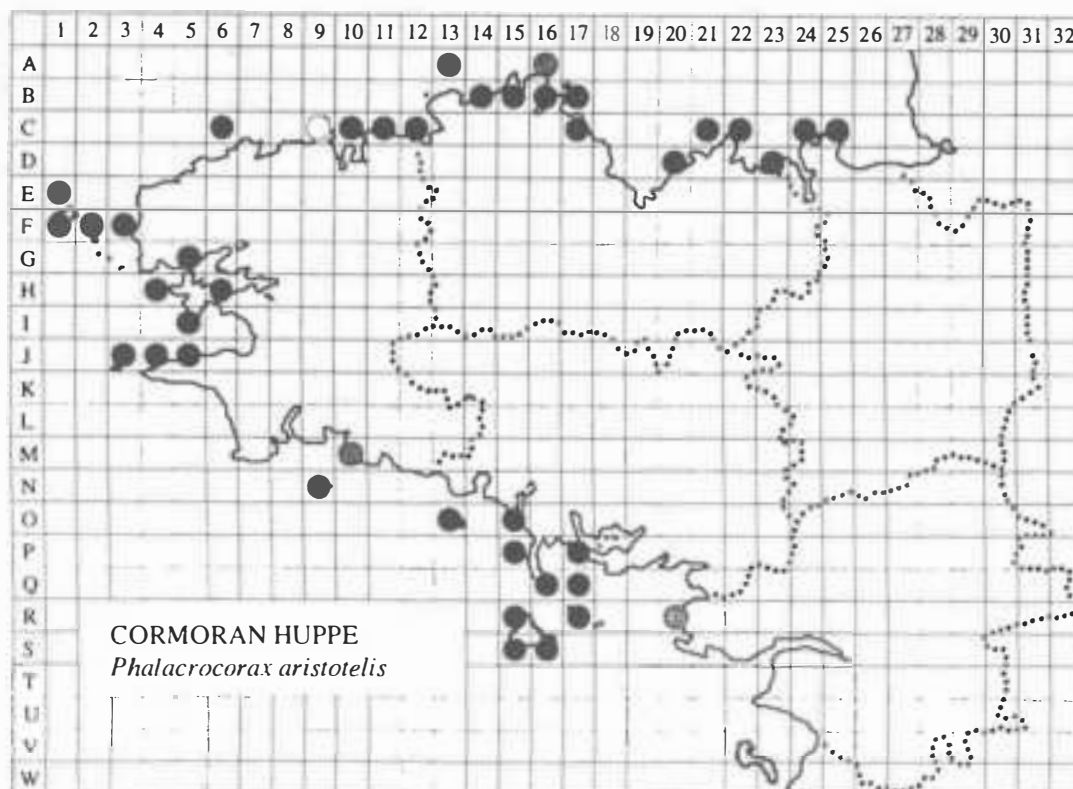
- des falaises de Plouha à l'archipel des Sept-Iles ;

- Les baies de Lannion et de Morlaix ;

- l'Iroise, de Ouessant à l'île de Sein, avec comme épicentres les îlots de Camaret et les falaises du Cap Sizun abritant entre 5 et 600 nids ;

- les îles et îlots gravitant autour de la presqu'île de Quiberon (Belle-Ile, Houat...) totalisent près d'1/4 de l'effectif reproducteur de la Bretagne.

La physionomie de la distribution (5 enveloppes, 42 cartes), telle qu'elle apparaît en 1980-85, rappelle à s'y méprendre, l'emprise de l'aire de nidification précédente (1970-75).





Par delà cette apparente stabilité spatiale, on devine toutefois une timide tendance à l'essaimage en direction de sites « marginaux » : îles basses proches du littoral, roches isolées et inhospitalières...

C'est ainsi que la baie de Roscanvel (rade de Brest) abrite son premier nid en 1984, qu'un indice de nidification est obtenu dans l'archipel de Batz, que l'îlot du Verdelet (Pléneuf), inoccupé encore en 1978, abrite 19 couples en 1985 ⁽¹⁰⁸⁾, que les îles morbihannaises de Téviec, Rohellan et Méaban voient leurs effectifs s'étoffer, et que Dumet, seul site répertorié en Loire-Atlantique, retient quelques couples en 1978 ⁽¹⁰⁴⁾. Cette tendance globale à l'accroissement de la population reproductrice bretonne, si elle traduit un double phénomène de densification et d'éclatement, s'accompagne parallèlement d'un tassement, voire d'une diminution des effectifs dans un certain nombre de sites colonisés de longue date (Sept-Iles, cap Sizun...).

Avec une population comprise entre 3 500 et 4 000 couples (90% de la population française) c'est en Bretagne que se jouera l'avenir du Cormoran huppé.

Pour assumer ce rôle prépondérant, des mesures urgentes devront être prises pour réduire l'effet destructeur de certaines techniques de pêche (filets japonais...) considérées comme la cause de mortalité de loin la plus préoccupante ⁽¹⁰⁵⁾.

Jean-Pierre ANNÉZO

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris*

Le Butor étoilé, oiseau d'une grande discrétion, recherche de vastes phragmitaies comme site de reproduction. Il n'est donc pas étonnant de le retrouver nicheur régulier en Brière et au lac de Grand-Lieu. Durant la période considérée, nous n'avons recueilli aucun indice certain de reproduction.

La population bretonne qui est estimée à environ 40 couples, occupe une place modeste dans l'aire de répartition de cette espèce en France (320 couples en 1983 selon L. DUHAUTOIS in MARION, 1991 ⁽⁰⁵⁷⁾), population qui par ailleurs est en forte régression. Le site breton le plus important est certainement la Brière avec 20 couples, alors qu'à Grand-lieu, on compte moins d'une dizaine de couples, et qu'il niche aussi probablement en marais de Machecoul (3 à 5 couples) ⁽¹⁴⁷⁾. La baie d'Audierne présente des milieux adéquats et plusieurs indices laissent à penser à une nidification probable.

Didier CLEC'H

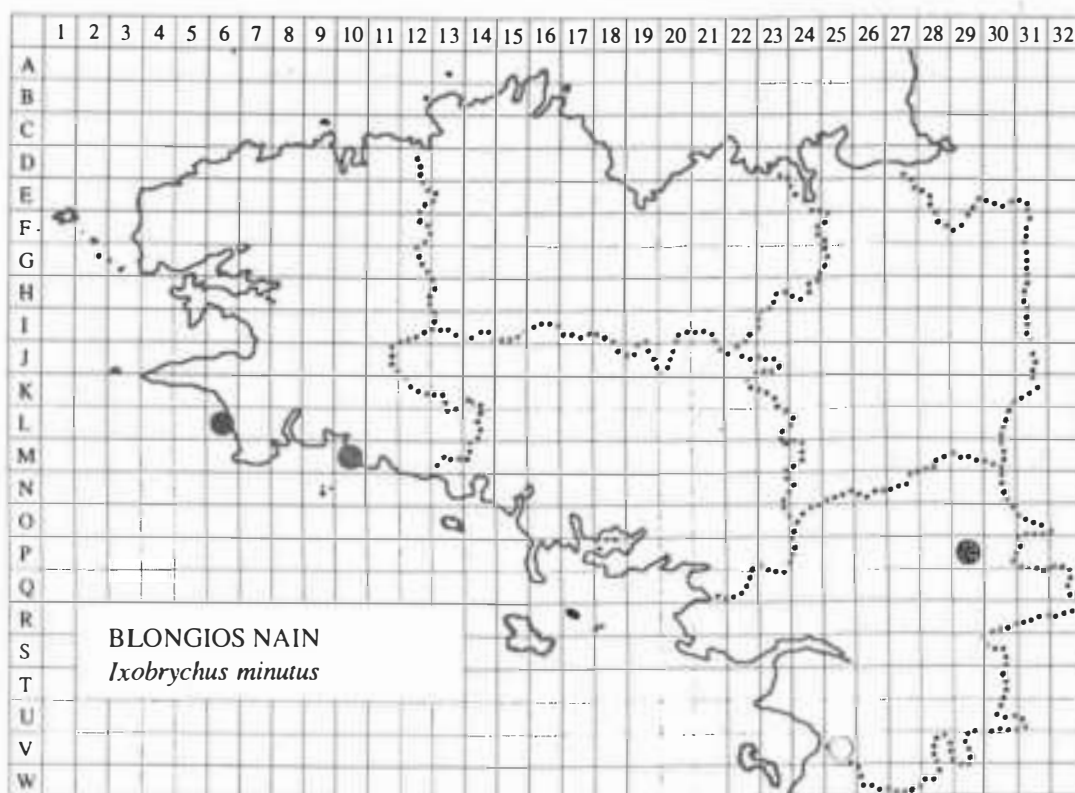
BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*

Au cours de la période considérée, nous n'avons enregistré qu'un seul site de reproduction certaine pour cet Ardéidé. La nidification prouvée en baie d'Audierne, est donc venue confirmer ce dont on se doutait déjà depuis longtemps.

Si l'absence d'indice de reproduction en provenance de la Loire-Atlantique révèle une certaine insuffisance de prospection, elle illustre surtout une raréfaction de cette espèce, ressentie de la même manière sur toute la France avec 1 300 couples estimés en 1970 contre 450 en 1983 (DUHAUTOIS in MARION, 1991 ⁽⁰⁵⁸⁾). La population nicheuse de ce département a été estimée entre 5 et 10 couples en 1983 (DUHAUTOIS in LE BAIL, 1992 ⁽¹³⁰⁾). Les marais de Machecoul, la Brière, seraient encore occupés alors que L. MARION demeure dubitatif en ce qui concerne le maintien d'une population au lac de Grand-Lieu (J. MAOUT, comm. pers).

Une décennie aura donc suffi pour réduire de façon très sévère les effectifs bretons, qui étaient estimés à une centaine de couples pour les meilleures années, au lendemain de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾.

Didier CLEC'H



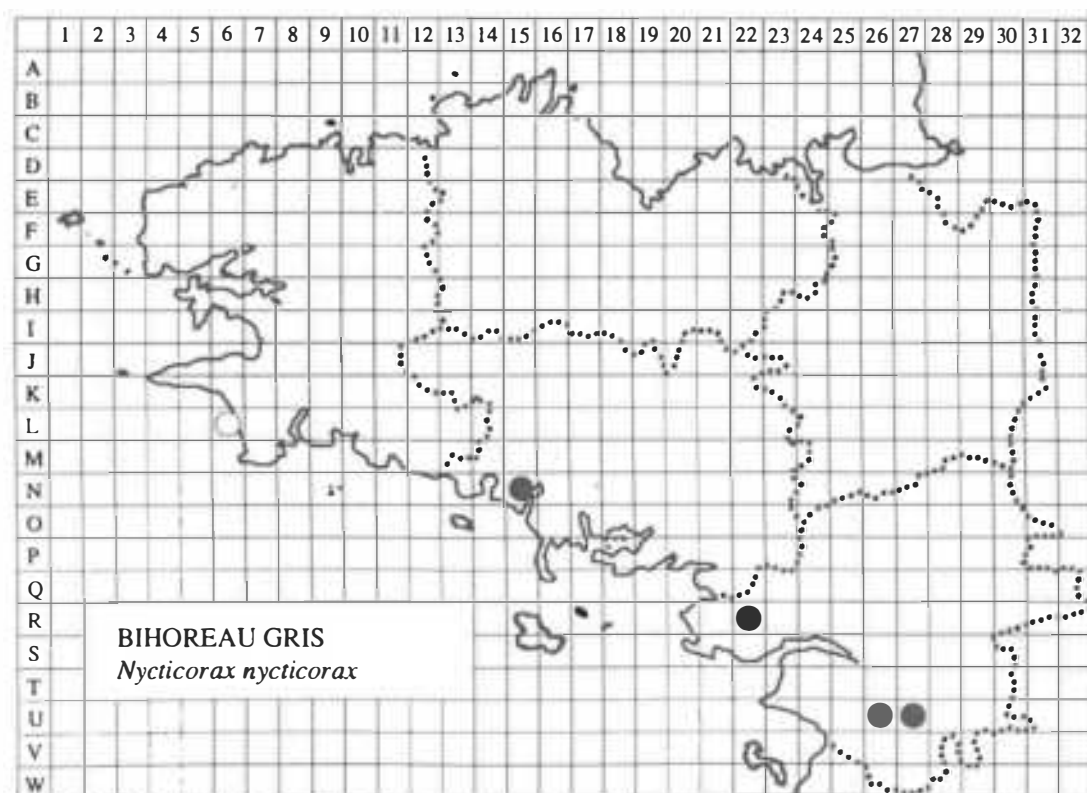
BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax*

Le Héron bihoreau, dont les moeurs nocturnes, l'instabilité et la discrétion rendent difficile un suivi des populations, reste en Bretagne, un oiseau avant tout lié au lac de Grand-Lieu, où il niche en colonie mixte avec le Héron cendré.

Le précédent atlas évoquait une population d'une cinquantaine de couples à Grand-Lieu (102). En 1981, elle est estimée à 82 couples (05-145). Ce chiffre pourrait laisser croire à une certaine prospérité de ces populations. La réalité est plus contrastée, tout au moins au niveau français : après une régression importante notée dans les années 60, la population française est, en 1981, évaluée à 3 340 couples nicheurs répartis dans 53 héronnières (DUHAUTOIS et MARION in HAFNER, 1991 (044)), mais celles-ci ne connaissent pas la même prospérité. Au contraire, on note même une régression importante dans certaines régions (en Camargue notamment). La concurrence avec le Héron cendré ne serait peut-être pas étrangère à ce phénomène...

En Bretagne, en dehors de Grand-Lieu, on note le bihoreau nicheur probable à Kervran/Plouhinec dans le Morbihan (084), alors que sa présence est notée en baie d'Audierne.

Didier CLEC'H

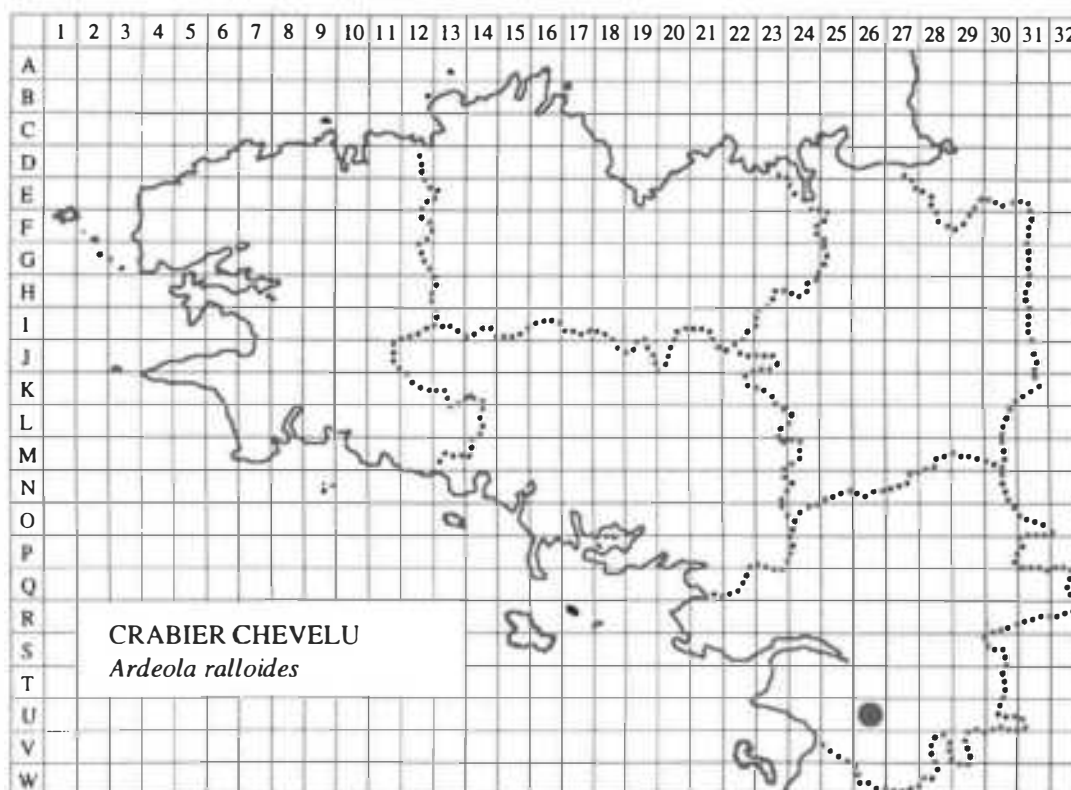




CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*

Les cas de nidification du Crabier chevelu en Bretagne relevaient jusqu'à présent du domaine historique. La nidification de cette espèce à Grand-Lieu, au siècle dernier, ne fait en effet aucun doute. Plus près de nous, S. KOWALSKI (048) citait une observation, avec photo, toujours à Grand-Lieu en juillet 1968. Profitant peut-être des conditions exceptionnelles qui ont permis, en 1981, l'installation de la Spatule blanche et du Héron garde-boeuf à Grand-Lieu, un couple de crabiers y a été régulièrement observé ce printemps là. L. MARION estime que la nidification a été probable (146). Durant la période considérée, cet à dire jusqu'en 1985, on ne nota pas d'autre observation de crabier. Ce petit héron reste pour la France, caractéristique de la Camargue (79 couples en 1981), et sa présence en Bretagne, en 1981, n'indique pas pour autant un début de colonisation par cette espèce, dont les effectifs sont soumis à de fortes fluctuations en Camargue, et qui diminuent en Italie et en Espagne (001-002).

Didier CLEC'H



HERON GARDE-BOEUF *Bubulcus ibis*

Cette espèce, d'origine indo-africaine, connaît depuis plusieurs dizaines d'années une progression remarquable. En France, si les premières tentatives datent de 1957, il a fallu attendre 1968 pour voir un premier cas de reproduction prouvée. Cette espèce, seul Ardeïdé non lié au milieu aquatique pour son alimentation, a nidifié pour la première fois en Bretagne, en 1981, à Grand-Lieu, avec 2 à 3 couples (059).

En 1984, la colonie connaissait un certain essor puisqu'on y recensait 8 couples (056). Malheureusement, l'hiver rigoureux 1984/85 a anéanti cette colonie, en même temps que se réduisait considérablement la population française (283 en 1981, 352 en 1984, 74 en 1985).

Si on ne peut exclure que nos premiers Hérons garde-boeufs provenaient d'un zoo, il est cependant vraisemblable que nous assistons là, à une manifestation du dynamisme démographique de cette espèce.

Dans un contexte de forte augmentation des populations méridionales (006-045), et d'une tendance à la sédentarité, mise en évidence par la disparition des nicheurs après l'hiver 1984/85, l'avenir de ce héron en Bretagne, dépendra de la clémence des hivers, de sa faculté d'adaptation au froid et du processus d'extinction-recolonisation adopté par l'espèce.

Didier CLEC'H



AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

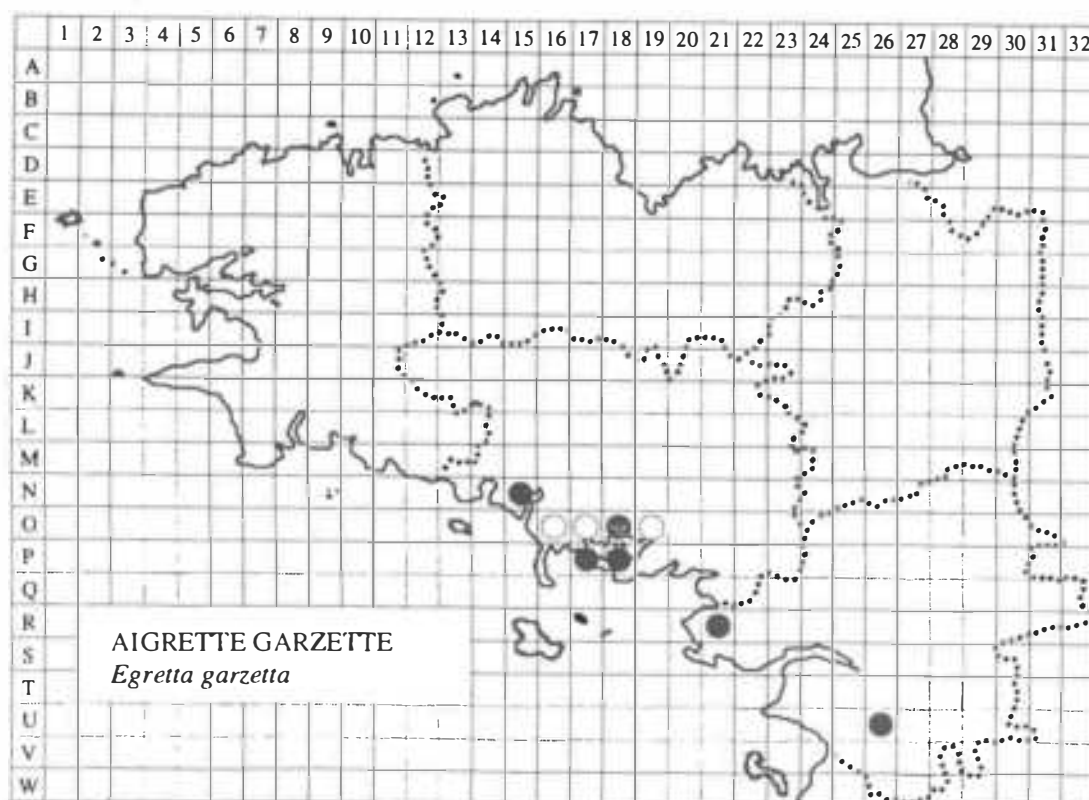
Iluric

En 1972, le lac de Grand-Lieu était le seul site breton de reproduction de l'Aigrette garzette. On y comptait à l'époque 41 nids (102).

En 1981, Grand-Lieu demeurait toujours le seul site breton, et sa population s'élevait à 230 couples nicheurs. Quelques années plus tard, en 1985, la population bretonne semblait stagner (206 couples), mais répartie cette fois-ci sur 5 sites : Grand-Lieu (44), Guérande (44), île d'Huric/Sarzeau (56), île Réno/Baden (56) et la rivière d'Etel (56). Il convient de prendre avec précaution le chiffre de 1985, puisqu'il est la conséquence des rigueurs de l'hiver 1984/85 (70% des aigrettes hivernant en Bretagne succombèrent (056)).

L'Aigrette garzette connaît une évidente expansion démographique (taux annuel national, entre 1981 et 1984, de 12%), et un parallèle est facile à faire avec la situation du Héron cendré.

Ces Ardéidés ont vu croître leur population sur des colonies qui sont vite devenues très importantes. Trop importantes même, puisqu'elles ont éclaté et donné naissance à d'autres colonies de taille variable.





La Bretagne, aux conditions météorologiques hivernales très favorables (sauf période de grand froid comme en janvier 1985), représente pour l'aigrette un milieu où sont réunies les conditions d'une réelle expansion démographique. La douceur de l'hiver attire à cette saison de nombreuses aigrettes qui, bien souvent, s'installeront au printemps suivant pour nidifier. La progression des populations d'aigrettes dans les années à venir est donc attendue, et empruntera probablement les mêmes voies que celles du Héron cendré. En 1985, 10% de la population française d'Aigrette garzette nichaient en Bretagne (056).

Dicier CLEC'H

HERON CENDRE *Ardea cinerea*

Les prévisions faites dans le précédent atlas se sont trouvées confirmées. L'expansion du Héron cendré, amorcée dans les années 40, s'est donc poursuivie à un rythme régulier, interrompue parfois par les effets d'un hiver rigoureux.

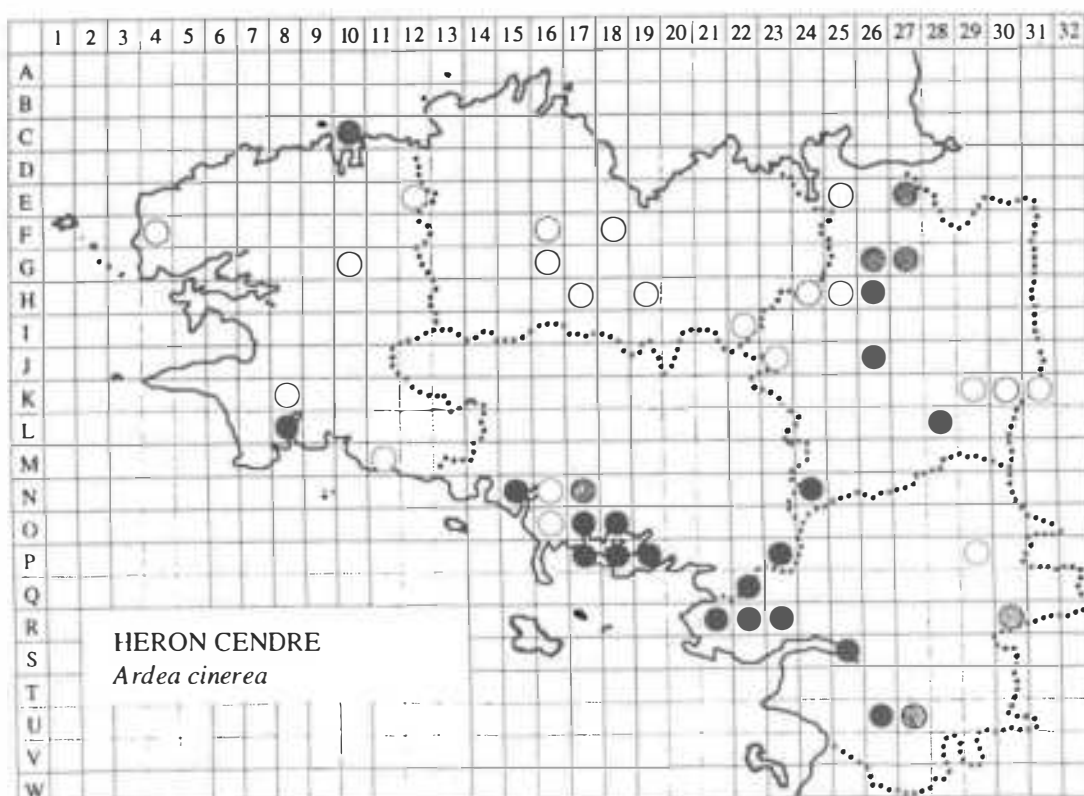
Cette expansion est particulièrement nette vers le nord (Ille-et-Vilaine).

En 1975, Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT estimaient à 1 250-1 300, le nombre de couples nicheurs pour notre région (102).

En 1981, les chiffres se situaient autour de 1 700 couples (056).

En 1985, l'estimation restait proche de celle de 1981, malgré un rude hiver 1984-85. L'effectif français est alors de 13 600 couples (056).

L'expansion du Héron cendré s'effectue suivant un modèle bien connu. De grosses colonies éclatent pour différentes raisons (saturation d'effectifs, parfois à cause du dérangement ou encore à cause du vieillissement des arbres supports comme à Lavau (44) (056)), et vont donner naissance à des colonies de taille variable, qui pourront elles aussi, connaître un éclatement après une phase d'expansion. On retrouve dans ce phénomène, une stratégie efficace d'occupation des gagnages potentiels.





En ce qui concerne les effectifs sur chaque département, on peut dire que le Morbihan et la Loire-Atlantique connaissent une certaine stagnation, alors que le Finistère et l'Ille-et-Vilaine voient leurs populations augmenter.

La Bretagne comptait 10 colonies en 1981, et 16 en 1985 ⁽⁰⁵⁶⁾. Quel est l'avenir du Héron cendré en Bretagne ? S'il est probable que le Sud-Bretagne soit saturé, il semble bien que le Finistère et l'Ille-et-Vilaine et, dans une moindre mesure, les Côtes d'Armor, puissent encore offrir au Héron cendré les conditions d'une poursuite de son expansion. Les milieux potentiels (grands marais) sont cependant dans ces trois départements, relativement limités. Le Héron cendré devra peut-être faire preuve ici, des capacités d'adaptation qui lui ont permis par ailleurs, de s'installer sur des terres qui ne lui semblaient pas particulièrement favorables. De petites colonies pourront donc s'installer ici ou là. La Bretagne ne devrait plus voir ses effectifs de Héron cendré croître de façon spectaculaire.

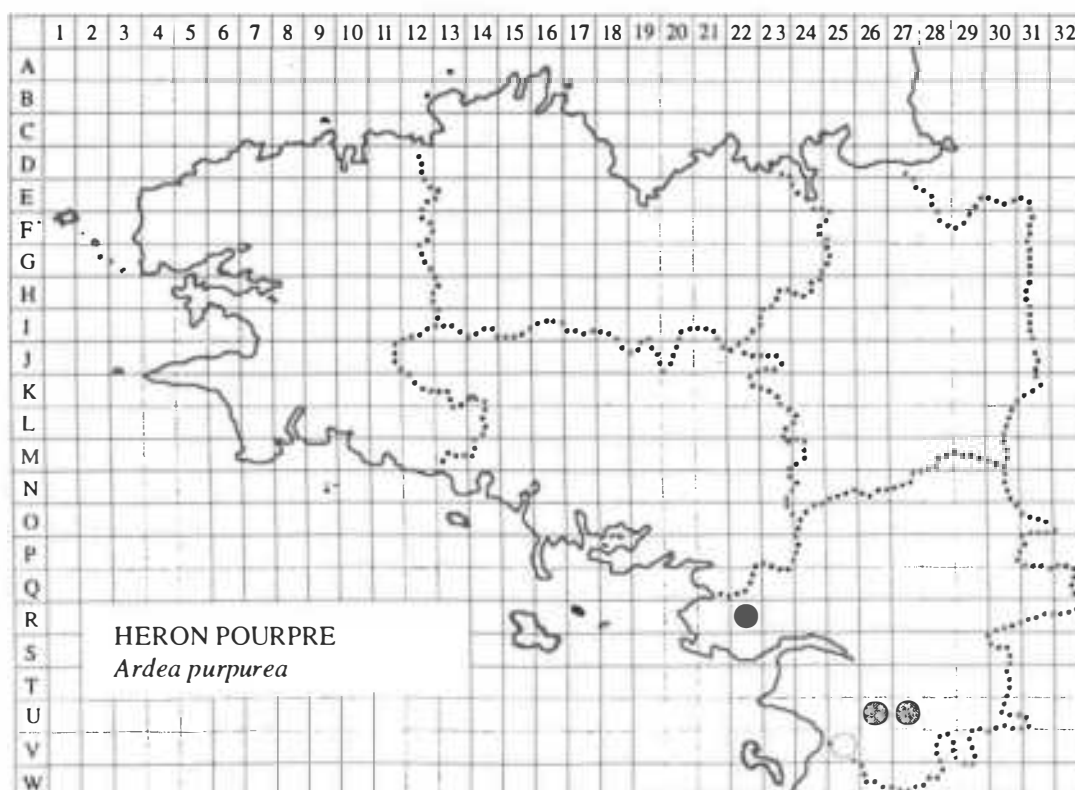
HERON POURPRE *Ardea purpurea*

La reproduction du Héron pourpré n'est connue en Bretagne qu'en Loire-Atlantique. La Brière et le lac de Grand-Lieu lui offrent les milieux dont il a besoin pour nicher : phragmitaies denses, hautes et inondées.

Ces milieux le protègent de notre regard et rendent la prospection difficile.

L'évaluation de ses effectifs illustre assez bien la connaissance très relative que nous avons de cette espèce. Au lac de Grand-Lieu, on estime la population entre 10 et 70 couples selon les années, alors qu'elle serait de 5 à 10 couples pour la Grande-Brière⁽¹³⁴⁾. Rappelons qu'en France, on évalue la population nicheuse à 2 741 couples⁽⁰³⁵⁾, effectif considéré comme stable.

Didier CLEC'H

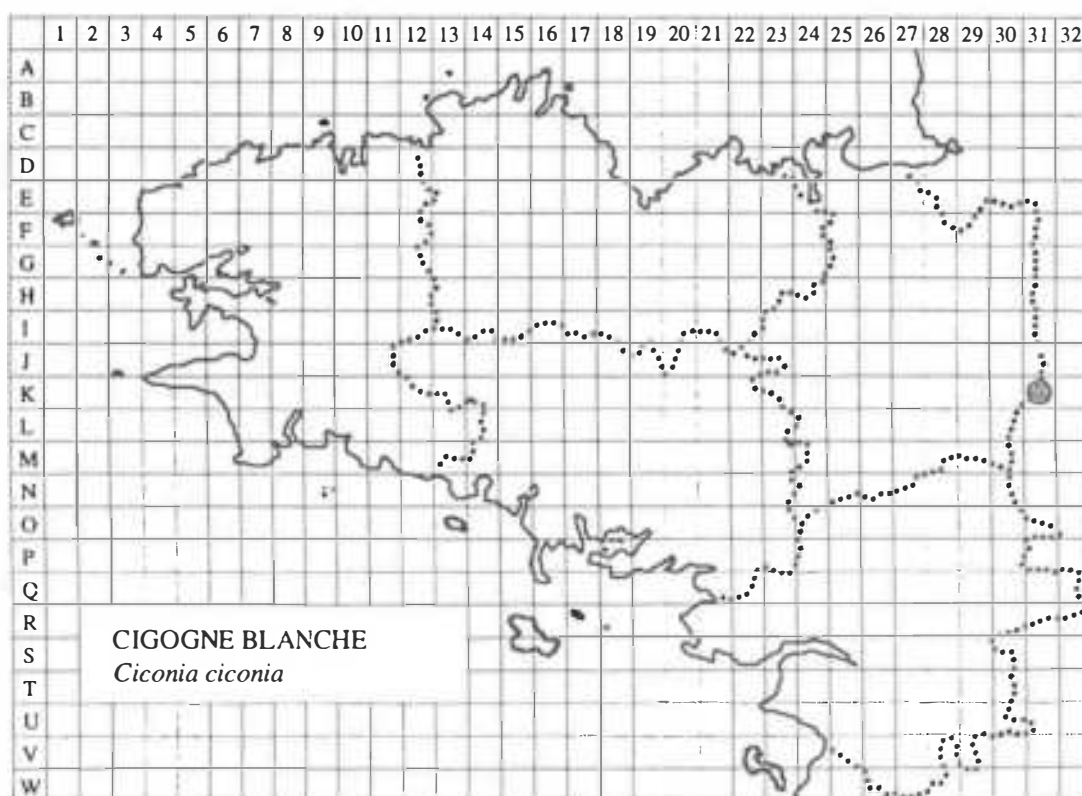


CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

La Cigogne blanche est un nicheur occasionnel dans la région. Les cas signalés au vingtième siècle sont tous localisés aux marches de la Bretagne. La reproduction a ainsi été observée en 1973 et 1975 dans les marais de Sougeal/Dol. Le seul indice obtenu de 1980 à 1985 concerne une reproduction probable aux confins de l'Ille et Vilaine et de la Mayenne.

Dans le même temps, un accroissement important des effectifs nicheurs est observé en Basse-Normandie et le long des côtes atlantiques, de la Gironde à la Vendée (038). Il pourrait entraîner de nouveaux cas de reproduction de la cigogne dans l'est de la Bretagne dans les années à venir.

G.O.B.



SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*

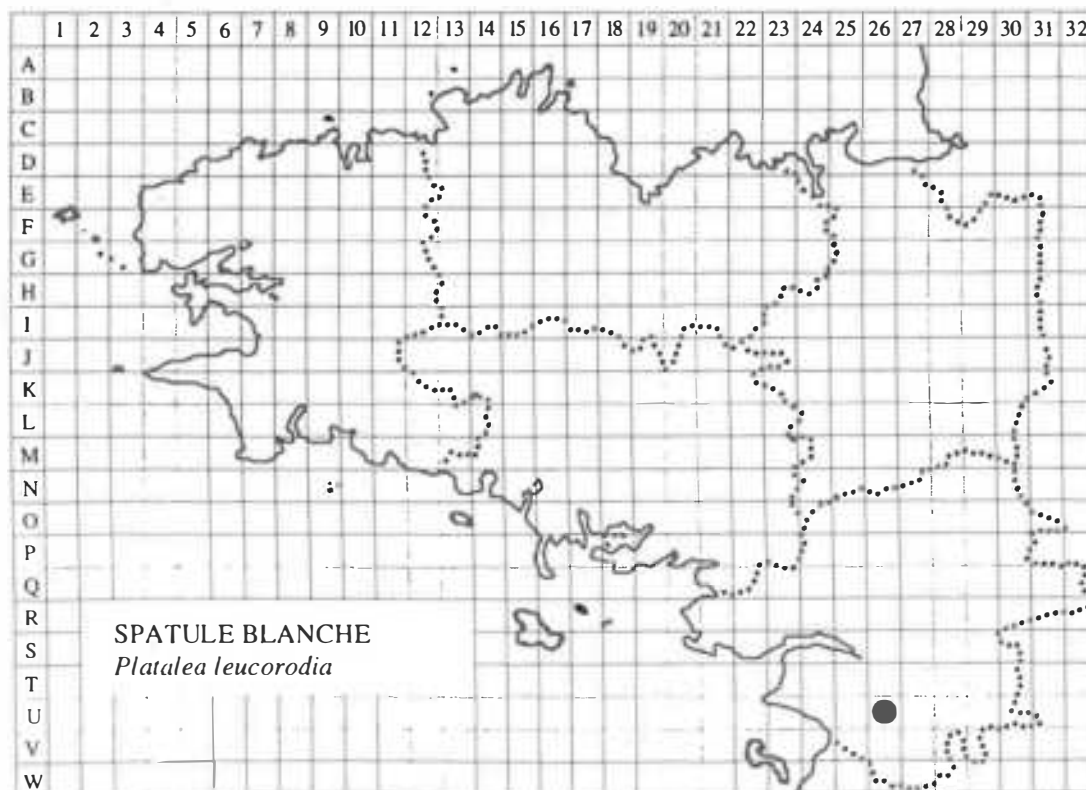
La reproduction de cette espèce en 1981 au lac de Grand-Lieu, seul site français de nidification, venait confirmer des indices recueillis depuis plusieurs années (048-054) où, des observations printanières laissaient présager une installation.

Ce n'est pas moins de 3 couples nicheurs, dont 2 au moins nidifièrent avec succès, qui furent découverts cette année là.

Cette nidification est d'autant plus surprenante, que les sites de reproduction les plus proches sont situés aux Pays-Bas ou au sud de l'Espagne. Cela étant, N. MAYAUD dans ses commentaires sur l'ornithologie française en 1938 (063), citant P. BELON (1555), nous rappelle que la spatule nichait il y a quatre siècles, dans les régions marécageuses voisines de l'embouchure de la Loire, et dans celles du littoral poitevin.

Il est probable qu'un hivernage important et régulier le long des côtes atlantiques, ait permis à cet oiseau de découvrir des milieux favorables pour une installation. Dans ces conditions, on peut s'attendre à un certain développement de cette colonie, en lien avec un hivernage de plus en plus marqué de cette espèce sur les côtes bretonnes. De 1981 à 1985, le nombre de couples nicheurs à Grand-Lieu a varié entre 3 et 7.

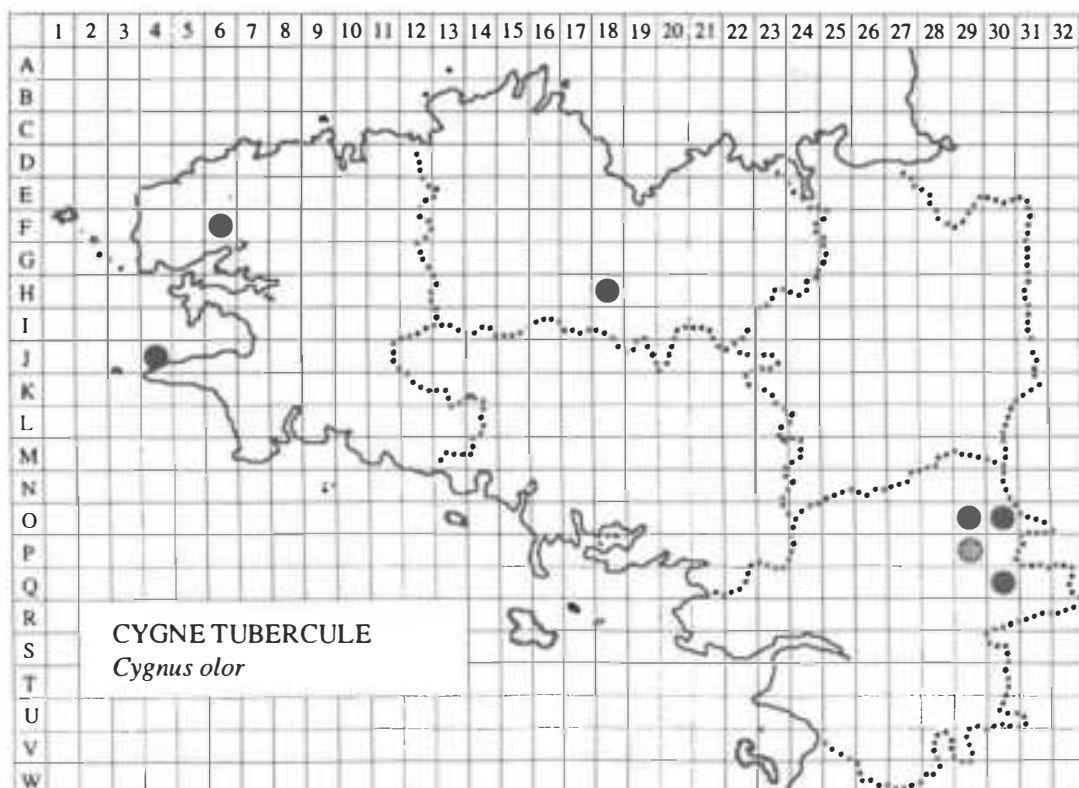
Didier CLEC'H



CYGNE TUBERCULE *Cygnus olor*

Comme ailleurs en France, les Cygnes tuberculés qui se reproduisent à l'état sauvage en Bretagne ont tous une origine domestique plus ou moins directe. C'est sans doute la raison du manque d'intérêt des ornithologues pour cette espèce. La cartographie en illustre sans doute imparfaitement la distribution. Il faut cependant souligner qu'elle n'occupe pour l'instant qu'un faible nombre de zones humides alors qu'elle est largement répandue dans la moitié nord de la France, où l'on dénombre environ cinq cents couples (061).

G.O.B.



TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*

La répartition bretonne du Tadorne de Belon en période de reproduction a sensiblement évolué entre 1975 et 1985. La nouvelle cartographie confirme la nidification en baie de Goulven par exemple, et révèle la colonisation de Ouessant, de l'Aven et du Belon (29), de la rade de Lorient, des îles de Houat et de Hoëdic (56)... Le tadorne a également pénétré plus en amont dans l'estuaire de la Loire, jusqu'au niveau de Nantes, ainsi qu'étendu son aire vers le sud en baie de Bourgneuf (44). L'espèce a donc comblé les lacunes qui subsistaient dans sa répartition en 1975, et occupe maintenant la quasi-totalité des estuaires de Bretagne et des anciens marais salants du Morbihan et de la Loire-Atlantique. Il tend, en outre, à s'installer sur des zones humides douces, naturelles comme en baie d'Audierne (29), ou non, comme le lagunage de la station d'épuration de Pont-Croix (29), et s'éloigne parfois du littoral, comme en Brière et dans les marais de l'Erdre (44).

L'expansion géographique du tadorne s'est également accompagnée d'un spectaculaire accroissement des effectifs nicheurs, déjà à la hausse lors de l'enquête précédente. En 1975, Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT ⁽¹⁰²⁾ situaient la population bretonne autour de 150 couples. En 1983, P. YÉSOU et B. TROLLIET ⁽⁰⁸⁰⁾ proposent une nouvelle estimation, entre 290 et 370 couples : 60 à 100 pour la baie du Mont-Saint-Michel, 90 à 110 entre la Rance (35) et Quiberon (56), et 140 à 160 entre le golfe du Morbihan et l'estuaire de la Loire (44).





Le dynamisme manifesté par le Tadorne de Belon en Bretagne n'est pas un cas isolé. Il s'inscrit dans un contexte général d'augmentation de la population européenne, illustré notamment par l'évolution des effectifs dénombrés en hiver :

125 000 individus en 1975, 250 000 individus en 1986 ⁽⁰¹⁴⁾.

Cette augmentation fait suite aux mesures de protection adoptées à partir des années 30 dans le nord de l'Europe, en 1962, en France. Ce phénomène se concrétise aussi par une expansion géographique ⁽⁰⁰³⁻⁰¹⁵⁻⁰⁷⁸⁾ et la colonisation de nouveaux milieux : gravières, bassins de lagunages, marais... sur le littoral ⁽⁰⁴⁰⁾ et à l'intérieur des terres ⁽⁰²⁰⁻⁰³⁰⁻⁰¹¹⁾.

Guillaume GÉLINAUD

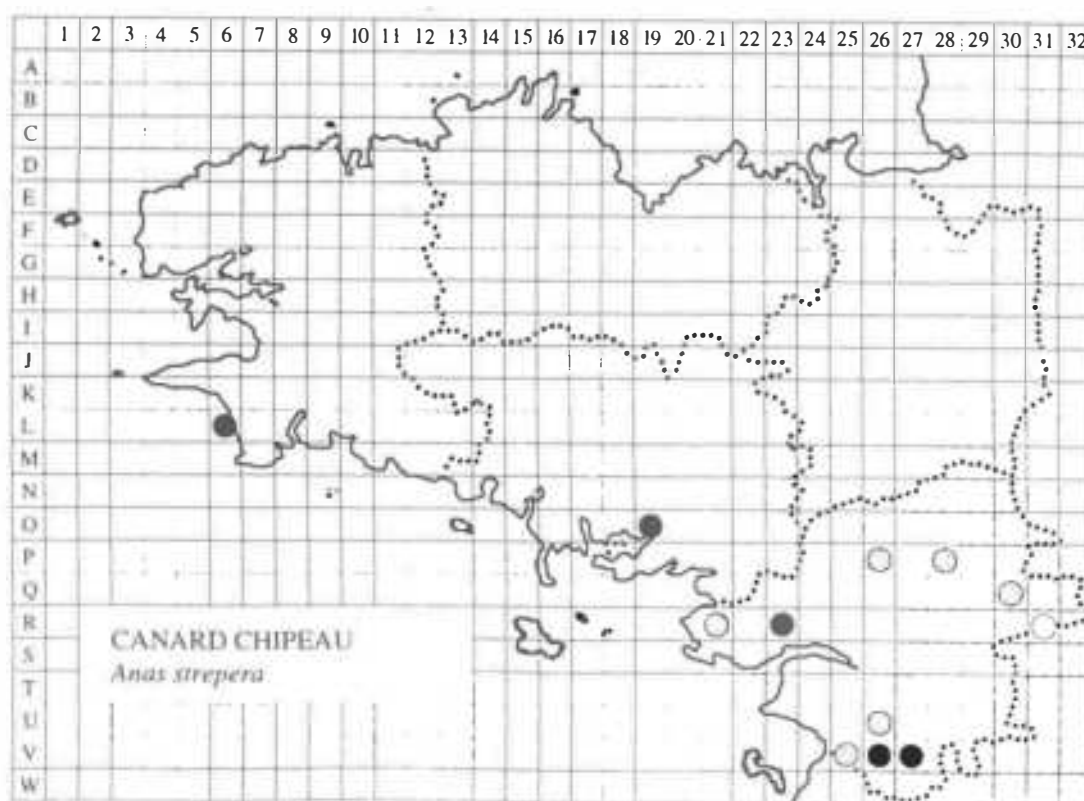
CANARD CHIPEAU *Anas strepera*

L'histoire de ce canard en Bretagne est encore récente, puisque les premiers cas de nidification furent observés à la fin de l'enquête précédente : en 1973 au lac de Grand-Lieu (44), et l'année suivante, à l'extrême ouest de la région, en baie d'Audierne (29). Entre ces deux localités, seuls des estivages sont signalés, sur le littoral du Morbihan et dans les marais d'Ille-et-Vilaine.

Dix ans plus tard, l'expansion du Canard chipeau en Bretagne demeure timide. En dehors des foyers d'implantation, seule la colonisation, à partir de 1980, de la Brière apparaît durable (027). La nidification en Morbihan, dans les marais de Séné, en 1980, conserve un caractère anecdotique. De même, elle reste à confirmer dans les marais de Redon (35), ainsi qu'en Loire-Atlantique, sur les grands étangs du nord du département et dans les marais de Machecoul.

L'abondance de la population reproductrice bretonne reste faible. Les effectifs sont compris entre 15 et 20 couples à Grand-Lieu et entre 3 et 5 couples en Brière (027). La baie d'Audierne accueille entre 5 et 10 couples.

Guillaume GÉLINAUD



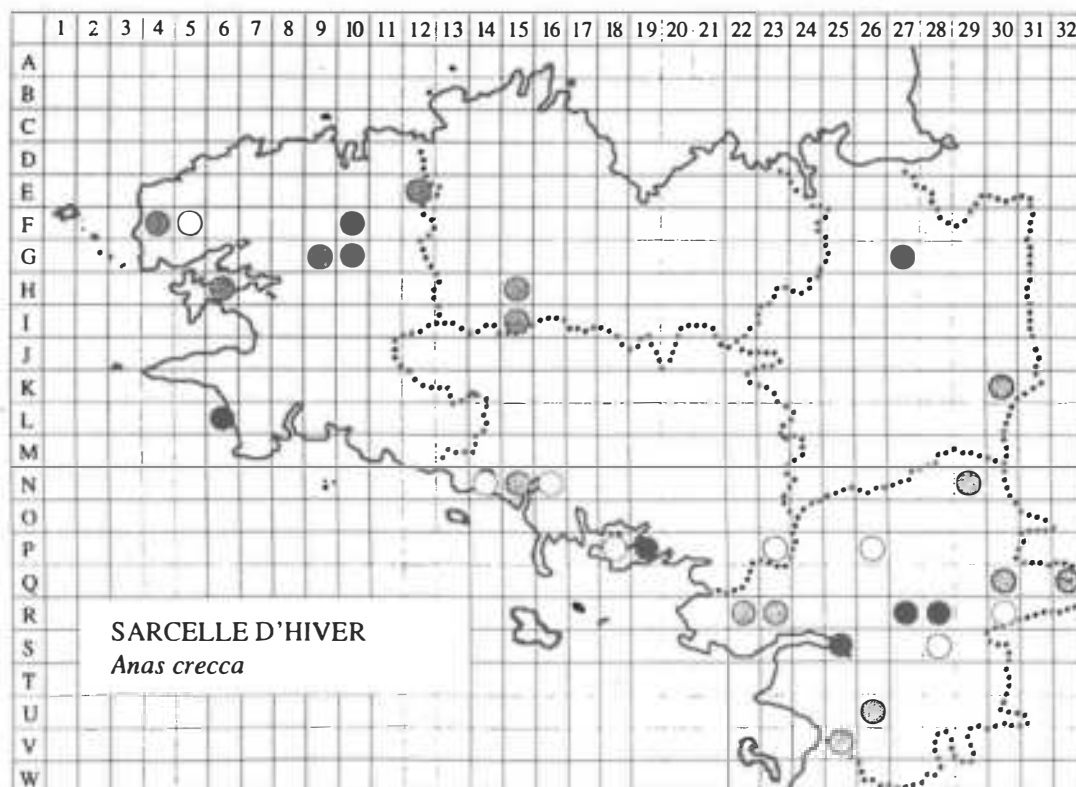


SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

Entre 1980 et 1985, 31 indices de reproduction ont été obtenus sur les 5 départements bretons. La Loire-Atlantique se singularise largement avec près de la moitié de ces indices.

La nidification certaine n'a été établie que sur 8 cartes, et encore, hormis le Yeun Elez, il ne s'agit dans la plupart des cas que de nidifications occasionnelles. La Grande Brière et le lac de Grand-Lieu (44), bastions de l'espèce entre 1970 et 1975, ne présentent que des probabilités de nidification, mais il s'agit peut-être d'un défaut d'information, puisque P. CONSTANT et al. (1987) ⁽¹⁰²⁷⁾ signalent, par ailleurs, la reproduction de l'espèce en Brière avec 10-15 couples.

Ce maigre bilan de six ans de prospection, souligne d'une part la rareté de la Sarcelle d'hiver nicheuse en Bretagne, d'autre part correspond globalement à la situation décrite en 1975 ⁽¹⁰²⁾. La décennie qui sépare les deux enquêtes semble donc marquée par une sorte de statu quo, alors que les résultats obtenus au lendemain de la première enquête, augurait plutôt d'une expansion. En fait, la tendance préfigurée à la fin des années 60 et au début des années 70 par les premières nidifications en Basse-Bretagne, n'a pas connu le développement attendu, peut-être faute de milieux favorables.





En effet, les années qui ont suivi ont été marquées par une modification des milieux de prédilection de l'espèce : développement des roselières et/ou intensification de la pression humaine aboutissant trop souvent à une destruction des marais littoraux, drainage ou transformation en plan d'eau de loisir pour de nombreuses zones humides intérieures. L'espèce semble d'ailleurs avoir connu un destin semblable en Normandie (113).

Qu'en est-il maintenant des effectifs régionaux ? Pour la Loire-Atlantique, qui hébergeait 80% des 70 à 100 couples nicheurs de Bretagne, P.CONSTANT et al. (1987)⁽¹⁰²⁷⁾ font état de 10 à 15 couples pour la Brière, et 1 à 2 couples subsisteraient pour le lac de Grand-Lieu (143). Par ailleurs, quelques couples nicheraient de façon régulière en Basse-Loire, et la reproduction a été signalée dans les marais de l'Erdre en 1981 (143). Quant au reste de la région, il est peu probable que l'effectif nicheur excède 15 couples. Les effectifs nicheurs de cette espèce en Bretagne semblent donc avoir subi une diminution sensible.

Guillaume GÉLINAUD

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*

Pas de surprise, le Canard colvert est toujours l'Anatidé nicheur le plus abondant en Bretagne, avec des indices de nidification recueillis sur plus de 280 cartes. L'opportunisme de l'espèce, et les opérations de «repeuplement» cynégétiques qui perdurent, rendent en outre peu crédibles les nombreuses lacunes de la cartographie. Elles soulignent néanmoins le caractère plus sporadique de sa répartition dans le centre de la Bretagne.

Déjà, Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT (1980) ⁽¹⁰²⁾ insistaient sur la difficulté d'estimer les effectifs nicheurs d'une espèce aussi largement répandue. Cette opinion est toujours d'actualité en l'absence d'enquête appropriée. P. YÉSOU et B. TROLLIET (1983) ⁽⁰⁸⁰⁾, reprenant pour partie L. MARION et P. MARION (1975) ⁽⁰⁵³⁾, mentionnent 3 000 couples entre le Golfe du Morbihan et le lac de Grand-Lieu (44). Aucune information chiffrée n'est malheureusement disponible pour le reste de la région.

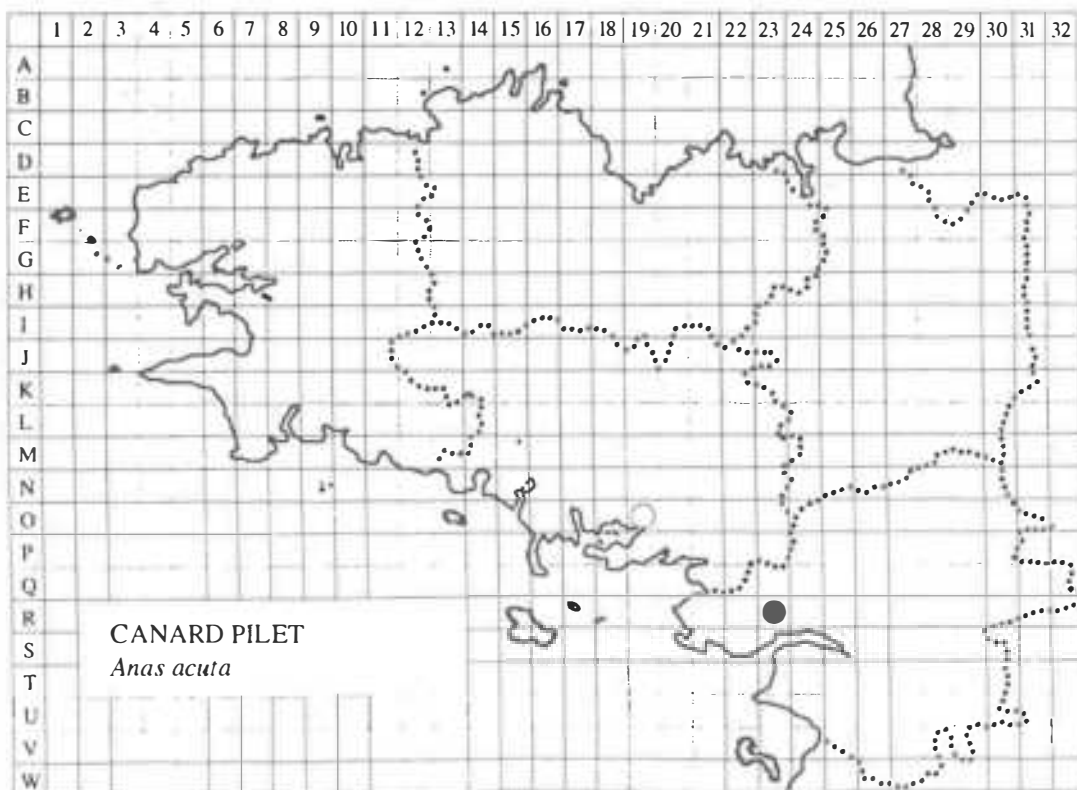
Guillaume GÉLINAUD

CANARD PILET *Anas acuta*

Alors qu'en 1974, la nidification du Canard pilet était soupçonnée dans des marais littoraux du Morbihan (rivière de Noyal et de Penerf), la surprise viendra de la Loire-Atlantique. Se fondant sur des observations inédites, B. RECORBET⁽¹⁴⁸⁾ signale la nidification d'un couple en Brière en 1975 et en 1977. Un nid est ensuite découvert fin avril 1978. La même année, un couple est observé en mai, au marais de Gannedel/La Chapelle de Brain (35).

La nidification de l'espèce serait régulière en Brière : 1 à 5 couples entre 1980 et 1985⁽⁰²⁷⁾, ce qui constituerait l'un des rares sites régulièrement occupé en France⁽⁰⁷⁰⁾. Aucun autre site breton ne semble avoir abrité la reproduction du Canard pilet au cours de l'enquête, même si des estivages ont été signalés, en 1980, dans les marais de Séné (56), et en 1981, dans les marais de l'Erdre (44).

Guillaume GÉLINAUD

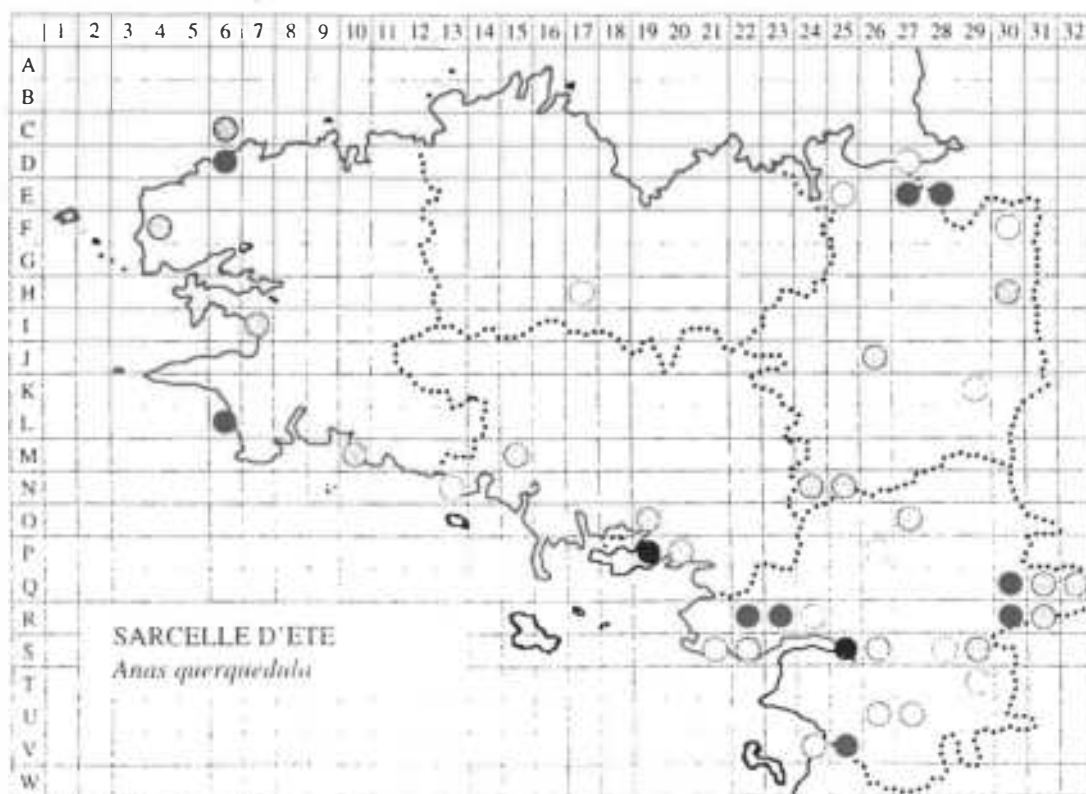


SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*

La répartition de la Sarcelle d'été, de 1980 à 1985, présente la même physionomie qu'entre 1970 et 1975. En Bretagne péninsulaire, l'espèce apparaît confinée à quelques étangs et marais des côtes ouest et sud. Dans l'est de la région, elle semble mieux répartie, surtout en Loire-Atlantique, sur les prairies inondables et les étangs. Une analyse plus détaillée révèle cependant des modifications contradictoires. Une raréfaction est perceptible dans l'ouest, notamment sur le littoral du Morbihan, où, seuls les marais des rivières de Noyal, de Penerf, et de la presqu'île de Rhuys, accueillent encore régulièrement des nicheurs. En revanche, l'espèce semble en expansion en Loire-Atlantique.

Une compilation des observations publiées dans les bulletins ornithologiques confirme cette tendance. En 1975, la population régionale était estimée au moins à «70 à 80 couples, dont au moins la moitié en Loire-Atlantique» (102).

Aujourd'hui, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine n'accueillent probablement pas plus de 10 couples annuellement chacun, alors que la population du Morbihan n'excède pas 5 couples. B. RECORBET (149), situe l'effectif de la Loire-Atlantique entre 30 et 60 couples selon les années, dont 10 à 15 couples en Brière. Toutefois, P. CONSTANT et al. (1027) indiquent que l'abondance de la population de cette dernière zone humide pourrait atteindre 40 à 50 couples. Augmentation ou meilleure connaissance de l'avifaune des vastes zones humides de ce département ?



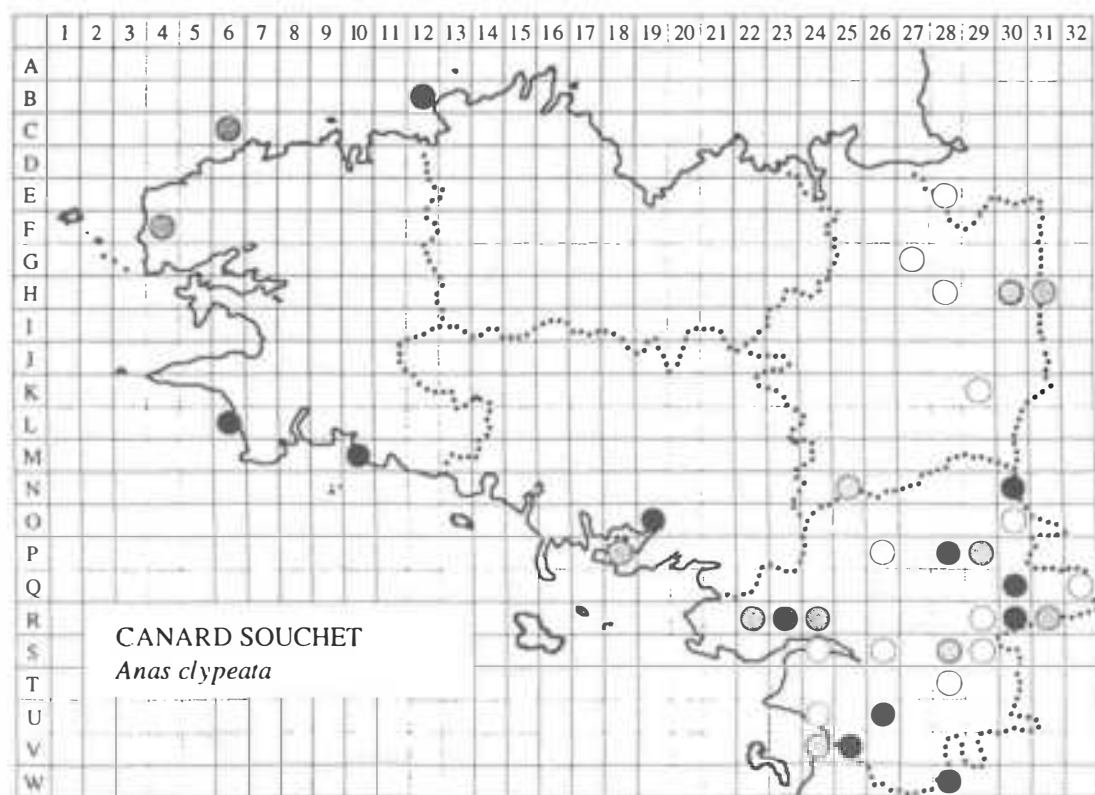


La deuxième option semble plus réaliste, notamment pour la Brière et le complexe de prairies inondables en amont de Nantes, d'autant que B. RECORBET ⁽¹⁴⁹⁾ souligne les problèmes auxquels l'espèce est confrontée : mauvaise gestion de l'eau, ensilages précoces et chasse dès le mois de juillet. Au terme de cette nouvelle enquête, et malgré une meilleure connaissance des exigences de cette espèce, nous retrouvons au mieux les estimations avancées au lendemain de l'enquête 70-75 ⁽¹⁰²⁾.

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*

Au terme de l'enquête précédente, trois sites hébergeaient la majorité des Canards souchets nicheurs de Bretagne : le lac de Grand-Lieu et la Brière en Loire-Atlantique, les marais de la baie d'Audierne, dans le Finistère. Ailleurs, l'espèce nichait plus sporadiquement : étangs du nord du Finistère, marais du littoral morbihannais, étangs de l'est de la région, notamment le Pin (44) et Chatillon-en-Vendelais (35).

En 1985, le souchet est toujours un nicheur rare en Bretagne et sa répartition apparaît encore plus déséquilibrée, en faveur de la Loire-Atlantique qui totalise 23 des 37 indices de reproduction. Dans ce département, l'espèce occupe toujours le lac de Grand-lieu et la Brière, mais cette enquête révèle aussi sa présence sur les grands marais : Machecoul au sud, et le long de la Loire, principalement en amont de Nantes (Grée/Ancenis, Varades...), ainsi que sur les étangs du nord-est. Le souchet apparaît très localisé ailleurs : marais du Golfe du Morbihan, étangs de Trévignon, de la baie d'Audierne, de St-Renan et de Brigogan (29), Trébeurden (22), étangs de l'est de l'Ille-et-Vilaine et marais de Redon (35). Hormis les étangs du sud du Finistère, ces localités n'accueillent souvent que des couples isolés et de façon irrégulière, comme à Trébeurden en 1985.





En 1975, la population bretonne comptait 40 à 60 couples. La nouvelle estimation doit être revue à la hausse avec 70 à 90 couples. En effet, P. CONSTANT et al. ⁽⁰²⁷⁾ indiquant 40-50 couples pour la seule Brière, l'effectif de la Loire-Atlantique dépasse très probablement 60 couples. L'effectif du reste de la Bretagne se situe sans doute entre 10 et 20 couples, principalement dans le sud du Finistère, en baie d'Audierne et à Trévignon (6 couples en 1985 ⁽⁰²⁵⁾).

Cette augmentation ne doit cependant pas masquer la réalité: elle résulte principalement d'une amélioration des connaissances en Loire-Atlantique, notamment en Brière. Une réelle augmentation semble peu probable, d'autant que la reproduction est très aléatoire. En effet, le Canard souchet affectionne particulièrement les prairies inondables en période de reproduction. Il n'est donc pas favorisé par l'évolution actuelle de ses milieux de prédilection :

- développement des roselières, en baie d'Audierne (29), à Plouhinec et à Suscinio/Sarzeau (56), en Brière...

- mise en valeur agricole des plaines inondables de la Vilaine et surtout de la Loire, entraînant une moindre durée des inondations et une fauche des prairies plus précoce.

A ce titre, le cas des marais de Grée/Ancenis est exemplaire ⁽¹⁴⁴⁾; alors que des couples continuent à s'y cantonner presque tous les ans, la reproduction est devenue quasi-nulle.

D'autre part, la reproduction de l'espèce n'est guère encouragée par la législation de la chasse qui autorise l'ouverture pour le gibier d'eau en Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan, dès la mi-juillet.

Guillaume GÉLINAUD

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

La colonisation prometteuse de la Bretagne entamée dès 1965 semble marquer le pas. Les deux zones d'implantation bien différenciées, notées en 1970-75, restent d'actualité 15 ans plus tard, discontinuité vraisemblablement due au manque de plans d'eau favorables en Côtes d'Armor et Morbihan.

En Basse-Bretagne, le Réservoir de Saint-Michel (Yeun Elez) et les marais côtiers (Trenvel/Tréogat en particulier) accueillent des couples isolés.

En Haute-Bretagne, où la potentialité en sites de nidification est forte, on ne note pas de progression spectaculaire de l'espèce.

En Ile-et-Vilaine, ce fuligule occupe une large bande centrale de Paimpont à Châtillon. Ce dernier plan d'eau est probablement le mieux colonisé ; une situation en continuité avec la population mayennaise (017).

En Loire-Atlantique, cette espèce niche à Grand-Lieu, en Brière et sur plusieurs étangs du nord du département. L'effectif global des oiseaux nicheurs de ce département se situe entre 30 et 40 couples (150).

Jean-Luc CHATEIGNER

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*

Contrairement au Fuligule milouin, la reproduction du Fuligule morillon en Bretagne a évolué. Modérément, mais de façon significative, son aire de nidification s'est étendue. Cette espèce était notée uniquement dans les marais littoraux et à Grand-Lieu entre 1970 et 1975 (102).

Maintenant, nous la retrouvons sur les plans d'eau intérieurs, ceux-là même déjà colonisés par le Fuligule milouin. C'est un nicheur régulier mais qui demeure rare. Dans le Finistère, les Monts d'Arrée accueillent des couples isolés et des nidifications irrégulières, on dénombre de 0 à 1 couple en baie d'Audierne (118), et de 1 à 2 couples à Trévignon/Trégunc (025). Pour la Haute-Bretagne, les étangs de Châtillon-en-Vendelais et Paintourteau en Ille-et-Vilaine sont occupés par des effectifs réduits. La Loire-Atlantique, quant à elle, abrite quelques couples qui fréquentent les étangs du nord du département, où, une nidification a été observée sur l'étang du Pin en 1985, et des nidifications irrégulières au lac de Grand-Lieu (0-2 couples). Les autres indices concernent plutôt des soupçons de nidification que des certitudes (151).

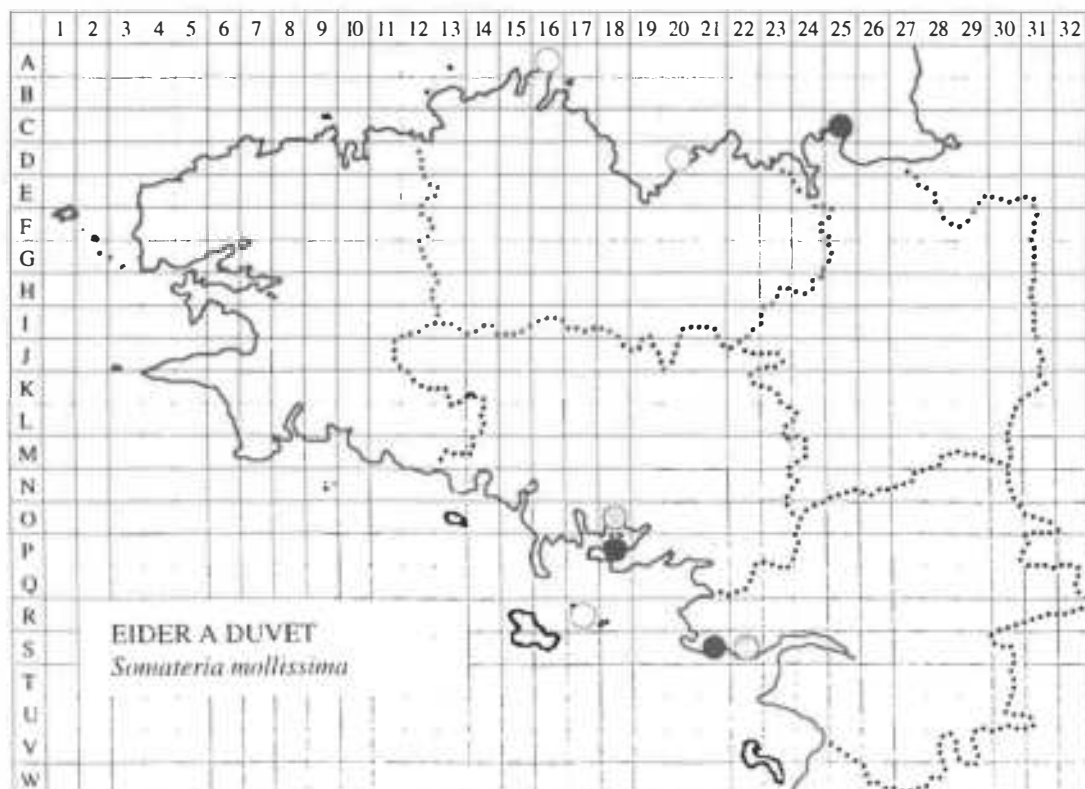
Jean-Luc CHATEIGNER

EIDER A DUVET *Somateria mollissima*

Essentiellement cantonné à la Manche orientale durant ses séjours hivernaux, l'espèce présente d'importantes fluctuations inter-annuelles : 1650 ind. décomptés durant l'hiver 1978-79, et près de 4 000 oiseaux recensés en janvier 1981 (...). Son niveau d'implantation en Bretagne semble être profondément tributaire de ces flux et reflux, bien qu'une tendance à l'expansion se dessine depuis maintenant une vingtaine d'années (111).

Entre 1980-1985, les preuves de reproduction ont été obtenues à l'intérieur de deux espaces côtiers situés aux antipodes l'un de l'autre.

- En Manche, à l'exception de l'îlot de Cancale (35) où la nidification a été constatée en 1978 et 1979 (ANONYME in LE MAO) (052), des indices modérés ont été obtenus dans les parages du sillon du Talbert en juin 1984 (084), ainsi que sur l'îlot du Verdelet/Pléneuf (nidification possible, avec 2 mâles et 2 femelles, signalés durant le printemps 1983 (107)).



- Sur la façade atlantique, l'eider a été contacté dans 3 secteurs, tous situés entre la presqu'île de Quiberon et l'estuaire de la Loire:
- dans le golfe du Morbihan, c'est le bassin oriental qui a été colonisé avec 1 nid + 1 couple en 1983 (cartes de Vannes et de Sarzeau).
- dans l'archipel de Houat, 1 oeuf est découvert dans un nid de Goéland marin en 1985 (088).
- au large de la Baule, 3 tentatives de reproduction ont été enregistrées de 1983 à 1985 ; le 30 mai 1984, 1 nid contenant 4 oeufs est découvert sur l'îlot des Evens... puis détruit.

Un indice de probabilité sera par ailleurs obtenu sur la carte voisine.

A la lumière de cet inventaire, mentionnant 7 indices de reproduction, quelques remarques s'imposent :

- les 2 aires disjointes de nidification occupent sensiblement le périmètre obtenu durant l'atlas précédent,
- la pointe de Bretagne (à l'ouest des presqu'îles de Plougrescant et de Quiberon) demeure à l'écart de la dynamique de colonisation,
- les preuves réunies en Bretagne méridionale reposent sur des indices nettement plus fiables, et les sites occupés ont tendance à se diversifier (golfe du Morbihan).

Au terme de cette présentation, il peut être intéressant d'entamer une brève réflexion sur l'inoccupation du littoral finistérien, situation à priori «aberrante», au regard de conditions potentiellement favorables:

- sites de nidification disponibles dans les nombreux archipels (Glénans, Molène, Batz...).
- quartiers d'hivernage régulièrement fréquentés (baie de Douarnenez, rade de Brest...).
- ressources alimentaires abondantes (moulières naturelles, conchyliculture).

Cette désaffection pourrait résulter de l'existence de facteurs physiques «limitants» : façade soumise à de forts courants et exposée à de violentes tempêtes d'ouest. Explication convaincante ?

Jean-Pierre ANNÉZO

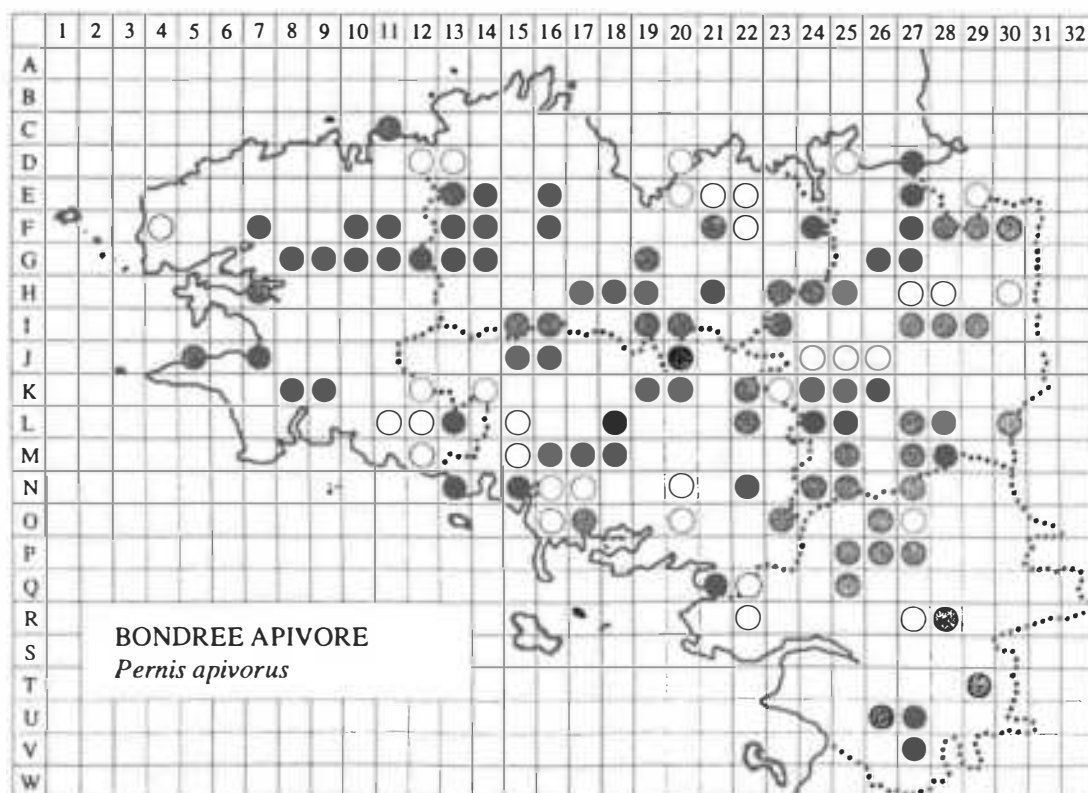
BONDREE APIVORE *Pernis apivorus*

Son arrivée tardive, sa discrétion, et la difficulté pour trouver son nid caché dans les arbres en feuilles, font de la Bondrée apivore, un rapace mal connu. La Bretagne n'échappe pas à cette règle générale, et nos résultats ne peuvent prétendre qu'à illustrer partiellement le statut nicheur de cette espèce comme ce fut d'ailleurs le cas à l'issue de la première enquête régionale (102).

Les effectifs sont peut-être en hausse, en rapport avec la protection dont elle bénéficie. Un minimum de 200 couples pour la Bretagne était évoqué en 1980 (102), P. BERTHELOT (1992) (122) évoque également un minimum pour la Loire-Atlantique, avec 50 couples, et la deuxième enquête régionale a permis d'obtenir des indices sur 123 cartes.

Il est cependant difficile d'estimer correctement l'effectif nicheur de la région, notamment en raison de ce qui a été dit ci-avant, mais également à cause des très grandes variations numériques inter-annuelles, qui seraient liées aux conditions météorologiques qui règnent en début de nidification et la raréfaction des Hyménoptères (007).

Denis FLOTÉ



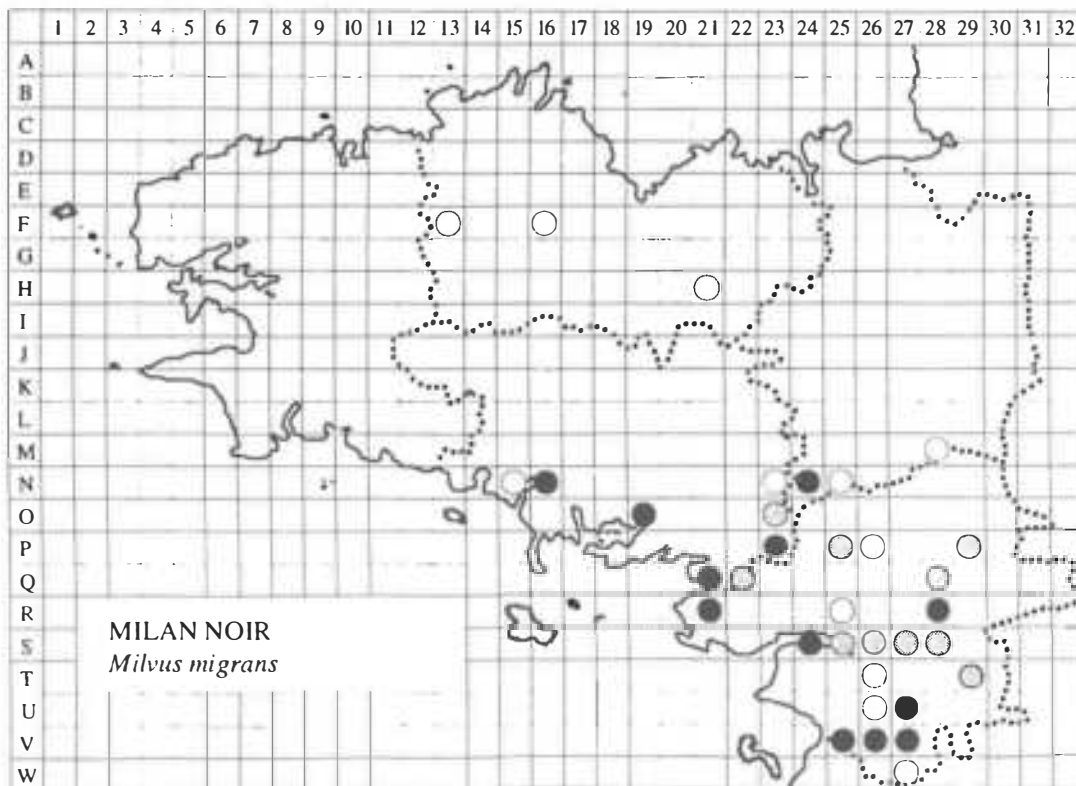
MILAN NOIR *Milvus migrans*

Bien représentée en Loire-Atlantique où l'effectif est estimé entre 75 et 100 couples ⁽¹²³⁾, cette espèce élargit ses horizons en Bretagne.

Elle est notée nicheuse dans le Morbihan en 1979 à l'étang de Noyal (Noyal), puis dans ce même département, elle niche à l'étang du Cranic (Cranic). Depuis, le Milan noir s'y reproduit chaque année. En Ille-et-Vilaine, la preuve de sa reproduction fut apportée en 1980 sur les marais de Redon. On peut penser, au vu des observations répétées dans ce dernier secteur, que l'espèce y niche régulièrement.

L'extension de l'aire de nidification détectée lors de la première enquête régionale ⁽¹⁰²⁾ et confirmée à l'issue de la deuxième enquête est probablement à mettre en rapport avec la stabilité des effectifs et la saturation des sites de nidification implantés en Loire-Atlantique ⁽¹²³⁾.

Claude LE GUEN

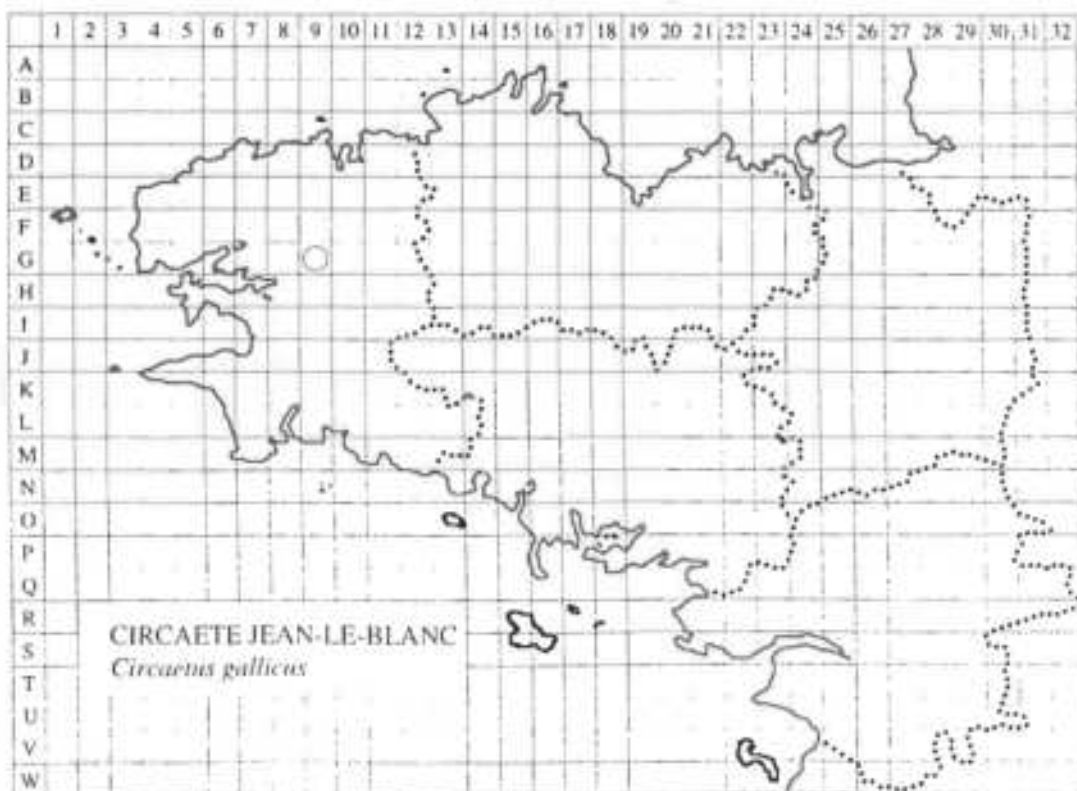


CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*

Aucune preuve n'a été recueillie pendant l'enquête de terrain. L'absence d'indice en Loire-Atlantique et d'éléments nouveaux dans les Monts d'Arrée, n'ont guère fait progresser notre connaissance sur le statut de cette espèce qui était d'ailleurs évoquée de manière semblable à l'issue de la première enquête régionale (102).

Seule la tradition d'estivage dans les Monts d'Arrée est maintenant bien établie. Il faudra attendre d'autres éléments pour inclure ce rapace dans la liste des oiseaux nicheurs de Bretagne.

Jean-Noël BALLOT



BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*

Rapace voyant et vulnérable, il a peut-être, plus que les autres, bénéficié de la loi sur la protection des rapaces.

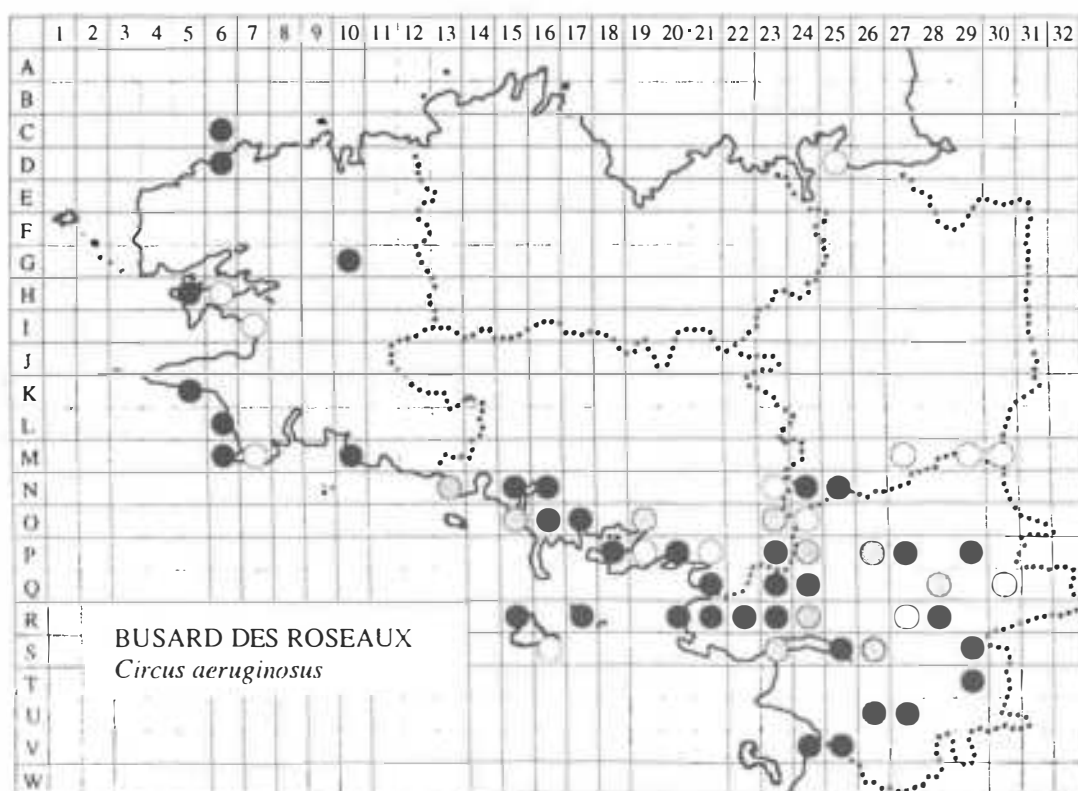
L'évocation d'une extension au lendemain de l'enquête 1970-75 (102) semble bien s'être concrétisée, peut-être en rapport avec le renversement de tendance et une brusque augmentation des effectifs, notée essentiellement dans les pays de l'Europe du nord à partir de 1975 (007).

L'espèce a colonisé les zones humides littorales du Finistère: Plouhinec, Baie d'Audierne, Crozon, Kerlouan, Guisseny. Un cas de nidification a également été observé dans les Monts d'Arrée.

Cette progression le long des côtes, risque d'être arrêtée le cas échéant, faute de biotopes favorables.

D'autres milieux, îles ou landes intérieures, pourraient attirer l'espèce dans les années à venir. La population bretonne peut être estimée entre 100 et 150 couples pour la décennie 1980-90.

Jean-Noël BALLOT



BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*

D'apparition récente dans notre région, cette espèce comptait en 1975, des effectifs encore limités (10 à 20 couples) (102). La colonisation des cinq départements bretons s'est poursuivie, et l'espèce est maintenant régulièrement distribuée sur les secteurs de landes et de friches.

Ce rapace semble moins exigeant que le Busard cendré. Dans le Morbihan, il peut se contenter de petits secteurs de landes ou de jeunes plantations entourées de cultures.

Au cours du vingtième siècle, le Busard Saint-Martin a régressé dans les pays industrialisés à fortes population et agriculture intensive (007). Cependant l'aire de répartition française actuelle montre une nette expansion vers le nord et le nord-ouest (028). La colonisation de notre région par l'espèce peut être due à des déplacements de populations au niveau européen. Au lendemain de l'enquête, les effectifs peuvent être évalués entre 70 et 100 couples.

Jean-Noël BALLOT



BUSARD CENDRE *Circus pygargus*

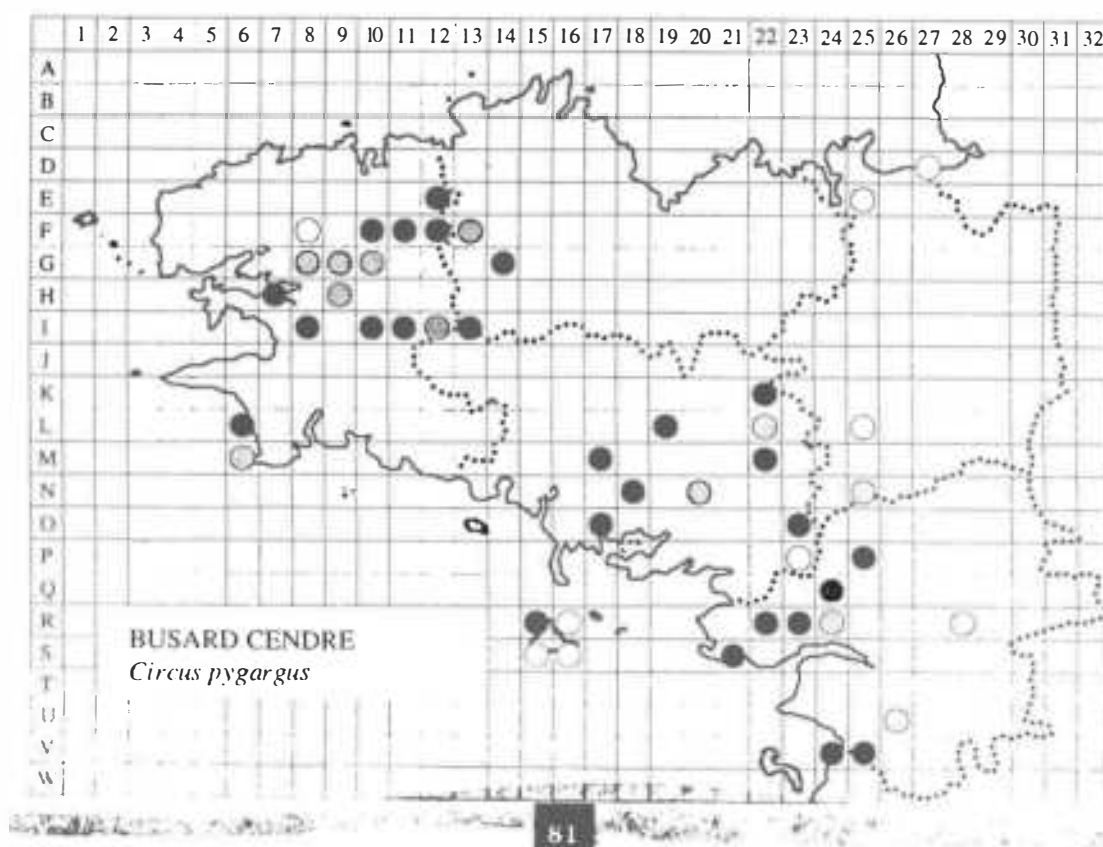
Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT (1980) ⁽¹⁰²⁾ signalaient déjà une régression de l'espèce dans notre région. Ils dénombraient à l'époque, une population comprise entre 75 et 100 couples.

Depuis, des recherches plus précises effectuées dans différentes parties de notre région, au cours de la deuxième enquête de terrain, permettent de mieux cerner les effectifs. L'espèce a fortement régressé, notamment dans les secteurs littoraux (Morbihan, Baie d'Audierne (29)). Elle se maintient à Belle-Ile (56), et avec difficulté, dans les landes relictuelles de l'intérieur. Seuls, les Monts d'Arrée abritent encore une population conséquente d'une vingtaine de couples.

La modification des biotopes de reproduction, les problèmes d'hivernage rencontrés en Afrique ⁽¹⁰⁷⁾ et des conditions précaires de nidification dans une grande partie de son aire de répartition, sont autant de facteurs négatifs pour l'espèce.

La population bretonne est actuellement comprise entre 40 et 50 couples.

Jean-Noël BALLOT



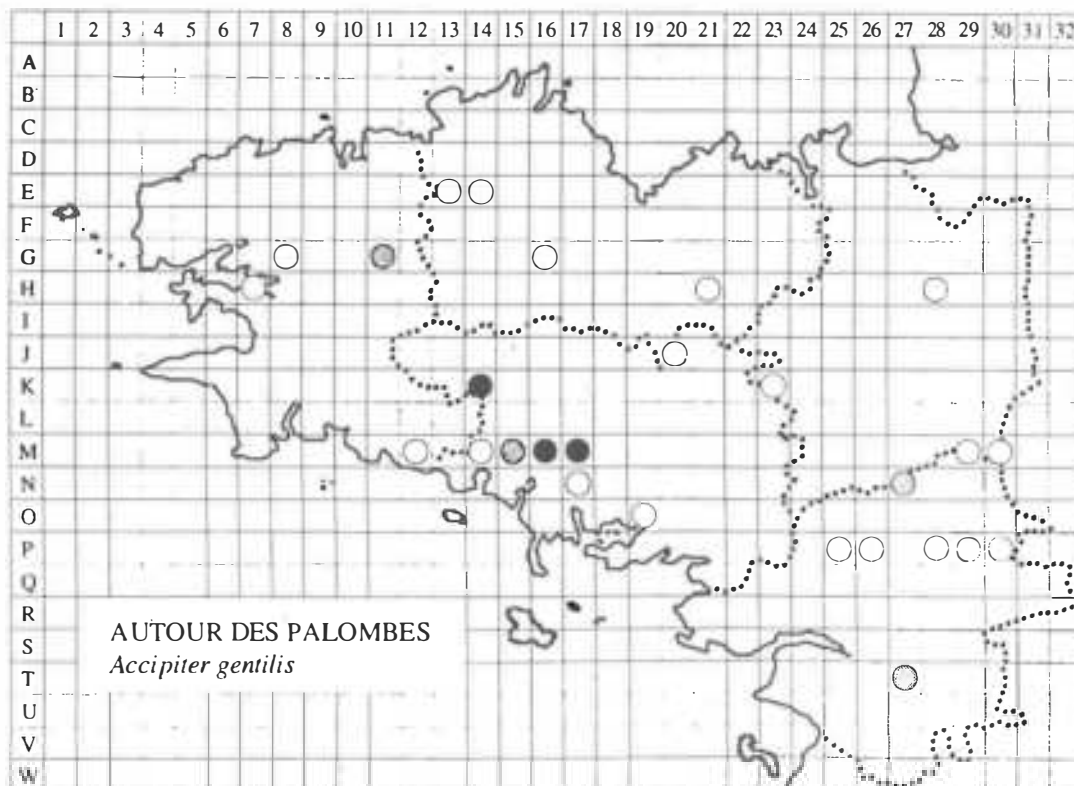
AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*

La carte de répartition des indices concernant la reproduction de l'Autour des palombes, reflète avant tout la présence de biotopes favorables à sa nidification et moins souvent sa reproduction elle-même.

Les sites de reproduction certaine n'ont pas beaucoup varié depuis 1975 (102), et l'ouest du Morbihan peut constituer une zone d'essaimage vers les massifs des départements limitrophes. Les nidifications «possibles» peuvent être les conséquences d'observations, dans des biotopes favorables, de femelles d'épervier confondues avec des autours (mâles ?) (047). L'autour et l'épervier cohabitent très difficilement. Ainsi une recherche de terrain ne permet pas de trouver d'aire d'autour à moins de 1 500 mètres d'une aire d'épervier (047).

Les cinq départements bretons n'hébergent pas plus de vingt couples nicheurs sur les 4 500 à 5 000 couples nationaux (074). Est-ce l'illustration de «l'effet de presqu'île» ?

Guy JONCOUR



EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*

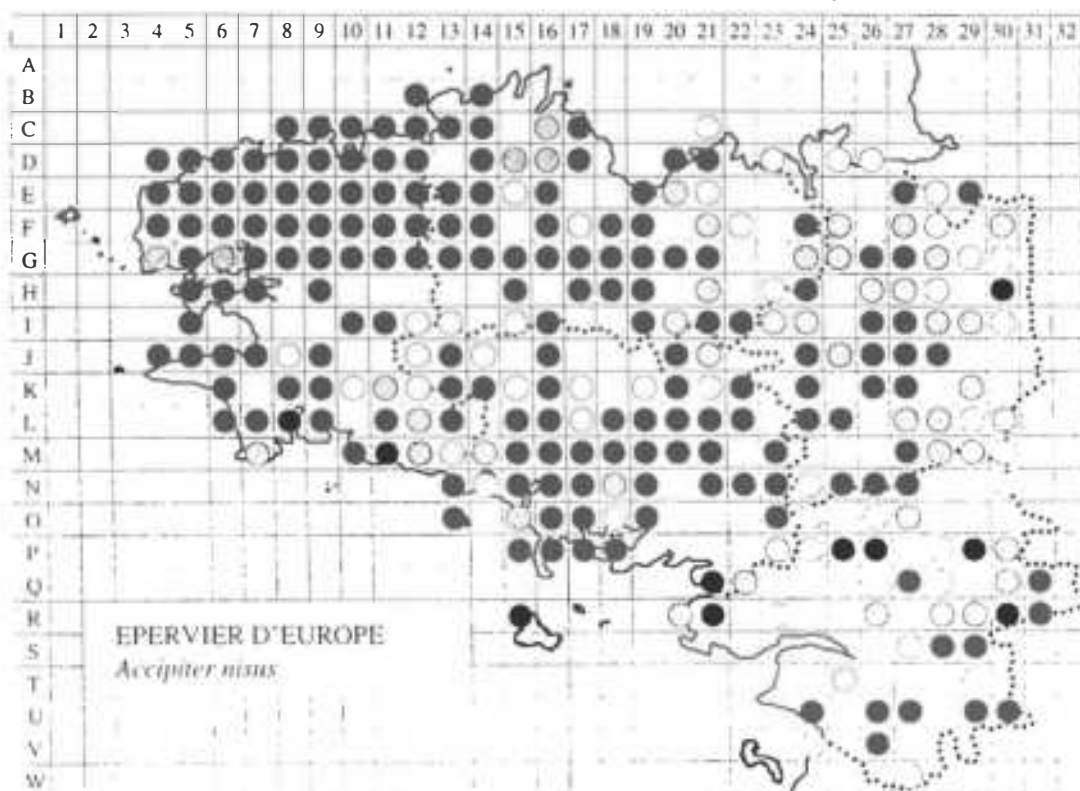
Depuis la parution de «l'Epervier d'Europe - Etude d'une population en Basse-Bretagne» (047), cet oiseau a été particulièrement bien recherché - et trouvé - par les ornithologues bretons. A l'examen des résultats obtenus, on doit considérer les cartes restées «vierges», comme l'illustration d'une insuffisance sectorielle de prospection, en particulier pour la Loire-Atlantique et dans une moindre mesure l'Ille-et-Vilaine, plutôt que l'indice d'une absence réelle de l'espèce sur ces mêmes cartes. En effet, la répartition nous paraît homogène. Il colonise même Belle-Ile et Groix, mais aussi des parcs urbains comme à Brest.

En fait, comme le Hibou moyen-duc, le Roitelet huppé ou la Martre, l'Epervier d'Europe semble bénéficier de la présence des boisements de conifères élagués, sites de reproduction propices et bien répartis, à l'heure actuelle, sur toute la Bretagne.

Pour une centaine de sites de reproduction, étudiés à cette période (1980 à 1985) sur 600 kilomètres carrés centrés sur Callac (22), on a trouvé un couple pour 553 hectares, soit plus de 18 couples pour 100 kilomètres carrés (sur la même superficie nichaient respectivement 20 et 15 couples de Faucons crécerelles et de Buses variables). La distance moyenne entre deux aires occupées est de deux kilomètres en bocage et de un kilomètre en milieu boisé.

La difficulté d'observation de cet oiseau forestier entraîne toujours des sous-évaluations. Néanmoins, plus de 1000 couples nichent assurément en Bretagne sur les 10 à 20 000 estimés pour tout l'hexagone (074).

Guy JONCOUR



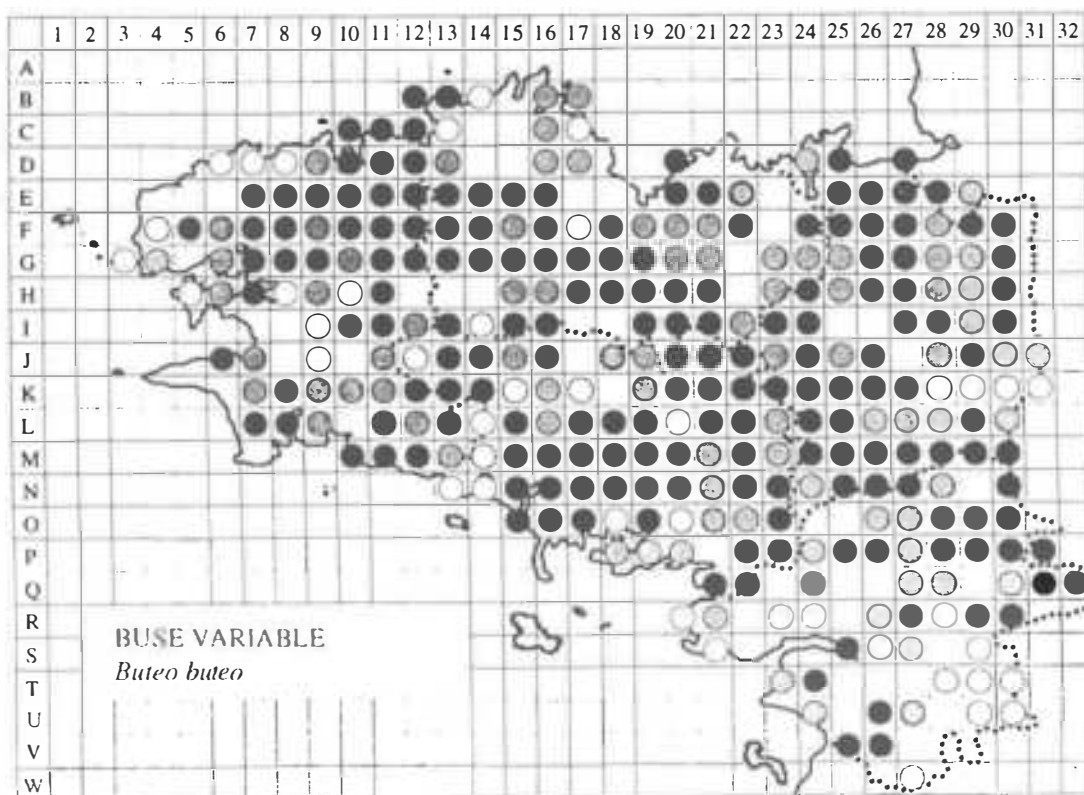
BUSE VARIABLE *Buteo buteo*

La Buse variable est bien représentée en Bretagne, excepté toutefois sur l'ensemble des îles. Si un manque de prospection justifie une cartographie clairsemée dans le sud de la Loire-Atlantique ou dans le Trégor, il n'en demeure pas moins que pour d'autres régions (Bas-Léon, cap Sizun...), l'absence d'indice de nidification est significatif d'une fréquence moindre.

Malgré une facilité de contact avec cette espèce, un essai d'estimation des populations nicheuses ne nous paraît pas envisageable dans l'état actuel de nos connaissances.

Cette espèce a connu les effets bénéfiques de la protection des rapaces. Nous n'avons pas d'éléments quantitatifs pour évaluer cette progression, mais elle ne fait aucun doute, et se matérialise notamment par des nidifications en zone bocagère.

Denis FLOTÉ

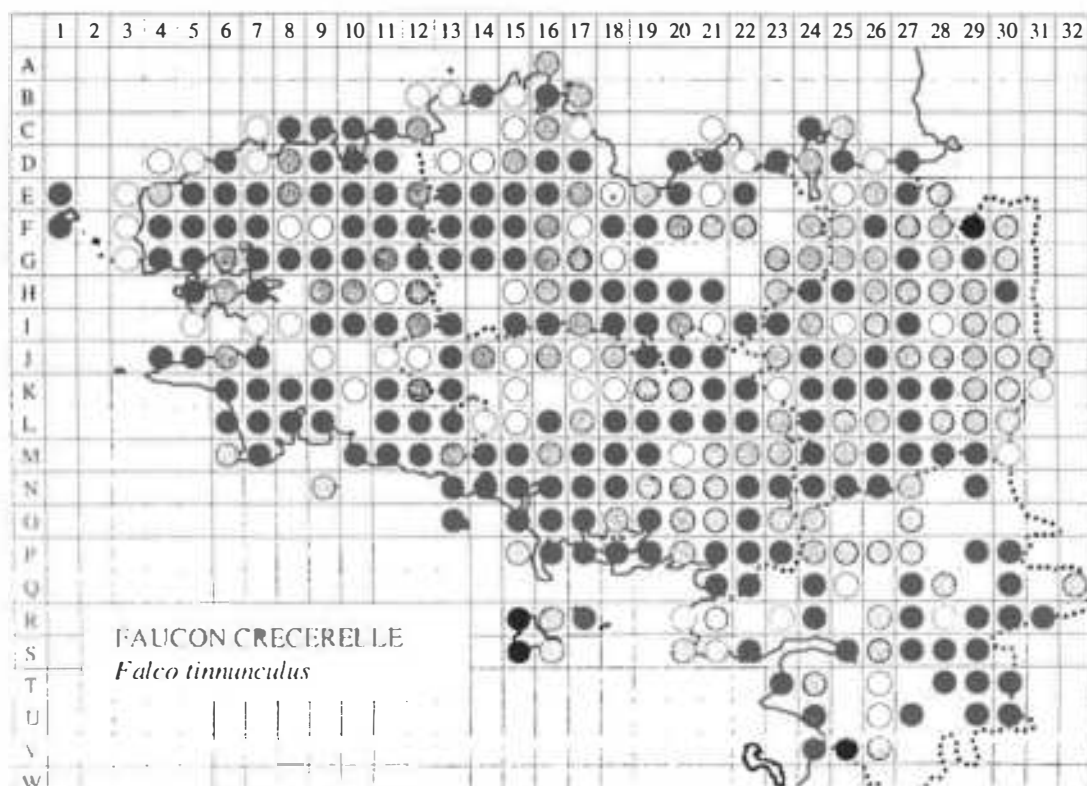


FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*

Le Faucon crécerelle est un oiseau aux exigences biologiques «faibles» que l'on trouve partout en Bretagne. Son régime alimentaire varié, sa capacité d'adaptation dans la recherche d'un site de nidification, lui permettent d'occuper une place de choix parmi les rapaces diurnes bretons.

Rien ne justifie les cartes restées vierges si ce n'est une prospection sans doute insuffisante. Si sa répartition est régulière, ses populations suivent certaines variations liées aux densités de rongeurs (102). Notons qu'en Loire-Atlantique, la population nicheuse est estimée entre 2 000 et 2 500 couples (124).

Didier CLEC'H

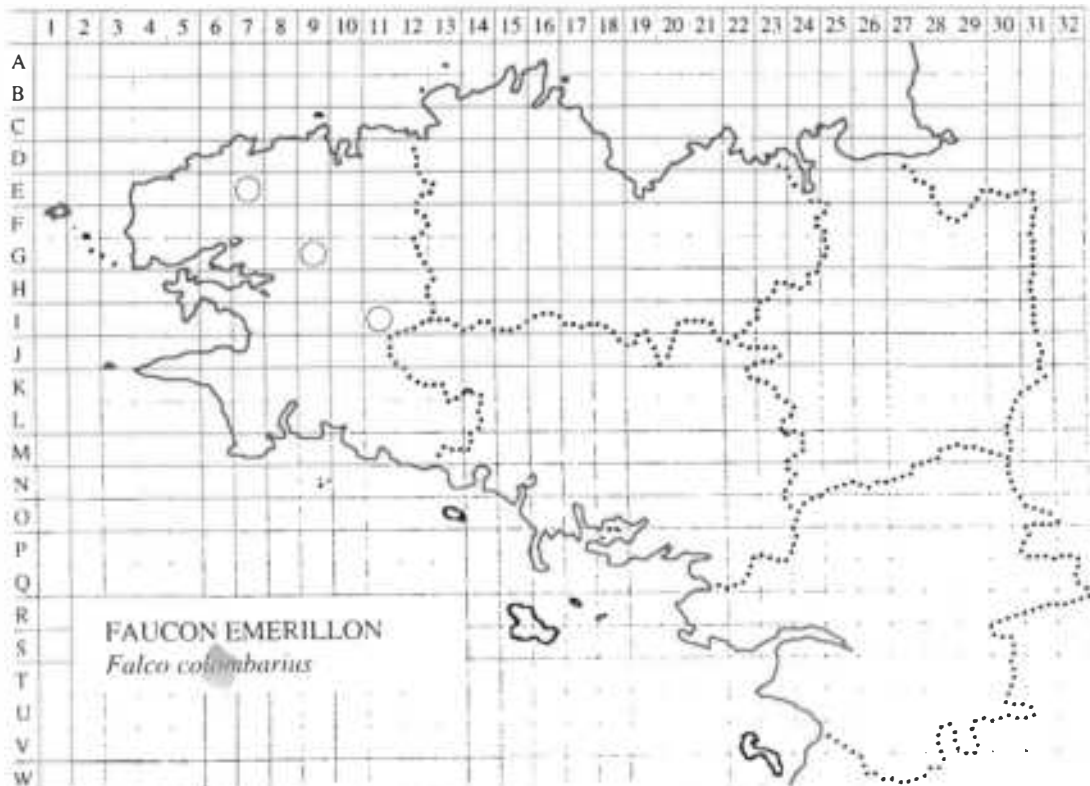


FAUCON EMERILLON *Falco colombarius*

Dans l'atlas précédent, le Faucon émerillon figurait non pas comme oiseau nicheur (il existait quelques présomptions, mais aucune preuve de nidification), mais était cité comme nicheur potentiel (102).

Dix ans plus tard, son statut n'a guère évolué, et si de nouveau il est cité comme nicheur possible en 3 secteurs, il n'existe aucune preuve quant à sa reproduction. Ces trois secteurs, situés tous trois dans le Finistère, sont respectivement Trémaouézan, les Monts d'Arrée et les Montagnes Noires. Aujourd'hui, alors que les populations britanniques semblent en légère progression (007), on peut garder espoir de voir le Faucon émerillon nicher dans notre région. Cependant, son extrême discrétion sur les lieux de reproduction, rendra toute recherche difficile.

Didier CLEC'H



reste
à l'c
semi

attei
Atla
une

la po
latio
recu
nabl
péri

	I
A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
H	
I	
J	
K	
L	
M	
N	
O	
P	
Q	
R	
S	
T	
U	
V	
W	

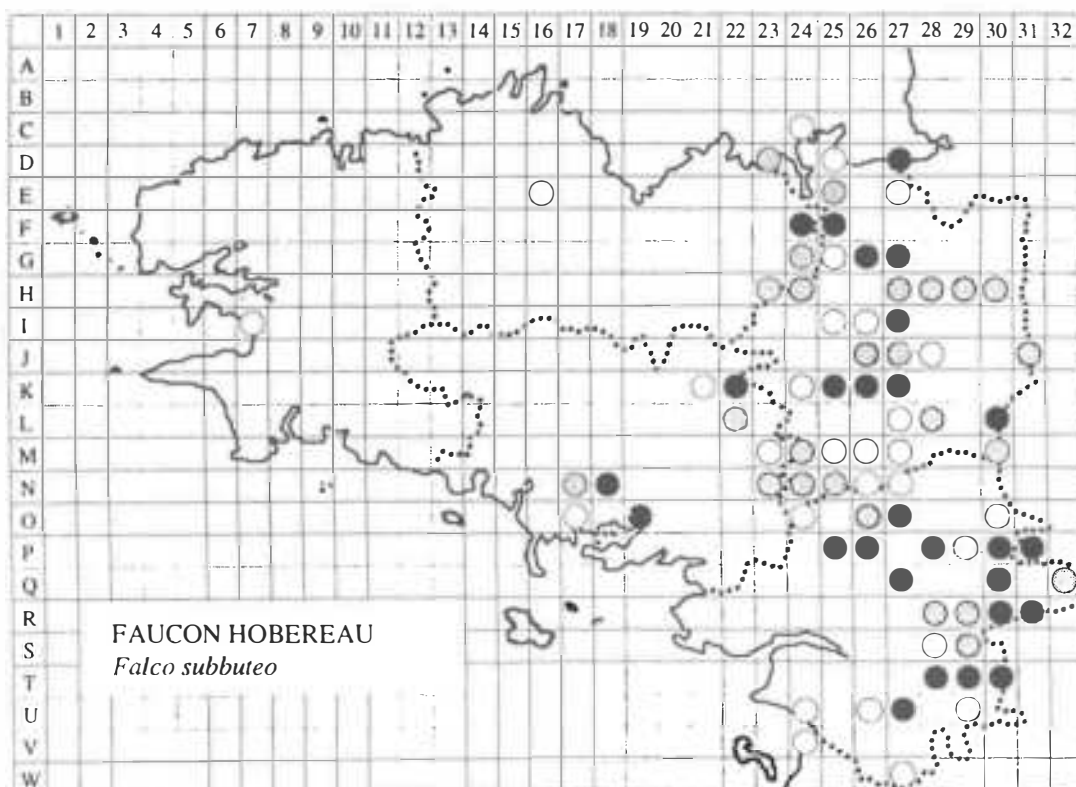
FAUCON HOBEREAU *Falco subbuteo*

La distribution du Faucon hobereau en Bretagne était (102) et reste orientale. Il n'a pas été recueilli d'indice de reproduction certaine à l'ouest d'une ligne Dinard-Quiberon, et en particulier, l'espèce ne semble pas avoir été retrouvée dans les Monts d'Arrée.

En Ile-et-Vilaine, sa répartition est homogène sans pour cela atteindre une densité importante. Son absence de l'ouest de la Loire-Atlantique est sans doute due à un défaut de prospection plutôt qu'à une absence réelle.

La population bretonne était évaluée à plus de 40 couples pour la période 1979-82 (074). Toutefois, B. RECORBET (152) estime la population de Loire-Atlantique entre 35 et 60 couples à partir des indices recueillis dans ce département dès 1983. Il semble donc plus raisonnable d'estimer la population bretonne entre 60 et 80 couples pour la période 1980-1985.

Jean-Luc CHATEIGNER





Nous n'avons aucune certitude ni sur l'origine des oiseaux observés, ni sur les éventuels transferts d'oiseaux britanniques vers les côtes bretonnes, ni sur leur degré d'intoxication par les métaux lourds, P.C.B. ou autres polluants.

Depuis la destruction par tir au nid (4 oeufs) d'un des derniers couples des Côtes du Nord en 1952, les conditions de nidification ont beaucoup changé. D'une part, la tranquillité des reproducteurs devrait être assurée par la protection légale (bien que le tir des hivernants se pratique toujours, hypothéquant les tentatives scandinaves de réintroduction), d'autre part la fréquentation ludique (randonnée, varappe...) des côtes rocheuses s'est généralisée au point de limiter le nombre de sites favorables à la nidification.

La protection préventive des falaises naturelles et artificielles, du littoral et de l'intérieur, favoriserait l'implantation des Faucons pèlerins qui fréquentent la Bretagne de plus en plus intensément.

Xavier GRÉMILLET

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*

La situation de cette espèce n'a pas évolué depuis l'enquête 1970-75 ⁽¹⁰²⁾.

La Perdrix rouge est absente du Finistère et se cantonne à la moitié est de la Bretagne. C'est la seule espèce de perdrix nicheuse sur Belle-Ile. En Ille-et-Vilaine, elle est mieux représentée au Sud de Rennes.

Claude LE GUEN

PERDRIX GRISE *Perdix perdix*

Les résultats obtenus au cours de notre enquête demeurent difficiles à interpréter. En effet, il est peu probable qu'il subsiste des populations d'origine naturelle. Ainsi, l'ensemble des indices recueillis reflète plutôt l'influence des lâchers assurés par les chasseurs.

Claude LE GUEN



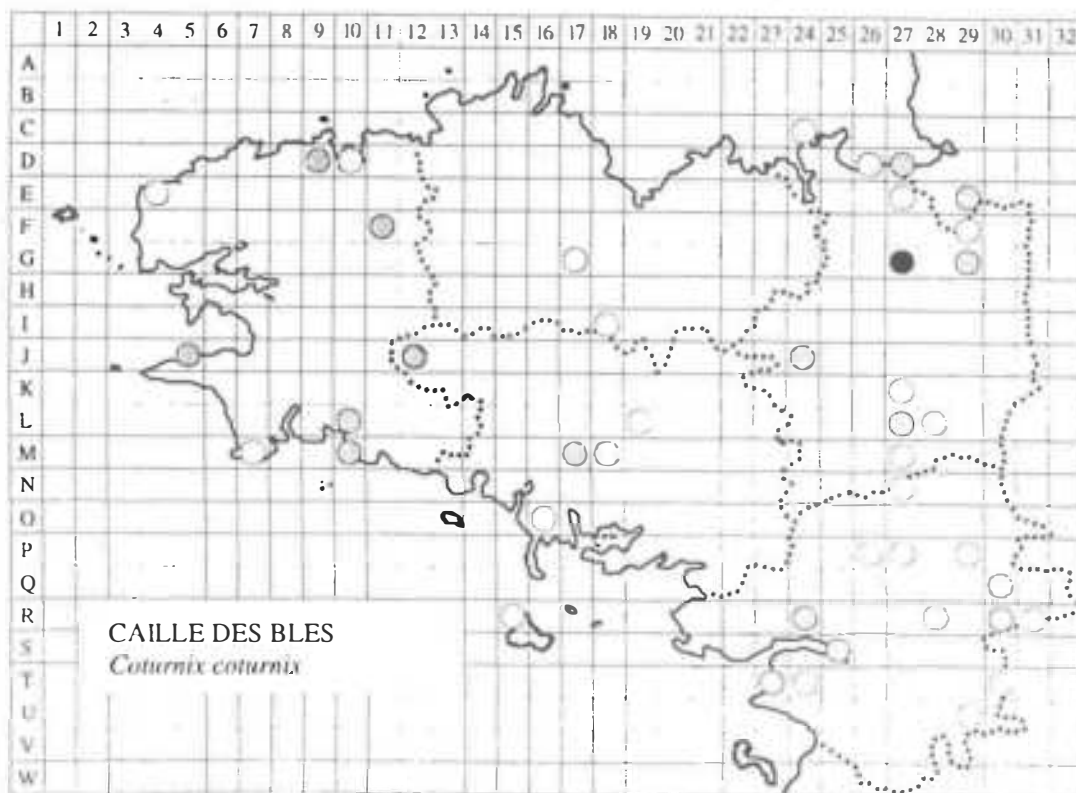
CAILLE DES BLES *Coturnix coturnix*

Il est difficile d'estimer la densité des populations, et de dresser une carte de répartition fiable chez cette espèce, pour deux raisons essentielles : la première tient aux observateurs eux-mêmes, à leur distribution et au peu d'intérêt ornithologique que suscite cet oiseau. La seconde relève d'une particularité éthologique qui amène les mâles à cesser leur activité vocale dès l'appariement. Par conséquent, les comptages de mâles chanteurs sont relativement inadaptés à l'établissement de carte de répartition et sous-estiment sans aucun doute le nombre de reproducteurs.

En dépit de ces difficultés de recensement, la chute très forte du nombre de nicheurs sur tout le territoire breton, entre 1975 et 1985, n'est probablement pas un artefact. Alors qu'entre 1970 et 1975, la reproduction était établie avec certitude dans les cinq départements bretons, elle ne l'est plus entre 1980 et 1985 qu'en Ille-et-Vilaine, où l'oiseau investit chaque année les prés-salés de la baie du Mont Saint-Michel. L'espèce disparaît quasiment de toute la pointe nord du Finistère, du Vannetais et de la Loire-Atlantique, où elle était bien distribuée dans la décennie précédente.

Le centre Bretagne est toujours aussi peu pourvu et seulement deux contacts ont pu être établis dans les Côtes d'Armor. Ce phénomène est général sur toute l'aire de répartition de l'espèce, de l'Europe occidentale jusqu'au Sénégal. Les seuls milieux où les effectifs soient en augmentation sont les récents périmètres irrigués marocains (milliers d'hectares en 1985), où une partie des populations atlantiques aurait tendance à se sédentariser (043).

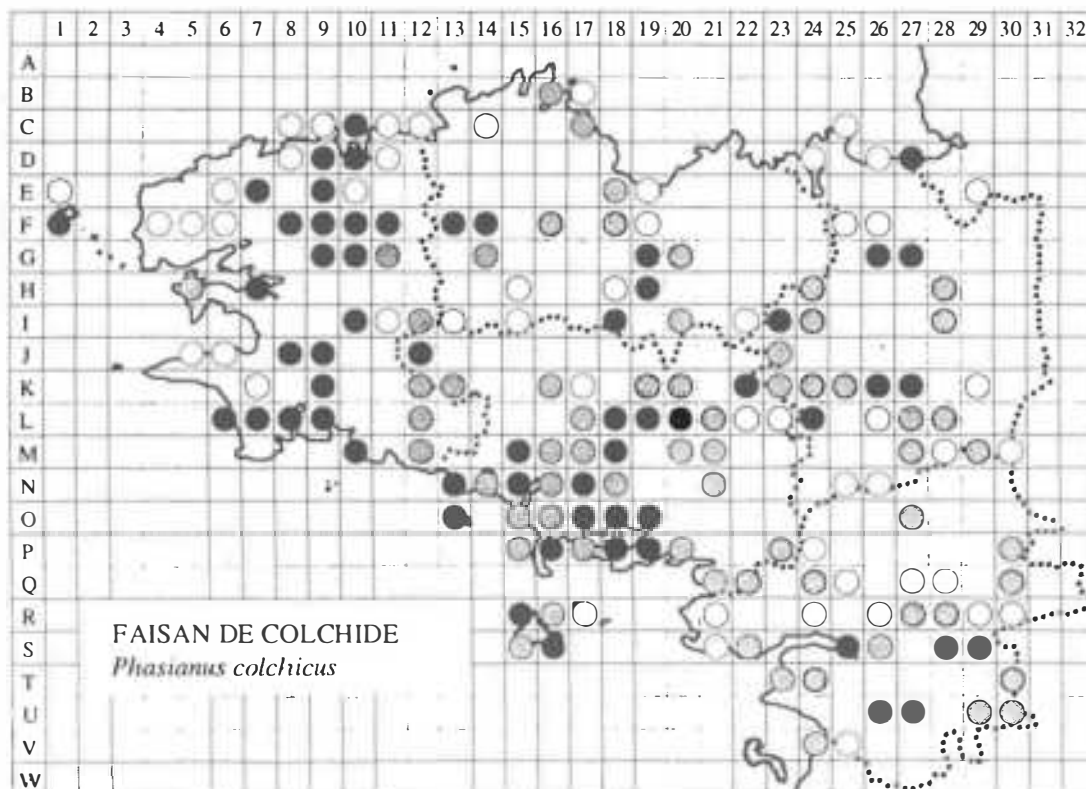
Olivier COMBREAU



FAISAN DE COLCHIDE *Phasianus colchicus*

Cette espèce d'origine asiatique a été introduite dès l'époque romaine en Europe (024), mais principalement depuis les années cinquante en Bretagne (024). Actuellement, elle est probablement présente dans toute la région, d'autant plus qu'elle est capable de coloniser tous les milieux, et que des faisans d'élevage sont lâchés en grand nombre pour la chasse. Il existe cependant peu de populations qui se maintiennent naturellement en France, c'est à dire du seul résultat de la reproduction (024). En fait, elles dépendent sans doute étroitement des lâchers cynégétiques effectués chaque année, pour le tir ou le repeuplement.

G.O.B.

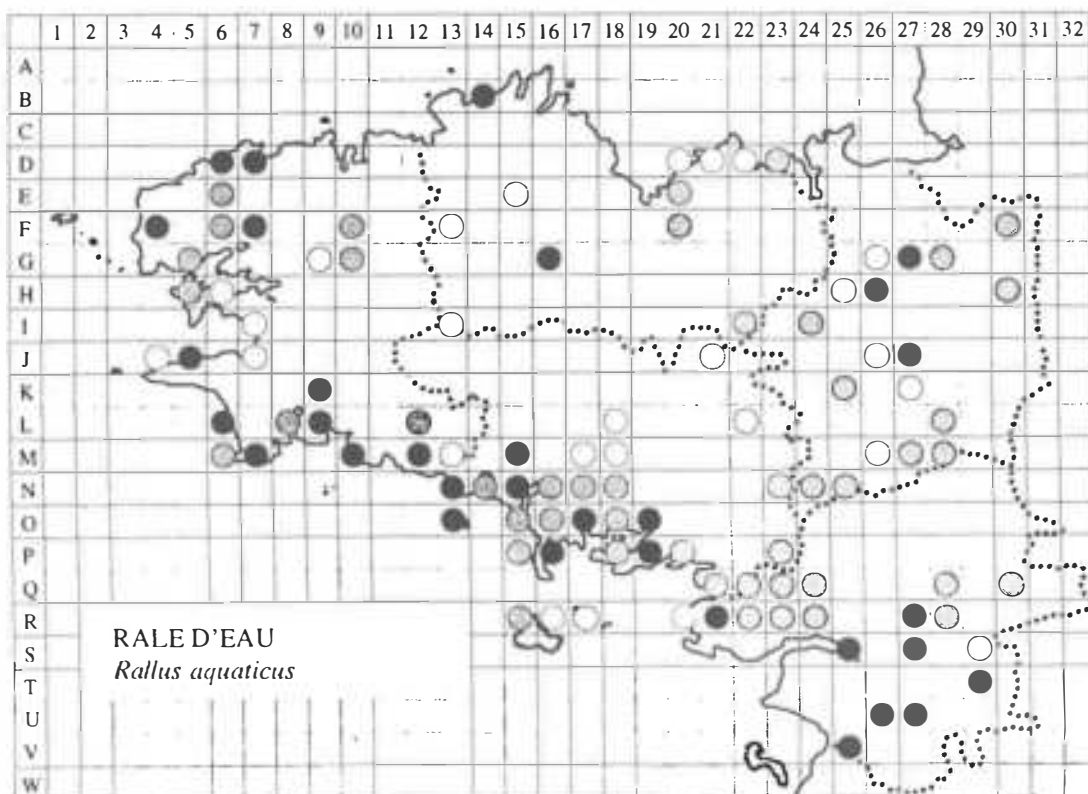


RALE D'EAU *Rallus aquaticus*

Comparé à la distribution relevée entre 1970 et 1975 ⁽¹⁰²⁾, où le râle apparaissait sur 83 % des cartes, le nouvel atlas montre une très grande disparité de répartition. Cette dernière doit néanmoins être relativisée en tenant compte du nouveau maillage employé.

La majorité des observations se situe sur la côte sud de la Bretagne, depuis la baie d'Audierne jusqu'à l'embouchure de la Loire; quelques localisations assez groupées dans le Léon, quelques observations assez éparpillées pour l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, et voilà résumée la répartition de ce rallidé en Bretagne. En tout, le râle est signalé sur 104 des 336 cartes, soit sur 31% de celles-ci.

Cette espèce est très peu représentée à l'intérieur de la Bretagne. Il existe des vides impressionnants qui apparaissent beaucoup plus importants et beaucoup plus marqués que ne le laissait entrevoir le précédent atlas ⁽¹⁰²⁾. Ce constat peut être lié à un défaut de prospection, à moins que ce ne soit l'absence effective de l'espèce, suite par exemple à un hiver trop rigoureux dans les terres, comme l'évoque S. CRAMP ⁽⁰⁰⁴⁾ pour expliquer ces variations. La diversité des lieux fréquentés par le râle, la relative douceur des hivers bretons, incitent plutôt à retenir la première hypothèse.





Du point de vue quantitatif, il est difficile d'apprécier la population des râles en Bretagne. Seule, la population de Brière est estimée à plus de 500 couples par P. CONSTANT et al. (027).

Bien que les populations de râles soient considérées plutôt comme étant en extension (004), il semblerait, en comparant les deux cartes des atlas, que les populations bretonnes soient en diminution. Ces faits seraient à confirmer, au cours des prochaines enquêtes.

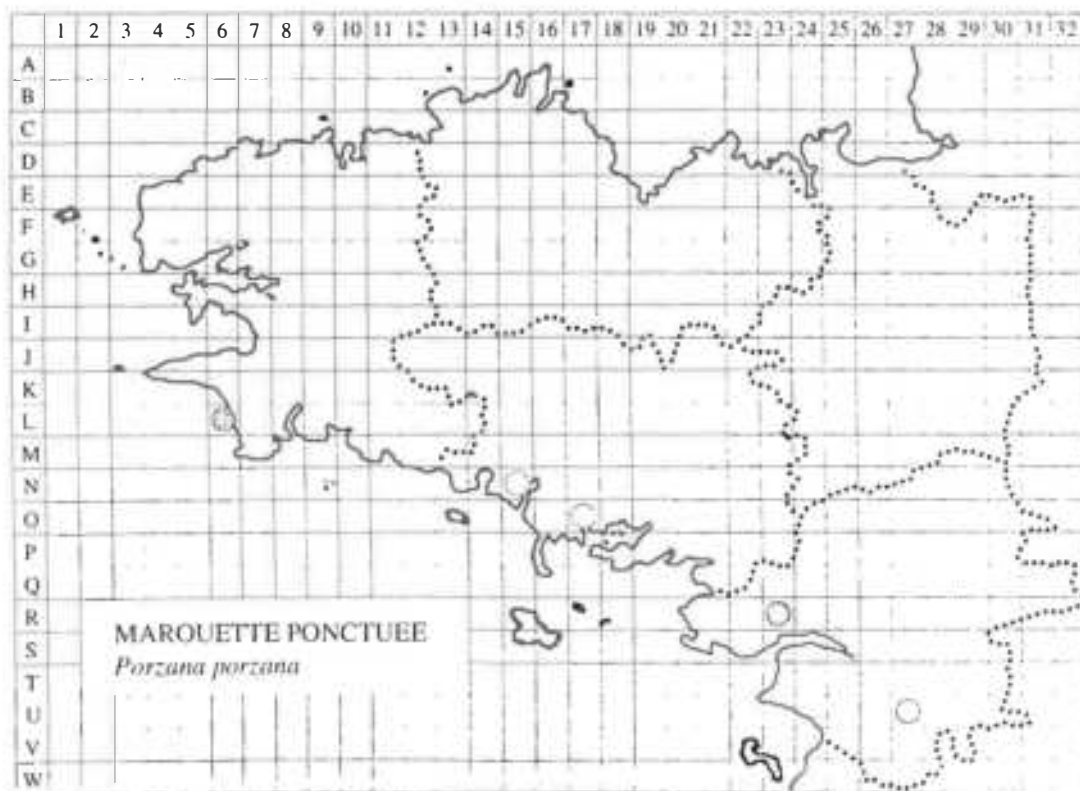
Arnaud LE DRU

MARQUETTE PONCTUEE *Porzana porzana*

En baisse depuis le siècle dernier, les effectifs nicheurs de cette marouette sont très faibles en Bretagne. D'après CHÉPEAU in DUPONT et al. in CONSTANT et al. (1987), la Brière est l'un des principaux sites de reproduction potentiels de cette espèce dans l'ouest de la France, bien que P. CONSTANT et al (1987) (1987) ne mentionnent aucune preuve de nidification et n'avancent aucune estimation d'effectif pour la période 80/85.

Seules, quelques autres zones marécageuses du sud-Bretagne ont le privilège de l'accueillir en période favorable à sa nidification : la baie d'Audierne, Plouhinec (56), Baden (56) et le lac de Grand-Lieu.

Jean-François ROBIC



MARQUETTE DE BAILLON *Porzana pusilla*

Les observations de la Marouette de Baillon dans notre région sont très peu nombreuses. Sa discrétion en est sans doute la cause. La Brière semble être le seul site de nidification pour la Bretagne avec, d'après P. CONSTANT et al. (1977), des observations en juillet et août 1980 à Saint-Joachim, la Chapelle des marais et la Boulaie.

Jean-François ROBIC

RALE DES GENETS *Crex crex*

Les résultats de l'enquête confirment le bilan établi lors de l'enquête 1970-75 sous deux aspects : le rôle important du couloir ligérien pour l'espèce et la poursuite du déclin, notamment en dehors de la vallée de la Loire.

Les enquêtes de terrain réalisées en 1984 par le G.O.L.A. (126), dans le cadre de l'inventaire national, ont permis d'estimer, après ajustement des résultats sur les sites favorables, la population à 350/550 chanteurs cette année là. La présence en bordure du lac de Murin (1 chanteur) n'a pu être confirmée par la suite. La population du lac de Grand-lieu, non recherchée en 1984, n'a pas été contactée depuis et semble éteinte. En Brière et en périphérie, le Râle des genêts paraît rare ou absent.

Avec 15 à 20% de la population française en 1984, la Loire-Atlantique joue donc un rôle majeur pour la sauvegarde de l'espèce en France. Le fief de l'espèce se trouve au niveau des prairies de Couéron (250/300 chanteurs), alors qu'en amont de Nantes, 120 chanteurs sont comptés.

Bernard RECORBET

GALLINULE POULE-D'EAU *Gallinula chloropus*

La poule d'eau est uniformément répandue en Bretagne, où ses facultés d'adaptation lui permettent de nicher dans tous les types de zones humides, mares, ruisseaux, étangs, marais... Dans ce contexte, l'absence apparente de l'espèce sur certaines cartes des Côtes d'Armor est sans doute à mettre en relation avec une insuffisance de la prospection.

G.O.B.

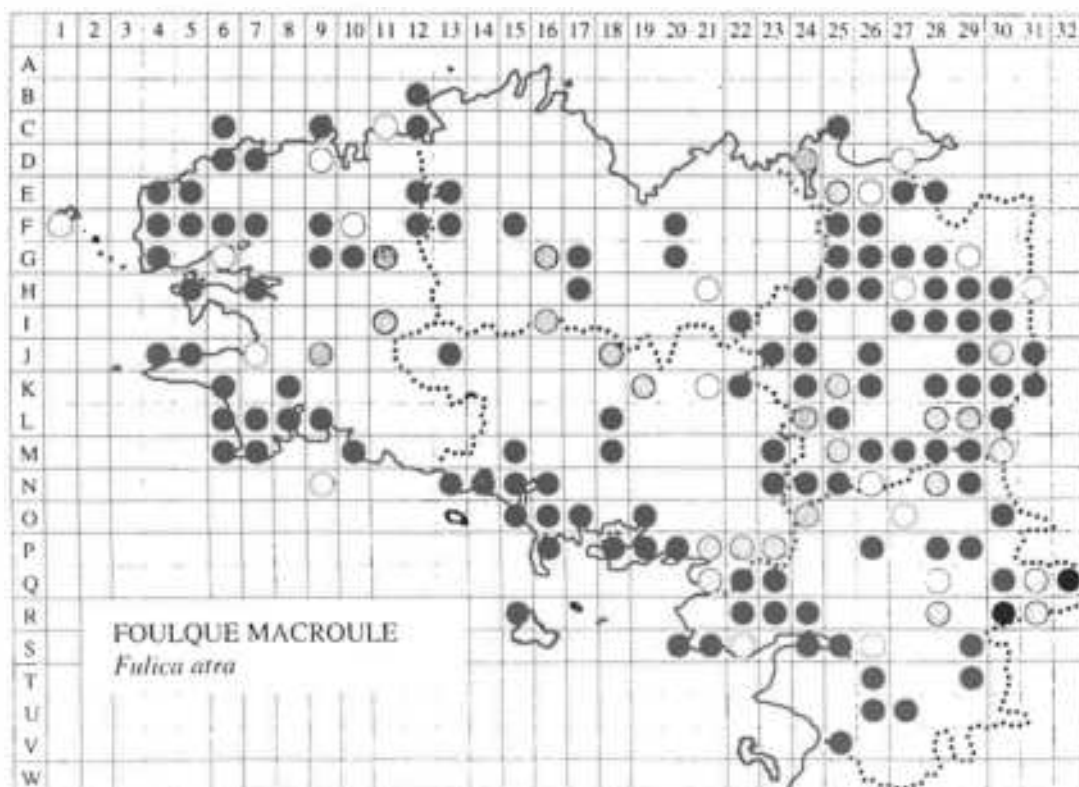
FOULQUE MACROULE *Fulica atra*

L'atlas régional de 1970/75 (102) indiquait une répartition presque uniforme de la Foulque macroule en Bretagne, avec 85% des cartes occupées. Cette nouvelle situation marquait un changement dans le statut de l'espèce qui était connue, dans les années 30, comme uniquement de passage dans notre région (102).

Actuellement, s'il est net que ce rallidé a colonisé l'ensemble de la Bretagne, il n'en demeure pas moins inégalement réparti.

Présente sur l'ensemble de l'Île-et-Vilaine, la foulque n'est pas notée sur d'importants secteurs du Morbihan, des Côtes d'Armor et du Finistère. Ces absences correspondent vraisemblablement au manque de sites propices (grands étangs...), puisque par ailleurs, la majorité des étangs est désormais fréquentée par les foulques.

Dans les Côtes d'Armor, l'espèce n'est présente que sur quelques étangs de l'intérieur. Pour ce même département, on peut remarquer la disparition des indices dans les régions de Tréguier, Pontrieux et Guingamp.





Toute la Loire-Atlantique, qui semblait uniformément peuplée au cours de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾, laisse apparaître cette fois une répartition plus hétérogène.

Pour expliquer cette relative diminution de répartition, il semble qu'il faille considérer le découpage plus fin utilisé pour la cartographie et une participation moindre de ce département à l'enquête de terrain. Le manque de données quantitatives en période de reproduction, ne permet pas d'estimer de façon correcte l'effectif des foulques nicheuses de Bretagne.

HUITRIER PIE *Haematopus ostralegus*

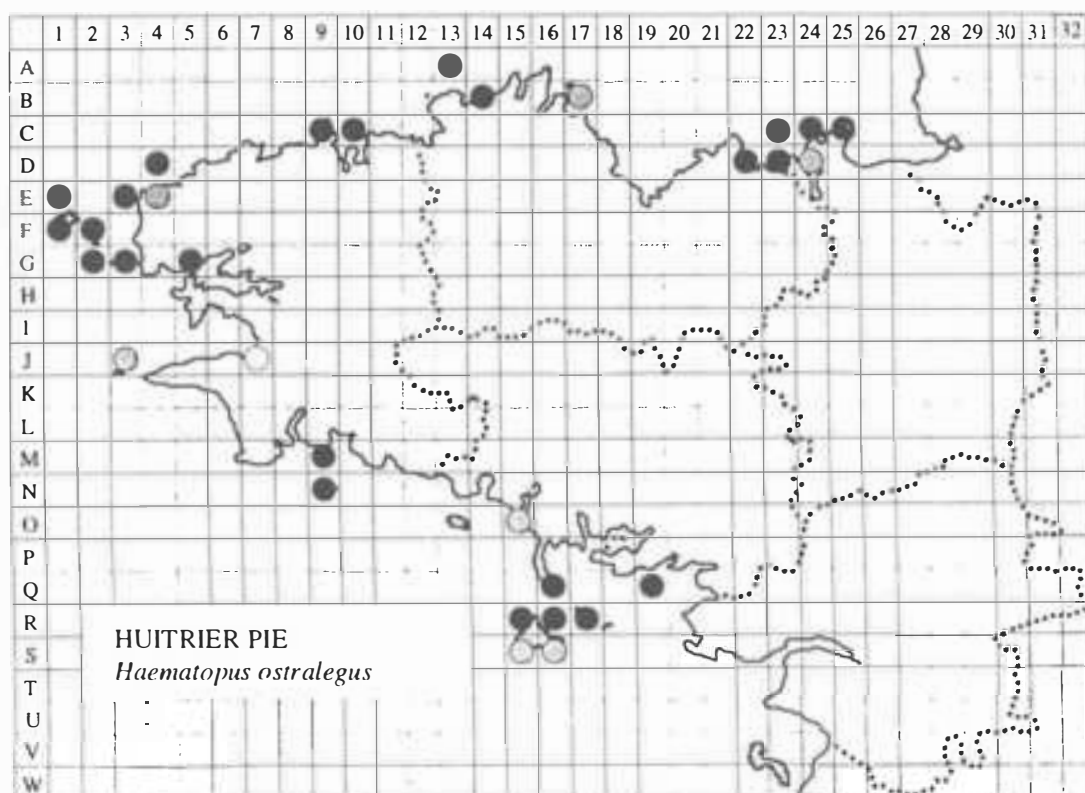
Après une forte croissance dans les années 1970, la population bretonne d'Huitrier pie semble s'être stabilisée au début des années 1980. Ce phénomène diffère des scénarii observés dans les autres régions françaises, où les effectifs poursuivent leur croissance.

En regardant plus précisément ce premier constat, on observe toutefois de fortes variations locales. Sur certains sites (Dumet (44), Sept-Iles (22)), l'espèce subit la pression d'importantes populations de Goélands argentés (BORET in DUBOIS et MAHÉO)⁽⁰³⁶⁾.

Sur d'autres sites (Balaneg, Triélen (29)), le nombre de couples nicheurs continue de progresser de manière sensible ⁽⁰⁸²⁾.

La population bretonne, avec 400 couples, représente 54% à 60% des effectifs nationaux ⁽⁰³⁶⁾.

Jean-Noël BALLOT

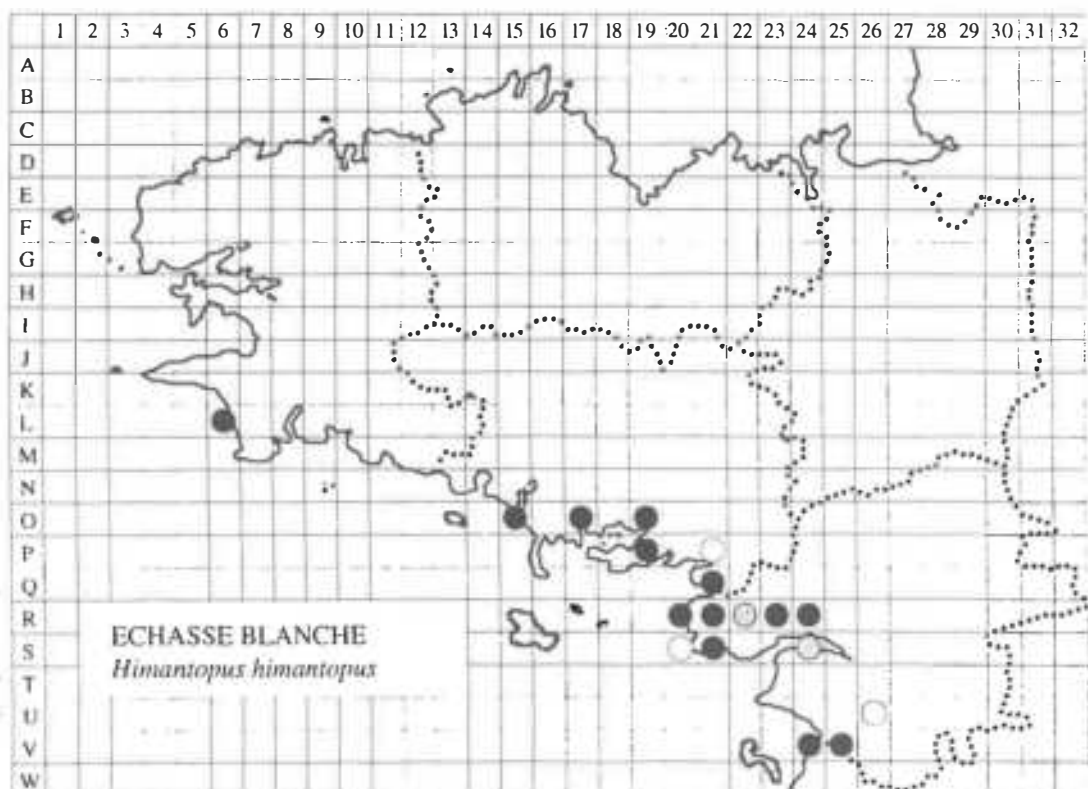


ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*

L'Echasse blanche a sensiblement étendu son aire de nidification en Bretagne depuis 1975. Ainsi, outre les sites traditionnels des marais de Machecoul (44), de Guérande (44) et de Séné (56), elle apparaît en Basse-Loire (44); en rivière de Penerf (56), à Larmor-Baden (56), à Plouhinec (56) et même en baie d'Audierne (29). Cependant, l'espèce est connue pour l'irrégularité de l'occupation de ses sites de nidification (036). La période d'étude comprend justement une année exceptionnelle, 1983, à laquelle nous devons l'essentiel des nouveautés, abandonnées dès l'année suivante. Cette cartographie présente donc une image de la répartition maximale de l'échasse en Bretagne, puisque l'on retrouve tous les sites fréquentés depuis la découverte de l'espèce dans la région en 1965.

Malgré des variations marquées, les effectifs nicheurs révèlent une hausse évidente. Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT (102), signalent des fluctuations de 1 à 1015 couples entre 1970 et 1975. De 1980 à 1985, les marais de Séné n'accueillent jamais moins de 8 couples. Un record est atteint en 1983 avec 54 à 60 couples (096-097-098). Cette même année, 2 couples nichent en baie d'Audierne, 60 à 70 couples dans l'ensemble du Morbihan et 43 couples en Loire-Atlantique. L'année suivante, la population nicheuse bretonne se limite à 9 couples à Séné et 15 à Guérande.

Guillaume GÉLINAUD



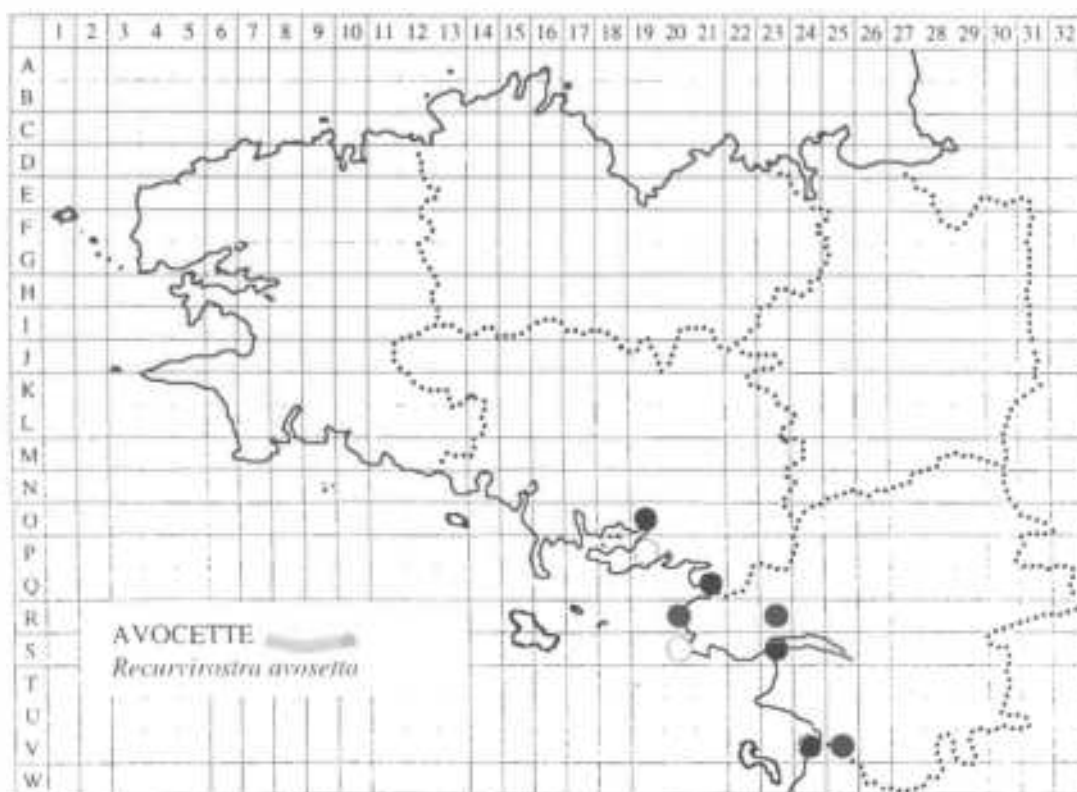
AVOCETTE ELEGANTE *Recurvirostra avosetta*

Pour cette espèce, il est impossible de faire référence à une situation antérieure. En 1980, Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT⁽¹⁰²⁾ restent muets à son sujet, et c'est à juste titre. L'avocette n'a pas niché en Bretagne entre 1970 et 1975, et aucun élément ne permet de l'envisager dans le passé.

En 1979, l'avocette fait son apparition en Bretagne : 2 couples nichent dans les marais de Guérande (44). Le printemps suivant, elle colonise 2 nouveaux sites avec 2 couples dans les marais de Bourgneuf (44) et 3 couples dans les marais de Séné (56). L'Avocette élégante s'installe ensuite, en 1983, dans l'estuaire de la Loire (44), et dans les marais de Mesquer (44) au cours de l'enquête. Cette expansion géographique s'est également caractérisée par une rapide consolidation des effectifs: 45 couples à Guérande et 12 en estuaire de la Loire en 1983, 25 couples à Séné en 1985.

L'implantation de l'avocette en Bretagne doit être attribuée à une forte poussée démographique de l'espèce en France. Amorcé au début des années 50 en Vendée, ce phénomène s'est amplifié dans les années 70. Cette décennie a en effet vu l'installation de colonies en divers points du littoral Manche-Atlantique⁽⁰³⁶⁾. En 1984, l'effectif nicheur français est estimé à 1 500 couples environ.

Guillaume GÉLINAUD



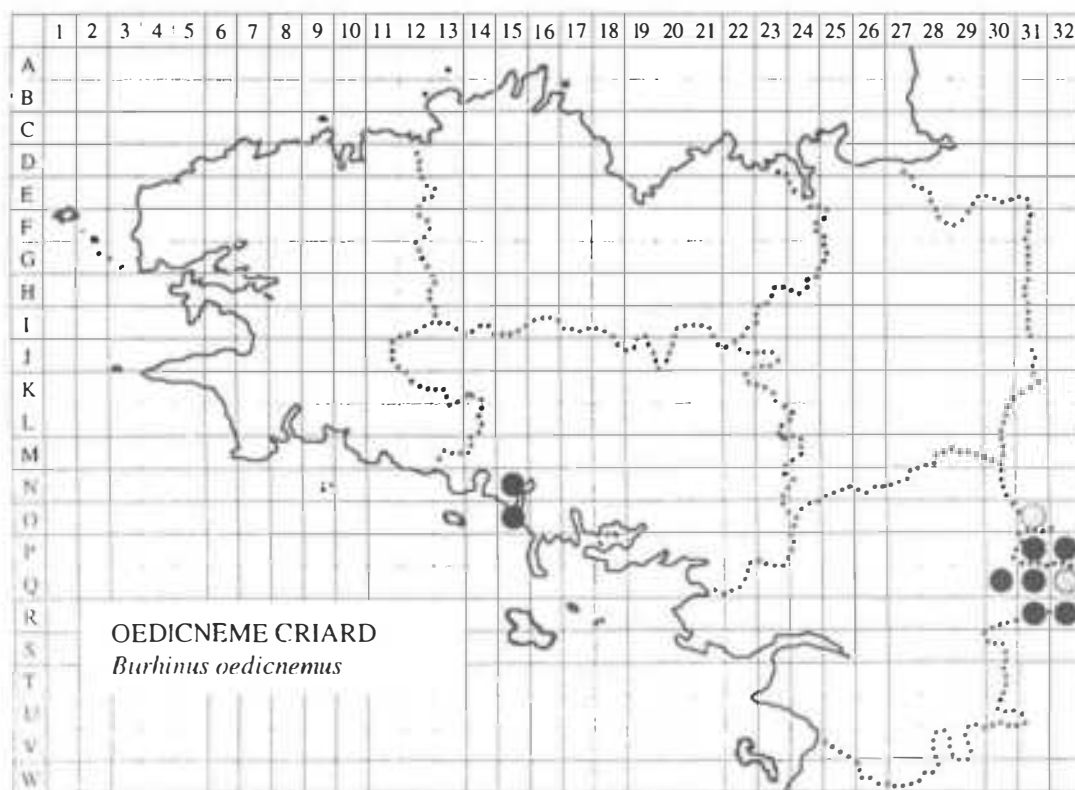
OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus*

La petite population morbihannaise se maintient sur les dunes de Plouhinec (4 couples en 1984), mais l'espèce ne semble pas avoir niché sur les dunes d'Erdeven pendant la durée de l'enquête (084).

La découverte d'oedicnèmes nicheurs, en 1984, dans les secteurs bocagers de l'est de la Loire-Atlantique (121) n'est pas, en fait, une grande surprise. Il s'agit de la pointe occidentale d'un groupe de nicheurs découverts, dès 1975 en Maine-et-Loire, et dont l'installation est sans doute très antérieure à cette date (165). D'ailleurs, en 1977, les observateurs angevins avaient déjà localisé un couple de cette espèce, cantonné sur la limite départementale avec le Maine-et-Loire, entre Freigné (49) et Vritz (44).

La Loire-Atlantique hébergerait une quinzaine de couples (164), c'est donc dans ce département que niche la grande majorité des quelques vingt couples estimés pour la région entière.

Patrick LE MAO



PETIT GRAVELOT *Charadrius dubius*

En 1975, la population bretonne du Petit Gravelot était estimée à 100-150 couples ⁽¹⁰²⁾, après une expansion rapide qui avait permis la colonisation de la péninsule à partir de 1953.

Lors du recensement réalisé en 1984, une certaine stabilité se fait jour avec un total de 120-170 couples ⁽⁰³⁶⁾. Ce schéma est similaire à celui observé en Grande-Bretagne ⁽⁰¹³⁾.

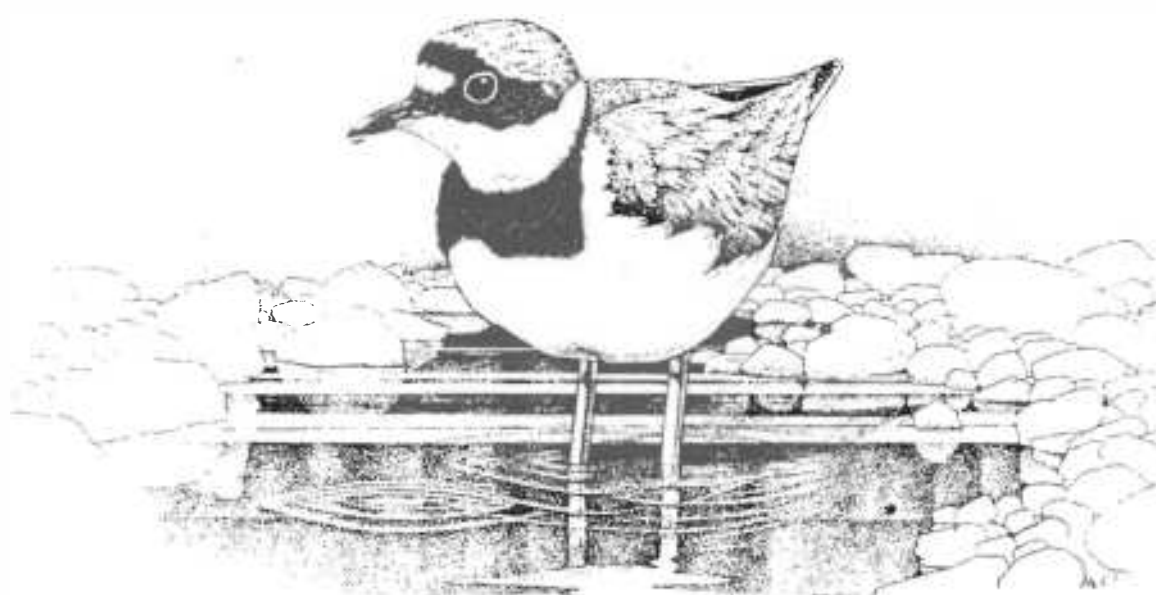
La répartition de la population est semblable à celle mise en évidence dix ans auparavant avec deux bastions :

- la Loire-Atlantique, essentiellement les îles de la Loire, accueille entre 67 et 92 couples ⁽¹⁵⁴⁾
- le Morbihan avec des effectifs situés entre 25 et 30 couples ⁽⁰³⁶⁾.

Toutefois, il semble bien que le centre de l'Ille-et-Vilaine abrite une population non négligeable sur les gravières de la Vilaine et dans les zones industrielles rennaises dont le recensement exhaustif n'a jamais été effectué. On remarquera que la côte nord de la Bretagne et l'intérieur sont toujours aussi peu densément peuplés.

Jacques MAOUT

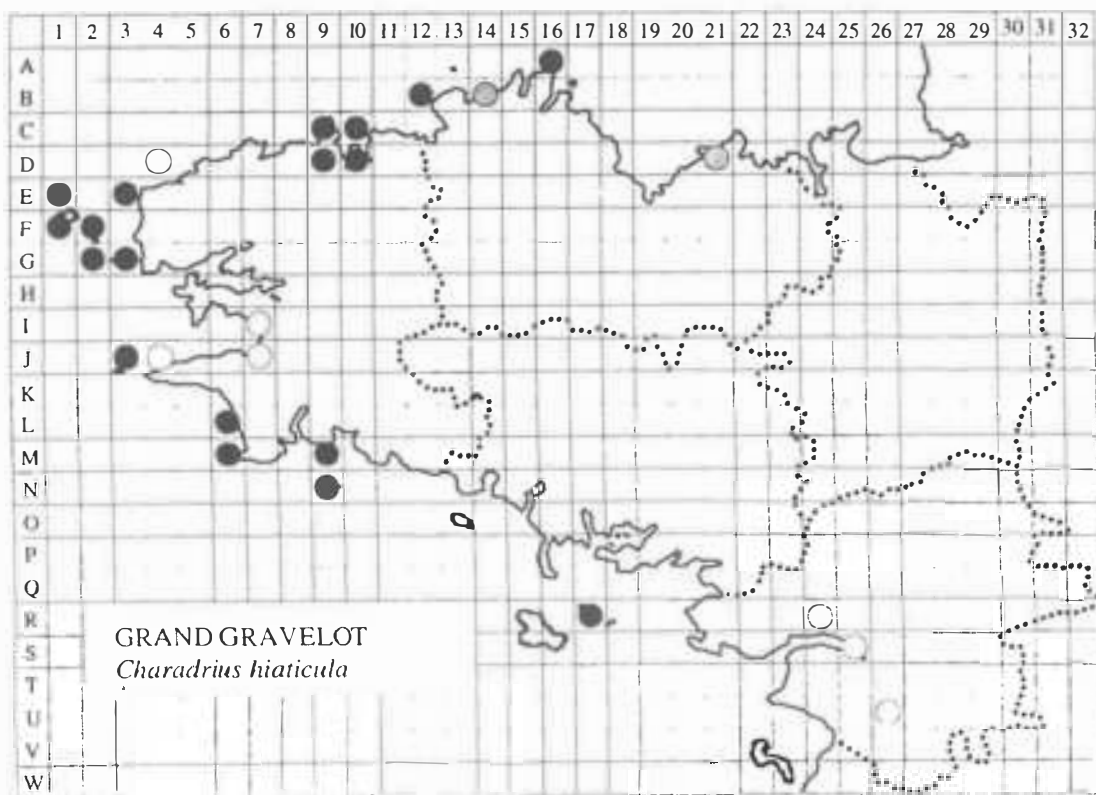




GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*

En 1975, le Grand Gravelot était connu des littoraux trégorrois (22), léonards (29) et sud-finistériens, en plus de son bastion traditionnel de l'archipel de Molène qui regroupait alors plus de 50 couples sur les 60-75 de la population bretonne (102).

L'espèce s'est ensuite installée en baie de Morlaix (29), dès 1975 probablement (088), et à Hoëdic, limite sud mondiale, en 1980 (095). Par la suite, le Grand Gravelot est découvert à Batz (084) et à Ouessant (100) en 1984. On remarquera également une donnée de nidification probable à St-Armel, dans le golfe du Morbihan en 1978 (094), et une autre, non circonstanciée, durant l'enquête sur la carte d'Erquy.



Cette expansion géographique a été doublée d'une progression démographique. Bien que l'espèce n'ait pas fait l'objet de recherches systématiques sur l'ensemble de la Bretagne, les données en notre possession nous permettent d'avancer le chiffre de 150 couples répartis à peu près comme suit selon les années :

- 20 à 30 couples dans les Côtes d'Armor ⁽¹¹⁵⁾
- 10 à 20 couples en baie de Morlaix ⁽⁰⁸⁸⁾
- au moins 4 couples sur le littoral léonard ⁽⁰⁸⁴⁾
- nettement moins de 50 couples sur l'archipel de Molène (recensement 1987-1988, inédit)
- de 4 à 12 couples à Ouessant (Coll. Bull. Ouessant)
- 30 couples à Sein (Y. GUERMEUR, comm. pers.)
- de 1 à 6 couples sur le littoral de la baie d'Audierne ⁽¹¹⁸⁾
- au moins 11 couples aux îles Glénan ⁽¹¹⁹⁾
- 1 à 2 couples à Hoëdic ⁽⁰⁸⁴⁾.

Les recensements effectués en Grande-Bretagne en 1973/74, puis en 1984, laissent apparaître une progression de l'espèce à mettre en relation avec l'évolution en Bretagne. Toutefois, les effectifs y sont bien plus importants avec 8 500 couples en 1984 ⁽⁰¹³⁾.

Cette espèce se reproduit essentiellement sur des plages de galets et de coquillages, et apprécie tout particulièrement les sillons et poulriers. Elle peut occuper à l'occasion d'autres secteurs tels que des champs de légumes primeurs ou des pelouses à *Arméria maritima*. Il convient de signaler que dans les îles britanniques, et notamment en Angleterre, des couples se reproduisent à l'intérieur des terres dans des sites caractéristiques du Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

L'expansion récente du Grand Gravelot en Bretagne, pourrait peut être connaître un coup d'arrêt, compte tenu de menaces, telles que la pression humaine sur certains sites (baie d'Audierne ou de Morlaix), ou de la compétition avec divers prédateurs dont le goéland (archipel de Molène).

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus*

La cartographie issue de la présente enquête est la réplique presque conforme de la précédente, les seules différences étant la disparition de l'espèce, en 1971, de l'archipel de Molène ⁽¹⁰²⁾ et sa réapparition dans l'estuaire de la Loire, en 1983, au plus tard ⁽¹²⁹⁾.

L'espèce a connu au cours des années 1970 une croissance qui a permis d'atteindre 300 couples en 1975 ⁽¹⁰²⁾, puis 326-366 couples en 1977 ⁽¹²⁰⁾.

Les indications qui nous sont parvenues depuis laissent apparaître une poursuite de cette progression :

- 25-30 couples au sillon du Talbert (22) en 1984 ⁽¹¹⁷⁾.
- 41 couples au Kernic/Plounévez-Lochrist (29N) en juin 1977 ⁽⁰⁹³⁾.
- 60-80 couples en baie d'Audierne (29S) en 1984 ⁽⁰⁸⁴⁾
et 15-20 couples à Trévignon/Trégunc (29S) en 1985 ⁽⁰⁹⁰⁾
- 85-110 couples dans le Morbihan en 1984 ⁽⁰³⁶⁾
- Pas plus de 20-25 couples en Loire-Atlantique ⁽¹²⁵⁾.

Rappelons que la population léonarde avait été estimée à près de 100 couples en 1975 ⁽¹⁰²⁾, et qu'au début des années 1980 elle semblait être stable.

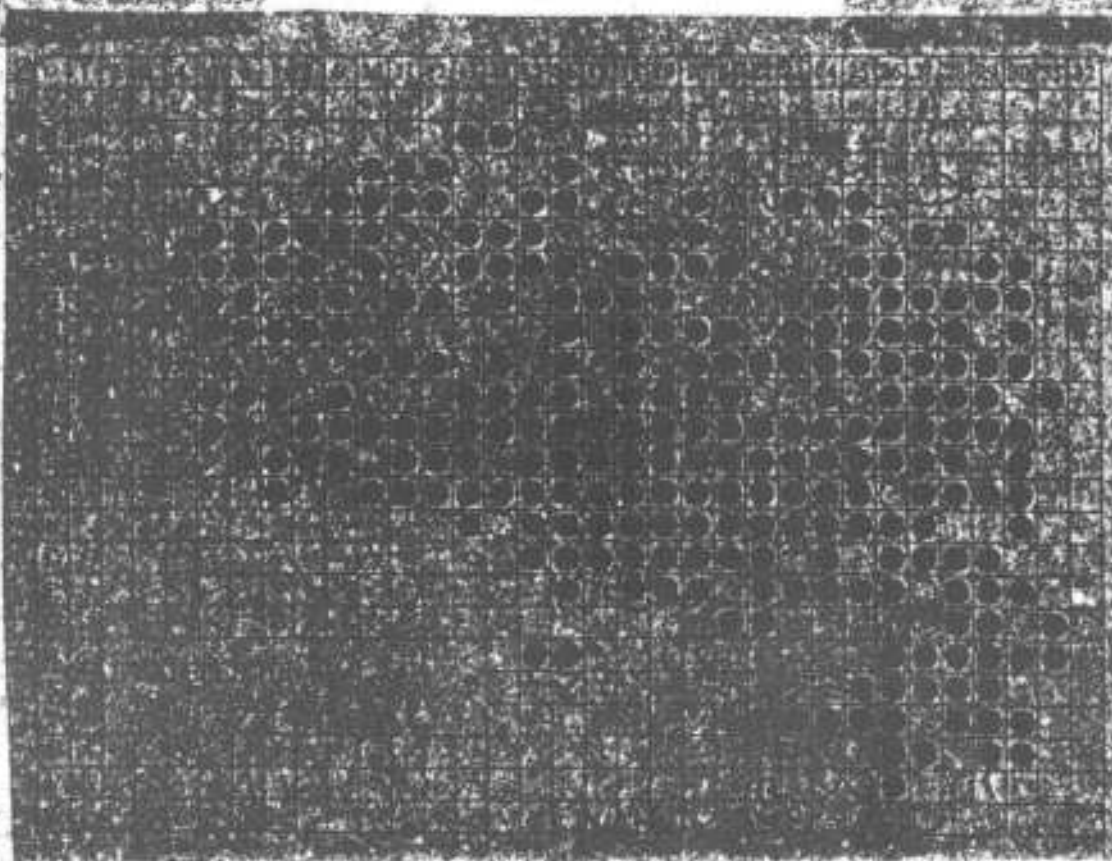
On peut penser que la population bretonne du milieu des années 1980 est proche de 375 couples.

Jacques MAOUT

PIC EPEICHE *Dendrocopos major*

La répartition de cette espèce paraît quelque peu irrégulière en Bretagne. Le maillage 10 km x 10 km laisse entrevoir une densité un peu plus forte dans le Morbihan et une moindre présence sur le littoral du Bas-Léon, secteur pourtant bien prospecté.

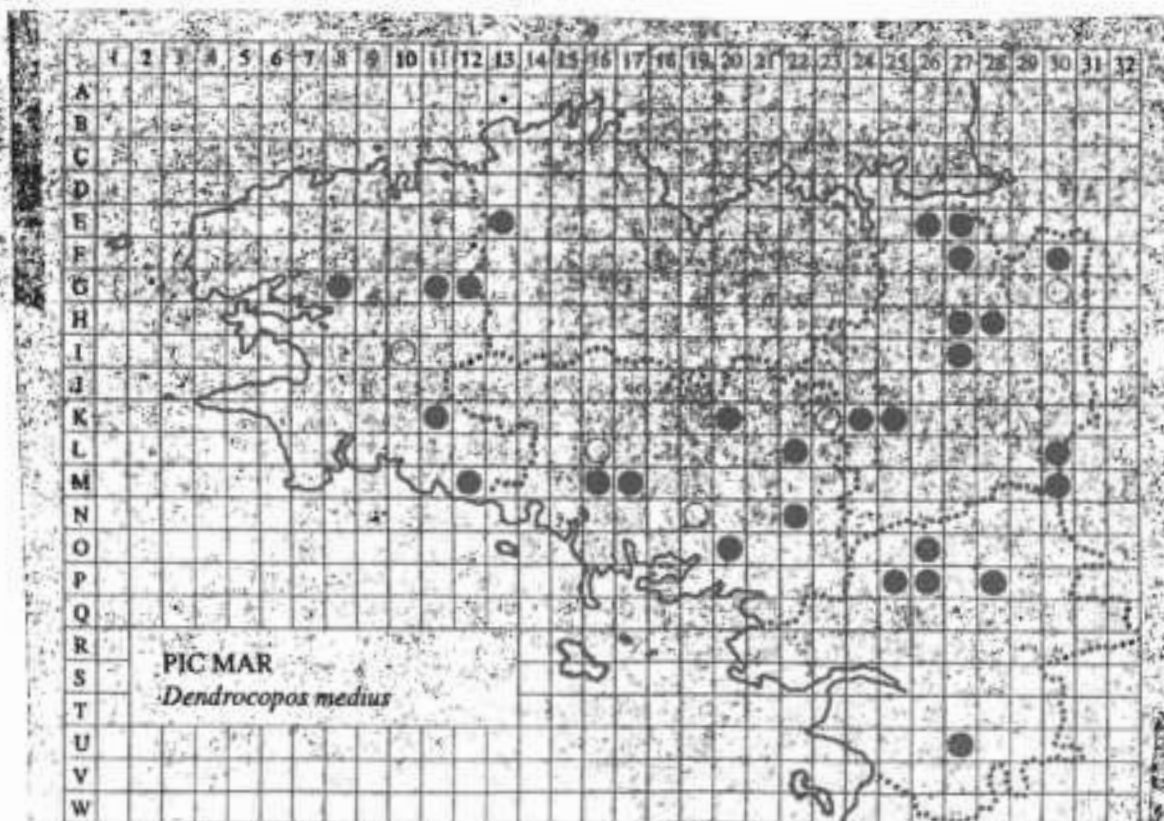
G.O.B.



PIC MAR *Dendrocopos medius*

Hormis l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, où le Pic mar reste bien présent, le reste de la Bretagne accueille des populations clairsemées et très localisées. Cela s'explique par la rareté des milieux spécifiques. L'espèce ne se rencontre plus que dans les reliques de forêts de feuillus âgés et dans les parcs de châteaux. Si le fait d'être situé en limite ouest de répartition européenne peut avoir des incidences, l'absence de cet oiseau en divers secteurs, notamment dans les Côtes d'Armor, relève davantage d'un défaut de prospection. Il serait aléatoire de définir une réelle tendance, compte tenu du peu d'informations disponibles. Cependant, une enquête spécifique à la Loire-Atlantique a permis d'évaluer la population de ce département à 120-200 couples (141). L'espèce mérite donc une plus grande attention et son évolution est conditionnée par une protection des futaies âgées.

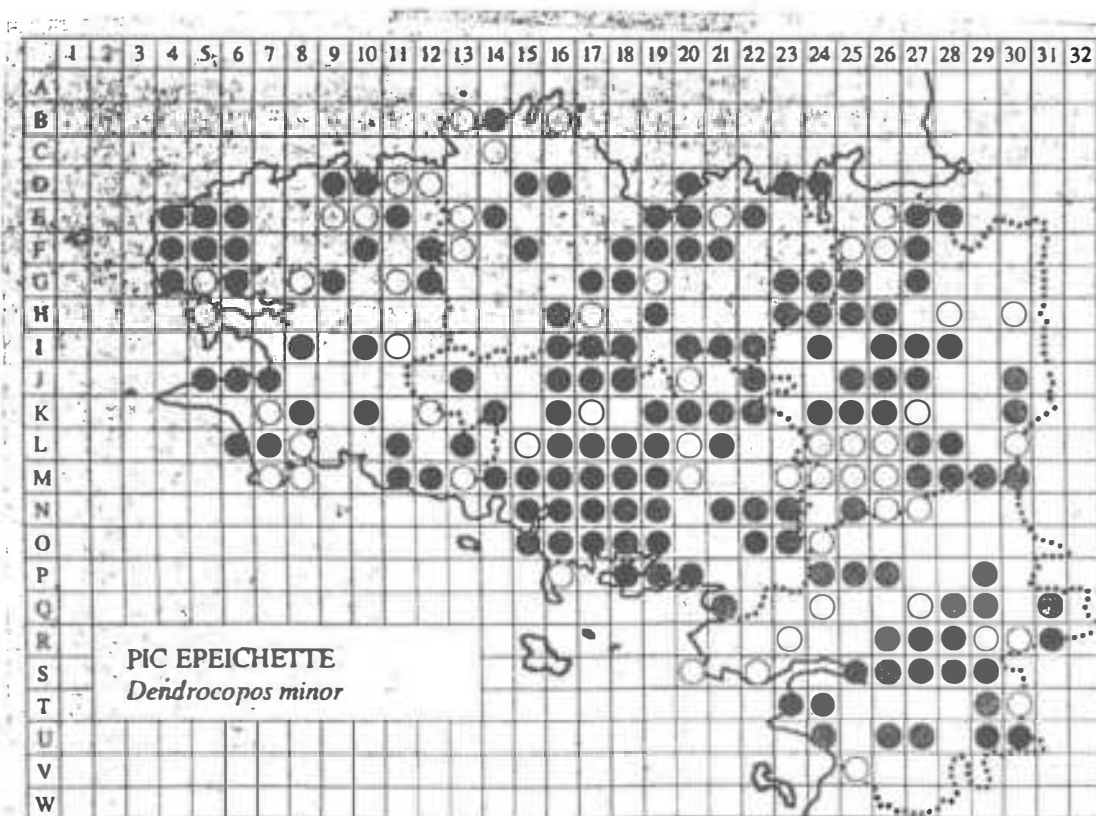
Bernard ILIOU



PIC EPEICHETTE *Dendrocopos minor*

Le Pic épeichette reste très présent sur l'ensemble de la Bretagne. Le nouveau quadrillage affine une répartition sensiblement identique à celle obtenue à l'issue de l'enquête précédente (102). Cependant, on peut noter le manque d'indices dans une vaste zone du Finistère et dans l'ouest des Côtes d'Armor. Une insuffisance de la prospection peut expliquer ces vides et plus particulièrement pour ce dernier département. Les modifications de l'habitat et la disparition des vieux vergers contribuent, probablement, à limiter la densité de ce pic dans la région.

Bernard ILIOU



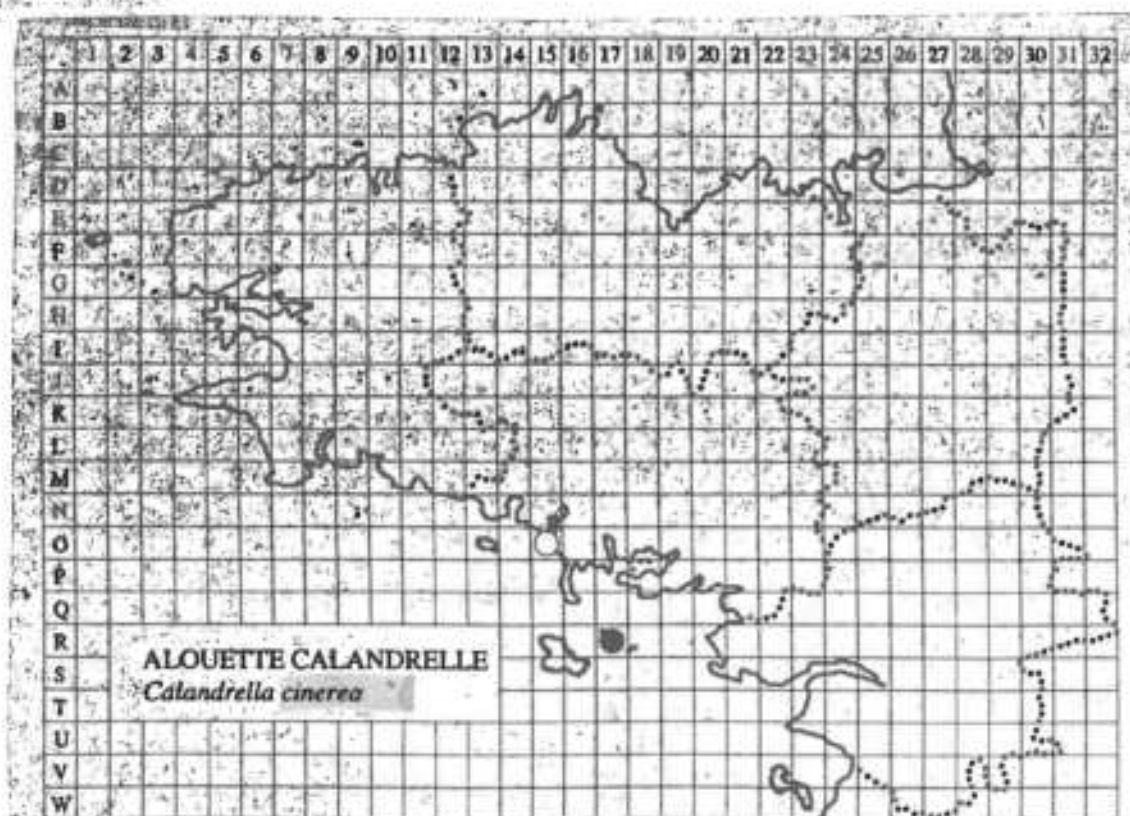
ALOUETTE CALANDRELLE *Calandrella brachydactyla*

La population bretonne de cette alouette, essentiellement méditerranéenne, occupe la limite nord-ouest d'une extension atlantique de son aire de répartition, et apparaît fragilisée par cette situation excentrée. Les informations collectées, entre 1980 et 1985, laissent entrevoir une réduction sensible de l'aire de nidification, puisque seul le département du Morbihan abrite des populations reliques confinées au sein de deux espaces implantés de part et d'autre de la presqu'île de Quiberon. Sur l'île d'Hoëdic, milieu insulaire abritant de longue date la calandrelle, un couple seulement nourrit à la mi-juillet 1980 (G. GÉLINAUD, comm. pers.).

Au sein des anciennes sablières du Magouer/Plouhinec, un individu est vu en mai 82 (J.-F. ANNÉZO, comm. pers.). Au sud-est de la barre d'Etel, un groupe de 25 individus est contacté les 3 et 4 septembre 83 (G. GÉLINAUD, comm. pers.). Cette concentration pré-migratoire peut correspondre à une fusion des effectifs nicheurs éparpillés sur les 5 km de dunes qui constituent leur territoire vital d'évolution.

La régression, d'un minimum de 16 couples en 1971 ⁽¹⁰²⁾ à un maximum de 6 couples durant la période de l'enquête sur les trois sites morbihannais, laisse entrevoir un avenir incertain pour cette espèce qui, sauf mesures urgentes et énergiques de préservation de son biotope, devrait avoir disparu de Bretagne avant la fin de ce siècle.

Jean-Pierre ANNÉZO



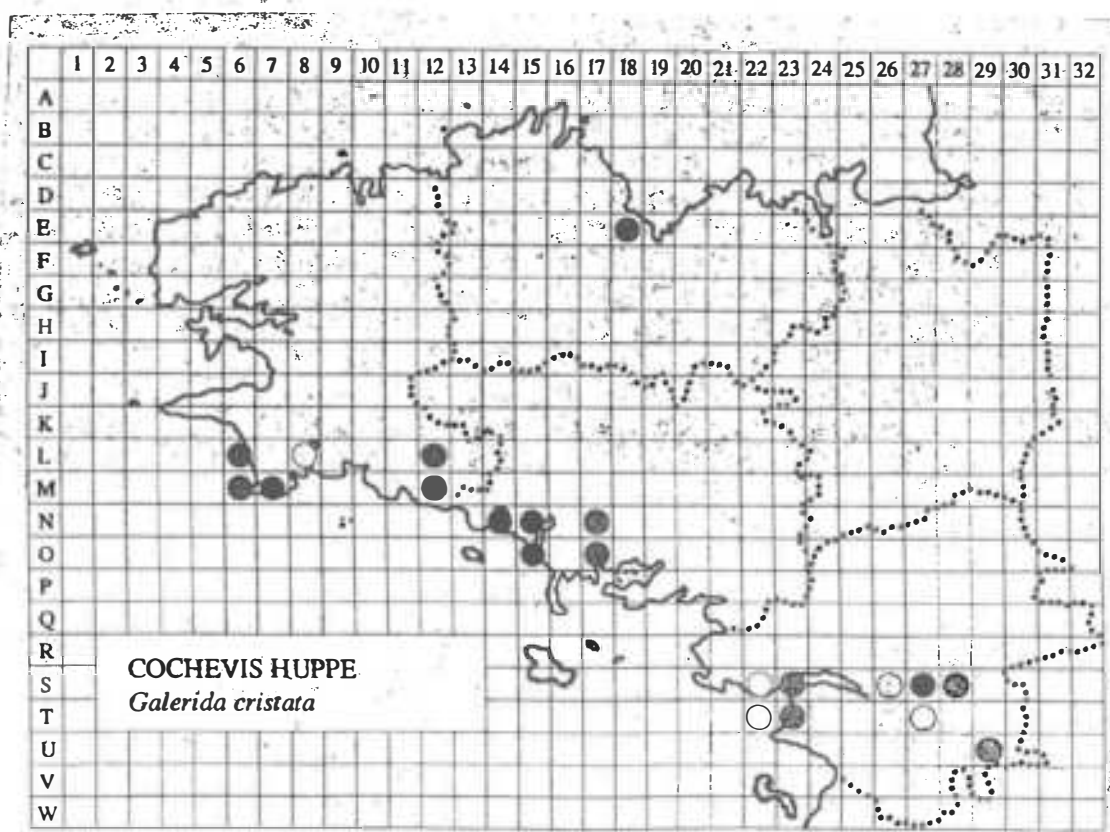
COCHEVIS HUPPE *Galerida cristata*

La distribution mise en évidence par l'enquête tendrait à qualifier cette espèce d'essentiellement côtière.

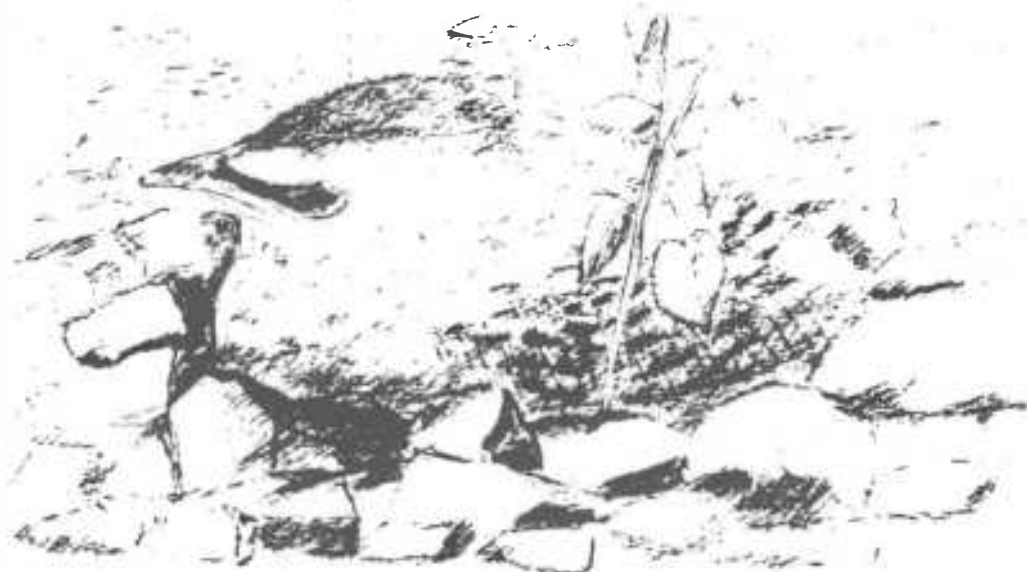
Cette constatation immédiate appelle toutefois deux remarques complémentaires sur les disparités de son implantation. Sur les 21 cartes « colonisées », un seul indice concerne le littoral de la Manche entre la Baie du Mont-Saint-Michel et l'Iroise : l'agglomération briochine. Les 20 autres indices de nidification ont été acquis entre l'Île de Sein et l'Île de Noirmoutier, à l'intérieur de 3 unités géographiques d'extension contrastée : baie d'Audierne - pays bigouden, littoral compris entre la baie de Concarneau et la rivière d'Auray, la Basse-Loire et les milieux associés.

On remarquera d'autre part, la présence continentale en Loire-Atlantique, et une absence complète en Ille-et-Vilaine. Outre une meilleure connaissance et une actualisation de l'aire de distribution, l'enquête a permis d'engranger de nouvelles informations sur les milieux fréquentés.

Les habitudes du Cochevis huppé semblent s'être modifiées de manière assez importante. Ce dernier serait devenu de plus en plus tributaire des espaces humanisés (zones portuaires, industrielles et commerciales) au détriment des milieux dunaires et des quartiers résidentiels.



Quadri



Jean-Pierre ANNÉZO

L'amorce de régression constatée au moins depuis 1930 ⁽⁰⁰⁹⁾ s'est vraisemblablement accélérée durant ces 20 dernières années. Lors de l'enquête précédente ⁽¹⁰²⁾, une centaine de couples occupait la façade maritime de la Bretagne. L'espace colonisé, de la baie du Mont-Saint-Michel à celle de Bourgneuf, se présentait sous la forme d'îlots de peuplement assez nettement disjoints mais toutefois régulièrement espacés. Le littoral de la Manche, à priori moins attractif, accueillait le cochevis sur 9 cartes alors que la Bretagne occidentale et méridionale en totalisait 12.

Entre 1975 et 1980, on constate une nette diminution de la population nicheuse à travers la chute des contacts avec l'espèce et l'érosion de l'aire de distribution.

La régression aurait assez largement précédé la période couverte par la présente enquête ⁽⁰⁸¹⁾. Il apparaît que les départs ont d'abord affecté le Finistère nord (1962), alors que la Loire-Atlantique n'aurait été touchée que plus tardivement (après 1980).

N'occupant plus que 4 départements, l'effectif estimé à 400 couples entre 1950 et 1970 ne devrait pas comporter plus de 100-150 familles en 1985.

Triste situation, qui présage un avenir incertain pour une espèce fragilisée par son implantation excentrée, et par les pressions multiples qui s'exercent de nos jours sur le littoral breton.

Jean-Pierre ANNÉZO

ALOUETTE LULU *Lullula arborea*

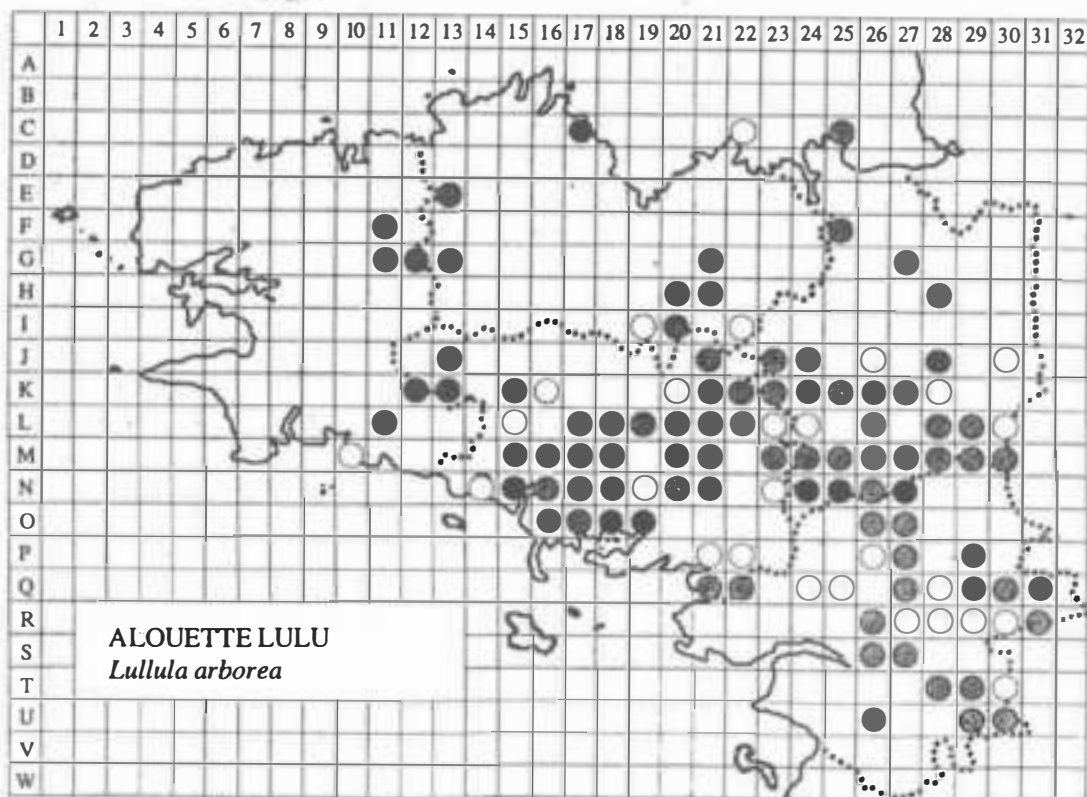
Les résultats obtenus lors de l'enquête confirment les constatations de Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT ⁽¹⁰²⁾ : l'espèce apparaît bien représentée dans le sud-est breton, très localisée ailleurs et même absente dans la plus grande partie du Finistère et même des Côtes d'Armor.

Il faut toutefois considérer que, du fait de sa discrétion dans les zones de moindre abondance, l'espèce a pu échapper à bien des observateurs non résidents, en particulier en Bretagne centrale. L'absence quasi-totale de l'Alouette lulu aux abords de la Manche semble en revanche être une réalité. En Loire-Atlantique, elle supprime largement l'Alouette des champs dans le vignoble au sud de Nantes ⁽¹³⁵⁾.

Au plan des effectifs, il semble que la lulu ait quelque peu régressé en une dizaine d'années : elle a disparu des lisières de la forêt de Lorge (J. PETIT, comm. pers.), de la région de Pontivy ⁽¹²⁰⁾, largement remembrée il est vrai, et de la partie la plus occidentale du Sud-Finistère. En revanche, la petite population du Centre-Finistère et de l'ouest des Côtes d'Armor, découverte en fin de l'enquête précédente, ne semble pas en déclin.

L'alouette lulu est l'hôte d'une grande variété de milieux, pourvu qu'ils ne soient ni trop humides ni trop déboisés comme par exemple, les lisières, coupes forestières, bocages mal entretenus et landes rases.

Jacques MAOUT



ALOUETTE DES CHAMPS *Alauda arvensis*

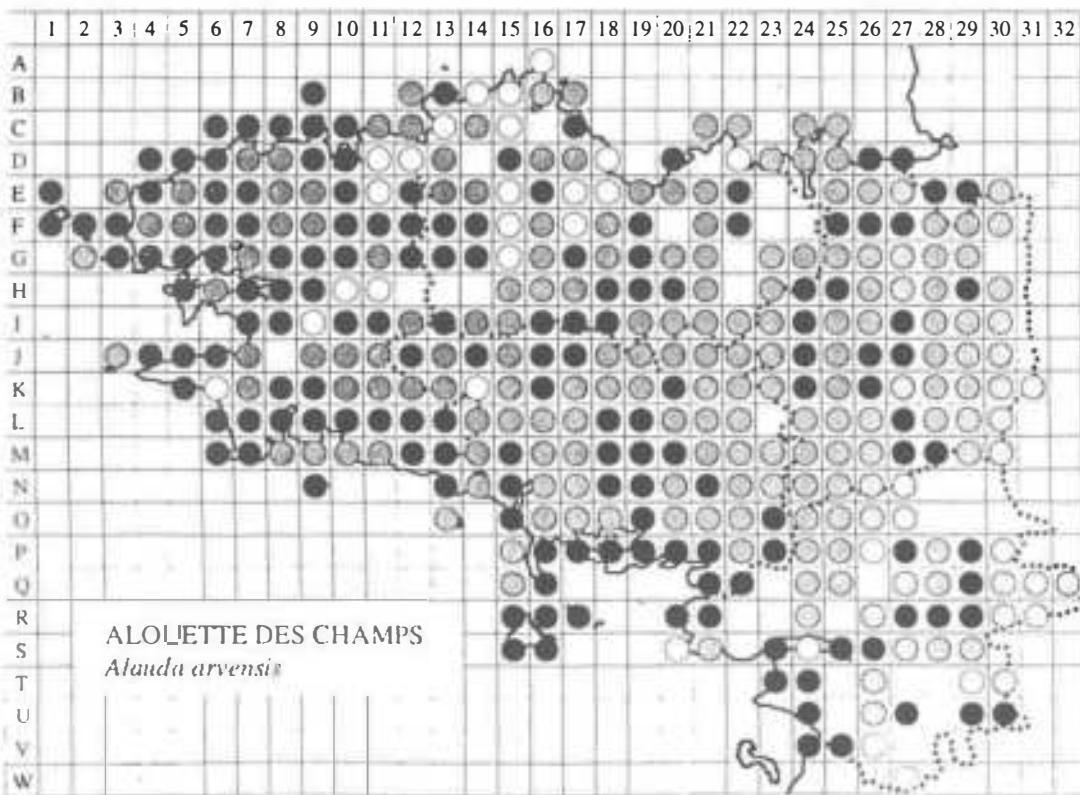
La faculté d'adaptation de l'Alouette des champs explique qu'on puisse entendre son chant ou découvrir son nid au sein d'une gamme très ouverte de milieux : herbus tondus par des ovins en baie du Mont-Saint-Michel, digues dans les marais salants de Guérande, plaine dunaire d'Erdeven à deux pas de la calandrelle, pelouse littorale d'une côte à falaises hantée par le crabe, polder agricole quadrillé de canaux et survolé par le Busard cendré, prairies inondables en ceinture de la Brière ou du lac de Grand-Lieu (653), parcelles «nitrées» pâturées par des laitières dans le Léon, landes rases de l'Arrée résonnant des appels du Courlis cendré...

Si l'espace rural constitue le plus important gisement de nicher, les plus fortes densités, elles, se rencontrent sur la façade maritime où la végétation est régulée naturellement par des conditions hautement sélectives : grandes îles, plaines dunaires, zones humides littorales.

Absente d'un nombre limité de biotopes (villes, forêts, marais «impénétrables»...) elle a colonisé ces dernières années quelques nouveaux espaces créés par l'homme : zones artisanales, espaces industriels portuaires.

A Brest, par exemple, une colonie prospère occupe le polder à vocation industrielle de St-Marc, à deux battements d'ailes des bassins de radoub où stationnent les «supertankers»: quelques dizaines de couples nidifient, en compagnie des Pipits farlouses, au sein d'une strate végétale composite de type «terrain vague» évolué. La poursuite de l'industrialisation des pratiques agricoles et la «déprise» qui affecte les terres les plus pauvres pourraient fragiliser son statut.

Jean-Pierre ANNÉZO

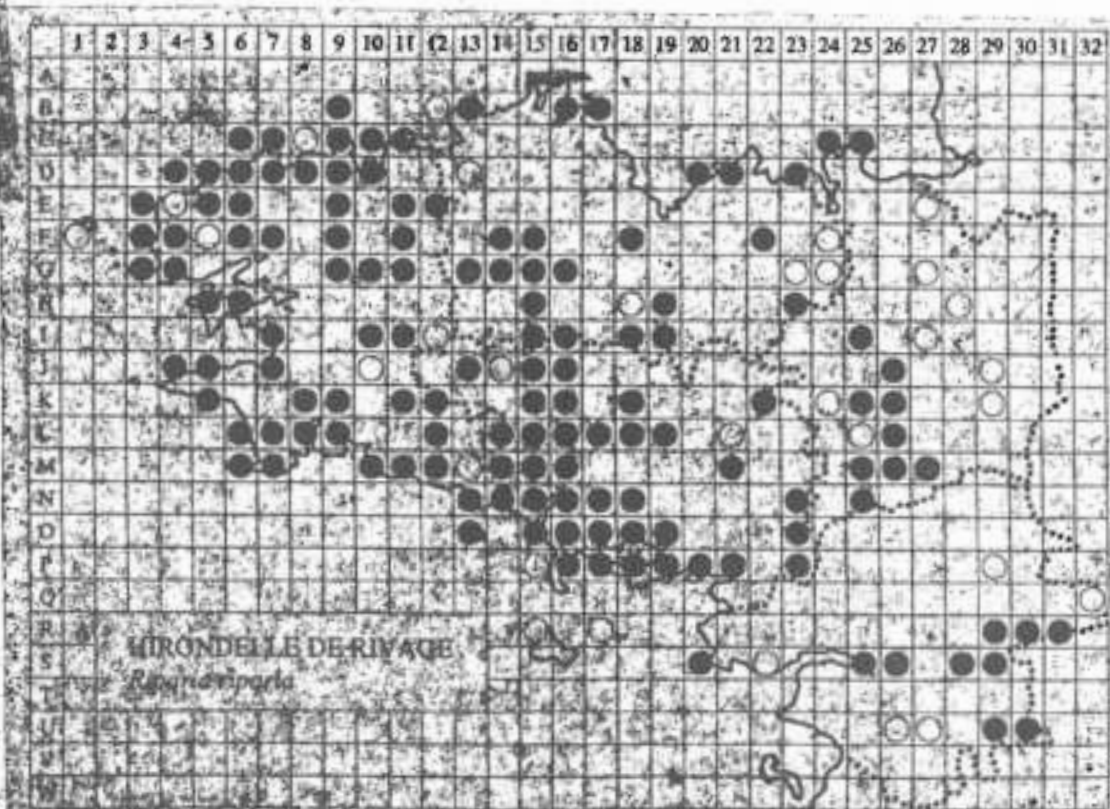


HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia*

La nouvelle enquête confirme dans les grandes lignes, la répartition proposée par Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT ⁽¹⁰²⁾ pour la période 1970-75 : un peuplement diffus en Basse-Bretagne, alors qu'en Loire-Atlantique et en Ile-et-Vilaine les populations sont principalement localisées sur les cours de la Loire et de la Vilaine. Cependant, on remarquera la disparition des indices dans le nord-est de l'Ile-et-Vilaine.

L'espèce a connu une régression sensible au début des années 1980, liée à ses conditions d'hivernage en Afrique ⁽⁰⁷⁷⁾. La faiblesse des effectifs nicheurs et migrateurs est citée dans les actualités d'ornithologie bretonne ⁽⁰⁸⁹⁾.

André-Denis MICHEL



HIRONDELLE RUSTIQUE *Hirundo rustica*

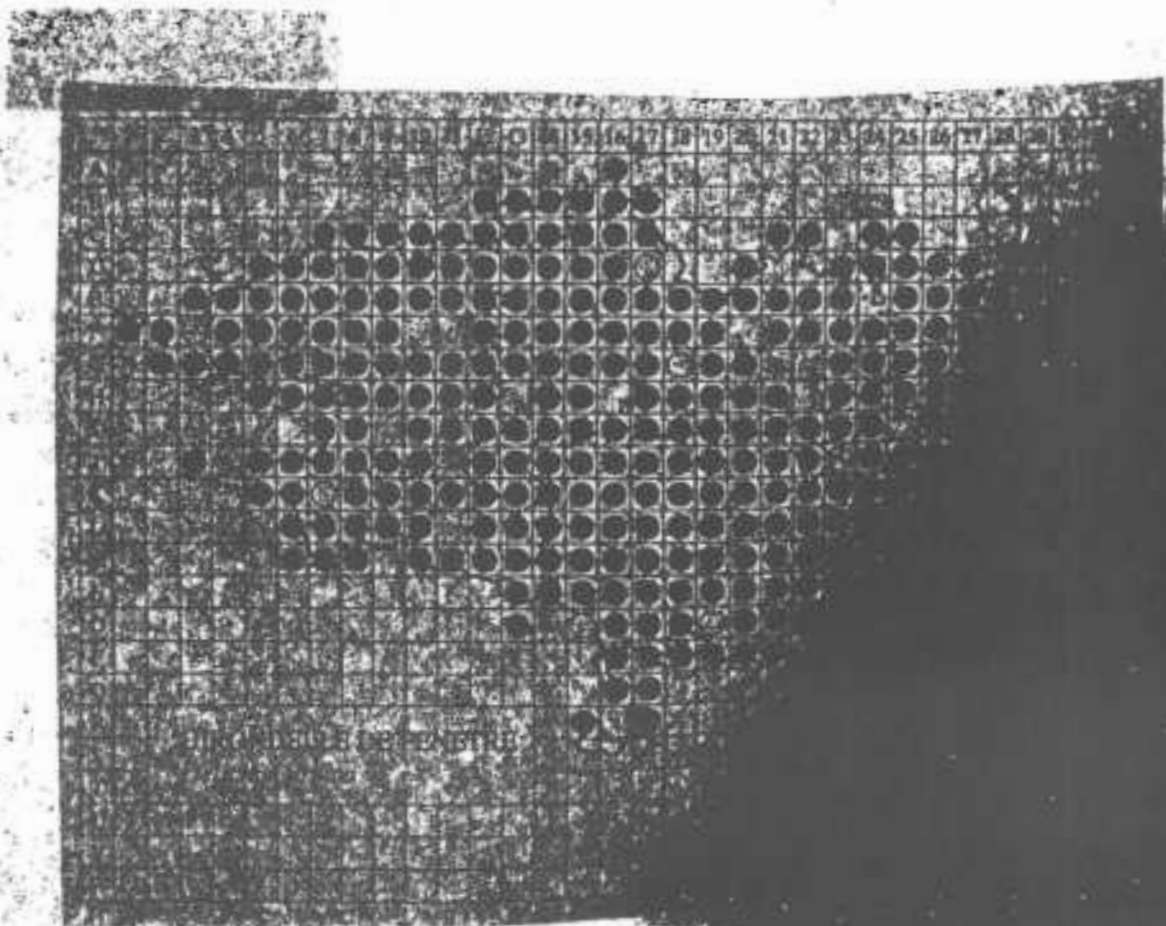
La plus commune de nos hirondelles est répartie de manière régulière sur l'ensemble de la région. Cette répartition ne laisse apparaître aucune évolution notable depuis dix ans.

G.O.B.

HIRONDELLE DE FENETRE *Delichon urbica*

Plus localisée que l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre est largement répandue dans la région.

G.O.B.



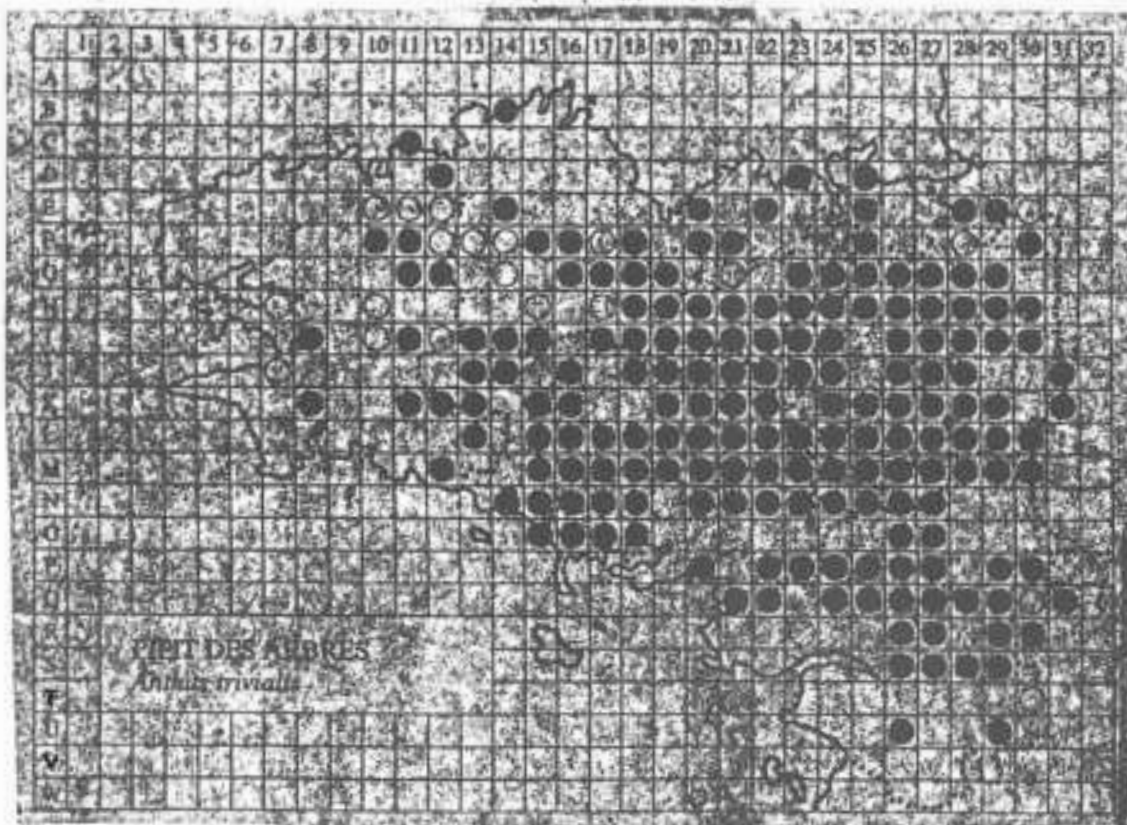
PIPIT DES ARBRES *Anthus trivialis*

La trame de 10 km X 10 km, retenue pour la cartographie du présent atlas, rend beaucoup mieux compte de la répartition bretonne de cet oiseau que celle utilisée précédemment (102). Sa moindre fréquence dans l'ouest et le nord de la péninsule ainsi qu'au sud de la Loire est évidente.

La tendance à la diminution signalée par Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT (102) est confirmée : le Pipit des arbres s'est encore raréfié dans l'extrême ouest du Finistère depuis 1975. Le Léon est totalement abandonné ainsi que le cap Sizun et le pays bigouden. Dans le reste de ce département, excepté à l'est des Monts d'Arrée et à la limite du Morbihan, les indices sont rares.

Ailleurs, cette espèce reste relativement commune, mais son abondance a probablement diminué en de nombreux endroits, à cause notamment des remembrements, des drainages et de la mise en culture des prairies. Il convient cependant de noter que cette tendance à la diminution n'est pas signalée au niveau national (021).

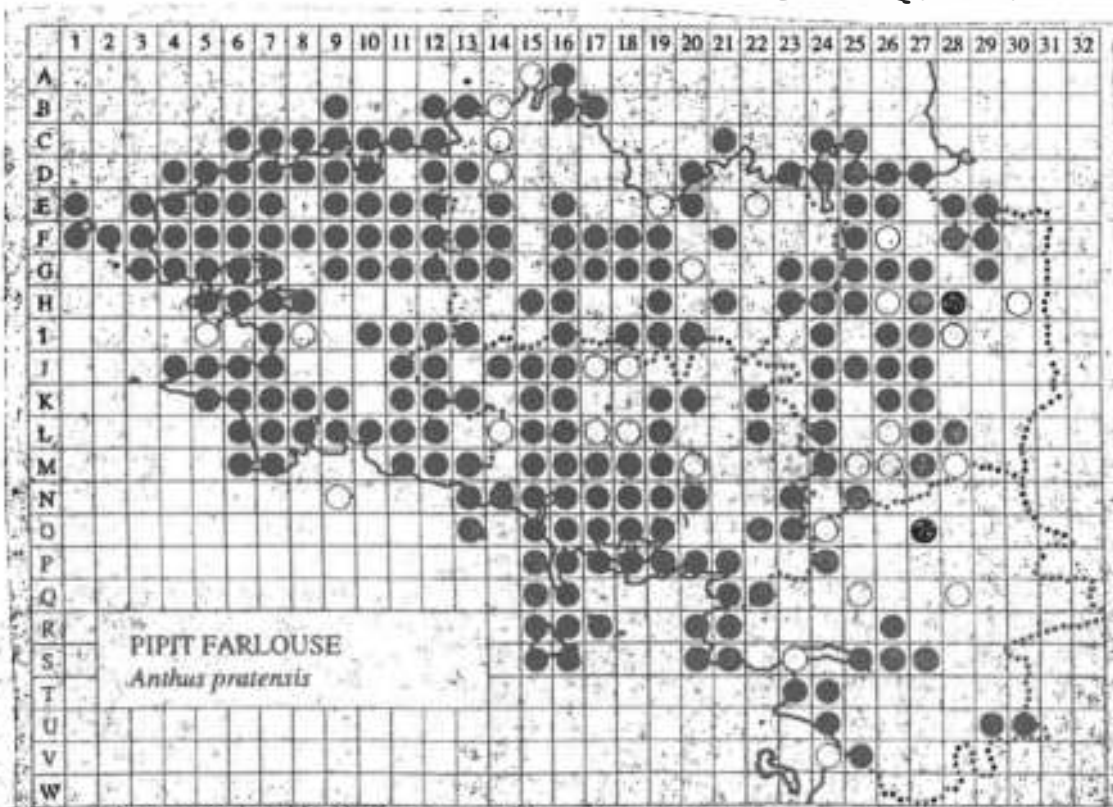
Fanch PUSTOC'H



PIPIT FARLOUSE *Anthus pratensis*

C'est en Bretagne, que la densité de cette espèce, plutôt septentrionale, semble être la plus forte de l'hexagone (1079). Ses biotopes préférentiels sont les zones humides à végétation basse, les landes rases, les tourbières, les abords de marais, les pelouses littorales, les dunes, ainsi que les friches périurbaines. On remarque une certaine dissymétrie ouest-est, de part et d'autre d'une ligne Lannion-baie de Vilaine. En Basse-Bretagne, le Pipit farlouse occupe essentiellement soit la côte et toutes ses îles, soit les lignes de crête des Monts d'Arrée, de la Montagne noire, des landes de Lanvaux dont les courbes de niveau sont remarquablement suivies. En Haute-Bretagne, le schéma change. La distribution devient irrégulière sur la côte. A l'intérieur, elle se fait diffuse, occupant çà et là, les prairies marécageuses, les landes mésophiles et les zones agricoles remembrées. Les lacunes dans les Côtes d'Armor, dues à un défaut de prospection, ne sont pas significatives ; elles ont été comblées ultérieurement (J. GAROCHE, comm. pers.), seule la partie ouest demeure lacunaire. En Ile-et-Vilaine, l'espèce semble être absente du sud-est. En Loire-Atlantique, hormis les bastions de Brière, de Guérande, du pays de Retz et de quelques sites de Basse-Loire, l'espèce n'apparaît plus en amont de Nantes. Le Pipit farlouse paraît donc être globalement l'oiseau d'une Bretagne de quatre départements (!). On ne note pas d'évolution sensible depuis l'enquête de 1970-75 (102) dans le statut de cette espèce, appelée Alouette bretonne au siècle dernier (dixit Littré).

Bernard QUIDEAU



PIPIT MARITIME *Anthus petrosus*

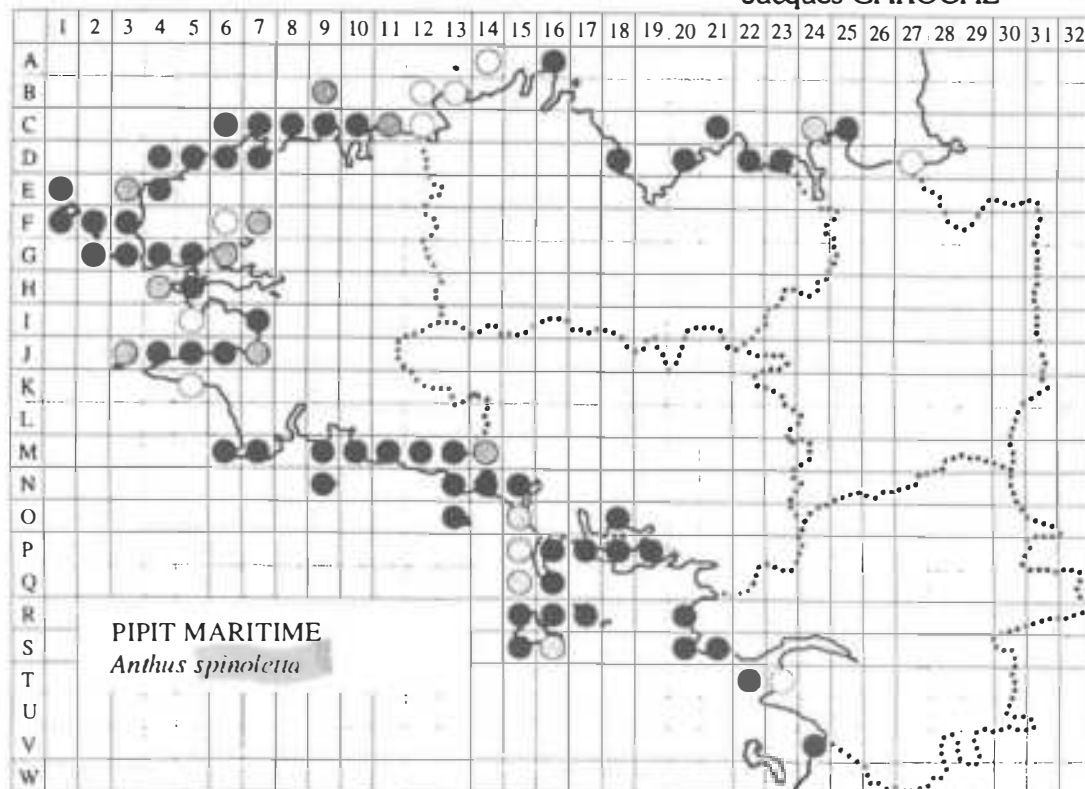
Quelque soit le quadrillage employé, le Pipit maritime demeure l'inconditionnel du roc et de l'eau. On ne sera donc pas étonné de constater que la cartographie obtenue au lendemain de l'enquête 1980-85 est très semblable aux premiers résultats obtenus après celle de 1970-75⁽¹⁰²⁾. Notons cependant qu'entre temps, le Pipit maritime est passé du statut de sous-espèce à celui d'espèce à part entière dans les registres des hommes. Cette «promotion» ne semble pas avoir suscité un regain d'intérêt chez les observateurs bretons, et ce pipit demeure l'oublié des grèves et des pointes rocheuses.

Si l'aspect qualitatif de la répartition de cette espèce, déjà connu, a été confirmé par la dernière enquête de terrain, en revanche peu nombreux sont les nouveaux éléments quantitatifs obtenus.

Il semble bien, que ce soient les îles et îlots qui abritent les plus fortes densités. Cet aspect de la répartition est d'autant plus visible, que l'on s'éloigne des côtes du Finistère où les oiseaux nicheurs littoraux sont néanmoins représentés par des fortes densités, comme cela avait été noté sur la commune de Lampaul-Plouarzel en 1970⁽¹⁰²⁾. A contrario, les autres périodes de l'année permettent l'observation de Pipits maritimes en nombre sur l'ensemble du littoral breton, avec le passage et l'hivernage d'oiseaux originaires des rivages rocheux scandinaves (*A. p. littoralis*).

Cet aspect des choses pourrait dans une certaine mesure expliquer l'affirmation étonnante qu'on peut lire dans l'Ornithologie de la Basse Bretagne : «..., cantonné exclusivement à la zone littorale marine qu'il quitte pour les îles, les îlots, les rochers isolés en mer, au moment de la nidification»⁽⁰⁴⁹⁾.

Jacques GAROCHE



BERGERONNETTE PRINTANIERE *Motacilla flava*

Le secteur côtier qui s'étend entre Lorient et Guérande, les vallées de la Loire et de la Vilaine sont, comme précédemment (102), les principaux lieux de nidification de la Bergeronnette printanière en Bretagne.

Elle niche le long de la Vilaine au delà des marais de Redon, et jusqu'à Rennes, mais n'a plus été trouvée sur le cours de l'Oust.

En Loire-Atlantique, elle est présente le long de la Loire mais également dans les différents marais du département (Brière, Guérande, Grand-Lieu, Vilaine, Bourgneuf). Dans ce dernier lieu, elle s'est adaptée aux cultures de céréales dans les polders (127).

La Bergeronnette printanière s'est reproduite en plusieurs points de la côte finistérienne où niche l'espèce flavéole, mais une nouvelle fois, de façon marginale comme cela était déjà noté à l'issue de la première enquête (102).

Arnaud LE DRU

BERGERONNETTE FLAVEOLE *Motacilla flava flavissima*

La carte de distribution de la Bergeronnette flavéole, telle qu'elle apparaît au terme de la présente enquête, retrace la répartition déjà notée par l'atlas 1970-75 (102) : cette sous-espèce de Bergeronnette printanière, niche pour l'essentiel, sur les côtes nord et ouest de notre région ; les secteurs principaux vont du Mont-Saint-Michel à la Rance, de Roscoff à Portsall et de Pont-Croix au Guilvinec.

Des localités isolées étaient, elles aussi, déjà connues (cartes de Plabennec, de Lorient, d'Yffiniac, du Talbert).

L'implantation dans les vallées ne s'est pas amplifiée : ni le long de la Vilaine, ni le long de la Rance, où l'espèce ne semble pas s'être solidement installée.

Arnaud LE DRU

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *Motacilla cinerea*

La carte de distribution de la Bergeronnette des ruisseaux obtenue au lendemain de la seconde enquête régionale, confirme un résultat déjà connu (102) : une présence sur l'ensemble de notre région, à l'exception de la Loire-Atlantique où elle demeure rare et localisée.

En Ile-et-Vilaine, J. LE LANNIC (in litt.) remarque «qu'elle est très inégalement présente malgré ce que montre la carte. Le secteur nord-est dont les cours d'eau s'apparentent à ceux de Basse-Bretagne est bien mieux occupé tandis qu'ailleurs, c'est uniquement au niveau des écluses, ponts et barrages qu'on la rencontre.»

L'absence d'indice sur certaines cartes de l'est des Côtes d'Armor est probablement imputable à un manque de prospection.

Notons une nouvelle fois, une absence de la Bergeronnette des ruisseaux des îles bretonnes.

Gwenhael ALLAIN

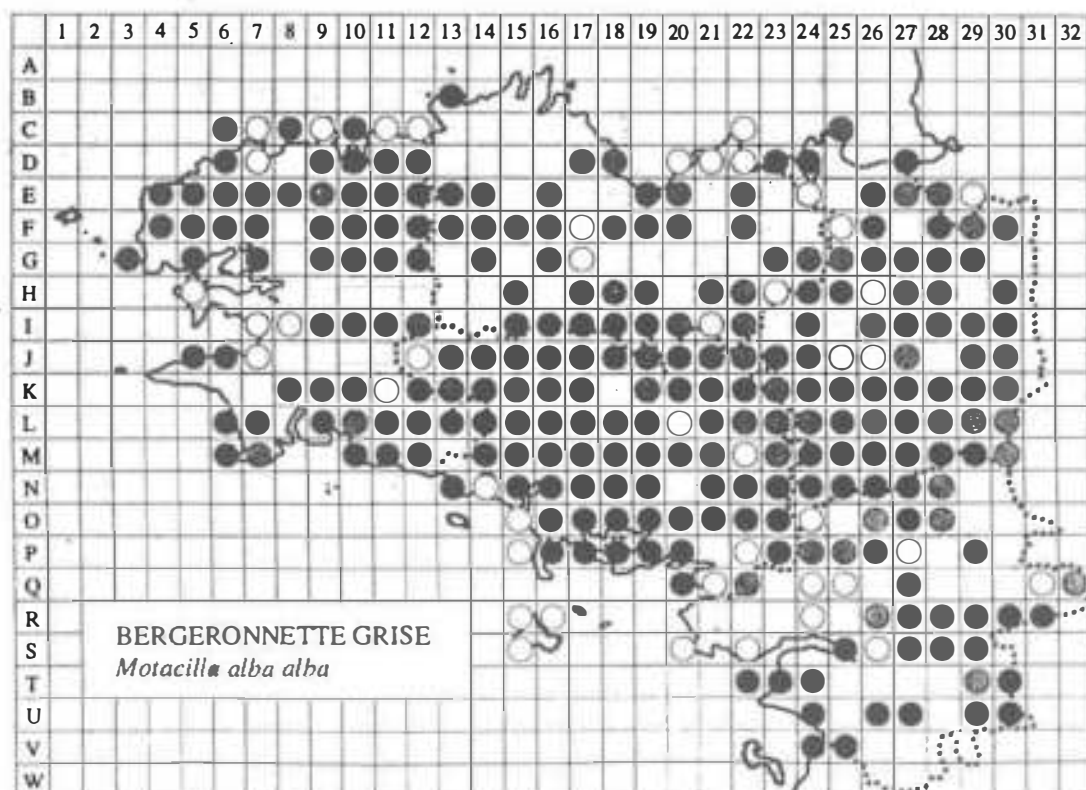
BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

La Bergeronnette grise demeure commune sur l'ensemble de la Bretagne : la raréfaction des indices en Loire-Atlantique ne doit pas être considérée comme significative, l'espèce est très commune dans ce département (133).

Dans le Finistère-Nord, l'espèce connaît une expansion liée au développement des élevages hors-sol (J. MAOUT, in litt.), cette remarque peut être étendue à l'ensemble de notre région.

Par ailleurs, si la reproduction n'a toujours pas été constatée sur les îles, notons trois indices de probabilité sur Belle-Ile.

Gwenhael ALLAIN



BERGERONNETTE DE YARRELL *Motacilla alba Yarrellii*

La Bergeronnette de Yarrell est pour la première fois notée au cours d'une enquête sur l'avifaune nicheuse de notre région. En fait, il s'agit d'un couple mixte dont le mâle appartient à la sous-espèce *M. a. Yarrellii*. La nidification est détectée le 4 juin 1985, à la Zone Industrielle Portuaire/Brest, où une famille est observée (088).

Notons qu'un cas semblable avait déjà été constaté il y a quelques années à Goulven (Y. GUERMEUR, comm. pers.).

La nidification de cette sous-espèce en France est un phénomène récent, limité au nord du pays (076).

Gwenhael ALLAIN

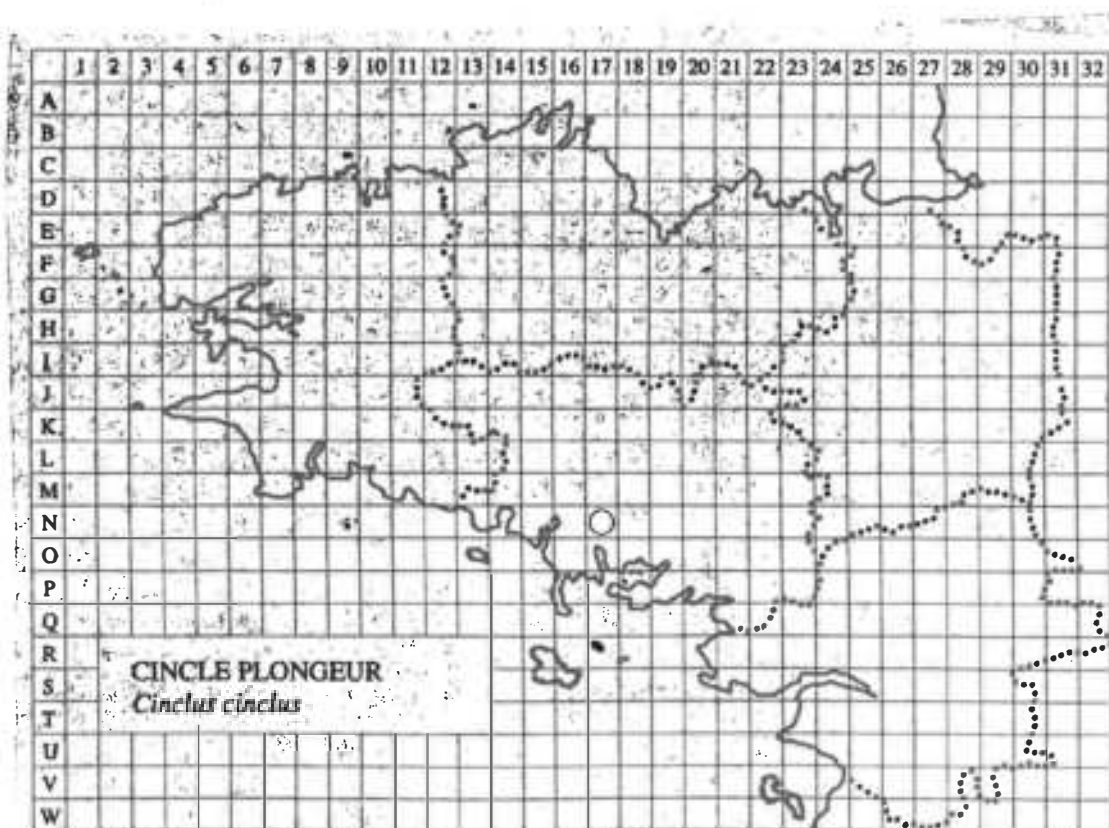
CINCLE PLONGEUR *Cinclus cinclus*

Les résultats de cette enquête apportent un démenti aux espoirs qui subsistaient en 1975 ⁽¹⁰²⁾ de découvrir une minuscule population résiduelle, passée inaperçue, ou d'observer une amorce de recolonisation de la région. En effet, la seule donnée obtenue de 1980 à 1985, concerne un individu observé en mai 1980, sur le Loch en aval du barrage de Tréauray (carte de Sainte-Anne d'Auray). Elle n'apporte donc aucune preuve de reproduction.

Cependant, il convient d'évoquer une donnée recueillie entre les deux enquêtes et qui pourrait être la dernière nidification de l'espèce en Bretagne: un juvénile quémante de la nourriture à un adulte les 29 et 30 juin 1979, à l'écluse de Mâlon/Gui pry (35), où le cincle avait été particulièrement noté entre 1971 et 1973 ⁽¹⁰²⁾.

Quelle sera la place du Cincle plongeur dans la troisième enquête sur l'avifaune nicheuse de notre région ?

Rémy BASQUE



TROGLODYTE MIGNON *Troglodytes troglodytes*

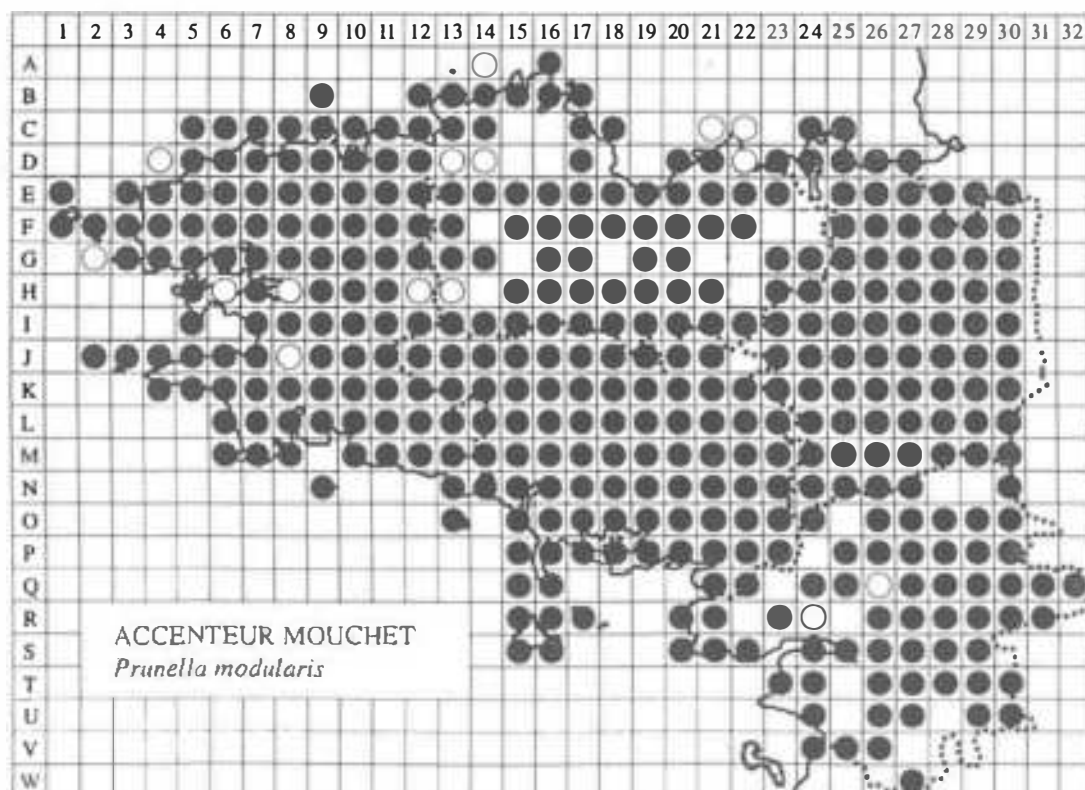
Cette espèce demeure très commune en Bretagne. La modestie de ses exigences lui permet d'occuper tous les milieux disponibles. Comme cela fut noté dix ans plus tôt, le troglodyte est absent de l'île de Sein.

G.O.B.

ACCENTEUR MOUCHET *Prunella modularis*

Ce passereau très commun est répandu de façon très régulière sur l'ensemble de la région. Les îles ne font pas exception. De toute évidence, les cartes demeurent vierges sont le fait d'une prospection incomplète.

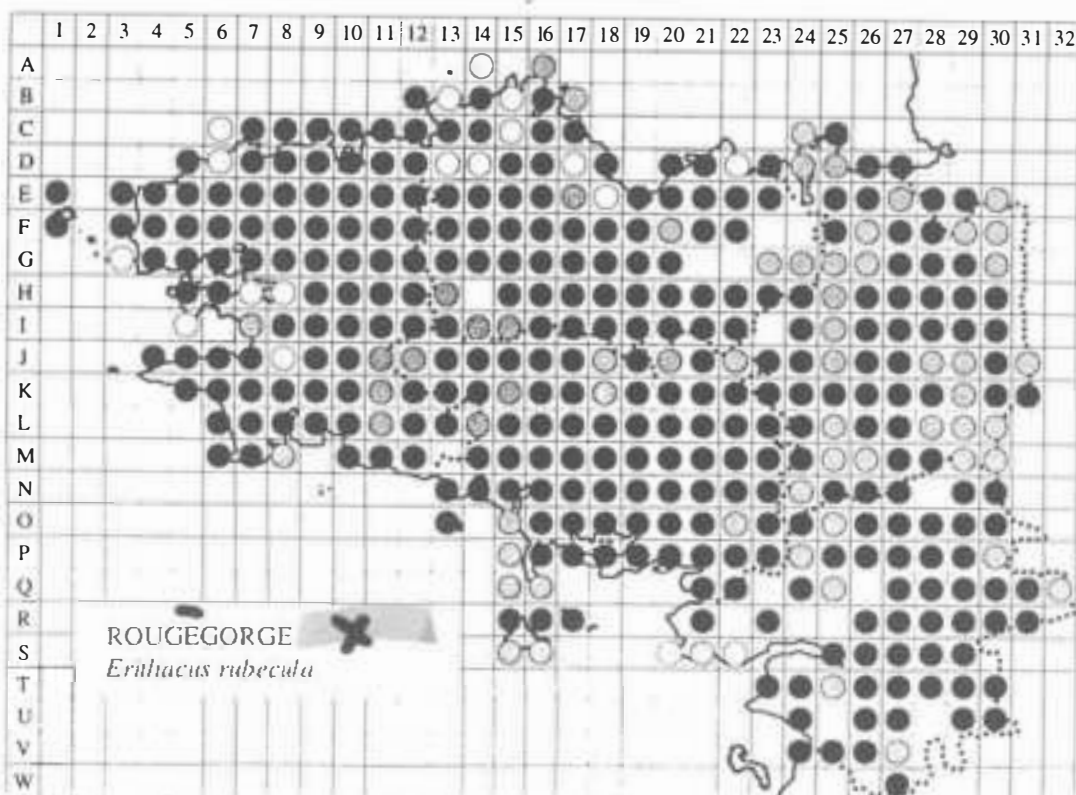
G.O.B.



ROUGE-GORGE FAMILIER *Erithacus rubecula*

Le Rouge-gorge est une des espèces les plus répandues et les plus abondantes en Bretagne. Sur le continent, il se reproduit dans la plupart des milieux. Il niche également dans les grandes îles telles que Belle-Île et Groix. La reproduction ne semble pas régulière sur Ouessant où, contrairement à l'atlas précédent, cette enquête n'a permis de recueillir que des indices possibles. En revanche, l'espèce a récemment colonisé Hoëdic (nidification certaine en 1980).

G.O.B.



ROSSIGNOL PHILOMELE *Luscinia megarhynchos*

Connu au dix-neuvième siècle jusque dans la partie occidentale de la péninsule armoricaine, le Rossignol a vu son aire de nidification se rétracter largement vers l'est dans le premier tiers du vingtième siècle. Cette régression, dont les causes nous sont totalement inconnues (d'aucuns auraient voulu y voir les effets désastreux du remembrement agricole intervenu beaucoup plus tardivement), a été suivie par une légère reprise dans les années soixante dix.

Une certaine imitation mélodique des Pays de Vilaine, dont le refrain scandé contrefait les crescendos flûtés de l'espèce, est encore là pour nous rappeler son implantation ancienne dans une région où, il a presque totalement disparu aujourd'hui.

Par rapport à l'atlas 1970-1975 ⁽¹⁰²⁾, la carte établie pour la période 1980-1985 montre une quasi-parfaite similitude, compte tenu des lacunes de documentation pour les nord-est et nord-ouest de la Loire-Atlantique pendant cette dernière période. Dans la moitié sud de ce département, la multiplicité des indices «nicheur certain» est à relever et matérialise sans aucun doute une abondance particulière locale déjà perceptible dans la décennie précédente.



Toujours absent du Finistère, le Rossignol n'a fourni des indices de nidification probable que dans de très rares localités orientales du département des Côtes d'Armor. La citation de 1980, faisant état de sa présence traditionnelle en forêt de la Hunaudaye (102), demeure bien mystérieuse. Un arbre ancien et classé, portant le nom de «Chêne rossignol» (J. GAROCHE, comm. pers.) atteste peut-être d'une présence lointaine ?

En définitive, les seules véritables nouveautés se résument à la découverte de deux couples en mai 1984, à Saint-Suliac (Saint-Malo) en Ille-et-Vilaine, et à la disparition de la petite population qui s'est maintenue jusqu'en 1978, dans la vallée du Gouessant à Morieux (Yffiniac), dans les Côtes d'Armor.

GORGE BLEUE A MIROIR *Luscinia svecica*

La Gorge bleue à miroir a été de mémoire d'ornithologue, toujours présente en Bretagne, même si sa répartition a été rythmée par des oscillations géographiques de quelque ampleur : s'avancant jusqu'aux marais de Guérande en Loire-Atlantique, l'espèce a ensuite montré une phase de contraction de son aire de nidification bretonne vers le sud, et ce, jusqu'aux années quarante. C'est à cette époque, qu'une expansion s'est manifestée, d'abord timide, s'amorçant par le retour vers des lieux précédemment occupés, puis de façon plus nette, vers des zones littorales jamais conquises auparavant.

Telle était la situation à l'issue de l'enquête 1970-1975 ⁽¹⁰²⁾, situation non figée puisque la nouvelle période 1980-1985 vit apparaître l'espèce dans le Finistère avec une implantation «nidification certaine» en baie d'Audierne, en fait depuis 1979 au moins, et une nidification seulement «possible» dans les marais de Trévignon au sud-est de Concarneau.

Pierre NICOLAU-GUILLAUMET



ROUGEQUEUE NOIR *Phoenicurus ochruros*

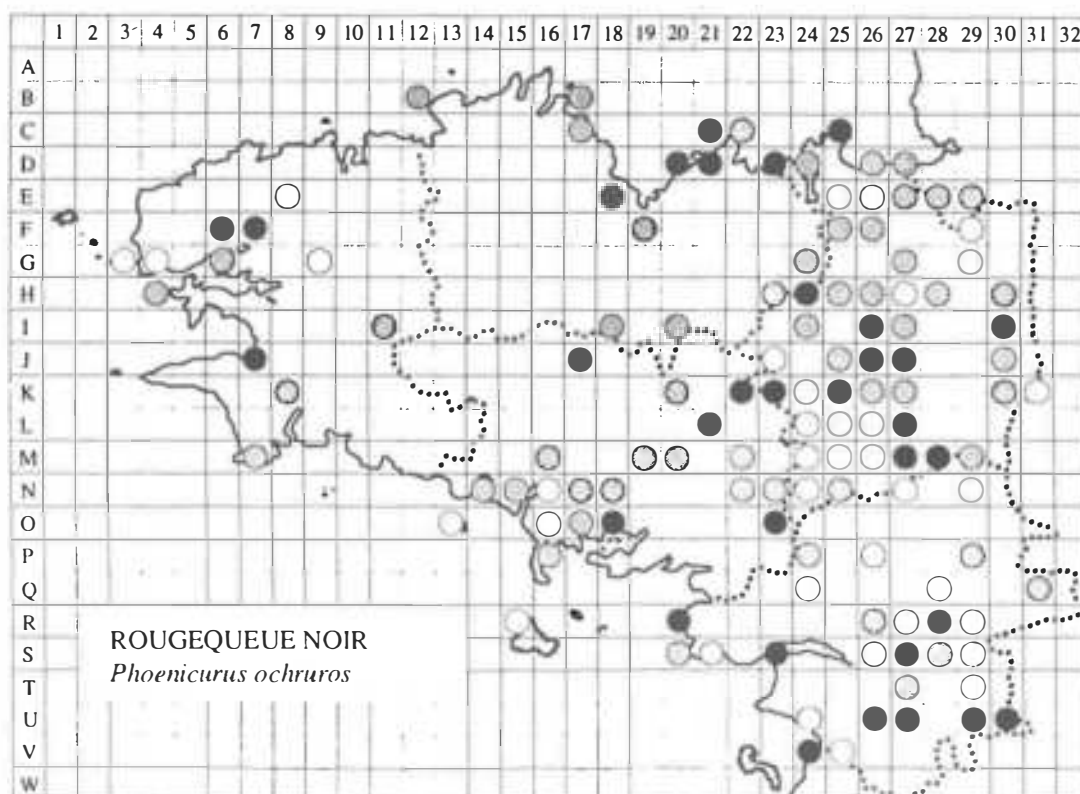
Le Rougequeue noir colonise en Bretagne deux principaux types de milieux : les villes et bourgades ainsi que les côtes à falaises. Dans le premier cas, il s'établit très souvent dans de grands édifices recouvrant des architectures et des fonctions diverses. Les rivages marins développant des parois rocheuses reçoivent des couples isolés.

Durant la période 1980-1985, le terrain d'élection du Rougequeue noir se situe à l'est d'une ligne Saint-Brieuc-Lorient.

Dans le Finistère, il peut être qualifié d'essentiellement côtier et sa nidification certaine n'a été constatée qu'en trois villes : Brest, Lanerneau et Douarnenez.

En ce qui concerne les Côtes d'Armor, la population se répartit entre le littoral de la Baie de Saint-Brieuc et les anciennes bourgades et villes, comme Guingamp, Saint-Brieuc, Lamballe ou Dinan.

Dans le Morbihan, la zone littorale n'est occupée qu'entre Lorient et Vannes. Alors que l'est du département, le long de la vallée de l'Oust, est plus densément peuplé. Des indices d'une nidification possible ont été recueillis à Belle-Ile et Groix mais, là, il peut s'agir de migrants.





En Loire-Atlantique, si la population semble concentrée dans l'agglomération nantaise et ses satellites immédiats, l'espèce est en fait, uniformément répartie sur l'ensemble du département ⁽¹⁵⁸⁾. Les blancs sur la carte doivent être attribués à des défauts de prospection.

L'Ille-et-Vilaine demeure de très loin la terre d'élection du Rougequeue noir. D'après Jo LE LANNIC (in litt.) «la plupart des communes abritent au moins un couple, généralement dans le bourg, tandis qu'en ville de Rennes plus d'une centaine de couples sont présents aussi bien en périphérie qu'en centre ville.»

De ce descriptif de la situation il est difficile d'extraire une tendance fiable de l'évolution. On remarquera cependant que l'aire de reproduction s'est sensiblement réduite dans le sud-est du Finistère (Concarneau-Rosporden), ainsi que dans la corne nord-ouest du Morbihan.

Cette phase de régression relative ne semblerait pas avoir affecté Brest (agglomération et zone portuaire) dont l'effectif reproducteur, estimé à 6-7 couples, n'a pas sensiblement évolué depuis une vingtaine d'années (obs. pers.).

Jean-Pierre ANNÉZO

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC

Phoenicurus phoenicurus

La distribution du Rougequeue à front blanc à l'issue de cette enquête a de quoi nous interpeller, si on la compare à celle de 1975, lorsque les trois-quarts de la péninsule étaient parfaitement couverts, aidée en cela, il est vrai, par un mode de représentation géographique utilisant une maille plus large (102).

Actuellement, seule la partie de Haute-Bretagne où subsistent les plus belles futaies de feuillus, est encore largement occupée. Les stations à l'ouest des massifs de Paimpont-Lannouée (Le Huelgoat, Coatloc'h et Carnoët en Finistère, Camors, Floranges et Quénécán en Morbihan) sont désormais relictuelles après une sévère régression depuis dix ans. Il est possible cependant qu'une prospection plus approfondie dans des sites comme les parcs privés souvent agrémentés de très beaux arbres, aurait permis de noter cette espèce dans les secteurs de Dinan-Saint-Brieuc au nord, et Redon-Vannes au sud. En Ile-et-Vilaine, ce sont les vieilles futaies de feuillus et notamment les parcelles en régénération qui sont les mieux occupées, mais le nid est aussi parfois construit dans le bocage, les vergers ou les vieux murs des parcs. Ces sites sont régulièrement fréquentés en Mayenne où on le trouve même en milieu urbain (112).

Jo LE LANNIC

TARIER DES PRES *Saxicola rubetra*

Le statut du Tarier des prés n'a pas changé de façon très significative depuis 1975 ⁽¹⁰²⁾. On retrouve les grands ensembles précédemment décrits : Monts d'Arrée, vallées de la Vilaine et de l'Oust, Basse-Loire (vallées de la Loire et de l'Erdre, Brière), lac de Grand-Lieu et grands étangs de l'est de la Loire-Atlantique.

Les quelques nouveautés rapportées au cours de la nouvelle enquête sont contradictoires : l'espèce paraît avoir régressé dans la vallée de l'Oust, où elle atteignait presque Josselin en 1975, alors qu'elle a été découverte dans plusieurs marais littoraux de Bretagne-Sud, où elle était inconnue à la même époque : marais de Bourgneuf-en-Retz et de Guérande (44) et région d'Etel (56).

De nombreux indices «possibles» correspondent sans doute à des migrateurs attardés, il convient de signaler l'indice «probable» dans les Montagnes Noires où, le Tarier des prés était noté absent à l'issue de la première enquête, dans des milieux analogues à ceux qu'il fréquente dans les Monts d'Arrée.

Fanch PUSTOC'H

TARIER PATRE *Saxicola torquata*

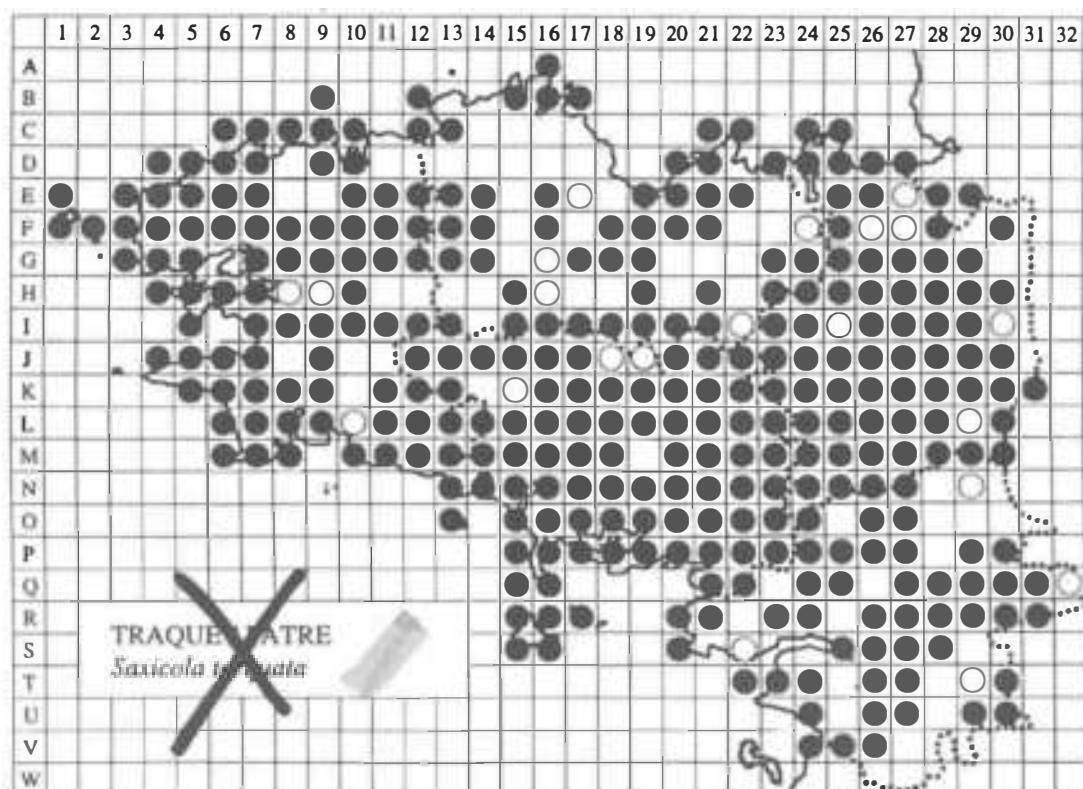
Espèce caractéristique de la lande, ce petit passereau est présent sur tout le territoire breton, à l'exception de l'île de Sein et de l'Archipel de Glénan, où il n'a toujours pas été trouvé.

En Loire-Atlantique, l'espèce est très commune et largement répandue (136). Dans les Côtes d'Armor, le manque d'indices est dans une certaine mesure lié à une recherche insuffisante.

Dans les secteurs fortement remembrés, le Tarier pâtre est localisé, comme il est signalé dans l'est de l'Ille-et-Vilaine (J. LE LANNIC, in litt.).

Par ailleurs, les vagues de froid enregistrées entre 1983 et 1985 ont sans doute affecté les populations sédentaires.

Claude COLIN



TRAQUET MOTTEUX *Oenanthe oenanthe*

Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT signalaient dans le précédent atlas: «le Traquet motteux ne se reproduit que sur le littoral même» (102). Depuis 1978, cette affirmation est devenue fausse. Cette année-là, un couple a niché sur une crête des Monts d'Arrée (094).

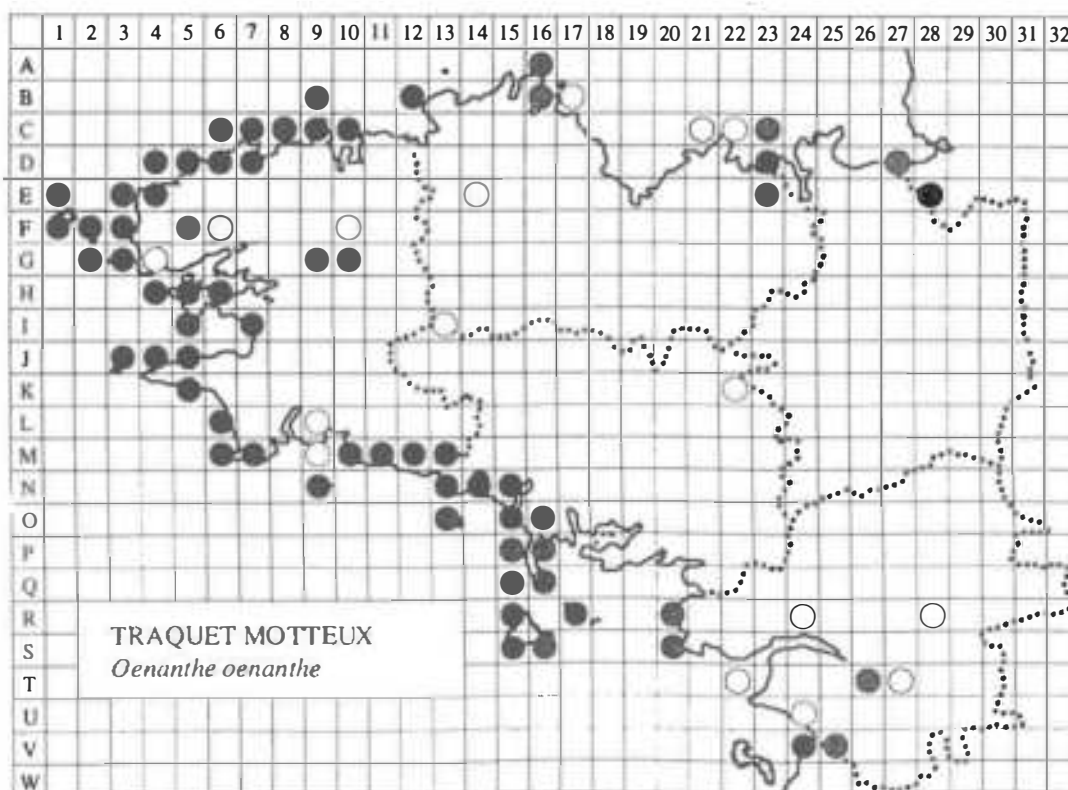
Depuis, l'espèce se reproduit régulièrement dans nos «montagnes». Elle fréquente des crêtes arides ou d'anciennes carrières. La population intérieure n'excède pas cinq à dix couples. Faut-il voir dans ces nouvelles données une recolonisation de sites disparus ? Sans doute, puisque E. LEBEURIER et J. RAPINE (049) le disaient rare dans l'intérieur.

Les autres indices provenant de sites éloignés du littoral ne sont guère probants et semblent plutôt concerner des migrants tardifs.

Signalons la disparition des indices morbihannais situés à l'est de la presqu'île de Quiberon et des indices «certains» de la presqu'île de Guérande.

Notons enfin, la raréfaction des indices obtenus dans les Côtes d'Armor, où cette espèce est rarement notée nicheuse (J. GAROCHE, in litt.)

André-Denis MICHEL

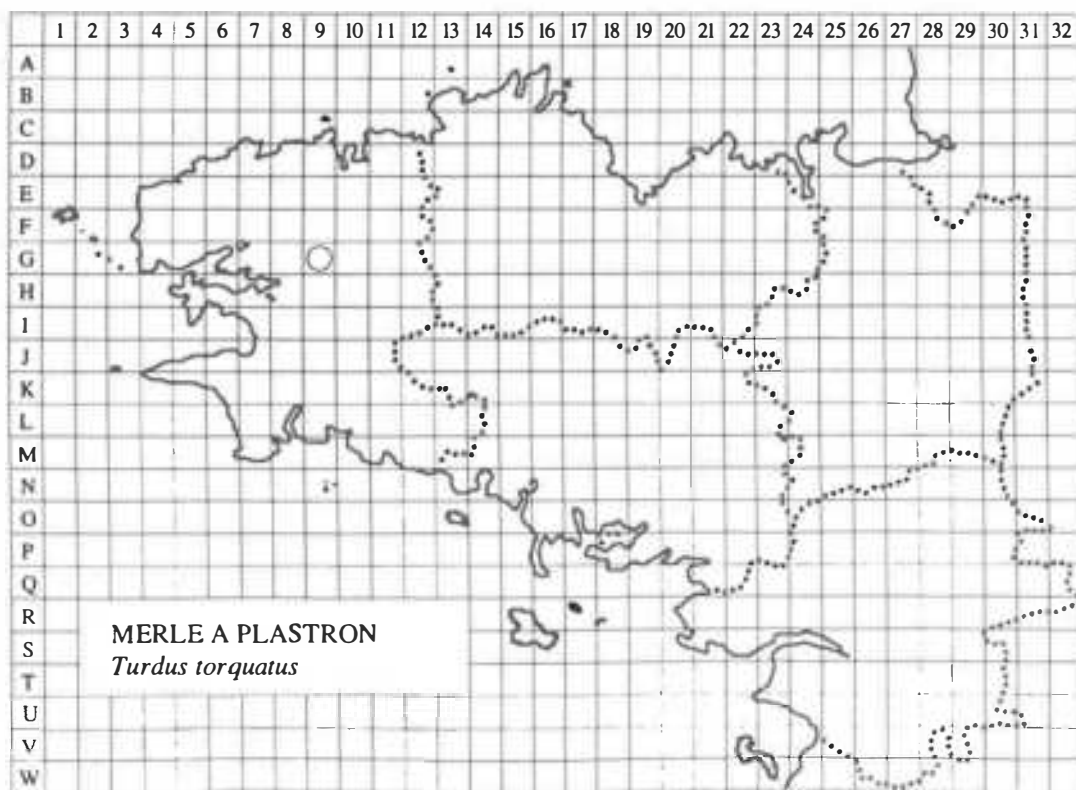


MERLE A PLASTRON *Turdus torquatus*

Rappelons que la première nidification du Merle à plastron a été prouvée en Bretagne, en 1971, et que la population nicheuse était alors estimée entre 2 et 5 couples à l'issue de la première enquête régionale (102)

Le seul indice obtenu au cours de la deuxième enquête provient, une nouvelle fois, des Monts d'Arrée. Cependant, aucune preuve de reproduction n'a pu être obtenue. Il convient de préciser, que les sites traditionnellement occupés ont été aménagés, avec pour conséquence, la désertion des lieux par cette espèce très farouche. Il n'est pas exclu que des couples isolés nichent occasionnellement dans notre région. Les biotopes fréquentés par l'espèce restent peu prospectés et une famille de ce turdidé peut fort bien passer inaperçue.

Jean-Noël BALLOT

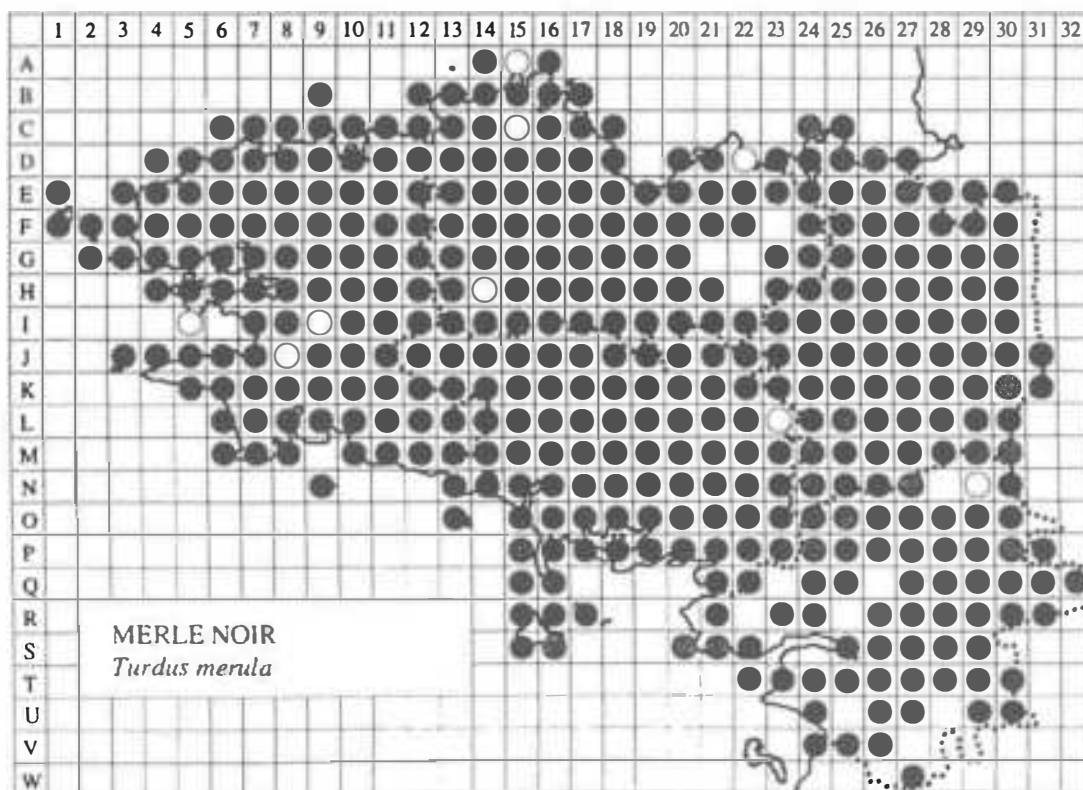


MERLE NOIR *Turdus merula*

Le Merle noir est un oiseau très commun en Bretagne. Sa capacité à s'adapter à des milieux pauvres en végétation arbustive lui permet d'occuper un grand nombre d'îlots, comme ceux de Banneg/Molène et Balaneg/Molène, où sont notés respectivement 3 couples en 1984 pour le premier site (084), et 2 couples en avril 1985 pour le second (088).

Cette espèce, à l'origine plutôt forestière, montre ainsi une très grande capacité d'adaptation illustrée par ailleurs par l'utilisation de milieux très anthropisés.

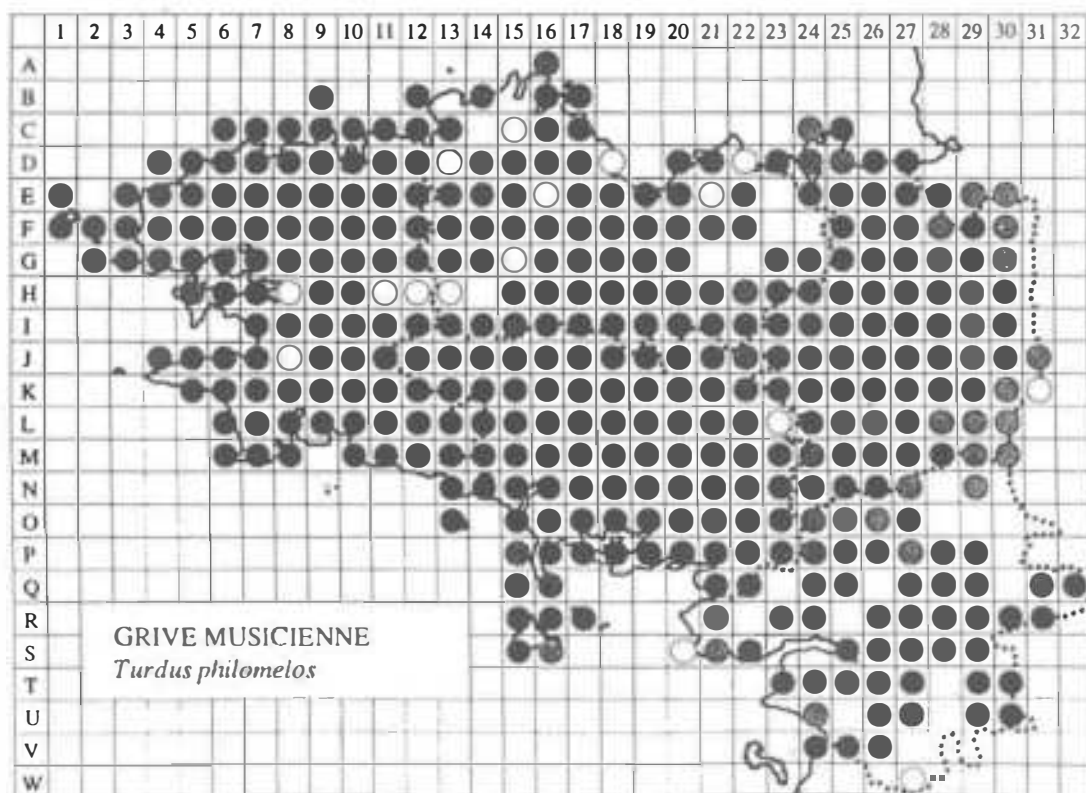
Yvon AUTRET



GRIVE MUSICIENNE *Turdus philomelos*

La Grive musicienne est un oiseau très commun en Bretagne. Si cette espèce a partiellement déserté les zones d'agriculture intensive, elle a su au contraire profiter avec succès de l'extension des villes et de l'apparition d'une multitude de jardins et pelouses. La Grive musicienne, dont la nidification sur la plupart des grandes îles bretonnes était connue (102), a conquis quelques îlots de l'archipel de Molène. Ainsi, un chanteur est noté le 9 juin 1984 à Trielen, un individu est noté les 18 et 20 mai de la même année à Banneg, et surtout une ponte est enregistrée en 1984 à Balaneg. Si cette espèce apprécie l'humidité du climat breton, elle supporte mal les périodes de froid, comme celle survenue en janvier-février 1985, qui a entraîné une diminution sensible de ses populations. Cette régression a été notée en Loire Atlantique, dans le Léon et dans plusieurs localités (088) durant le printemps qui suivit.

Yvon AUTRET

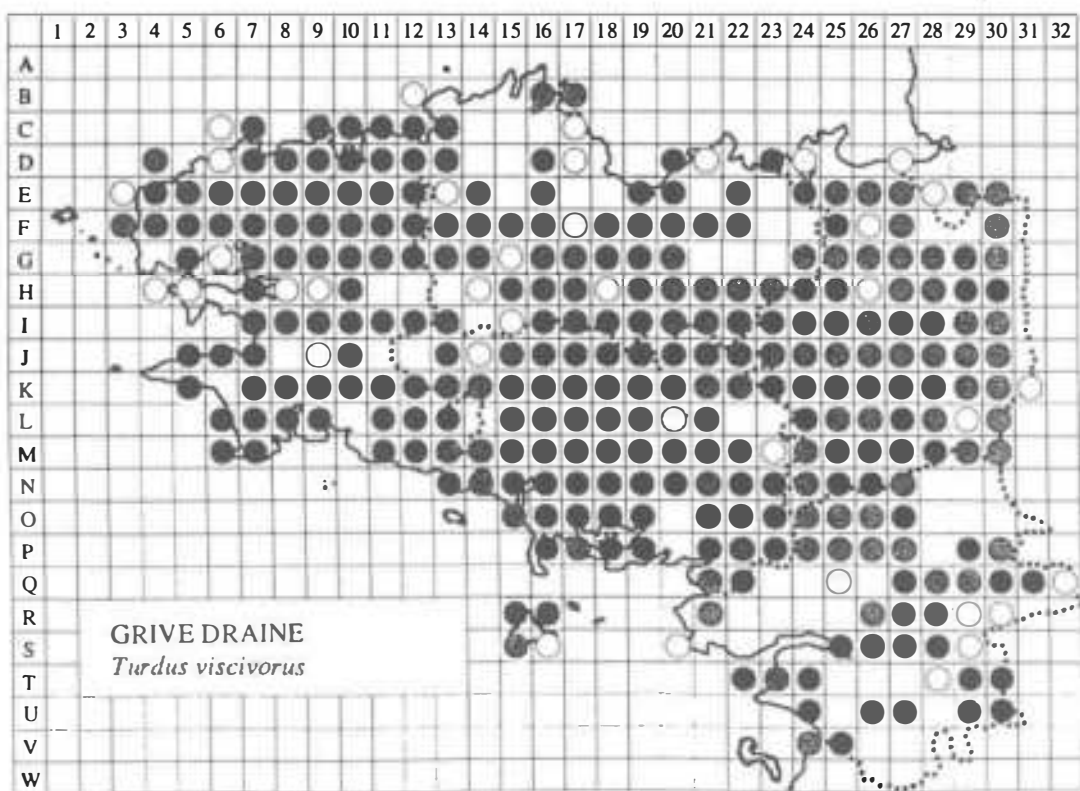


GRIVE DRAINE *Turdus viscivorus*

La cartographie obtenue à l'issue de cette enquête appelle quelques commentaires. Si cette espèce est largement distribuée en Bretagne et sa présence commune, les zones claires illustrant une sous-prospection, le grand nombre d'indices probables, et non certains, illustre probablement une plus grande difficulté à prouver la reproduction dans certains secteurs où les densités sont moindres...

La Grive draine appréciant les milieux boisés, on ne la trouvera donc pas dans les secteurs démunis de boisements, mais elle évitera aussi les forêts denses. Elle est nettement plus commune dans le Léon qu'il y a 10-15 ans (088).

Yvon AUTRET

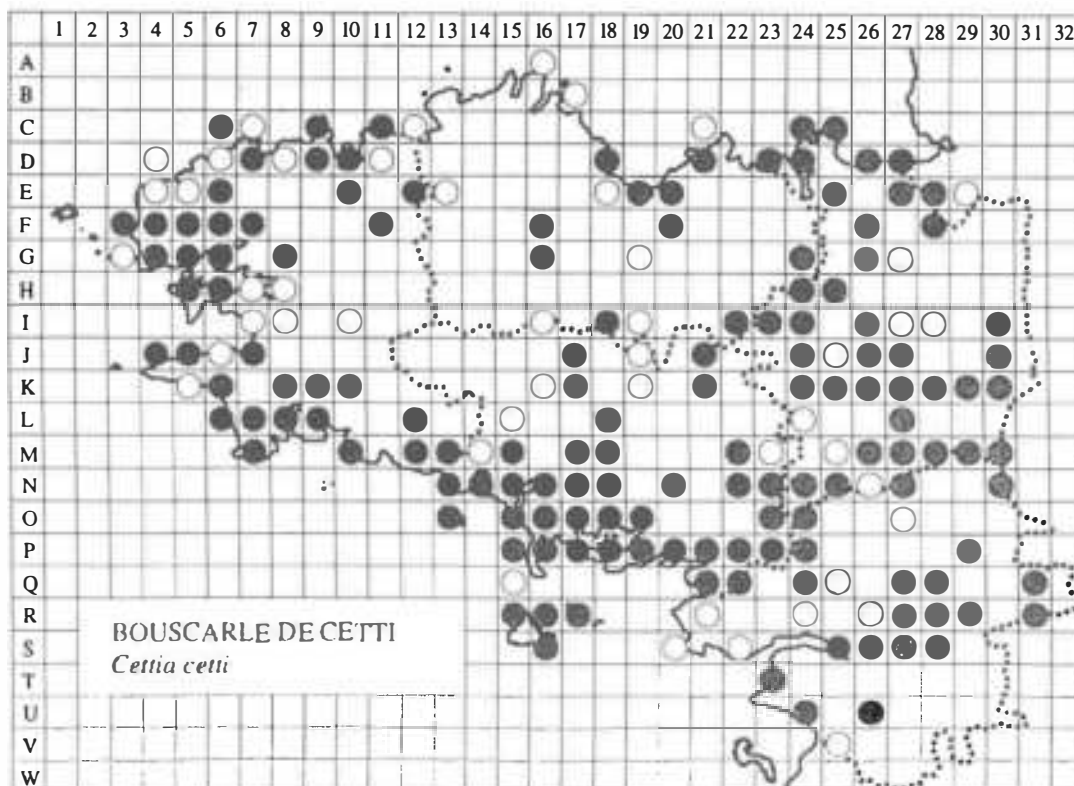


BOUSCARLE DE CETTI *Cettia cetti*

La Bouscarle de Cetti fréquente des milieux différents de ceux occupés par le Serin cini et pourtant, il existe une certaine analogie dans la répartition géographique de ces deux espèces en Bretagne, où elles étaient d'ailleurs toutes deux absentes au début du siècle. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une coïncidence fortuite. En effet, la progression des deux espèces a suivi le même itinéraire, à savoir : une pénétration effectuée d'abord par l'est de la péninsule et les zones côtières, suivie d'un peuplement plus tardif des sites de l'intérieur.

La carte dressée actuellement, est assez semblable à celle publiée en 1980 ⁽¹⁰²⁾, mise à part une plus grande précision due au nouveau quadrillage. Les quelques blancs observés sur les côtes du Goëlo et du Trégor sont dus à un manque de prospection. On note toujours l'absence ou la rareté de la Bouscarle de Cetti en Bretagne centrale. Ce fait, avait déjà été remarqué lors de la rédaction de l'atlas 1970-75 ⁽¹⁰²⁾. Le statut de la bouscarle paraît s'être peu modifié depuis, à part l'occupation de quelques sites marginaux et de quelques cartes du nord du Morbihan. L'espèce semble peu affectée par les hivers rigoureux comme celui de 1984-85, mais nous manquons de renseignements plus précis sur l'impact des périodes de froid prolongées sur la survie des populations locales.

Jacques PETIT

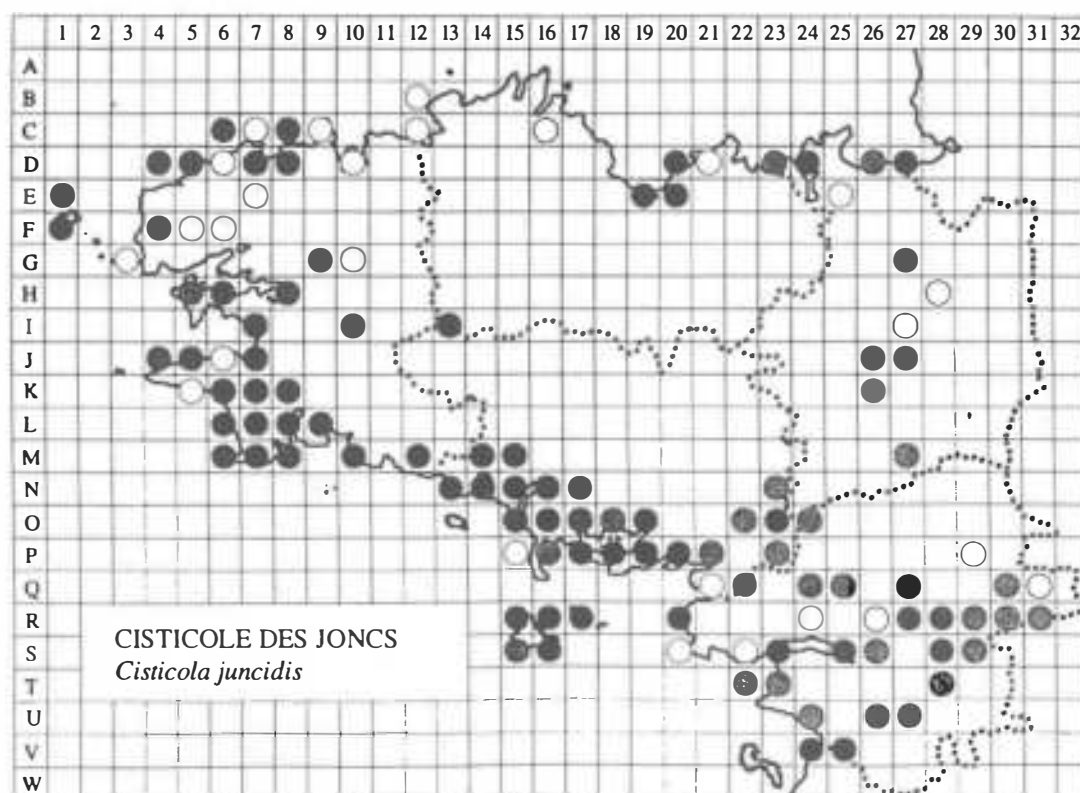


CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis*

Les connaissances acquises au cours de cette nouvelle enquête confirment la tendance détectée durant l'année 1975, à savoir une stabilité dans la progression de cette espèce en Bretagne. En effet, la nouvelle répartition montre une similitude avec la précédente (102). Au cours de la période 1980-85, le cistole est présent dans tous les milieux favorables bordant le littoral breton. La partie sud de notre région recèle les populations les plus importantes avec trois secteurs essentiels : la baie d'Audierne dans le Finistère, la côte morbihannaise avec le golfe et les îles de Houat, Hoëdic, Belle-Ile et les prairies attenantes à la Loire. Peu de sites sont occupés en Centre-Bretagne, hormis le long de la Vilaine. La fragilité de cet oiseau aux hivers rigoureux, notamment ceux de 1981-82 (décembre et janvier) et plus particulièrement celui de 1984-85 (janvier), peut en partie expliquer la chute des effectifs enregistrée et le nombre très faible d'indices de nicheurs certains sur la côte nord-ouest et ouest de la Bretagne. Notons à ce sujet que pour Jo LE LAN-NIC (in litt.) «Le statut réel au printemps 1985 n'a plus rien à voir avec la carte présentée. En particulier, tous les sites d'Ille-et-Vilaine sont réduits à zéro.»

L'installation récente du cisticole, ajoutée aux fluctuations des populations, doivent être les facteurs invitant les observateurs à un suivi plus important de cette espèce.

Bernard ILIOU



LOCUSTELLE TACHETEE *Locustella naevia*

La nidification de cette espèce relativement discrète est difficile à mettre en évidence. L'illustration en est parfaitement faite au lendemain de notre enquête, avec seulement 7% (n : 5/75) d'indications «nidification certaine».

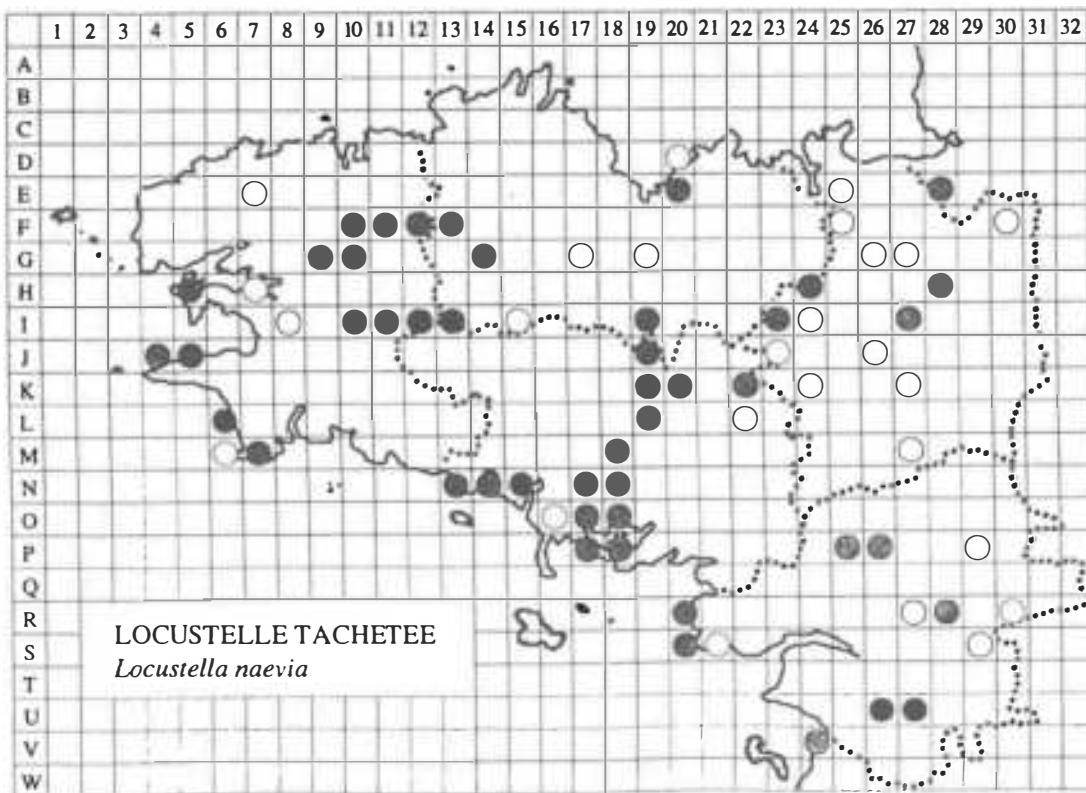
De nombreux indices, et plus particulièrement ceux de «nidification possible», sont sans doute attribuables à des oiseaux migrants émettant leur chant en avril et mai.

Si, aux passages de migration, les chanteurs peuvent être contactés dans des milieux très divers, cette fauvette niche essentiellement dans des milieux secs (landes, jeunes plantations) contrairement à ce qui est constaté dans d'autres régions d'Europe, où elle fréquenterait des milieux marécageux (008).

La Locustelle tachetée demeure pour notre région une espèce rare à peu abondante et localisée. On peut cependant penser que les milieux propices à son installation sont loin d'être tous occupés par les oiseaux.

On peut noter une raréfaction des indices de probabilité dans la partie est de notre région, indiquant une densité moindre à l'approche des limites régionales, comme cela était déjà évoqué dans l'atlas 1970-75 (102).

Bernard ILIOU

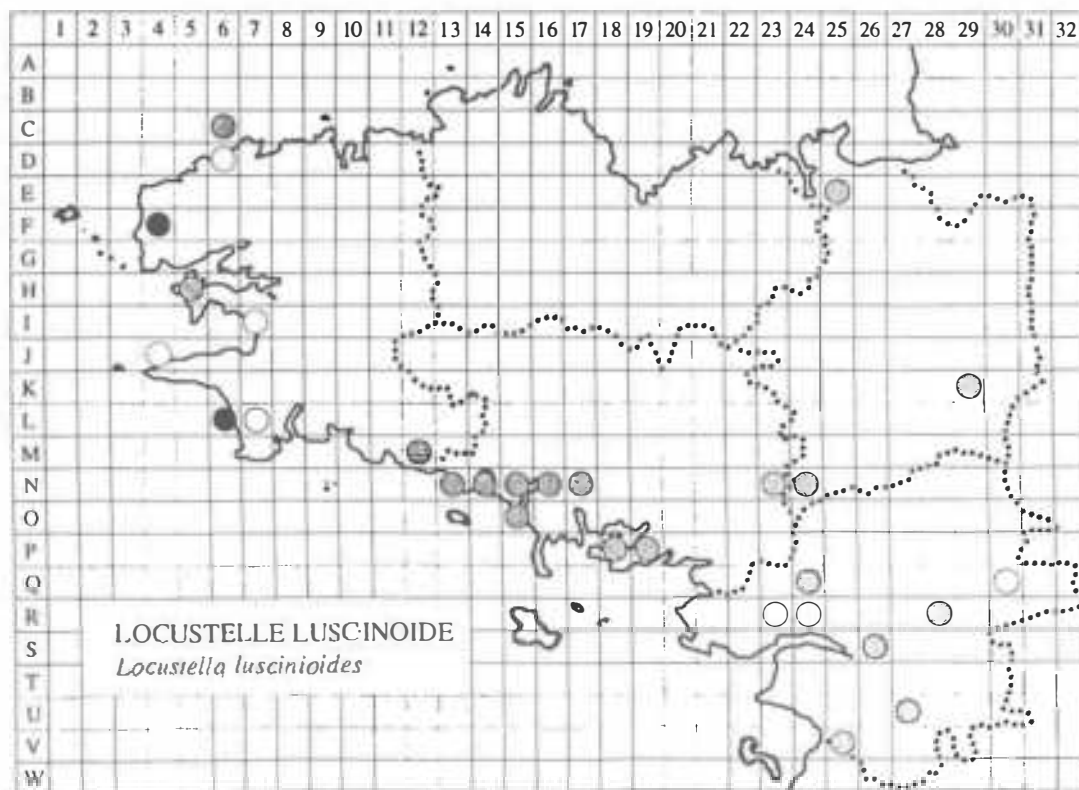


LOCUSTELLE LUSCINOIDE *Locustella luscinioides*

La distribution de la Locustelle luscinoïde en Bretagne n'a guère évolué depuis la précédente enquête (102). La découverte de nouveaux sites est rare. Les principaux sites occupés demeurent les marais littoraux du sud de la Bretagne. Si pour le Finistère, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine les connaissances concernant les effectifs ont peu évolué entre les deux enquêtes, il n'en est pas de même pour la Loire-Atlantique. Ce département possède la plus forte densité de la région avec environ un millier de chanteurs recensés en 1987 pour la Brière (BINVEL in CRUON, NICOLAU-GUILLAUMET et YÉSOU (031)). A ceux-ci s'ajoutent les oiseaux occupant les bords de Loire, le lac de Grand-Lieu et les marais de Machecoul. Il est notable que l'espèce soit absente des Côtes d'Armor.

Compte tenu des effectifs dénombrés en Loire-Atlantique et de la prépondérance de ce département dans la distribution régionale de cette fauvette paludicole, l'effectif évalué autour du millier au lendemain de la première enquête (102), semble toujours d'actualité à l'issue de la deuxième enquête régionale.

Yann LE BOZEC



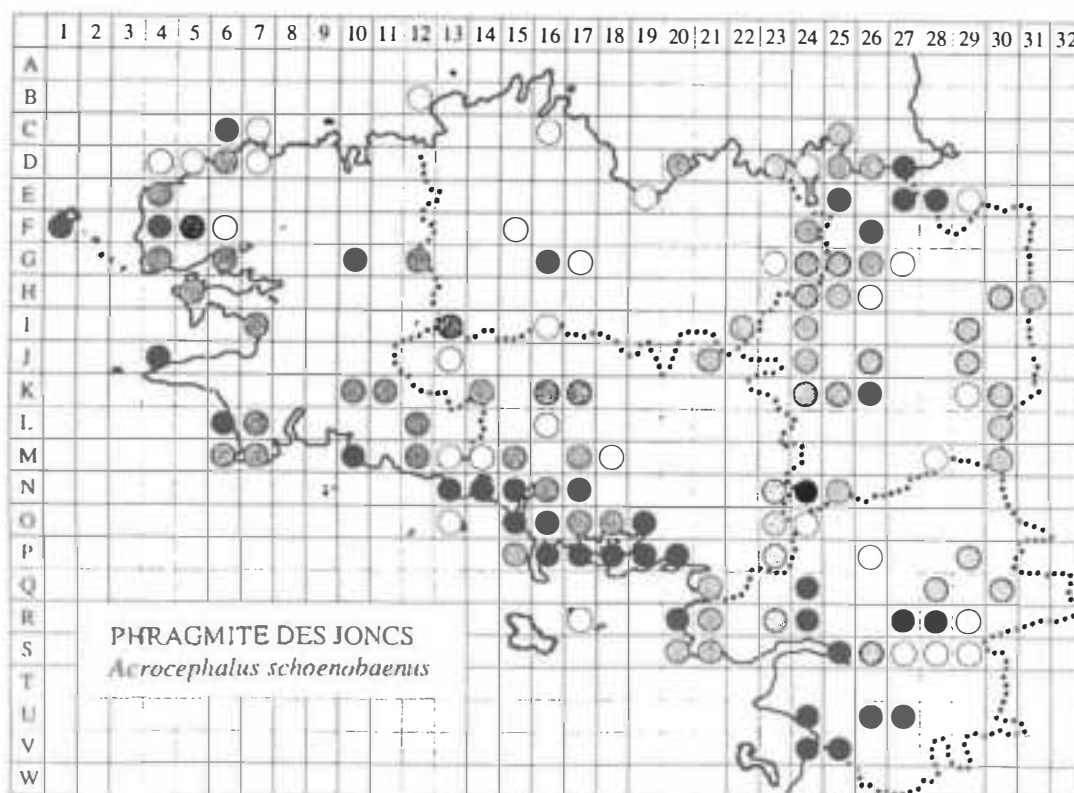
PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus*

Les sites où se concentrent les populations nicheuses sont principalement le littoral morbihannais avec son ensemble de marais côtiers, l'axe qui va de la baie du Mont-Saint-Michel à l'estuaire de la Vilaine en passant par les marais de Redon, ainsi que les zones attenantes à la Loire. Dans le Finistère, la baie d'Audierne joue un rôle important pour la nidification de cette espèce.

L'emploi pour cette enquête d'un quadrillage plus serré qu'en 1970-75 (102) tend à prouver que les populations du Centre-Bretagne restent disséminées. Il semble également faire apparaître une régression sur l'ensemble de la région. Il est délicat d'interpréter ces constats sans éléments de comparaison, mais il reste cependant probable que la modification des pratiques agricoles entraînant la disparition des zones humides, ne peut être que défavorable à cette espèce.

Notons par ailleurs qu'une régression sensible des effectifs est évoquée à l'échelon national, et que des diminutions sont constatées dans plusieurs pays voisins de la France (071).

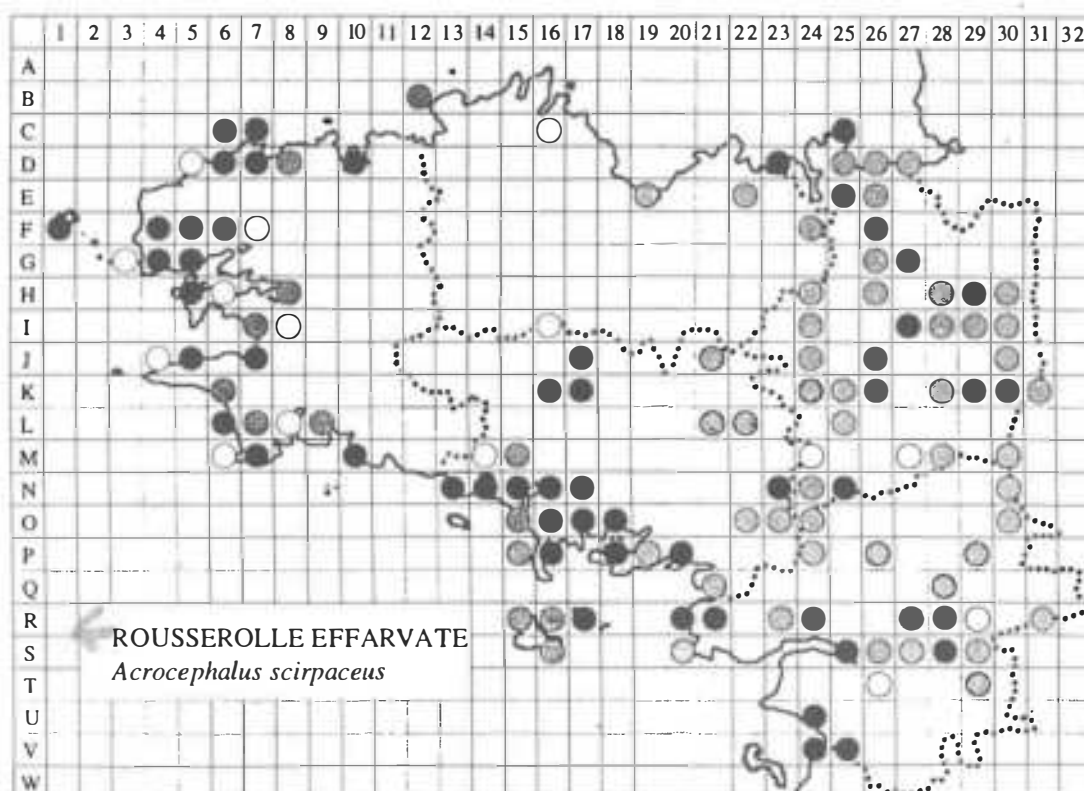
Bernard ILIOU



ROUSSEROLLE EFFARVATTE *Acrocephalus scirpaceus*

Malgré un quadrillage plus fin et une participation inégale à l'enquête de terrain selon les départements, la cartographie concernant cette fauvette paludicole n'a pas évolué de façon significative entre les deux enquêtes (102). On retrouve une distribution essentiellement littorale pour le Morbihan, le Finistère et les Côtes d'Armor, alors que la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine semblent occupées de façon relativement homogène, l'espèce dépendant de la présence de roselières. Toutefois, des couples isolés, discrets et installés dans des biotopes adéquats mais réduits (saulaies, typhaies...), peuvent fort bien passer inaperçus.

G.O.B.



ROUSSEROLLE TURDOIDE *Acrocephalus arundinaceus*

Si l'on en croit la littérature ornithologique, la Rousserolle turdoïde a été dans le passé, semble-t-il, aussi peu répandue en Bretagne qu'elle l'est encore aujourd'hui.

La carte issue de l'enquête 1980-1985 ressemble à s'y méprendre, à celle réalisée dix années auparavant (102). Cette rousserolle, dont le chant puissant et peu harmonieux ne peut guère échapper à tout un chacun, reste limitée à la partie méridionale de la province et plus particulièrement à la Loire-Atlantique, où l'espèce est réputée rare et localisée avec seulement quatre sites occupés : marais de Machecoul, Grande-Brière, Loire et marais de Goulaine. On remarquera que les localités «excentriques» n'ont fourni que des indices «possibles» ou «probables» basés sur l'audition d'un seul chanteur !

Citons in extenso :

- possibles : 1 chanteur le 17 mai 1980 au lac de Murin (Massérac) en Loire-Atlantique et 1 chanteur le 15 mai 1982, étang de Paintourteau à l'est de Vitré (Ille-et-Vilaine).
- probable : 1 chanteur du 1er au 13 juin 1981 à l'étang de la Tournerais (Goven) en Ille-et-Vilaine.

Pierre NICOLAU-GUILLAUMET

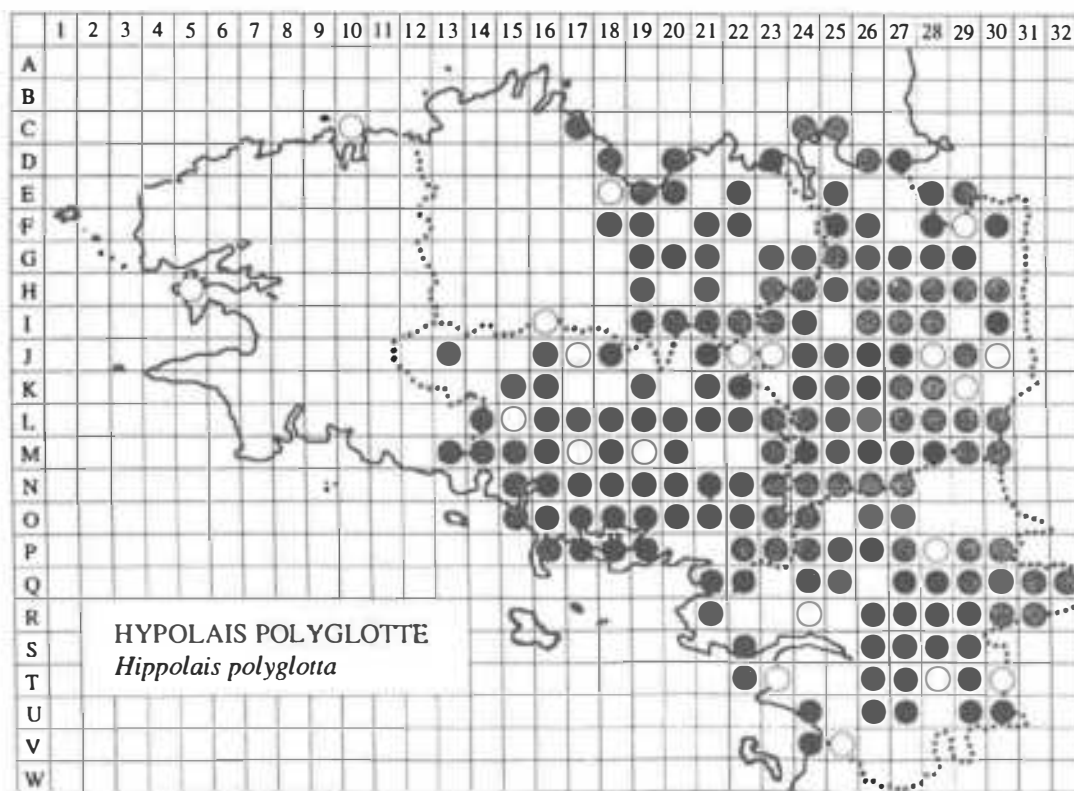


HYPOLAIS POLYGLOTTE *Hippolais polyglotta*

A l'issue de cette enquête, la répartition de l'Hypolaïs polyglotte est la suivante :

Au nord, dans les Côtes d'Armor, le statut est inchangé. L'espèce reste quasi absente à l'ouest de St-Brieuc, mis à part en quelques rares sites du littoral du Goëlo. Dès que l'on franchit vers le sud la limite Côtes d'Armor/ Morbihan, on constate une très nette avancée vers l'ouest, tant le long de la côte que dans l'intérieur. En 1985, les stations les plus avancées sont Gestel, Plouay et surtout Langonnet. La zone de relative abondance de l'espèce s'étend désormais vers l'ouest jusqu'à une ligne Lorient/Pontivy/St-Brieuc. L'hypolaïs «campant» aux portes du Finistère, tout laisse à penser que ce département abritera dans un avenir très proche, ce merveilleux imitateur. Il convient de replacer cette expansion dans un contexte national, puisque le phénomène a également été constaté dans le nord et l'est de la France (039), où l'espèce était absente ou exceptionnelle, lors du premier inventaire national (079).

Fanch PUSTOC'H



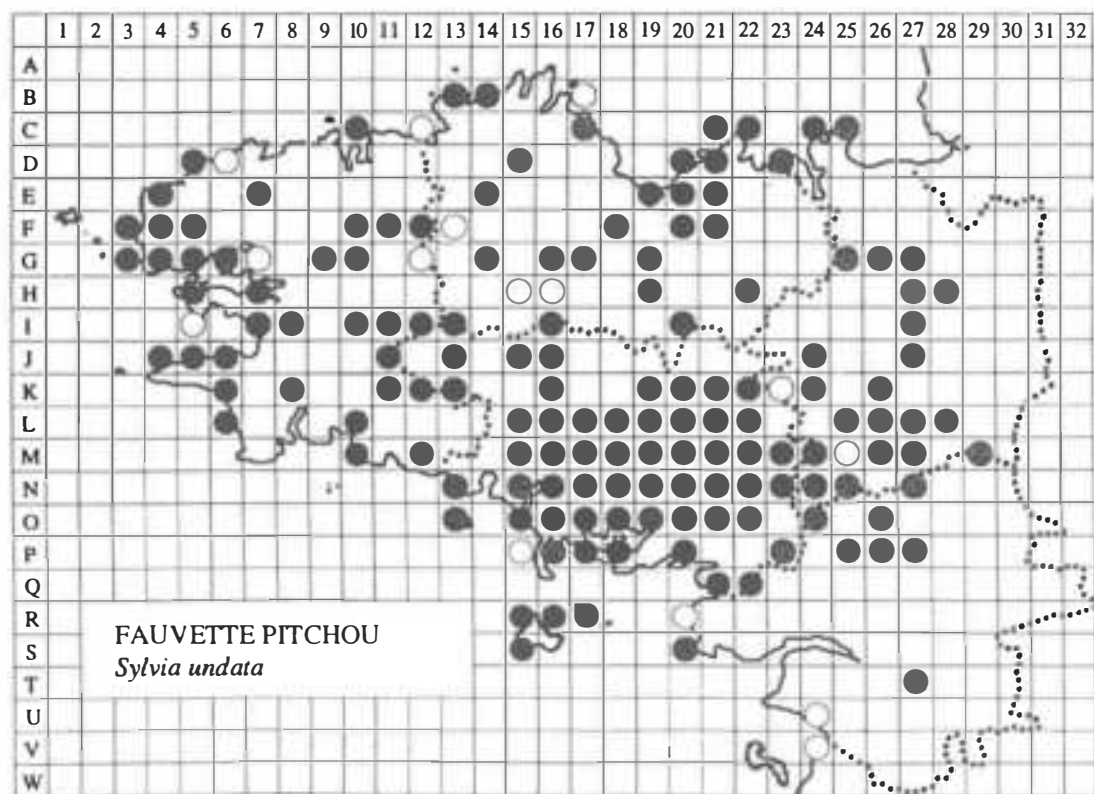
FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata*

Le nouveau maillage adopté semble mettre en évidence une contraction localement importante de la distribution de la Fauvette pitchou. Cette situation reflète-t-elle la réalité, ou certains défauts de prospection ?

Dans le Finistère, le recul est important presque partout, en particulier dans le Léon, mais la pitchou y conserve des bastions sur les vastes landes du cap Sizun, de l'extrémité occidentale du Léon, des Monts d'Arrée, des montagnes Noires ainsi qu'en baie d'Audierne. En contrepartie, l'absence de données ouessantines et le peu d'indices obtenus sur la presqu'île de Crozon ne peuvent que traduire des manques de prospection.

Dans les Côtes d'Armor, elle est avant tout présente sur les landes littorales, la cartographie du Trégor ne rendant pas compte de cette réalité. Dans l'Argoat, elle est localisée sur certaines landes et parcelles forestières en replantation.

Exception faite du nord du département, le nombre d'indices obtenus en Morbihan est remarquable, grâce sans doute à un bel effort de prospection et à des milieux attractifs (comme les landes de Lanvaux).





En Ile-et-Vilaine, hormis les landes littorales, des zones à forte densité sont notées dans les secteurs de Paimpont, Langon et Redon et des zones plus faiblement peuplées sont occupées dans la vallée de la Vilaine, sur la lande d'Oué, en forêt de Rennes...

En Loire-Atlantique, la Fauvette pitchou est nicheuse dans les marais de Guérande, dans le nord-ouest du département (forêt de Gâvres...), ainsi que sur les landes de Château-Bougon au sud de Nantes.

Cette fauvette aux affinités méridionales a particulièrement souffert au cours des hivers 1981-82 (décembre-janvier) et 1984-85 (janvier), ce qui l'a sans doute fait disparaître de bien des localités intérieures et côtières. De plus, le défrichement pour l'agriculture de certaines landes, leur enrésinement intensif et parfois leur évolution vers des stades pré-forestiers ne contribuent pas à favoriser la dynamique de cette espèce.

Patrick HAMON

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca*

Ce que Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT soupçonnaient lors de la rédaction de l'Atlas breton 1970-1975 ⁽¹⁰²⁾ semble s'être vérifié. Ainsi, pouvait-on lire à propos de la Fauvette babillarde : «le 7 juin 1975, Annézo note un chanteur dans une friche littorale de la commune de Trédrez/Lannion. Cette donnée devrait en tout cas inciter les ornithologues bretons à surveiller l'éventuelle installation de Fauvettes babillardes près des côtes de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes du Nord ainsi qu'aux confins de la Bretagne et de la Normandie». La Fauvette babillarde fait partie de ces quelques espèces dont l'aire de distribution nationale s'est étendue lors des deux dernières décennies. La colonisation de la Bretagne s'est effectuée exclusivement par le littoral : Ille-et-Vilaine puis Côtes d'Armor, probablement à partir des sites normands déjà occupés. La Fauvette babillarde s'installe dans les vallons frais, abrités, dans des zones souvent occupées par la Bouscarle de Cetti.

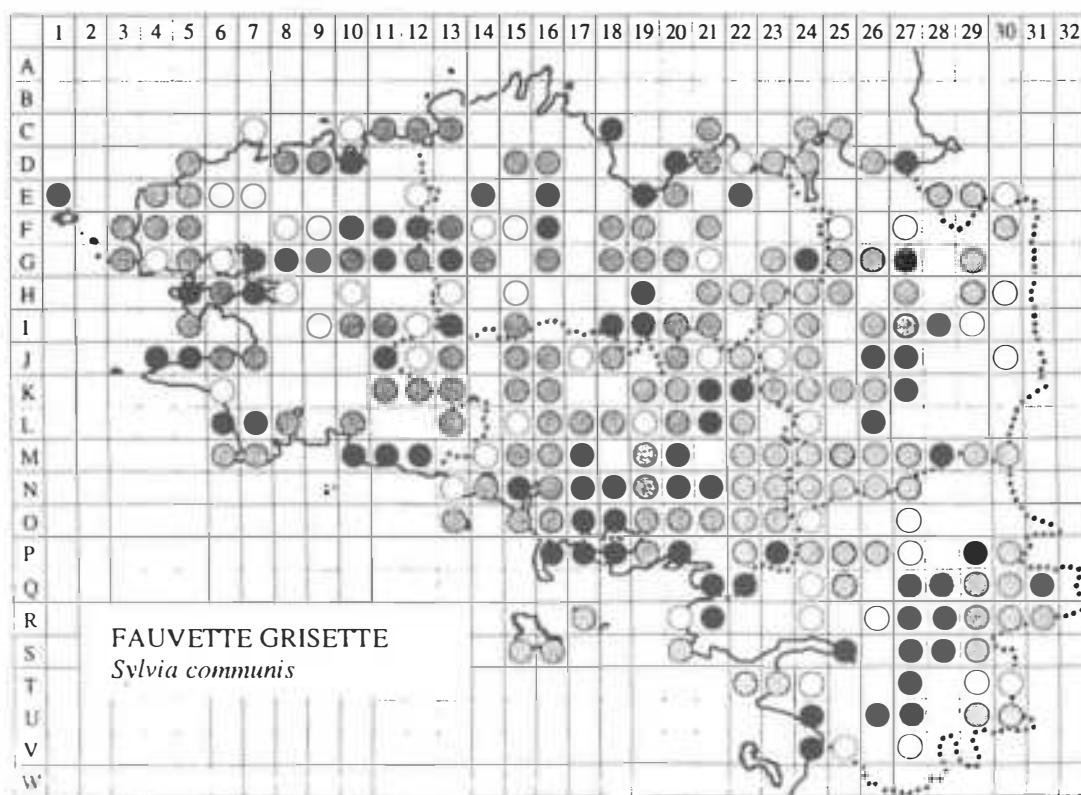
Suite à l'observation de J.-P. ANNÉZO, de nouveaux oiseaux sont contactés à Crozon et en Ille-et-Vilaine au début des années 80 : 4 chanteurs pour ce département en juin 1981, en particulier à la Pointe de Meinga/St-Coulomb, puis 1 chanteur sur ce même site le 15 mai 1982. Il faut attendre 1984 pour qu'un chanteur soit entendu au printemps à la Pointe des Guettes/Hillion (A. JEAN, comm. pers.). Enfin, l'année 1985 apporte de nouvelles preuves d'installation sur les cartes de Plouha et de Saint-Quay (Côtes d'Armor). Ultérieurement à l'enquête (1986), la nidification est prouvée à Plouha ⁽¹¹⁶⁾.

Renaud LE ROY

FAUVETTE GRISETTE *Sylvia communis*

Bien que largement répandue dans notre région, la Fauvette grisette révèle une certaine discontinuité dans sa répartition. Si la sécheresse qui sévissait à la fin des années 1960, dans les régions sahéliennes de l'Ouest africain a pu avoir des incidences sur les effectifs dénombrés au début des années 1970 ⁽¹⁰²⁾, le manque constaté sur diverses cartes à l'issue de la deuxième enquête régionale, reflète davantage une déficience de prospection qu'une absence réelle. En effet, si le niveau bas des effectifs était encore d'actualité au début des années 1980, cela n'était plus le cas à la fin de la même décennie. Néanmoins, le qualificatif de commun (communis) semble ne plus lui convenir tout à fait pour ce qui concerne sa répartition française ⁽⁰⁴²⁾. Pour ce qui est de la Bretagne, il est noté des variations inter-annuelles dans le Nord-Finistère et l'espèce y demeure assez rare (J. MAOUT, in litt.) Dans ce secteur, les populations se concentrent dans les Monts d'Arrée et sur le littoral. Dans le Morbihan, cet oiseau est bien représenté et des densités parfois importantes sont observées sur des sites comme les landes de Lanvaux ou dans la région de Campénéac. Dans les zones fortement modifiées par les pratiques agricoles et la pression humaine, la Fauvette grisette se cantonne malgré tout sur les friches industrielles, le long des grands axes routiers et sur les tas de souches issus des remembrements...

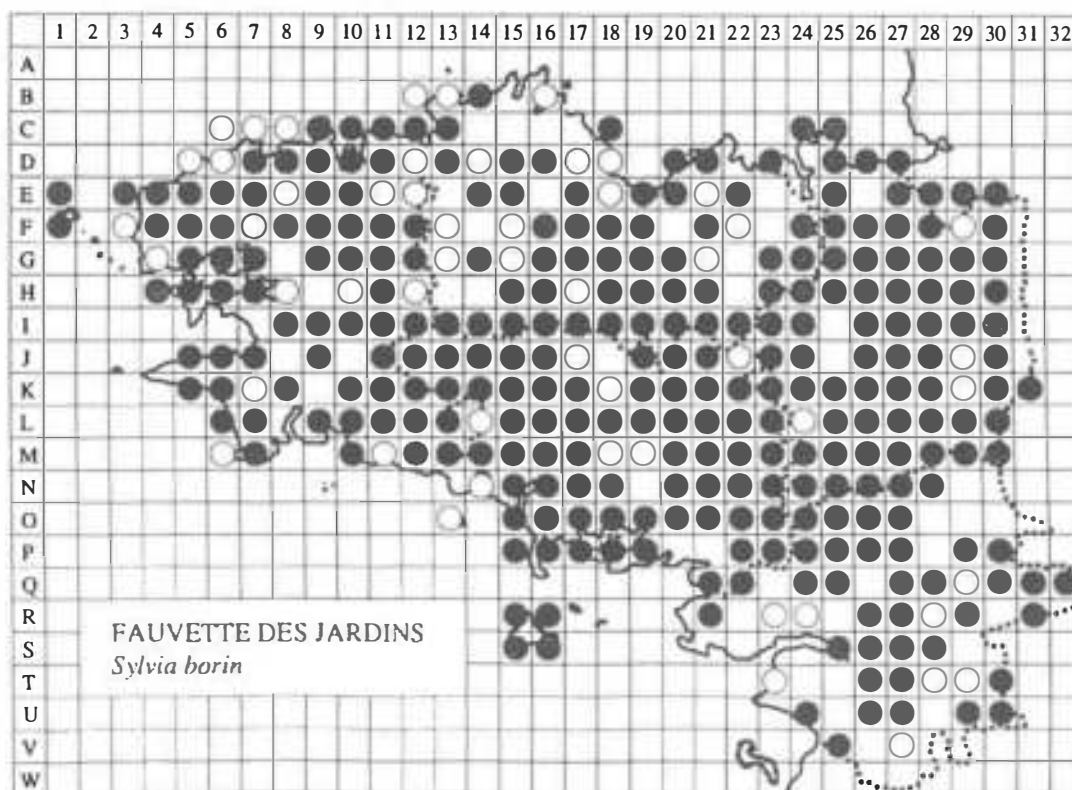
Bernard ILIOU



FAUVETTE DES JARDINS *Sylvia borin*

Bien que la Fauvette des jardins apparaisse sur la cartographie comme étant absente de quelques secteurs de Bretagne, cela ne remet pas en cause le fait qu'on puisse attribuer à cette espèce le qualificatif de «commun». Une prospection plus adaptée aurait sans doute permis de confirmer sa présence dans ces zones «inoccupées». La répartition de cette fauvette demeure semblable à celle obtenue au cours du premier inventaire régional (102). Le protocole retenu n'a pas permis de dégager une tendance réelle pour les variations d'effectif.

Bernard ILIOU



FAUVETTE A TETE NOIRE *Sylvia atricapilla*

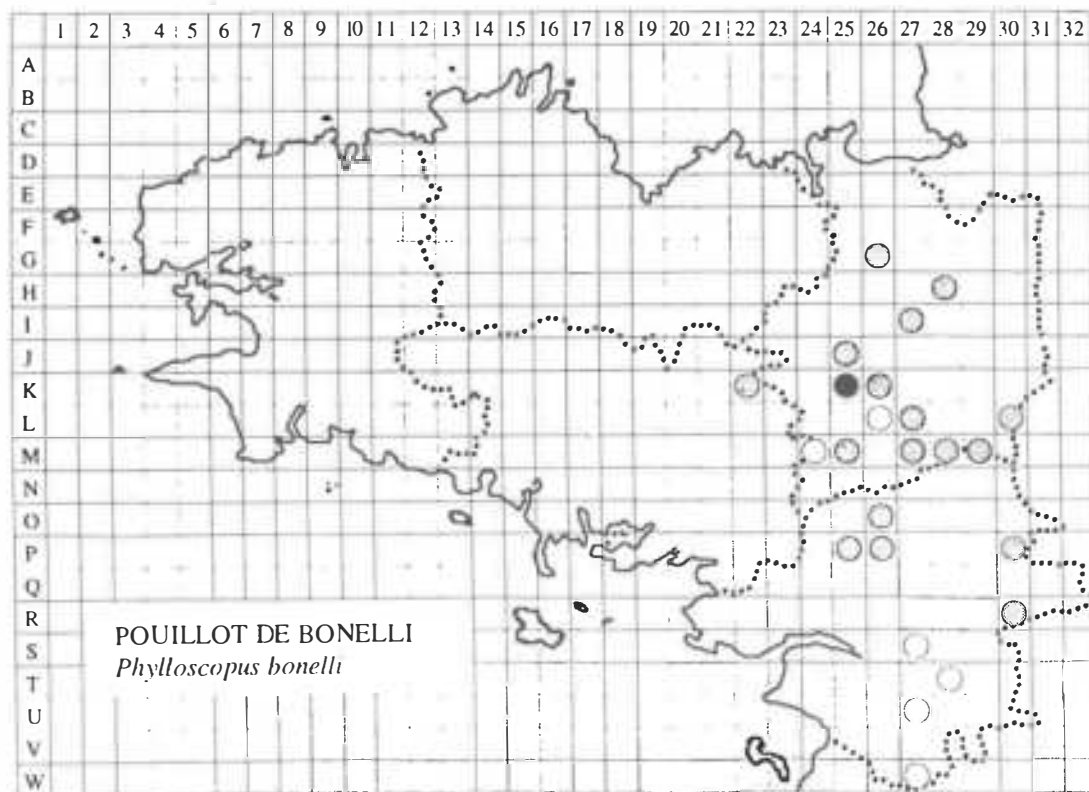
Régulière sur l'ensemble de la Bretagne, la Fauvette à tête noire ne montre aucune particularité, si ce n'est celle, d'être présente dès que le milieu lui est favorable. On notera, par rapport à la période 1970-75 (102), son apparition à Ouessant. Conférer à cette espèce le caractère de commun ne serait pas erroné au regard de sa répartition qui nous est révélée après ces cinq années d'enquête. Un défaut de prospection expliquerait dans un certain nombre de cas son absence de quelques secteurs.

Bernard ILIOU

POUILLOT DE BONELLI *Phylloscopus bonelli*

C'est de loin le pouillot le plus rare de Bretagne. Son aire de répartition semble avoir diminué depuis la réalisation de l'atlas de 1970-75 ⁽¹⁰²⁾. Il demeure toujours cantonné à l'est d'une ligne St-Nazaire-Paimpont-Fougères. C'est en Ile-et-Vilaine que l'on compte le plus grand nombre d'indices dont un seul certain. Il aurait notablement régressé en Loire-Atlantique. Plus aucune donnée certaine n'apparaît au sud de la Loire et le nouveau carroyage permet de préciser les sites occupés au nord de ce département (forêts de Gâvres, du Vioreau, de Saint-Mars et de Domnaiches). Les effectifs n'y dépasseraient pas les 500 couples ⁽¹⁵⁹⁾.

Patrick HAMON

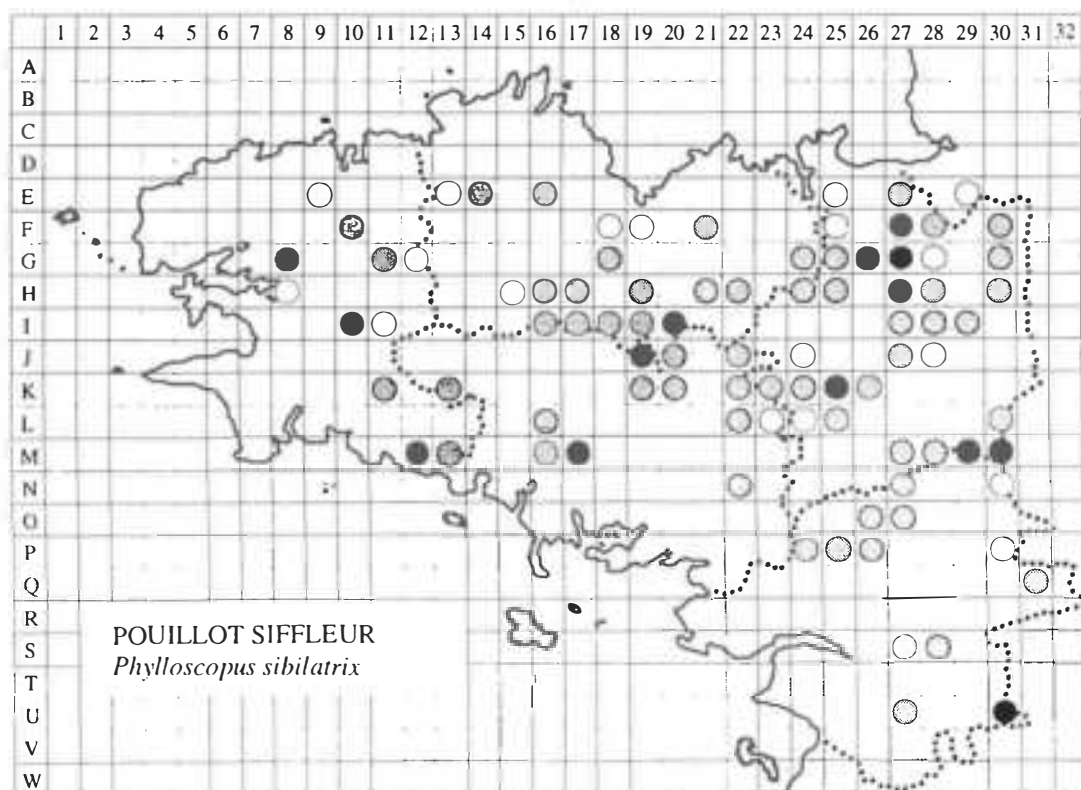




POUILLOT SIFFLEUR *Phylloscopus sibilatrix*

Le Pouillot siffleur est en Bretagne une espèce largement répartie mais localisée et peu commune. Il est vrai que ses exigences écologiques en matière d'habitat ne s'accommodent guère du morcellement extrême de la mythique Forêt de Brocéliande. Ce n'est pas l'enrésinement abusif qui affecte une bonne partie du reliquat forestier ni les dégâts considérables de l'ouragan d'octobre 1987 sur les futaies de hêtres, qui amélioreront cette situation.

Il ne faut pas non plus négliger le fait que ce pouillot sylvicole originaire d'Europe centrale est, en Bretagne, en limite occidentale de son aire de répartition. De plus, «l'effet péninsule» doit certainement freiner le renouvellement des effectifs, en particulier dans les années «creuses». Le Pouillot siffleur est traditionnellement un oiseau de Bretagne centrale puisque l'on y trouve l'essentiel de nos forêts. La majorité des données de ces 30 dernières années provient de ces massifs. Ils servent probablement de point d'essaimage à une espèce soumise, au fil des ans, à de fortes fluctuations numériques. Cette répartition le met à l'écart de bien des prospections, compte tenu des habitudes et résidences majoritairement côtières des observateurs bretons...





Des recherches systématiques, menées dans quelques sites ces dernières années, font ressortir localement de belles densités :

- 8 à 9 chanteurs sur les 50 ha du bois Champaufour (35) le 28.04.84,

- 20 à 40 chanteurs en Forêt de Lanvaux (56) le 02.06.84.

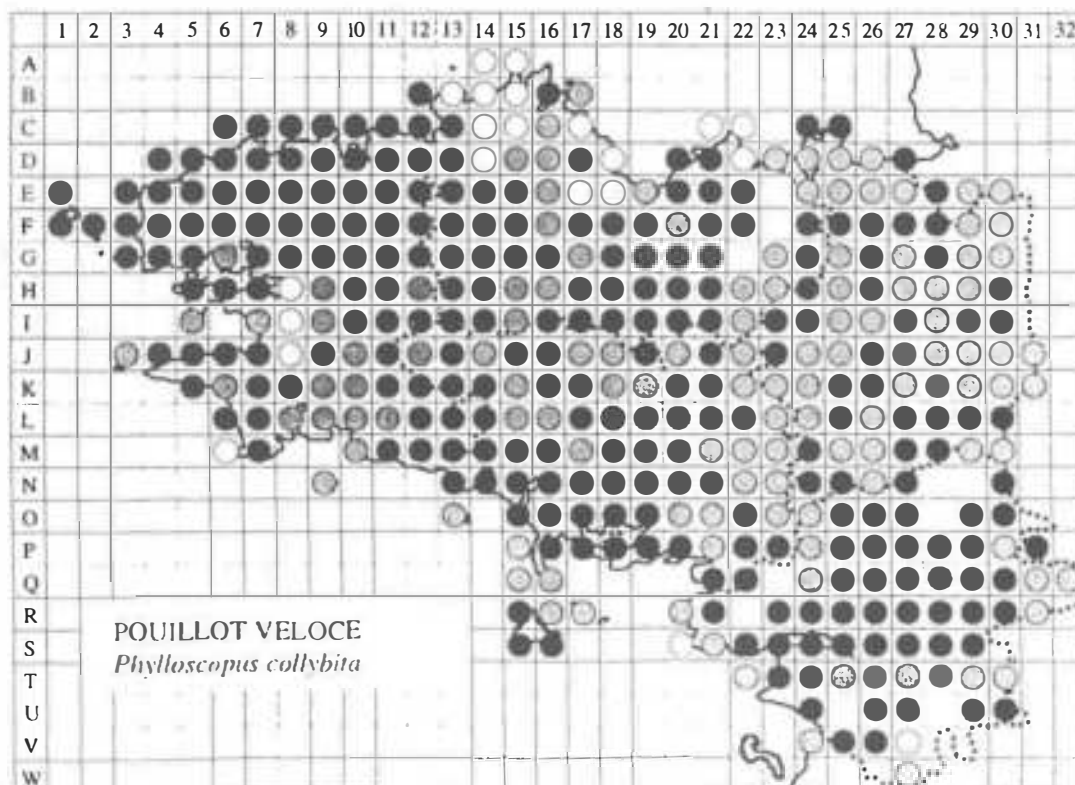
Notons la disparition des indices dans le Léon et dans le pays bigouden, où il était signalé au cours de la première enquête régionale (102). L'essentiel des données est toujours concentré sur l'Argoat, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique. Il reste à mener une approche quantitative de cette espèce.

Patrick HAMON

POUILLOT VELOCE *Phylloscopus collybita*

Remarquablement représenté sur l'ensemble des cartes, le Pouillot véloce est un des oiseaux les plus communs de Bretagne. On le trouve présent et souvent abondant dans la plupart des milieux du moment qu'ils comptent quelques buissons ou bosquets. Son chant sera donc omniprésent dans le bocage, dans les landes, dans les clairières, dans les friches buissonnantes et dans une moindre mesure dans l'arrière-dune et sur le pourtour des zones humides (saulaies). Seuls, certains milieux «extrêmes» (falaises, roselières), seront privés de la présence du «compteur d'écus».

Patrick HAMON



POUILLOT FITIS *Phylloscopus trochilus*

Le Pouillot fitis est en Bretagne bien moins commun que son «cousin» le vélocé. L'actuelle carte met d'ailleurs en évidence un certain nombre de «blancs» qui ne sont pas tous imputables à des défauts de prospection. De même, beaucoup de cartes possédant l'indice «probable» le doivent surtout à la volubilité des chanteurs au passage pré-nuptial ! Ce doit être le cas pour de nombreuses localités côtières, en particulier.

La Loire-Atlantique, en limite sud de répartition sur la façade atlantique, est bien sûr fort dépourvue en indices, phénomène sensiblement accentué par la sous-prospection dont a souffert ce département.

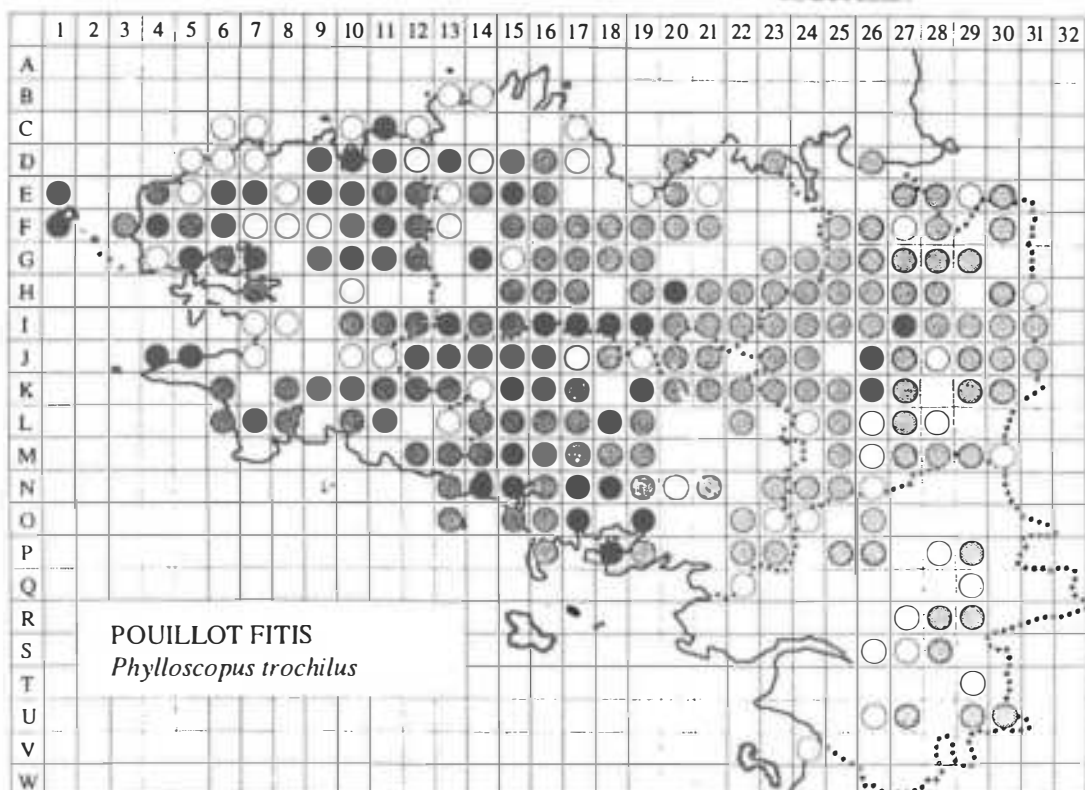
En Ille-et-Vilaine, il est répandu, sans abondance (J. LE LANNIC, in litt.), nous avons d'ailleurs peu de cartes où il est trouvé nicheur certain.

Le Morbihan, remarquablement occupé à l'ouest, présente un vide étonnant à l'est, à mettre probablement sur le compte d'une prospection tardive (G. GÉLINAUD, in litt.).

Dans les Côtes d'Armor, le Pouillot fitis est commun dans l'Argoat. On le trouve surtout autour des zones humides, dans les saulaies et dans la végétation arborescente des vallées humides, où il peut dès lors être abondant. Il devient par contre rare ou absent au voisinage des côtes (il ne niche pas à Bréhat).

Dans le Finistère, il doit surtout être bien représenté dans les localités intérieures au même titre que les Côtes d'Armor, dédaignant une partie de la zone littorale. Cependant, l'espèce a fortement progressé à Ouessant suite au développement des saules dans les vallons (J. MAOUT, in litt.).

Patrick HAMON

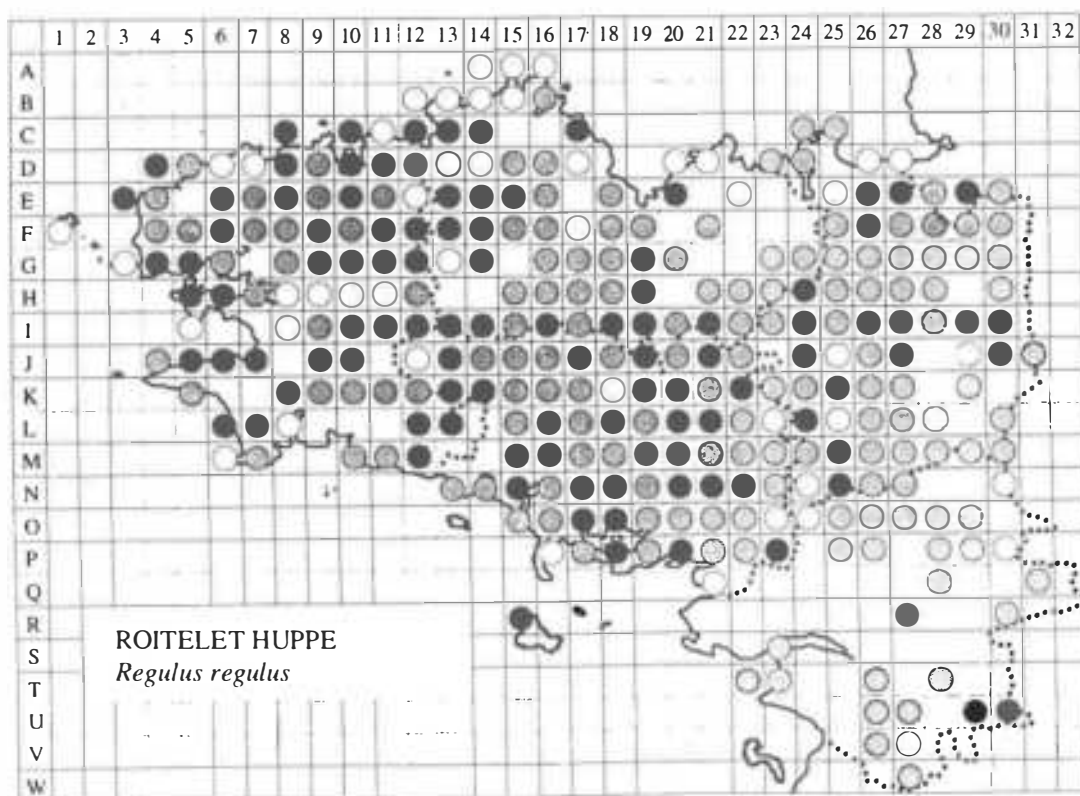


ROITELET HUPPE *Regulus regulus*

En période de reproduction, le Roitelet huppé est généralement associé aux conifères, notamment l'épicéa. Il est largement répandu dans les forêts de plaine du nord de l'Europe, mais plus localisé dans le sud de son aire de distribution où, il se rencontre principalement dans les forêts de montagne. Les plantations de résineux pratiquées à grande échelle ont cependant permis à l'espèce d'étendre sa distribution dans les zones de plaines de l'Europe méridionale depuis le siècle dernier. En France, elle demeure malgré cela plus localisée et moins abondante en plaine au sud de la Loire (160).

Ce contexte historique et géographique permet de mieux comprendre le statut actuel de l'espèce en Bretagne où elle est largement répandue. Elle a vraisemblablement atteint cette distribution dès les années cinquante (073), mais il subsiste d'importantes différences de fréquence et d'abondance au sein de la région. Dans le nord et l'ouest, elle est commune et peu exigeante en ce qui concerne la nature des boisements ou leur superficie. En Loire-Atlantique, où il est plus localisé, le Roitelet huppé est peu abondant et se rencontre surtout dans les forêts du nord du département, ainsi que dans les parcs riches en conifères (073). Enfin, il a colonisé certaines îles au cours de cette enquête : Ouessant (indice possible) et Belle-Ile (reproduction certaine).

G.O.B.



ROITELET A TRIPLE-BANDEAU *Regulus ignicapillus*

Le Roitelet à triple-bandeau était considéré comme «localisé et peu abondant» à l'issue de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾. Il reste très disséminé sur l'ensemble de la Bretagne.

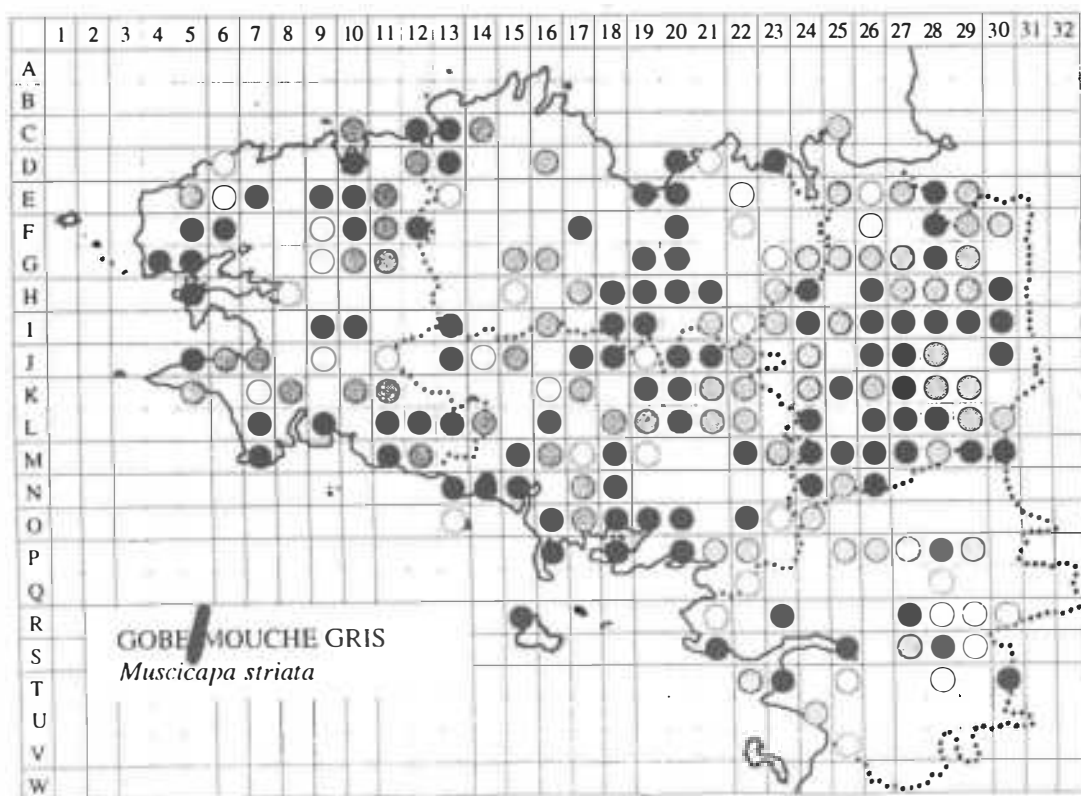
Deux secteurs, peu fréquentés par l'espèce au cours de l'enquête précédente ⁽¹⁰²⁾, semblent cette fois occupés : la partie ouest des Côtes d'Armor, où, entre Lannion, Carhaix et Guingamp existait un grand vide, et surtout toute la Loire-Atlantique, qui ne possédait qu'une localisation vers Nantes, et où cette fois, ont été collectées de nombreuses données à l'est d'une ligne Redon-Clisson. Ces nouveaux indices pourraient indiquer une extension de l'espèce, comme le suggérait déjà le commentaire de l'atlas 1970/75 ⁽¹⁰²⁾.

Arnaud LE DRU

GOBEMOUCHE GRIS *Muscicapa striata*

Le Gobemouche gris doit à son arrivée tardive, à son plumage terne et à son chant discret, d'être quelque peu négligé par les ornithologues. Il a donc la réputation d'être assez rare, alors que ses cris d'alarme et ses allures vives devraient permettre de le repérer un peu partout, aussi bien en milieu urbain qu'en forêt. Bien adapté à l'activité humaine, il niche volontiers sur les bâtiments de ferme dans les secteurs remembrés. Aussi, les grandes lacunes en Loire-Atlantique et en Côtes d'Armor ne sont-elles pas significatives car, en dehors de quelques zones côtières, le gobemouche est probablement présent sur tous les autres secteurs.

Jo LE LANNIC





PANURE A MOUSTACHES *Panurus biarmicus*

Essentiellement cantonnée à une étroite bande côtière, la Panure à moustaches présente une distribution très voisine de celle établie durant l'enquête précédente (102). En l'absence de nouvelles invasions à grande échelle (051), son statut est donc demeuré quasi-inchangé, en dehors de quelques régressions localisées (marais de Trévignon...) et d'avancées limitées (façade occidentale et ouest du Léon).

Occupant en Loire-Atlantique quelques espaces nettement plus continentaux (cartes de Grand-Lieu et de Mazerolles), sa nidification devient exclusivement littorale à l'approche de la Pointe de Bretagne (baie d'Audierne, presque île de Crozon).

Très exigeante, la Panure à moustaches fréquente en effet des phragmitaies presque «pures», accueillant parfois des îlots localisés de *Massettes* sp. Elle est absente des étroites «couronnes végétales» qui ceignent les étangs, et se fait rare dans les roselières implantées sur des terrains plus secs.

Une lecture plus fine de la carte de répartition permet de formuler quelques remarques complémentaires :

- sur les 17 indices recueillis, seulement 5 se rapportent à une nidification certaine ; la probabilité d'une reproduction étant quant à elle établie dans une dizaine de sites.

dessin ?

- une érosion d'est en ouest et du sud vers le nord du nombre de milieux colonisés se dessine nettement :

- Loire-Atlantique : 7 indices bien distribués,
- Morbihan : 5 indices à l'ouest de Penvins,
- Finistère : 4 indices regroupés sur la façade occidentale,
- Ille-et-Vilaine : l'espèce est absente des marais de Redon (Murin, Gannedel...), où sa présence avait déjà été constatée (102).

Quelques rares données chiffrées ont par ailleurs permis d'appréhender l'importance de certaines populations :

- A Erdeven (carrière de Kerminihy), 2-3 couples sont localisés le 17 mars 1984 (084).
- A Calzac/Sarzeau (56), 20 individus sur une population estimée à 50 oiseaux, sont capturés les 25 et 27 août 1984 (085).
- A Trenvel/Tréogat, 80-100 individus sont recensés le 14 septembre 1984 (085).
- En Loire-Atlantique, l'effectif nicheur est estimé entre 200 et 400 couples (142).

Très sensible à l'évolution de son milieu d'implantation (drainage, faucardage, incendie...) et à l'apparition de conditions météorologiques défavorables (vagues de froid prolongées), la Panure à moustaches demeure une espèce au statut fragile pouvant présenter des fluctuations interannuelles. Le total régional, qui serait de l'ordre de 500 couples pour la période considérée, n'a ainsi pas confirmé la «très forte croissance de la population bretonne» annoncée dans le commentaire de l'atlas 1970/75 (102).

MESANGE A LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus*

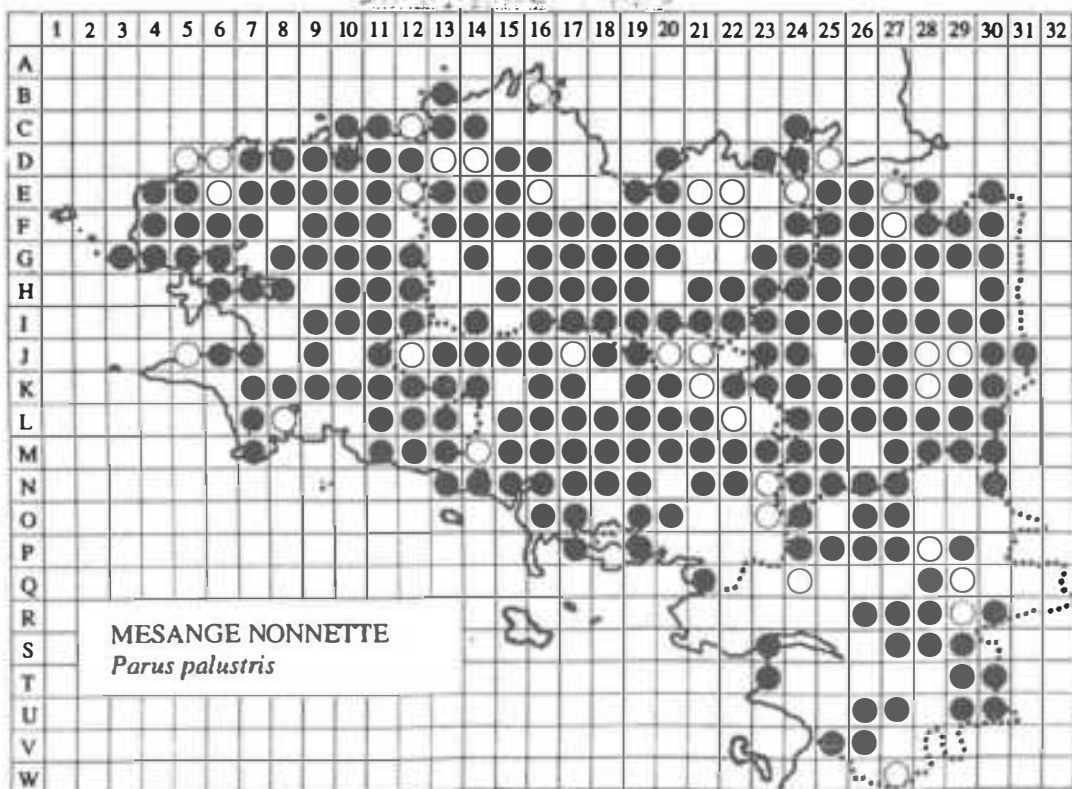
La Mésange à longue queue est peu exigeante et se reproduit dans les haies du bocage, les forêts ou les landes d'ajoncs, habitat où l'on observe d'ailleurs les plus fortes densités (102). Sur le continent, elle est assez uniformément distribuée. Son absence de certaines cartes est probablement due à des insuffisances de la prospection. Par ailleurs, sa présence sur les îles s'est restreinte depuis l'enquête précédente. L'espèce niche toujours à Belle-Ile et Bréhat, mais elle n'est plus signalée à Groix.

G.O.B.

MESANGE NONNETTE *Parus palustris*

La Mésange nonnette occupe l'ensemble de la Bretagne. La distribution de son habitat de prédilection : les boisements d'essences à feuilles caduques, le bocage, les vergers et les forêts, semble être à l'origine de différences de densités, et pourrait expliquer certaines lacunes de la cartographie. Cette espèce est rare sur certains secteurs côtiers, comme la baie d'Audierne, et absente de toutes les îles bretonnes.

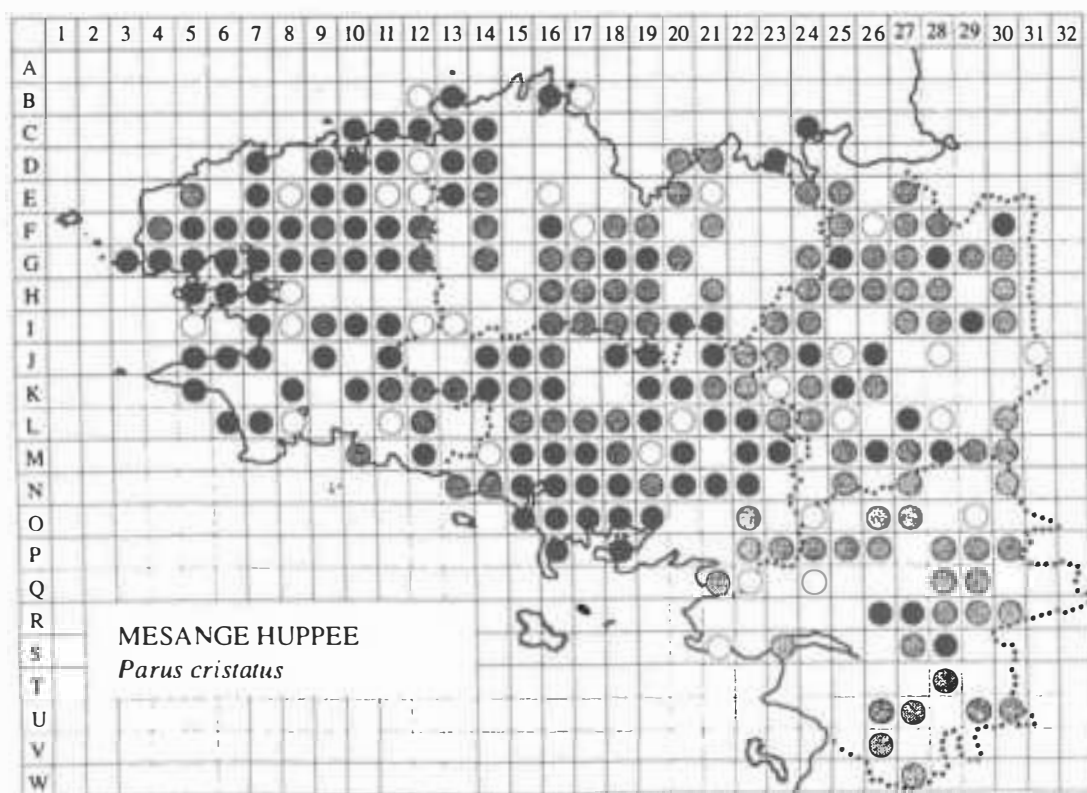
G.O.B.



MESANGE HUPPEE *Parus cristatus*

La Mésange huppée est largement répandue en Bretagne. Elle occupe essentiellement les boisements de conifères, notamment de pins (102). Bien que cette prédilection ne soit pas exclusive, elle apparaît plus localisée et moins abondante dans les régions faiblement boisées en conifères. Sa distribution se révèle ainsi sporadique dans le sud du Finistère. Dans les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, certaines lacunes de la cartographie sont sans doute liées à des insuffisances de la prospection. Toutefois, les indices recueillis dans ces départements concernent surtout des nidifications probables ce qui indique peut-être de plus faibles densités. Enfin, l'espèce est toujours absente des îles bretonnes.

G.O.B.



MESANGE NOIRE *Parus ater*

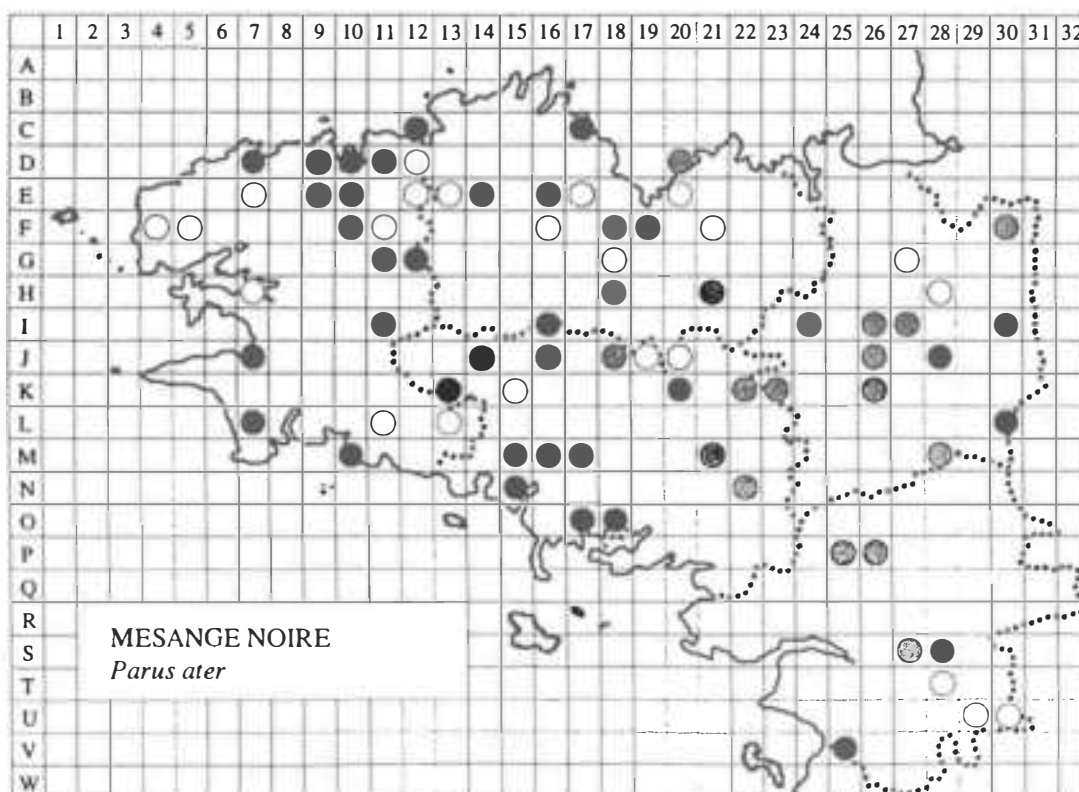
A l'issue de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾, Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT précisait dans leur commentaire à propos de la Mésange noire : «elle est encore très localisée en Loire-Atlantique et semble manquer dans le sud-est de l'Ille-et-Vilaine pour ne devenir réellement répandue qu'à l'ouest d'une ligne Vannes-Fougères».

Si la nouvelle répartition est superposable à la précédente, il apparaît néanmoins un nombre moindre d'indices sur l'ensemble du Finistère, sur le nord de l'Ille-et-Vilaine, et de façon moins significative dans les Côtes d'Armor.

Il convient cependant d'évoquer des lacunes dans la prospection pour l'ensemble de la région.

Notons une nouvelle fois l'absence de cette espèce des îles bretonnes.

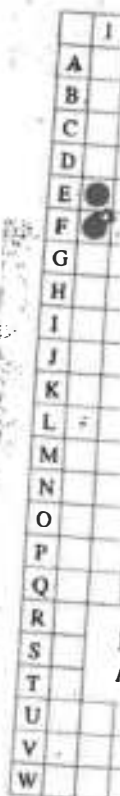
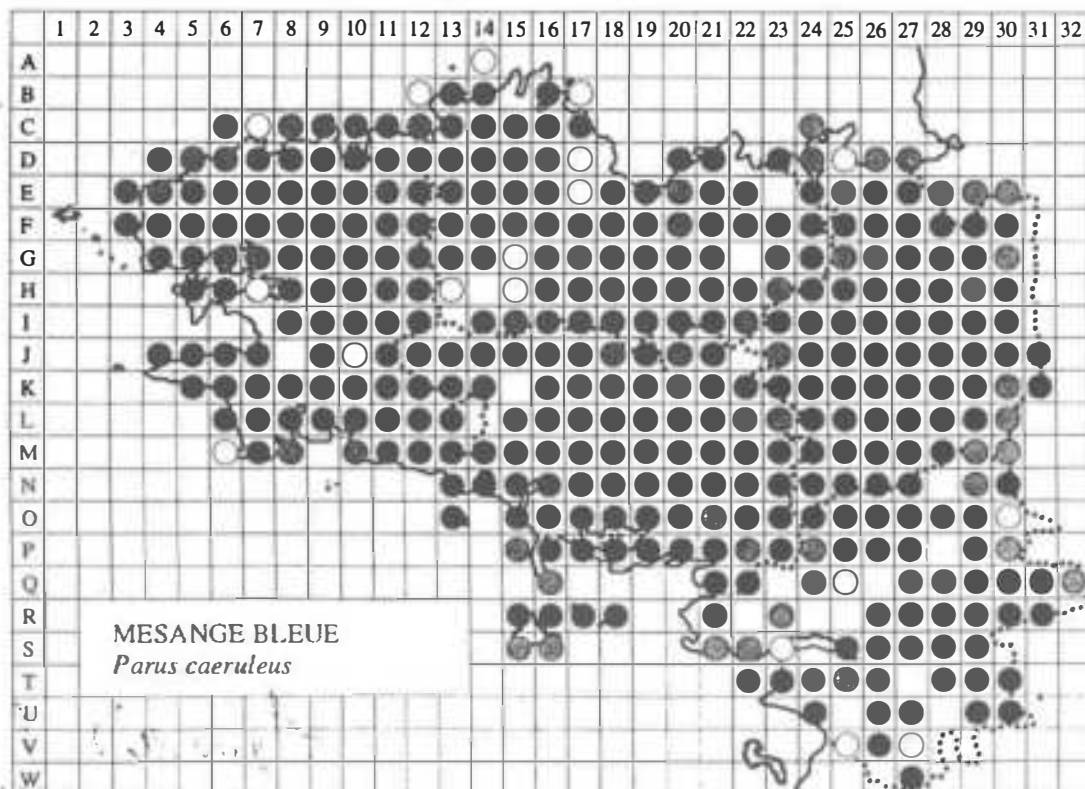
Arnaud LE DRU



MESANGE BLEUE *Parus caeruleus*

Espèce ubiquiste, la Mésange bleue est un nicheur très commun en Bretagne. Sur le continent, les quelques lacunes de la cartographie et les indices possibles sont vraisemblablement imputables à des insuffisances de la prospection. Son statut diffère cependant dans les îles. Elle se reproduit à Belle-Ile et Groix, et a colonisé Hoëdic au début de cette enquête (nidification certaine en 1981). En revanche, l'espèce est absente des îles du Finistère, à l'exception de l'île de Batz.

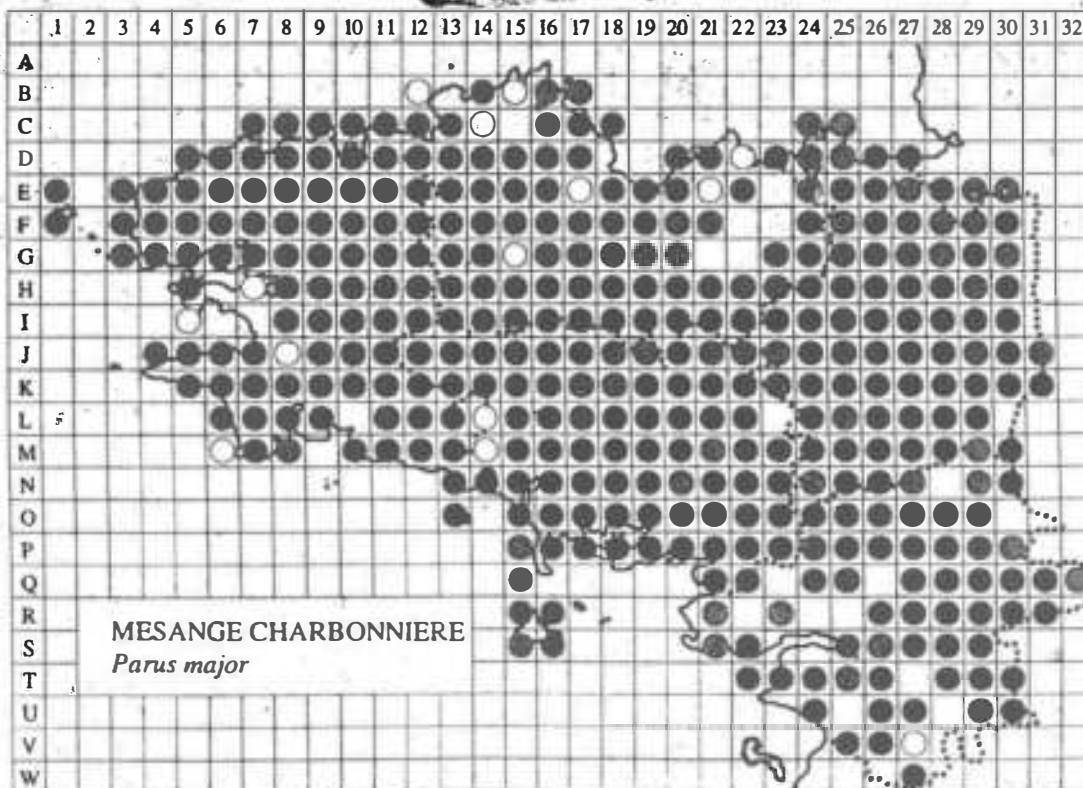
G.O.B.



MESANGE CHARBONNIERE *Parus major*

La Mésange charbonnière est uniformément distribuée dans la région. Elle figure parmi les espèces les plus répandues de Bretagne. Elle occupe tous les milieux boisés, jardins, bocage, forêts... Elle se reproduit sur certaines îles, Belle-Ile, Bréhat et Groix. A Ouessant, la nidification n'a pas été établie de façon certaine au cours de cette enquête.

G.O.B.



SITTELE TORCHEPOT *Sitta europaea*

La cartographie obtenue à la fin de la présente enquête laisse apparaître une répartition bien plus précise que celle de l'atlas précédent.

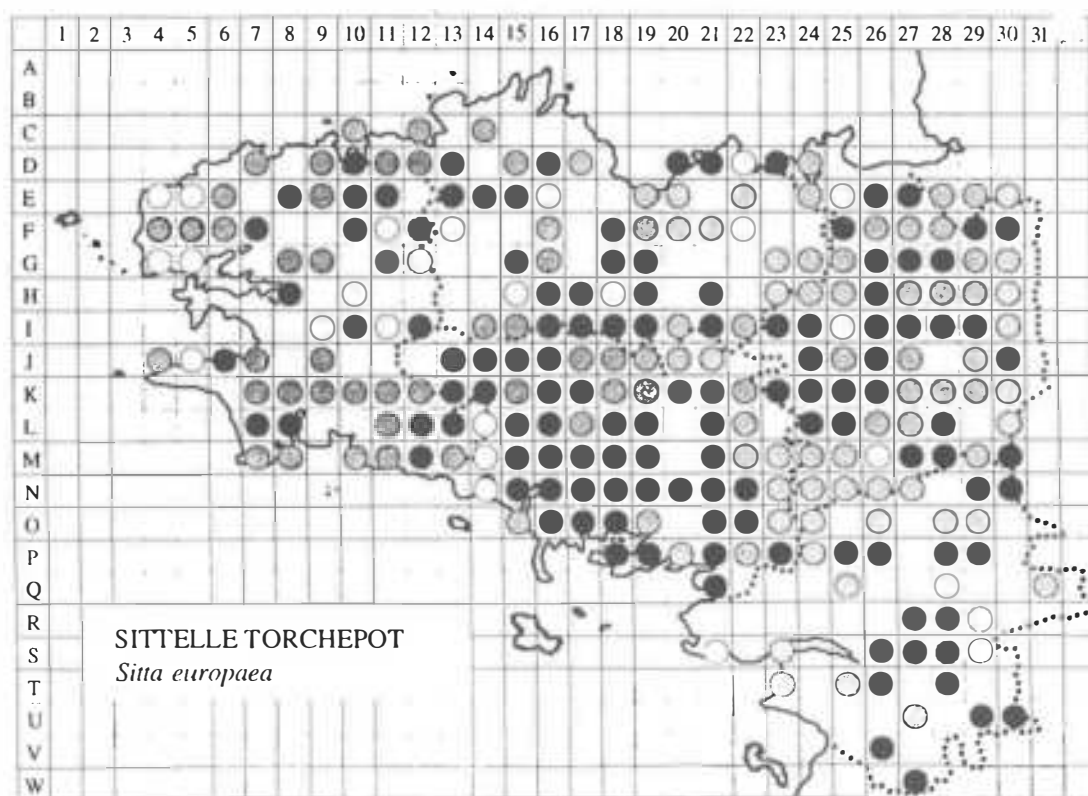
Il est indéniable que la répartition de l'espèce est moindre à l'ouest d'une ligne Saint-Brieuc/Concarneau sur des secteurs bien prospectés. Il faut sans doute y voir, non une absence de l'espèce, mais une densité moindre dans ses populations.

La présence révélée dans le Bas-Léon durant l'enquête précédente (102) est confirmée, mais peu d'indices de nidification certaine y sont obtenus.

Ses exigences écologiques (futaies âgées, parcs avec vieux arbres...) limitent sa répartition et son abondance. L'enrésinement de nos forêts ne lui est pas favorable.

Elle est toujours absente des îles bretonnes.

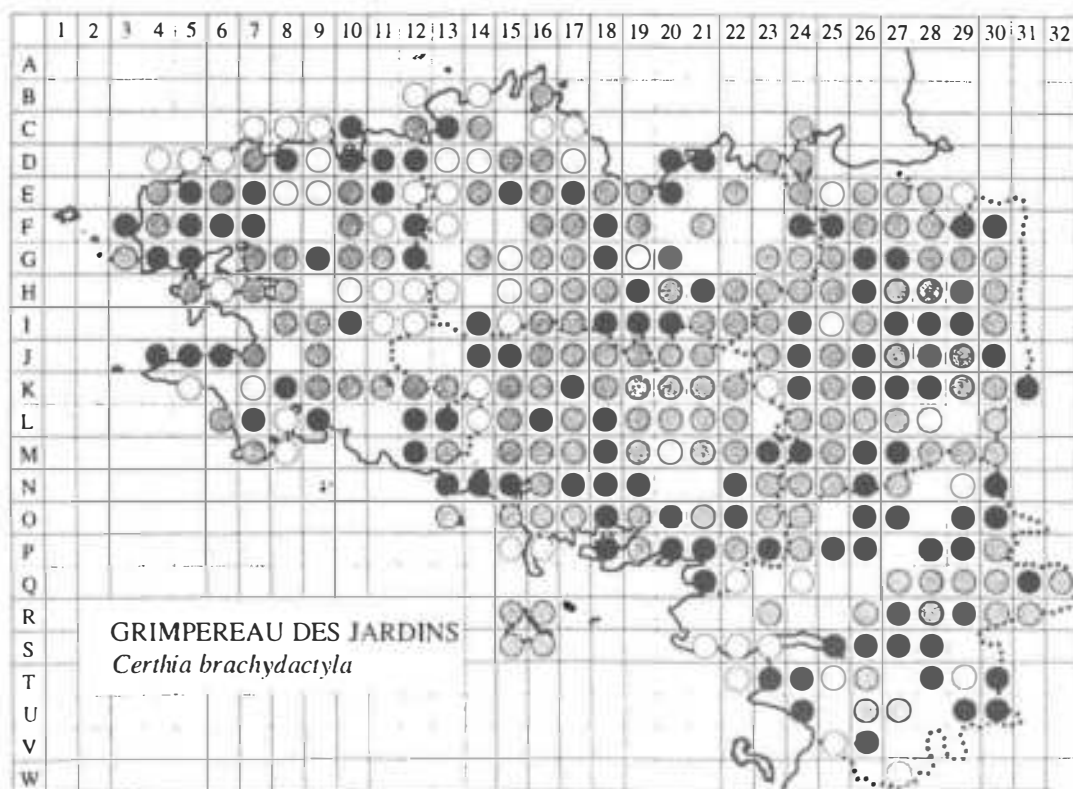
G.O.B.



GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachydactyla*

Le Grimpereau des jardins est largement répandu dans les milieux où, quelques arbres offrent les cavités ou les écorces décollées nécessaires à la construction du nid. Il est présent dans les jardins et les parcs urbains, mais il est également commun dans le bocage et même abondant en forêt dans les vieilles futaies de feuillus. Ailleurs, il ne manque que sur les secteurs côtiers dépourvus d'arbres et il est plus rare dans les milieux ouverts, notamment dans les zones fortement remembrées. L'évolution d'une espèce aussi répandue n'est pas facile à suivre en dehors de sites privilégiés comme les îles. L'extension notée à Belle-Ile au début des années 1970 ⁽¹⁰²⁾, a d'ailleurs été confirmée au cours de la deuxième enquête régionale.

Jo LE LANNIC

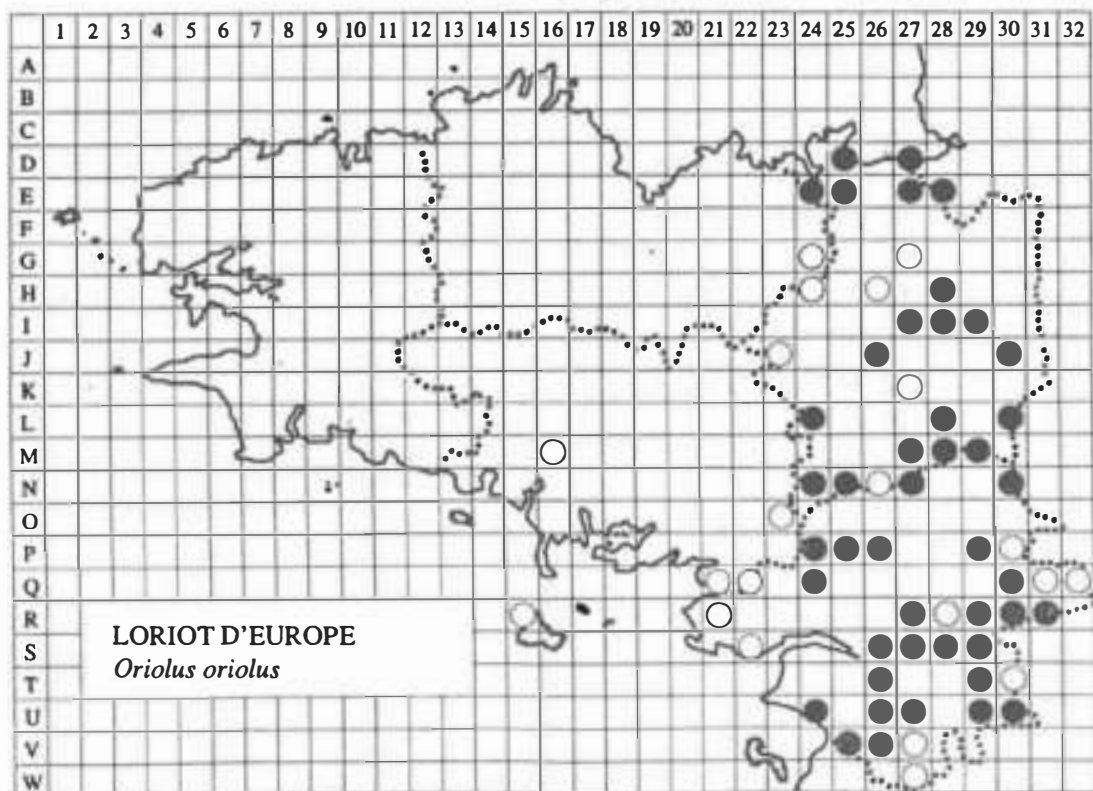


LORIOT D'EUROPE *Oriolus oriolus*

En Bretagne, le Lorient d'Europe a une répartition orientale. Ce visiteur d'été est surtout contacté grâce au chant «harmonieux» du mâle. Ceci explique le nombre important de cartes où il est noté nicheur probable. La femelle, les jeunes et le nid, difficiles à observer, se confondent admirablement avec le feuillage. Les rares observations de jeunes ont lieu au mois de juin dans notre région.

Connu au siècle dernier comme un nicheur commun en Bretagne (notamment dans le Finistère), le lorient se reproduit principalement en Loire-Atlantique, où les effectifs seraient de l'ordre de mille couples ⁽¹⁶²⁾, et de façon moindre en Ile-et-Vilaine où il bénéficie nettement de l'extension du peuplier (J. LE LANNIC, in litt.). La population morbihannaise, déjà restreinte en 1970-75 ⁽¹⁰²⁾, a semble-t-il disparu. L'observation réalisée à Belle-Ile concerne très probablement un migrateur, et il en est peut-être de même pour l'indice obtenu dans les massifs forestiers de la carte de Camors.

Guy-Luc CHOQUENE



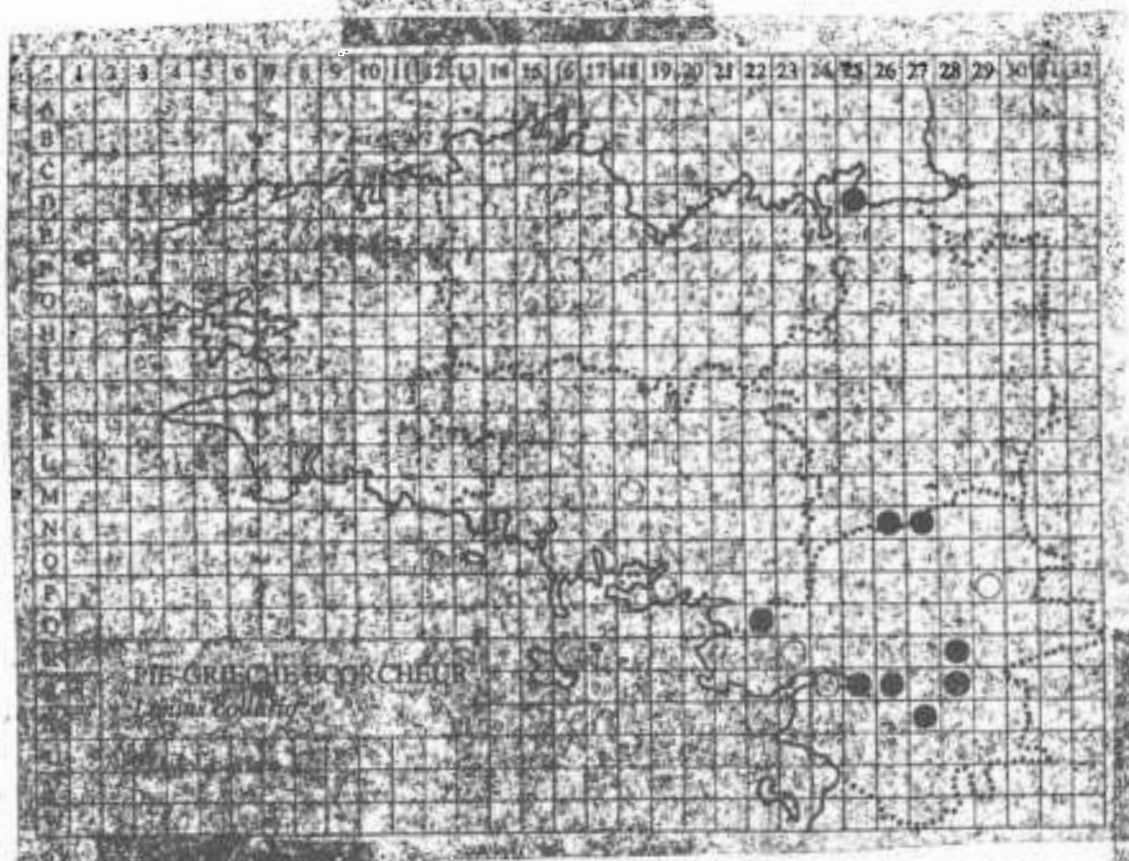
PIE-GRIECHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio*

Largement répandue en Bretagne jusqu'au début du siècle, la Pie-grièche écorcheur a vu sa population se réduire régulièrement. Ce phénomène est constaté sur l'ensemble de la France (079).

Elle a quasiment disparu du Morbihan où elle était présente en 1970/75 (102). La plupart des couples nicheurs est notée en Loire-Atlantique, où la population serait stable depuis 1980, de l'ordre de 250 à 300 couples principalement concentrés dans l'estuaire de la Loire (128). Il faut toutefois noter une petite population excentrée dans les marais de Dol/Saint-Benoît-des-Ondes (35).

Cette espèce a la particularité de nicher tardivement en Bretagne, généralement en juin, et passe ainsi facilement inaperçue.

Guy-Luc CHOQUENE



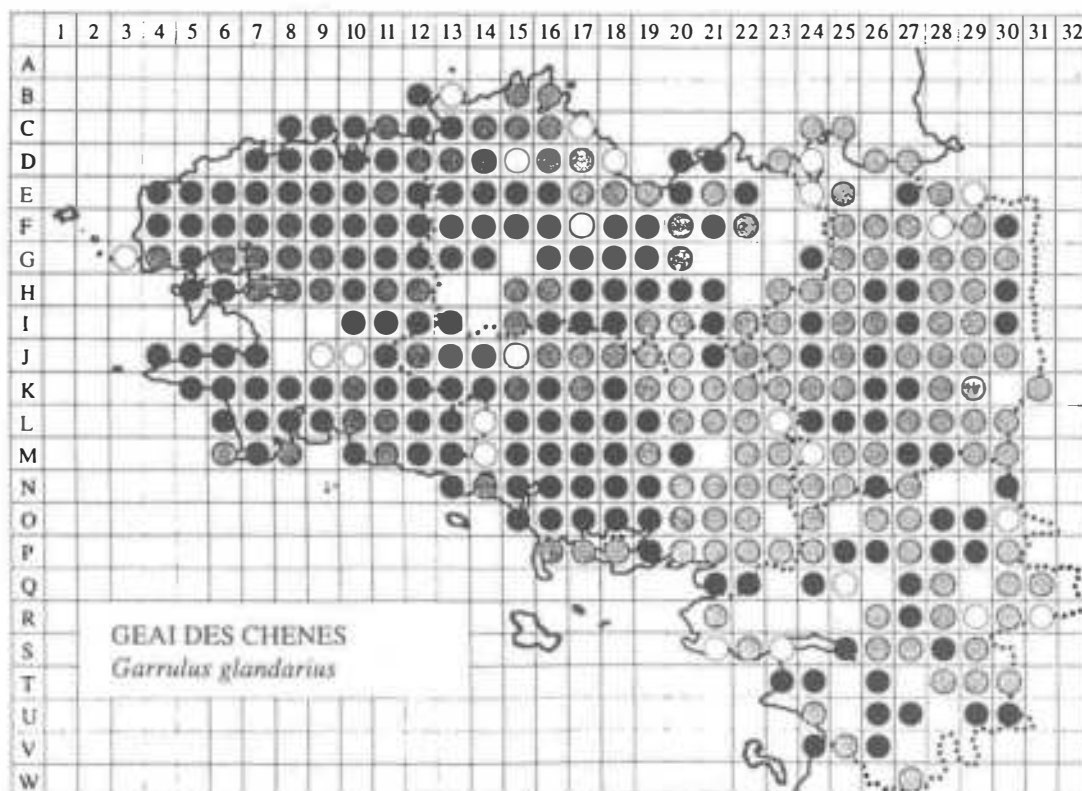
GEAI DES CHENES *Garrulus glandarius*

La discrétion du geai, en période de nidification, explique, sans aucun doute le nombre fort important d'indices de reproduction probable obtenus. Il semble pourtant clair que la population de ce corvidé est répartie sur toute la Bretagne.

De même, on peut affirmer que cet oiseau forestier, très présent en secteur bocager dense, mais pouvant s'adapter aux parcs urbains, a subi les conséquences des remembrements. Par contre, il ne nous est pas possible, en raison du protocole d'enquête retenu, d'évoquer d'éventuelles variations dans les densités de populations.

Il demeure à l'issue de l'enquête toujours absent des îles.

G.O.B.

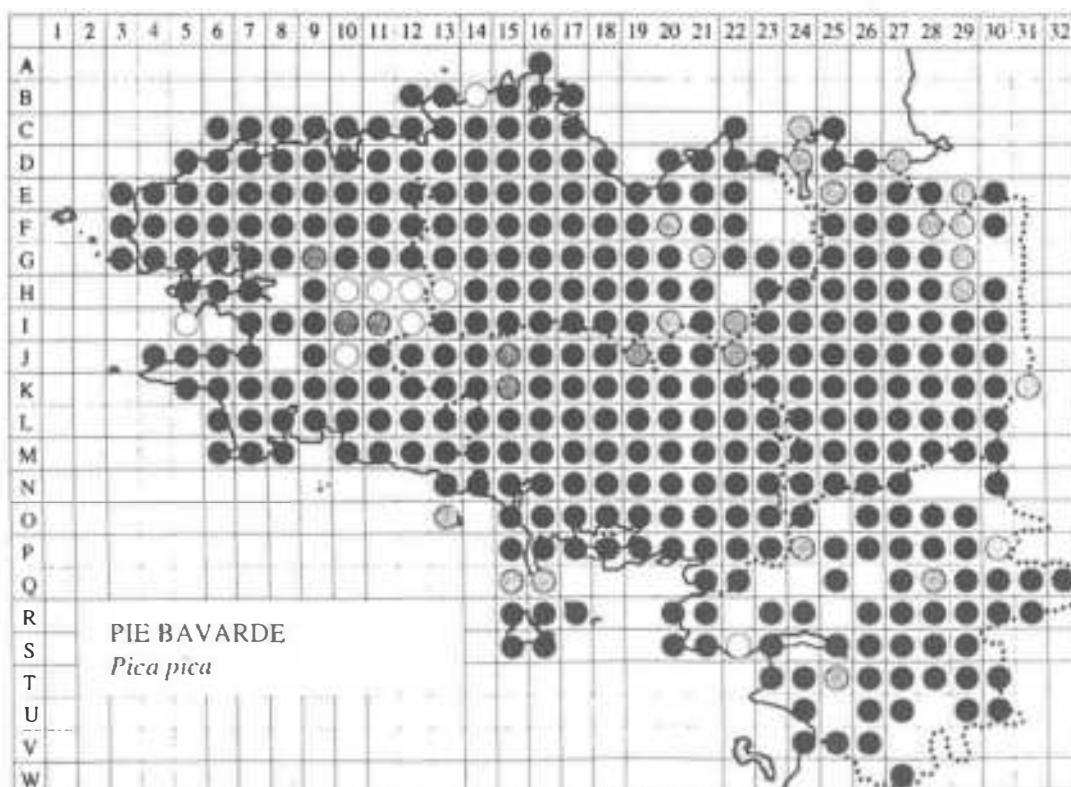


PIE BAVARDE *Pica pica*

La Pie bavarde est une des espèces dont les indices de nidification sont les plus faciles à cartographier, car elle est particulièrement exubérante et son nid est facilement visible, du moins au début du printemps. Actuellement, elle ne manque plus que sur quelques îles de Basse-Bretagne. Partout ailleurs, elle occupe toutes les cartes même si elle reste encore à l'écart des forêts. Elle est devenue abondante en ville, où elle est un prédateur des passereaux eux-mêmes très abondants à proximité de l'homme. Cette expansion est récente, car il faut se rappeler qu'il avait été difficile de la noter sur certaines cartes I.G.N. au 1/50000 de 1970 à 1975 ⁽¹⁰²⁾. L'étude des dortoirs hivernaux est aussi une bonne façon de suivre son évolution spectaculaire.

La diminution de la persécution systématique dont elle a fait l'objet, ainsi que l'utilisation de produits phyto-sanitaires moins nocifs, expliquent probablement cette augmentation, y compris dans les communes remembrées.

Jo LE LANNIC



CRAVE A BEC ROUGE *Pyrhocorax pyrrhocorax*

La présente enquête n'a pas permis de prouver la nidification du Crave à bec rouge sur les côtes léonardes, secteur encore occupé en 1970/75 ⁽¹⁰²⁾, mais inoccupé que de façon momentanée (J. MAOUT, in litt). Cet indice traduit peut-être à lui seul, l'érosion des populations bretonnes déjà notée dans l'atlas précédent ⁽¹⁰²⁾.

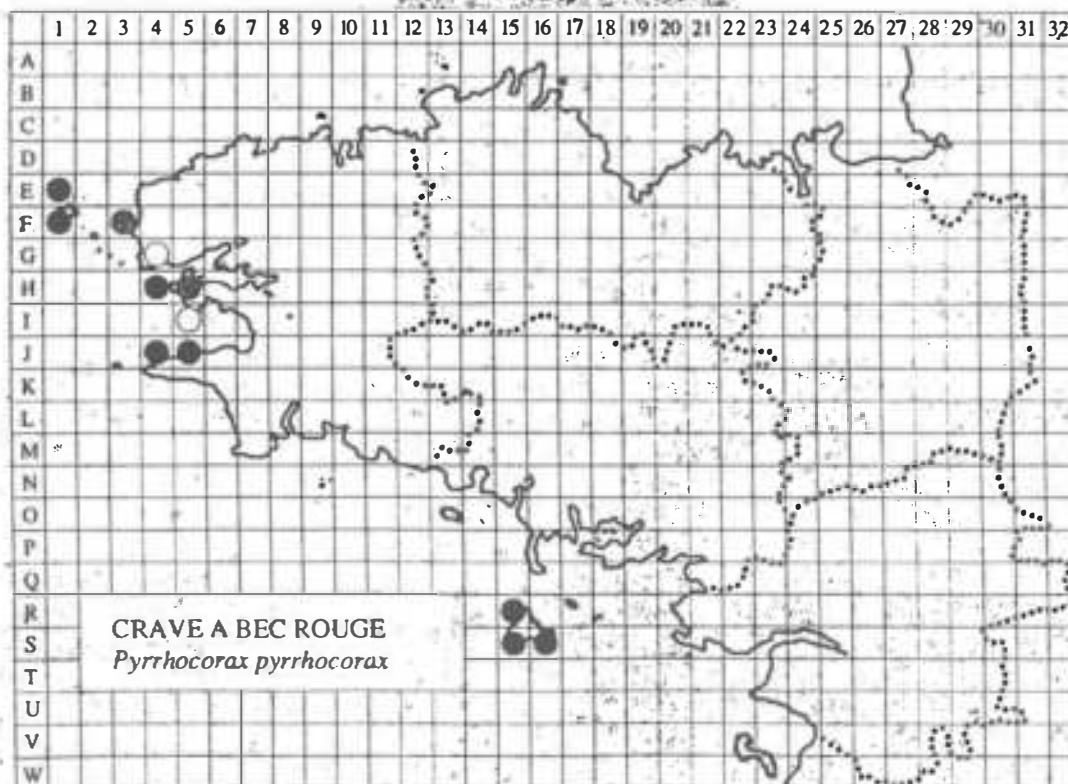
La population ouessantine est la seule à se maintenir de manière satisfaisante avec 12 couples nicheurs.

Les effectifs de Belle-Ile se réduisent, avec 8 couples nicheurs, contre un effectif maximum de 20 couples pour 10 nids en 1973 et 1974 ⁽¹⁰²⁾. La modification de la végétation côtière sur certaines parties de l'île en serait responsable.

Le reste de la population se répartit entre le cap Sizun et la presqu'île de Crozon. Sur ces deux sites, les effectifs ne dépassent pas quelques couples.

La faiblesse des effectifs de craves indique une population fragile, dont la survie est liée à la bonne santé des bandes constituées d'imatures et d'individus adultes non reproducteurs. En 1985, la population bretonne peut être estimée entre 25 et 35 couples.

Jean-Noël BALLOT



CHOUCAS DES TOURS *Corvus monedula*

Bien que lacunaire, l'enquête menée de 1980 à 1985 met en évidence la répartition en «taches» des populations du Choucas des tours en Bretagne. A part en Léon, véritable bastion, où l'espèce ne manque nulle part ou presque, il est difficile de parler de répartition régulière ailleurs.

Si l'on superpose les résultats des trois enquêtes régionales (nicheurs 1970-75 ⁽¹⁰²⁾, hivernants 1977-81 ⁽⁰⁸⁷⁾ et nicheurs 1980-85 (présent atlas)), les secteurs pauvrement peuplés apparaissent clairement : le centre du Finistère, l'est des Côtes d'Armor, l'intérieur du Morbihan, le nord et le centre de l'Ille-et-Vilaine.

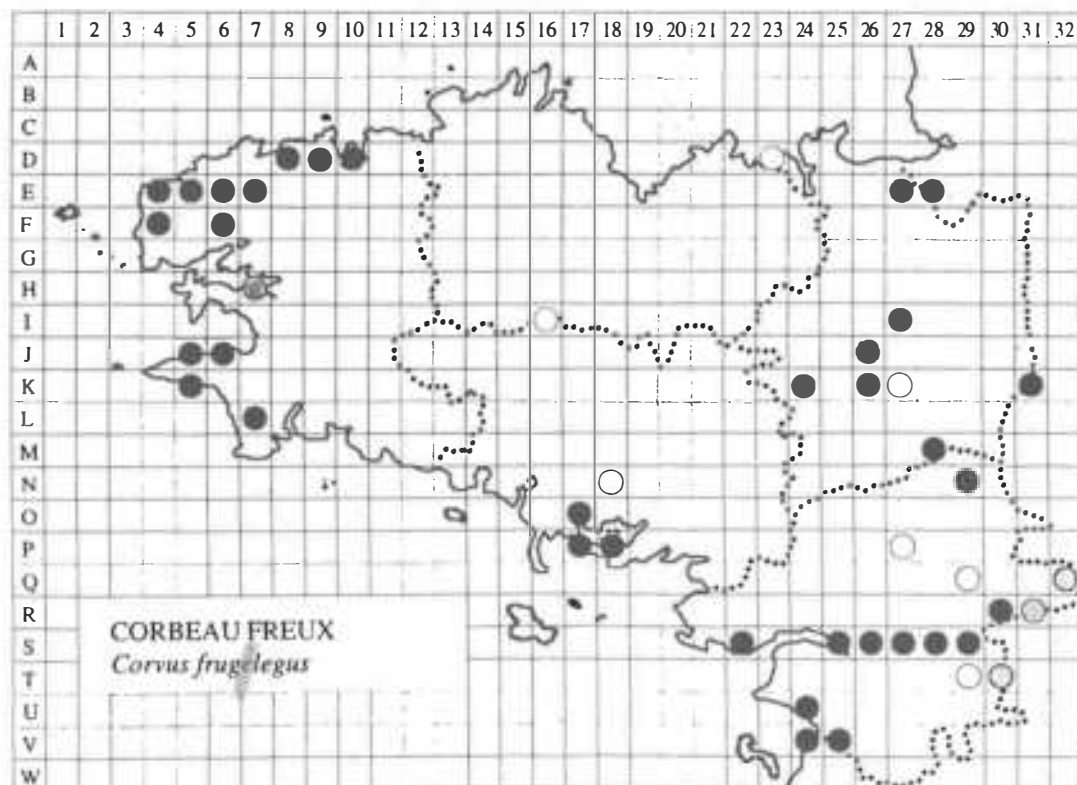
Jacques MAOUT



CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus*

Si l'on excepte quelques colonies d'implantation paraissant récente dans la moitié nord de l'Ille-et-Vilaine, le statut du Corbeau freux semble s'être peu modifié depuis l'enquête de 1970-75 (102). Assez curieusement, cette espèce qui, malgré des destructions systématiques, reste abondante dans toutes les plaines du nord de la France, a toujours été localisée en Bretagne. On retrouve actuellement les très anciennes populations occupant le Léon, le cap Sizun et le pays bigouden, quelques colonies autour du golfe du Morbihan et un peuplement continu le long de la vallée de la Loire en amont de Nantes. Le Corbeau freux est remarquablement absent dans la plus grande partie du Morbihan, où les indices de «niches possibles» n'ont pas été confirmés. Pour les Côtes d'Armor, mais en dehors de la période d'enquête, une unique colonie de 5 à 6 couples a été découverte en 1986, au Bois de Kerohou, en Maël Pestivien. Il s'agit en l'occurrence de l'unique donnée pour la Bretagne centrale. En Loire-Atlantique, la population est estimée entre 1400 et 1700 couples pour les années 1980 (145), ce qui correspond à une évolution importante par rapport à l'évaluation faite à l'issue de l'enquête précédente (500 nids comptabilisés). En l'absence de recensements exhaustifs dans le nord de la Bretagne, il est difficile de fixer l'effectif de la population Bretonne, dont on peut cependant penser qu'il est supérieur à 2000 couples.

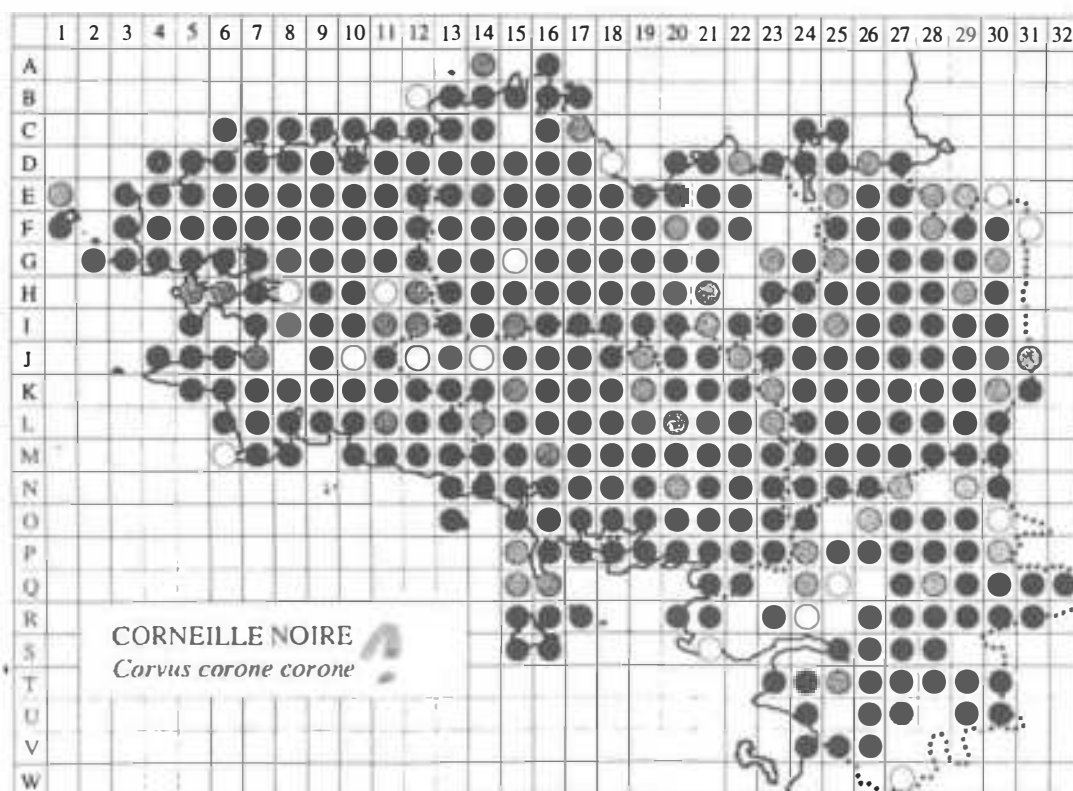
Jacques PETIT



CORNEILLE NOIRE *Corvus corone* X Sous-espèce ?

Ce corvidé commun connaît toujours, malgré les persécutions humaines, une situation satisfaisante... Forêts, bocages, villes, îles, tous les milieux sont colonisés par cet oiseau opportuniste qui possède de solides qualités d'adaptation. Son régime alimentaire éclectique, ses sites de reproduction diversifiés, sa méfiance, lui permettent d'éviter de voir l'effectif de ses populations se réduire sous le coup des actions de destruction.

G.O.B.



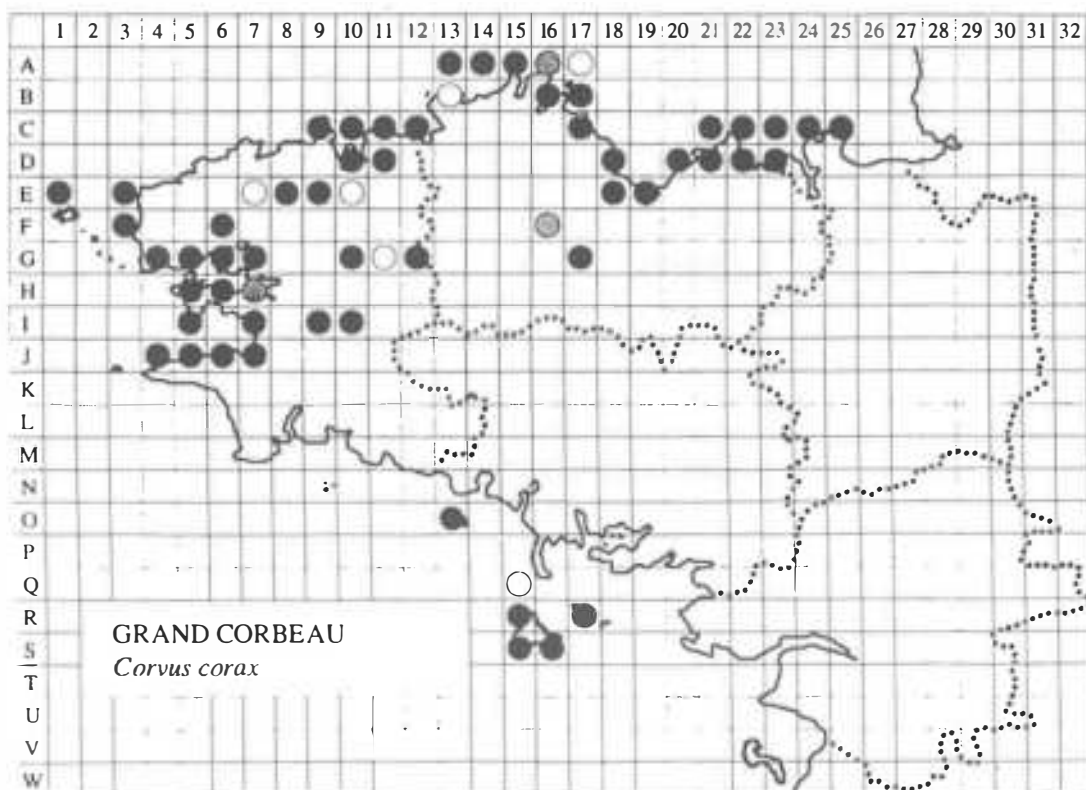
GRAND CORBEAU *Corvus corax*

Lors de l'enquête précédente (102), les 50 couples de Grands Corbeaux bretons étaient tous côtiers, à l'exception d'un seul, établi dans une carrière de granulats en plein centre du Léon. Il ne faisait aucun doute, compte tenu de la saturation des sites littoraux, que ce couple serait rapidement rejoint par d'autres.

De fait, le nombre des sites littoraux semble actuellement stable, voire en légère régression, alors que les sites intérieurs connus sont au nombre d'une quinzaine.

Cette conquête de l'intérieur fut menée bon train puisque dès 1976, étaient occupées une falaise du Finistère-Sud (091) et une carrière du Trégor finistérien (E. LEBEURIER, notes inédites). L'année suivante, un couple s'installait sur un arbre dans le Sud-Finistère (092).

Une recherche systématique de l'espèce dans les carrières de granulats débouchait sur la découverte de 7 sites en 1984-85, dont 4 en Finistère-Nord, 2 en Finistère-Sud et 1 en Côtes d'Armor.





Parallèlement, on a pu constater localement des diminutions d'effectif sur le littoral, à la suite de créations de sentiers notamment. Il semble toutefois que le Grand Corbeau puisse s'adapter et reconquérir des falaises pourtant «pertubées» comme c'est le cas dans le Léon occidental. Par ailleurs, les carrières de granulats en exploitation ne sont pas non plus des lieux de tout repos et nous connaissons au moins une nichée victime d'un tir de mine...

Nous pouvons estimer que la population bretonne a connu une progression et peut être estimée, en 1985, à environ 70 couples qui ne se reproduisent pas tous chaque année. La répartition des sites est la suivante : 4 dans l'Ille-et-Vilaine, 20 dans les Côtes d'Armor, 19 dans le Finistère-Nord, 20 dans le Finistère-Sud et 7 dans le Morbihan.

Il convient de préciser qu'une partie de cette augmentation, est due à une meilleure connaissance de la population des Côtes d'Armor et ne correspond sans doute pas à une véritable croissance.

Une recherche assidue dans les carrières, même éloignées du littoral, et dans les vallées encaissées devrait nous faire découvrir de nouvelles localités. Il est à ce sujet intéressant de noter que la quasi-totalité des grandes carrières de granulats du Nord-Finistère est occupée et que immédiatement après l'enquête, la première ardoisière a été conquise dans les Monts d'Arrée (X. MÉNEZ, comm. pers.).

Jacques MAOUT

ETOURNEAU SANSONNET *Sturnus vulgaris*

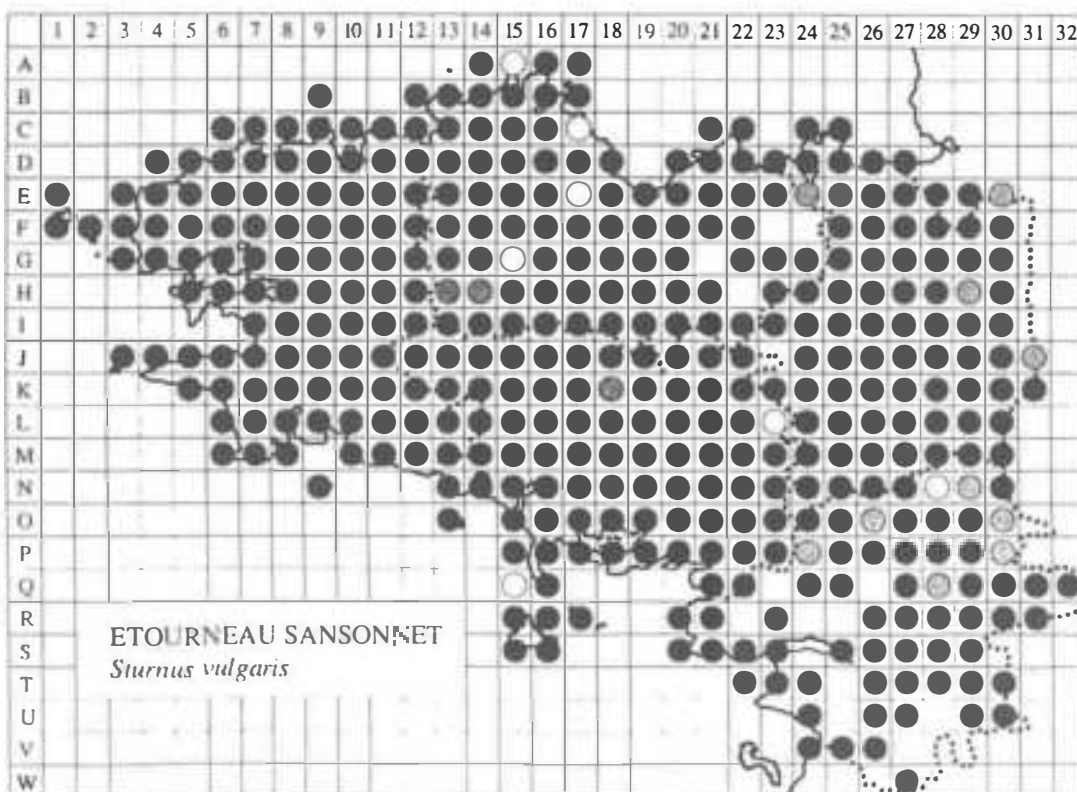
La carte de répartition obtenue est éloquente : cette espèce est répartie sur toute la superficie de la Bretagne. Cette enquête apporte peu d'éléments nouveaux par rapport à la précédente. On notera cependant la découverte d'une reproduction sur l'îlot de Balaneg/Molène en 1984.

Il ne nous est pas possible d'évaluer la dynamique des populations de cette espèce, en progression depuis les années 50, mais on notera que pour la période considérée les effectifs nationaux étaient qualifiés de stables (02G).

Si l'étourneau sansonnet a subi les effets du remembrement (destruction de sites potentiels de reproduction), il a par ailleurs largement bénéficié de l'augmentation de la culture du maïs et des méthodes d'ensilage.

Il n'est guère possible d'évaluer, sur les nicheurs locaux, l'impact des opérations de limitation des populations hivernantes.

Yvon AUTRET

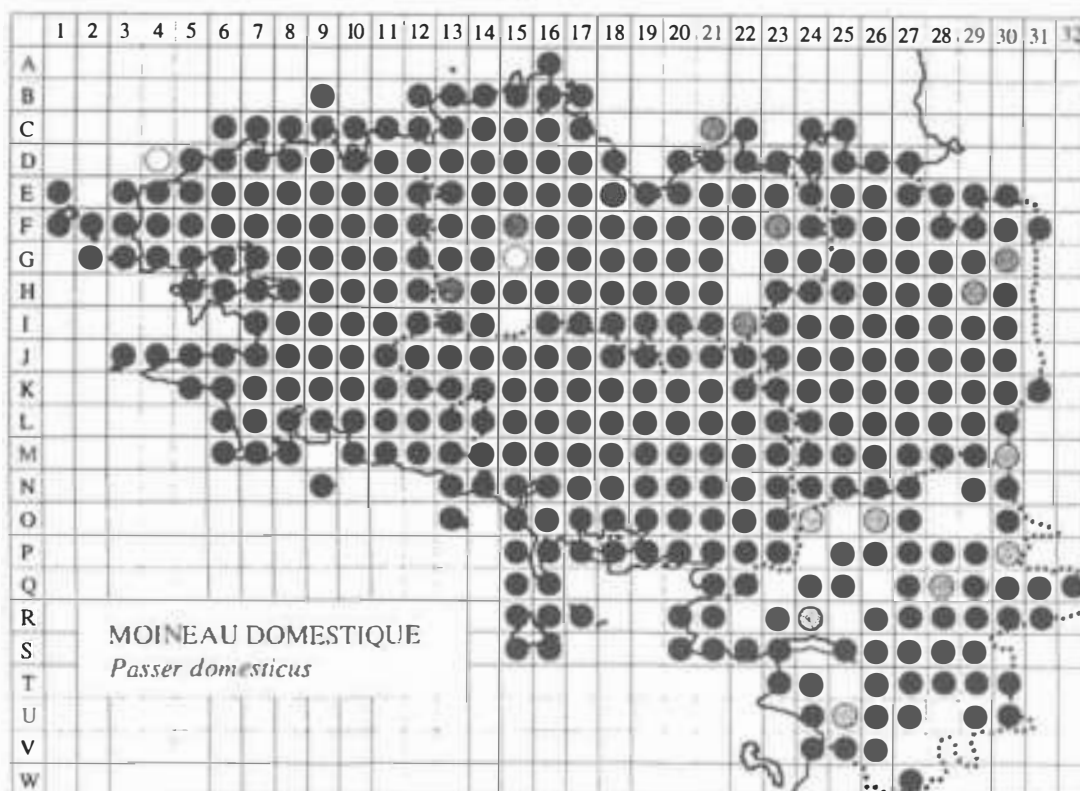


MOINEAU DOMESTIQUE *Passer domesticus*

Ecartons d'emblée les secteurs où la prospection ne fut que superficielle (quelques cartes en centre Bretagne et Loire-Atlantique). Que reste-t-il alors, sinon l'omniprésence du Moineau domestique sur le territoire breton ?

Il ne semble absent que de quelques extrêmes franges littorales, prouvant par là qu'il n'est pas seulement domestique ou anthropophile, mais franchement opportuniste. Reste à espérer que cette espèce aux facultés d'adaptation remarquables ne vienne pas supplanter dans nos villes des espèces moins «culottées»...

G.O.B.

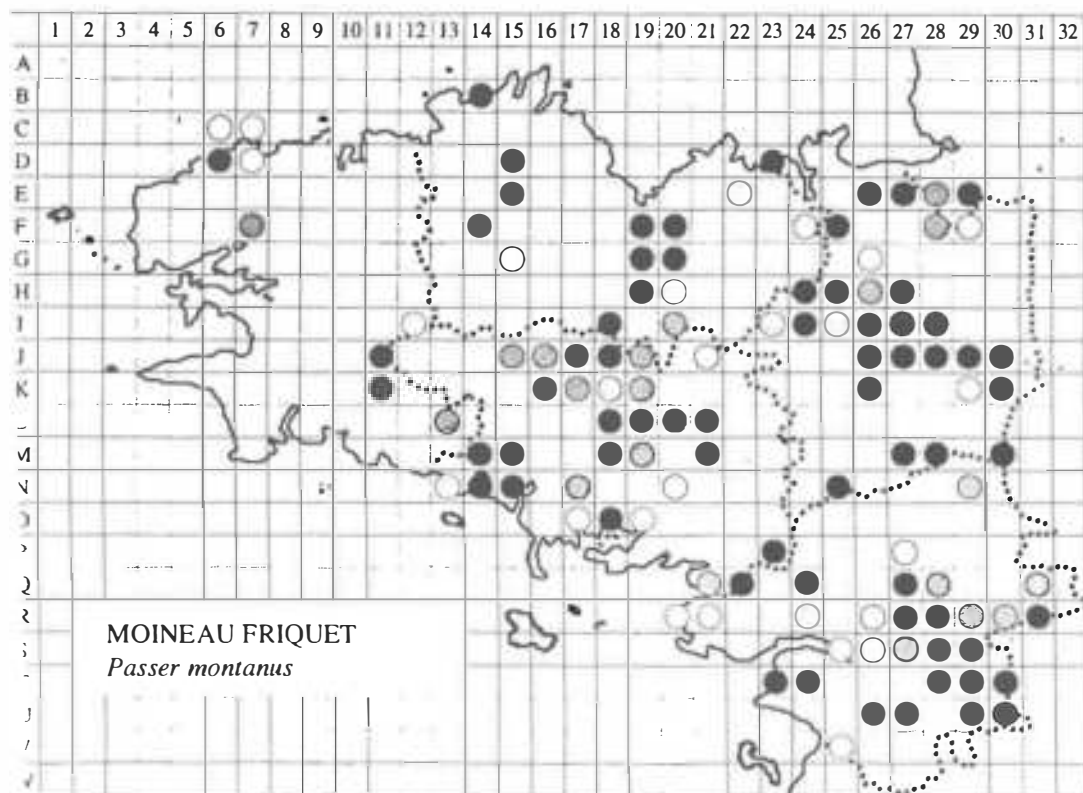


MOINEAU FRIQUET *Passer montanus*

Le Moineau friquet, comme le Moineau domestique, suscite généralement peu l'intérêt des ornithologues. Ceci justifiait le commentaire de l'atlas précédent : «le Moineau friquet est, au total, un des nicheurs les plus mal connus de Bretagne» (102). Cependant, la cartographie reste très proche de celle obtenue lors de la première enquête régionale. Cette espèce est bien implantée à l'est d'une ligne Concarneau/Lannion, avec toutefois des populations plus clairsemées dans les Côtes d'Armor. L'îlot de peuplement du Léon a connu une régression évidente (un seul indice de nidification certaine).

Les grandes îles apparaissent une nouvelle fois désertes et de vastes territoires n'ont pas recueilli le moindre indice de présence (absence de prospection ?).

La situation du friquet en Bretagne n'a cessé de se dégrader depuis des temps reculés (102). Perçue à travers la succession des atlas régionaux (102-087), cette régression apparaît aussi à travers l'analyse de l'évolution de la taille des groupes hivernaux. D'autre part, les observations publiées dans les «actualités ornithologiques» d'Ar Vran, confirment cette tendance, puisqu'avant 1975, 51 données étaient collectées sur un cycle annuel moyen, alors qu'entre 1983 et 1986 ces observations ont chuté de près de moitié. Proposer une explication convaincante de ce recul s'avère une tâche délicate en raison d'un manque de suivi de l'évolution des populations concernées.





En tout état de cause, les facteurs de cette régression seraient multiples : dynamique «naturelle» de la population bretonne, accélération locale d'une tendance nationale, compétition interspécifique, impact de certaines activités humaines (rénovation de l'habitat ancien, pratiques agricoles agressives...).

Cosmopolite durant sa phase de prospérité, le friquet tendrait à ne plus devenir qu'une espèce de l'espace rural.

Notons que si une régression est évoquée dans le contexte national, les résultats obtenus après la deuxième enquête française n'apporte pas vraiment les éléments pouvant confirmer cette tendance, qui est par ailleurs signalée en Grande-Bretagne et en Allemagne (029).

Jean-Pierre ANNÉZO

PINSON DES ARBRES *Fringilla coelebs*

Le Pinson des arbres figure parmi les espèces les plus communes de Bretagne. Il convient cependant de souligner la faiblesse des indices relevés dans l'est de l'Ille et Vilaine et sur tout le littoral nord. Et il faut ici se souvenir des inquiétudes émises à l'issue de l'enquête 1970/75 par Guerneur et Monnat (102), qui constataient une campagne léonarde déjà «largement abandonnée» par l'espèce.

Il reste absent d'îles comme Ouessant, Sein, Groix.

G.O.B.



SERIN CINI *Serinus serinus*

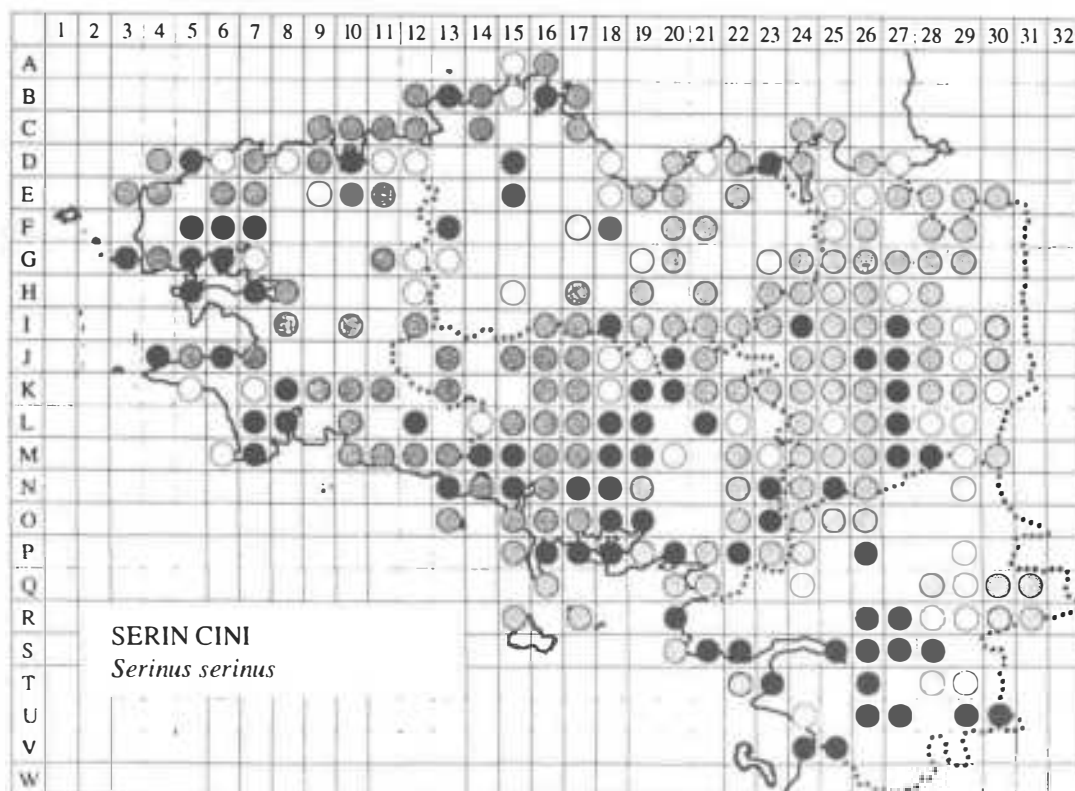
L'expansion du Serin cini dans la région a été largement commentée par Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT dans «Histoire et Géographie des Oiseaux de Bretagne» (102).

On peut constater que la situation de cette espèce méridionale s'est peu modifiée depuis la parution de cet ouvrage. Le Serin cini est toujours commun sur la zone littorale, en particulier dans les parcs et jardins des stations balnéaires et des villes côtières, où il affectionne les lieux plantés de cyprès et de pins.

D'autre part, le Serin cini est bien réparti dans l'intérieur des départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, mais il est par contre moins fréquent, ou même absent, du centre ouest des Côtes d'Armor et du centre du Finistère. Il semble que cette zone géographique qui correspond au relief du massif de Quintin-Duault, des Monts d'Arrée et des Montagnes Noires, n'offre pas toutes les conditions favorables à l'installation de ce fringillidé. Notons que cette région correspond, au point de vue climatologique, à une zone de faible ensoleillement (moins de 1700 heures par an (105)). Les «blancs» que l'on remarque au nord de la Loire-Atlantique et dans une partie du sud-est du Morbihan ne sont probablement dus qu'à un manque de prospection.

Nous assistons sans doute actuellement à une certaine stabilité de l'aire de répartition régionale du Serin cini.

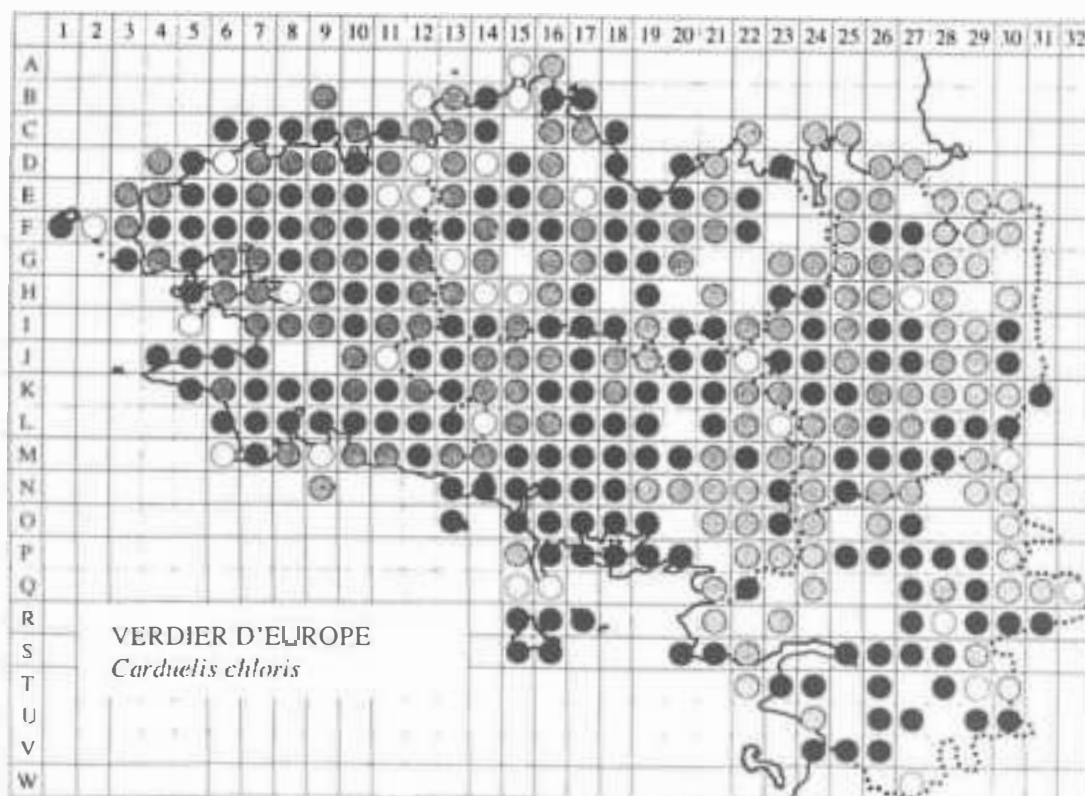
Jacques PETIT



VERDIER D'EUROPE *Carduelis chloris*

Le verdier est un oiseau bien répandu en Bretagne. Cette couverture géographique satisfaisante peut néanmoins cacher des secteurs où l'espèce est peu présente. Le verdier bénéficie des plantations de cyprès dans les parcs et les jardins.

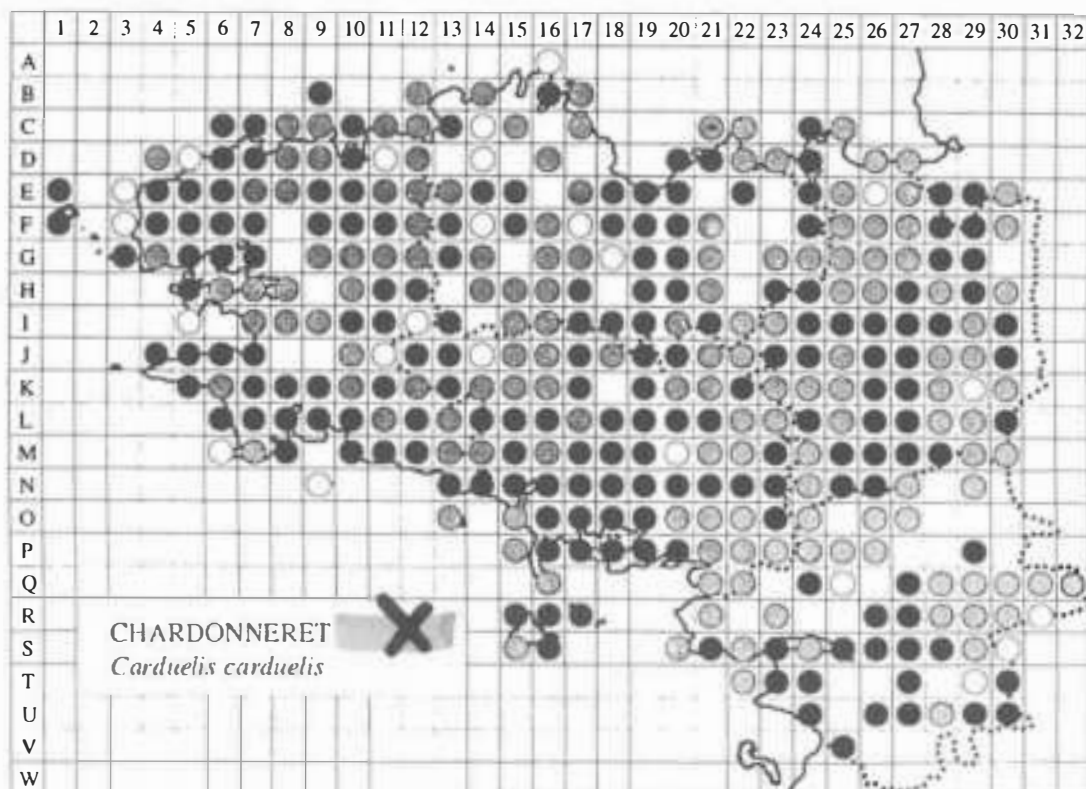
G.O.B.



CHARDONNERET ELEGANT *Carduelis carduelis*

Cet oiseau, dont la présence dans notre région s'est confirmée dans la première moitié de ce siècle, connaît aujourd'hui une situation stable. La faiblesse des indices en Loire-Atlantique est surprenante à double titre : d'abord, puisqu'au siècle dernier, c'était le seul département où l'on pouvait qualifier le chardonneret, d'oiseau commun, et d'autre part, puisque une référence récente (163) le qualifie d'abondant. L'hypothèse d'une insuffisance de prospection peut donc être retenue.

G.O.B.



LINOTTE MELODIEUSE *Carduelis cannabina*

L'Atlas de 1970/75 montrait la Linotte mélodieuse largement et uniformément répartie en Bretagne. Cette fois-ci la cartographie, si elle confirme également cette répartition, laisse apparaître quelques vides plus flagrants.

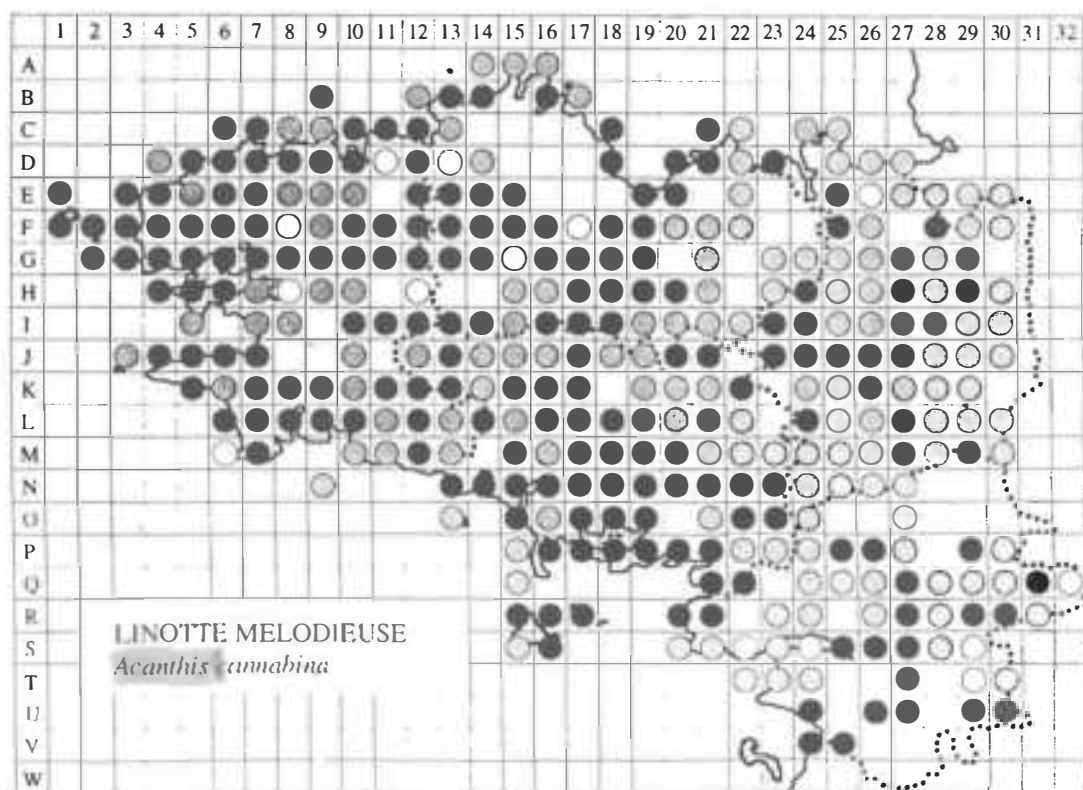
La Loire-Atlantique ne semble pas aussi bien représentée que les autres départements bretons, et les régions de Chateaubriant, Moisdon, St-Julien, Rougé ainsi que Guéméné-Penfao, et Nozay pour le nord du département, et les alentours du lac de Grandlieu, Legé, Montbert pour le sud, ne comportent pas de données. Une autre large zone vide apparaît entre Lannion et St-Brieuc, et concerne les cartes de Lannion, la Roche-Derrien, Pontrieux, Plouha, Lanvollon, Bégard et Guingamp.

De petits vides apparaissent également vers Briec, Trégourez pour le Finistère, Rostrenen, Gouarec pour le sud-ouest des Côtes d'Armor, Dinan, et Broons pour l'est.

Dans l'ensemble, il semble, hormis les grands vides cités, que la répartition se fasse d'une manière plutôt régulière à l'ouest d'une ligne la Guerche-de-Bretagne (35)-Piriac (44), et d'une manière bien plus épisodique à l'est de cette ligne. Cette dernière répartition, si elle n'apparaissait pas dans l'Atlas 70/75, s'intègre malgré tout en continuité dans l'ensemble français.

L'espèce a été trouvée nicheuse certaine sur Molène, Ouessant, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic.

G.O.B.



BEC-CROISE DES SAPINS *Loxia curvirostra*

Cette enquête aura permis de mettre en évidence la première nidification du Bec-croisé des sapins en Bretagne. Observé régulièrement dans notre région, les connaissances acquises sur cette espèce restent cependant marginales en Bretagne.

Le 4 mars 1984, un couple est vu transportant des matériaux à Lambel, dans le massif de Camors, dans le Morbihan. La construction du nid est notée les 11 mars et le 8 avril 1984. Le mâle, discret à proximité du site, sera toujours présent le 21 avril. Dans ce même département, des parades nuptiales sont observées à Pluvigner. Le printemps 1984 permettra d'obtenir une vingtaine de données sur cette espèce. En forêt de Gâvres dans la Loire-Atlantique, plusieurs troupes de 2 à 10 individus se succèdent. Dans les Côtes d'Armor, quelques contacts ont lieu : en Forêt de Lorge avec 23 individus en vol le 17 mai, et un couple le 23 mai à Saint-Nicodème.

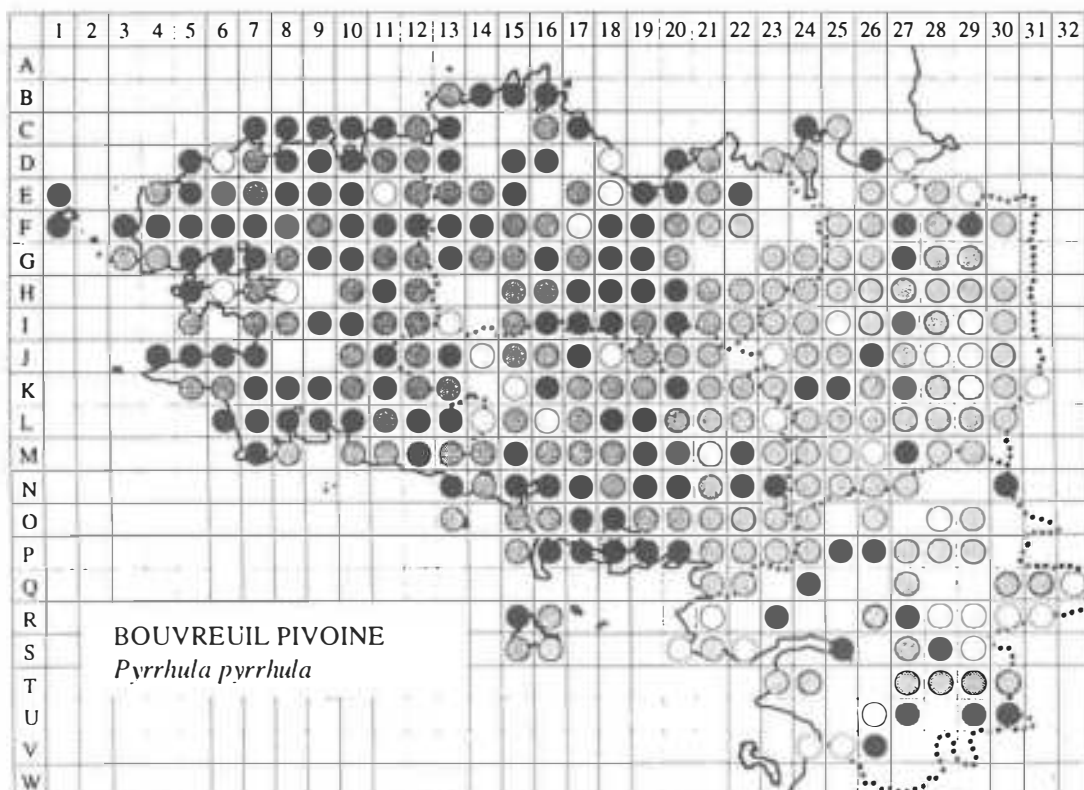
L'invasion de cette espèce durant l'hiver 1983/84 peut en partie expliquer les nombreuses observations du printemps 1984. A cela, il faut ajouter une meilleure prospection du terrain par les ornithologues bretons. La situation de cet oiseau en Bretagne se doit d'être approfondie.

Bernard ILIOU

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula*

GUERMEUR et MONNAT ⁽¹⁰²⁾ retraçaient à l'issue de l'enquête 1970/75 la progression du bouvreuil en Bretagne. Mais en une décennie, la situation semble cette fois s'être stabilisée. Aucune autre île n'a été colonisée, et cette espèce est globalement notée sur tout le territoire breton. La discrétion du Bouvreuil pivoine explique sans doute l'absence d'indices de reproduction sur des secteurs superficiellement prospectés. Il semble toutefois que l'espèce soit plus facilement repérée dans l'ouest de la péninsule.

G.O.B.



GROSBEC CASSE-NOYAUX

Coccothraustes coccothraustes

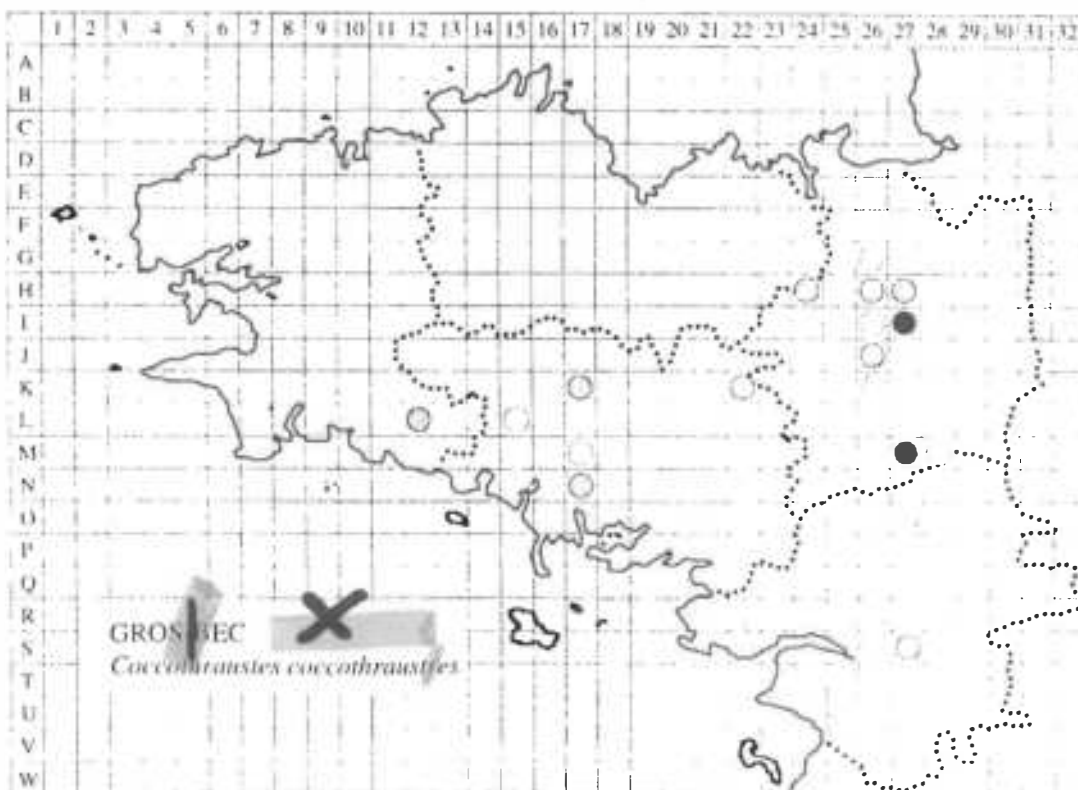
Confirmant le déclin déjà noté à l'issue de l'enquête précédente (102), le grosbec n'est plus noté qu'en Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan, abandonnant le Léon et les Côtes d'Armor.

L'extrême discrétion de cette espèce et sa prédilection pour les strates arborées supérieures ne facilitent pas son contact.

En Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, les sites connus demeurent peu nombreux. En dehors des forêts, le grosbec y est contacté dans les grands parcs urbains en particulier à Rennes et à Nantes.

Ce nouvel inventaire ne fait donc que confirmer une régression de l'espèce, amorcée il y a plusieurs décennies, et peut-être aggravée par les remembrements et la suppression intensive des vergers...

Patrick HAMON



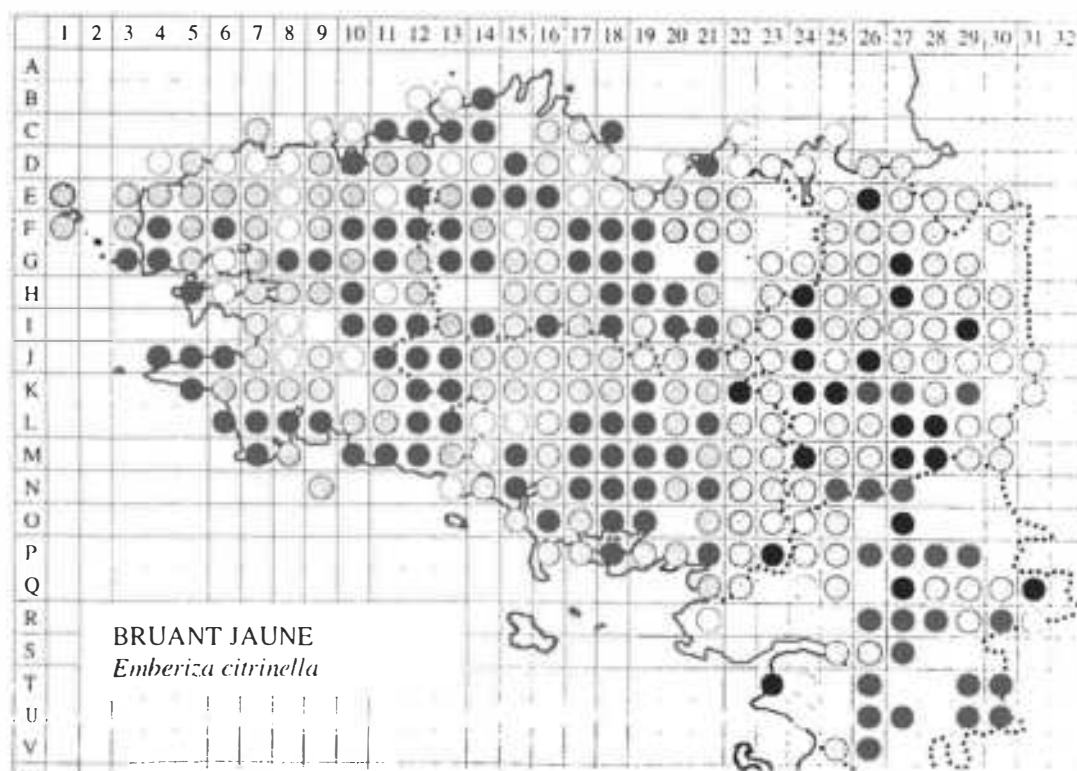
BRUANT JAUNE *Emberiza citrinella*

Le Bruant jaune se reproduit sur l'ensemble de la péninsule bretonne. Alors qu'il était noté au cours des années 1970/75 ⁽¹⁰²⁾ sur les îles de Bréhat, Ouessant et Belle-Ile, seul l'archipel de Glénan a permis d'obtenir un indice de probabilité durant l'enquête 1980/85.

L'illustration des résultats, obtenus sur un quadrillage plus fin, fait apparaître, à première vue, une répartition homogène de l'espèce sur toute la région. Précisons que les résultats relatifs à la Loire-Atlantique ne peuvent être pleinement pris en considération, faute d'une participation suffisante à l'enquête. Néanmoins, le nombre d'indices «possibles» dans le Finistère, comparé à celui du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine laisse entrevoir une raréfaction toute relative sur l'ouest de la péninsule. Les «blancs» apparaissant sur les Côtes d'Armor ne sont nullement significatifs et un prolongement de l'enquête sur ce département en fit la démonstration ⁽¹¹⁴⁾.

La situation du Bruant jaune ne semble pas avoir évolué entre les deux enquêtes, mais seul l'aspect qualitatif demeure abordable à la suite de ces opérations et des études plus fines restent à entreprendre.

Jacques GAROCHE

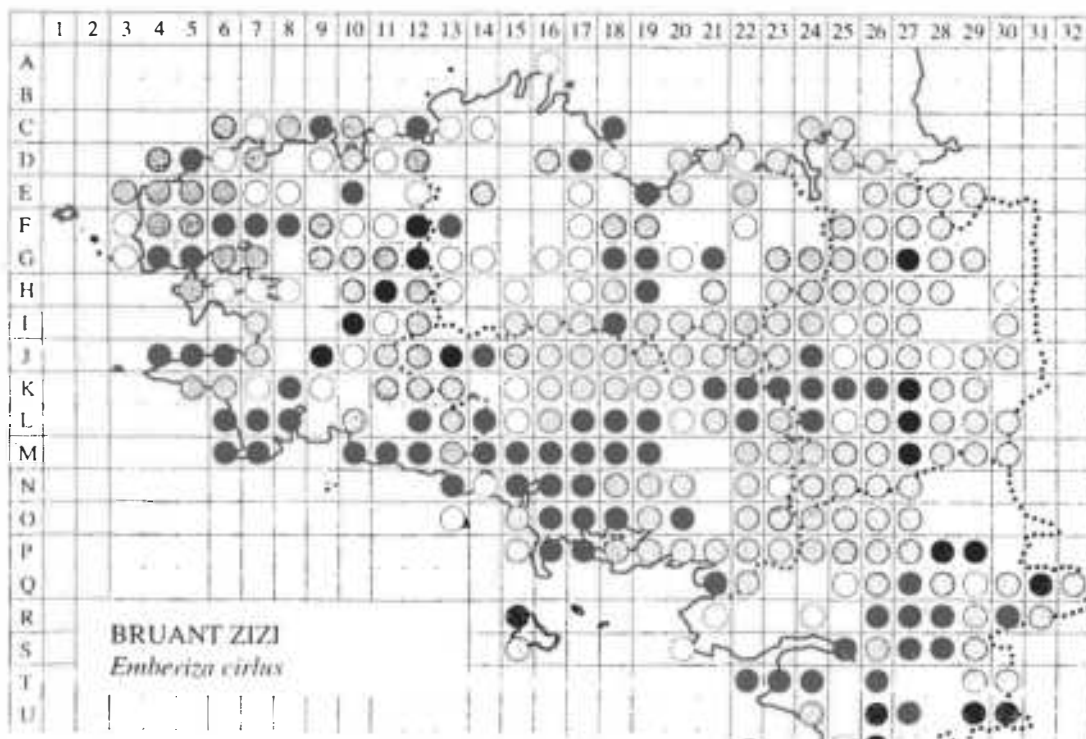


BRUANT ZIZI *Emberiza cirrus*

Rappelons tout d'abord que cette espèce a une distribution limitée au sud-ouest du paléarctique occidental, et que le sud de la Grande Bretagne représente la limite nord de sa répartition (072).

Les résultats cartographiques relatifs aux Côtes d'Armor pourraient donc être liés à une raréfaction de l'espèce au nord de son aire de répartition. Le prolongement de l'enquête dans ce département a montré qu'il en était tout autrement (114). A l'exception de l'intérieur du Trégor, la répartition de cette espèce dans les Côtes d'Armor peut être considérée, pour les années 1980/1985, comme uniforme et similaire à celle du nord-ouest de l'Ille-et-Vilaine. A contrario, les résultats obtenus dans le Finistère laissent entrevoir une distribution plus localisée et privilégiant le littoral. L'espèce semble à nouveau commune et bien représentée dans le Morbihan préfigurant une présence quasi générale sur la Loire-Atlantique. La participation partielle de ce dernier département à l'enquête de terrain expliquant la distorsion entre les propos tenus ci-avant et l'illustration des résultats. En ce qui concerne les îles bretonnes, seules celles de Bréhat, Groix et Belle-Ile ont permis d'obtenir des indices, ne modifiant en rien la situation connue depuis les années 1970/75 (102).

Jacques GAROCHE



BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus*

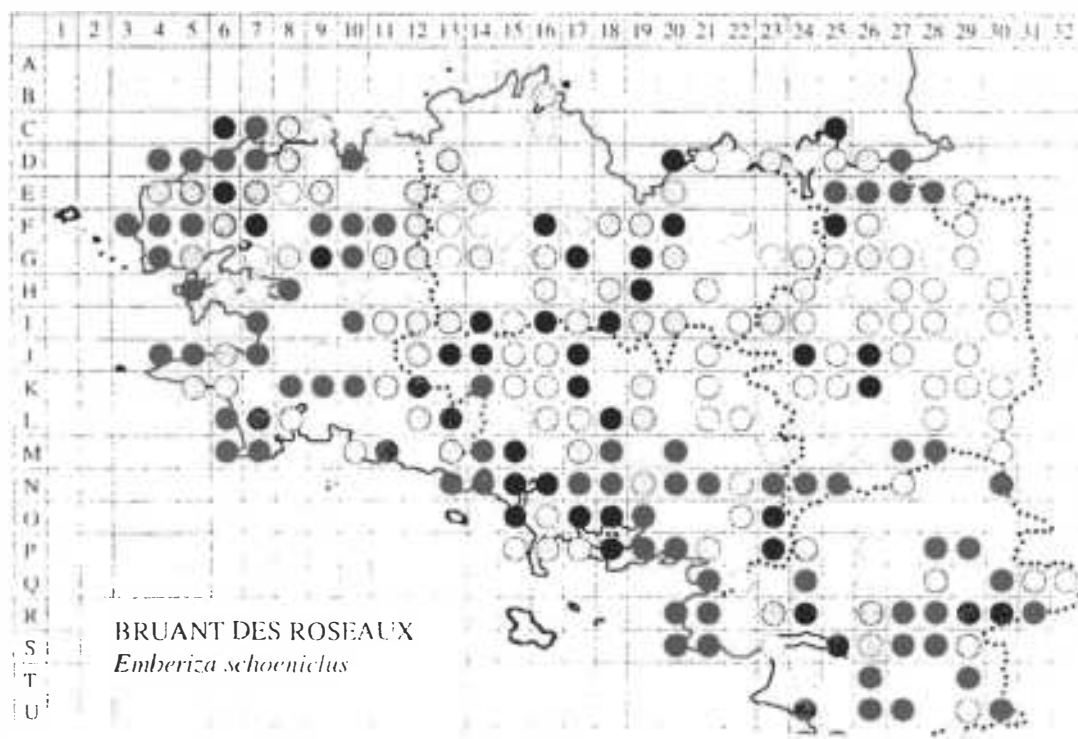
Si les résultats obtenus lors de l'enquête 1980/85 nous permettent d'affirmer, une nouvelle fois, que le Bruant des roseaux se reproduit sur l'ensemble de la Bretagne continentale, la représentation cartographique obtenue ne présente pas l'homogénéité qui avait été constatée à la suite de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾. Plusieurs raisons sont à considérer pour expliquer cette différence notoire : une participation réduite à l'enquête pour les Côtes d'Armor et la Loire-Atlantique ainsi qu'un quadrillage plus fin, mettant en évidence une répartition moins homogène que celle remarquée dans les années 1970.

Dans les Côtes d'Armor où l'enquête a été poursuivie jusqu'en 1989, la situation est restée relativement inchangée pour le Trégor, le Goëlo et une zone du pays de Rance ⁽¹¹⁴⁾. Ces «vides» cartographiques semblent bien être significatifs en ce qui concerne au moins les deux premiers secteurs.

En Loire-Atlantique où les milieux favorables ne manquent pas, la prospection insuffisante ne révèle pas l'importance de la population par ailleurs mieux cernée ⁽¹⁶⁴⁾.

On peut remarquer, sur la représentation cartographique des résultats obtenus, une concentration d'indices de nidification certaine sur le littoral de la péninsule entre le Léon et l'estuaire de la Loire. Il faut probablement voir dans cette distorsion une différence de densité entre les nicheurs du littoral et ceux de l'intérieur, déjà pressentie par Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT à la suite de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾. Notons enfin, qu'au cours de l'enquête, ce bruant n'a été trouvé nicheur sur aucune île bretonne.

Jacques GAROCHE





BRUANT PROYER *Miliaria calandra*

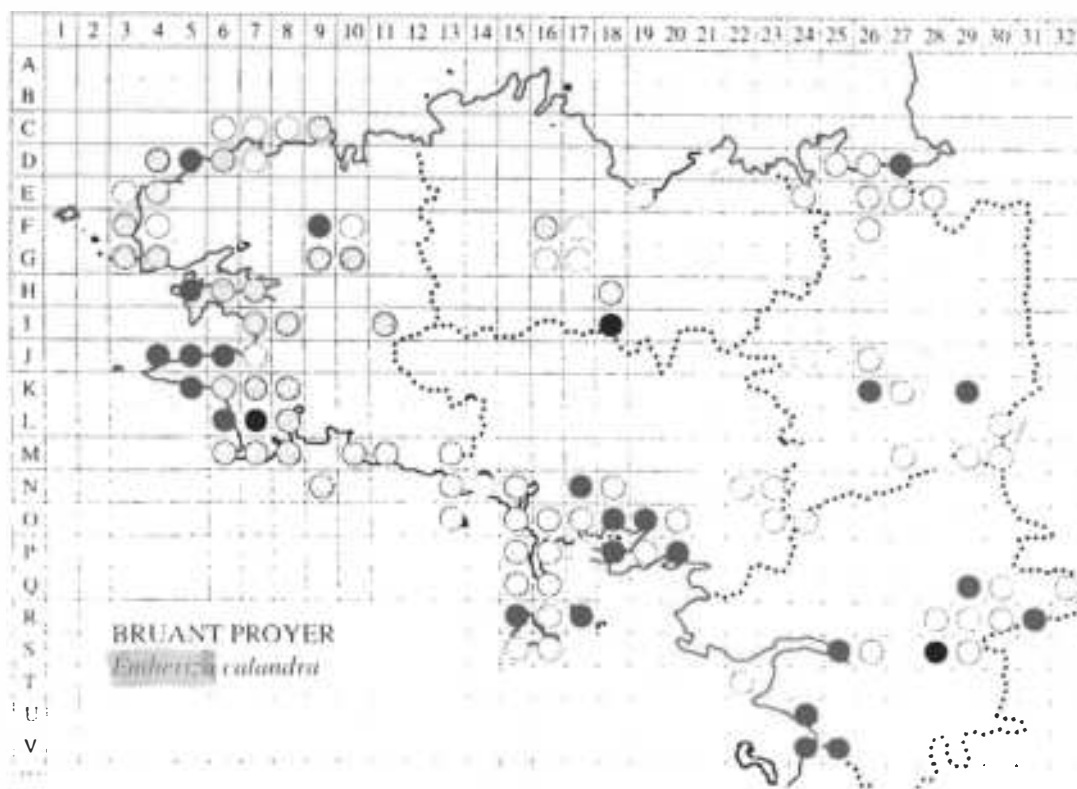
L'aspect méridional et côtier de la distribution du Bruant proyer en Bretagne, noté à la suite de l'enquête 1970/75 ⁽¹⁰²⁾, demeure d'actualité dans ses grandes lignes.

La nouvelle représentation cartographique, au quadrillage plus fin, fait apparaître les mêmes tendances, mais précise cependant certains aspects comme celui de nicheur exclusivement côtier en pays léonard.

L'installation d'oiseaux nicheurs dans l'intérieur de la Bretagne au cours de la période concernée demeure le fait le plus marquant concernant cette espèce.

Dans le Finistère, la preuve de reproduction est obtenue pour la première fois dans les Monts d'Arrée à Croaz Mélar (Commana) après le 15 août 1985 ⁽⁰⁸⁹⁾. A la même époque, un chanteur est repéré en amont des sources de l'Elorn (Sizun) ⁽⁰⁸⁹⁾. Cette progression vers l'intérieur est également notée plus au sud, lors du printemps 1985, dans les montagnes Noires à Castel Ruphel (St-Goazec) ⁽⁰⁸⁸⁾.

A la limite des départements des Côtes d'Armor et du Morbihan, à Grangoët-Saint-Gonnery (Loudéac), la reproduction est observée entre le 26/04 et le 23/07/1984 ⁽⁰⁸⁵⁾, alors qu'un premier chanteur avait été contacté le 16/07/83 à la Ville-Morvan sur cette même carte de Loudéac (A. JEAN, comm. pers.).



Dans le département même des Côtes d'Armor, la reproduction est soupçonnée en 1984 sur la commune de Trévé (Uzel) (085). Un peu plus au nord, et en 1985, ce sont des chanteurs qui sont contactés au Breuil (Merléac) et à Boquého (Plélo) (088). Encore plus au nord, c'est sur le littoral oriental de la baie de St-Brieuc que deux chanteurs sont contactés en 1984 et un en 1985, au Pont-Rouault en Planguenoual (Yffiniac) (obs. pers.).

En Ile-et-Vilaine, l'installation du début des années 70 dans les vallées de la Vilaine, du Semnon et de la Seiche s'est vue confirmée au cours de cette deuxième enquête régionale. Une expansion, probablement à partir du sud de la Mayenne, s'est effectuée le long de la Seiche pour s'étendre vers la Vilaine et le Meu (Jo LE LANNIC in litt.). Dans ce même département, le fait le plus remarquable aura été la mise en évidence de la présence d'une population dans les bassins de la Rance et du Couesnon. C'est probablement à partir des pionniers détectés en 1975 dans les polders du Mont-Saint-Michel que cette progression vers le Sud s'est opérée. Les 2 chanteurs entendus en 1982, au sud de Bonnemain (Combourg) (C. LE GUEN et P. LE GUEN, comm. pers.), représentent le point le plus continental de cette population dont la densité le long de la baie du Mont-Saint-Michel est la plus forte de l'Ile-et-Vilaine (Jo LE LANNIC in litt.).

Dans le Morbihan intérieur, c'est une nouvelle fois dans la vallée de la Vilaine que des indices de nidification probable sont obtenus.

La Loire-Atlantique, malgré une participation partielle à l'enquête, présente une répartition déjà connue et essentiellement liée à la vallée de la Loire et ses affluents.

Ces incursions vers l'intérieur de la péninsule ne se seraient-elles pas effectuées à partir des populations bretonnes du littoral sud et ceux de la Mayenne ? Les vallées semblent bien être les voies de pénétration privilégiées par ce bruant. L'hypothèse est séduisante, mais une étude plus précise reste à mener pour étayer cette supposition. Doit-on ces modifications de distribution, déjà ressenties à partir des années 1970, à une augmentation des effectifs bien établis dans le Finistère, le Morbihan et la Mayenne ?

Quel sera l'avenir de ces petites populations pionnières dans les années à venir ?

Notons enfin que l'espèce ne niche plus sur Ouessant et Molène, et que seules les îles du littoral sud ont permis d'obtenir des indices.



BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

- (001) ANONYME (1985).- European news, British Birds, 78 : 337-346.
- (002) ANONYME (1987).- European news, British Birds, 80 : 321-330.
- (003) CRAMP, S. & SIMMONS, K.E.L. (Eds) (1977).- The Birds of the Western Palearctic, vol.I. Ostrich to Ducks. Oxford University Press, Oxford, London, New-York, 722 p.
- (004) CRAMP, S. & SIMMONS, K.E.L. (Eds) (1980).- The Birds of the Western Palearctic, vol.II. Hawks to Bustards. Oxford University Press, Oxford, London, New-York, 695 p.
- (005) CRAMP, S. (Ed.) (1985).- The Birds of the Western Palearctic, vol.IV. Terns to Woodpeckers. Oxford University Press, Oxford, London, New-York, 960 p.
- (006) FRANCHIMONT, J. (1986).- Aperçu de la situation du Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*) en Afrique du Nord dans le contexte de l'expansion mondiale de l'espèce. Aves, 23 : 121-134.
- (007) GÉNSBØL, B. (1988).- Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris, 384 p.
- (008) GÉROUDET, P. (1974).- Les Passereaux d'Europe II : des mésanges aux fauvettes. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 318 p.
- (009) GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1985) .- Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 10/II Passeriformes (1. Teil). AULA-Verlag, Wiesbaden, 677 p.
- (010) HARRIS, M.P. (1984).- The Puffin. Poyser, Calton, 248 p.
- (011) LINTON, L. & FOX, A.D. (1991).- Inland breeding of Shelduck *Tadorna tadorna* in Britain. Bird Study, 38 : 123-127.
- (012) LLOYD, C., TASKER, M.L. & PARTRIDGE, K. (1991).- The Status of Seabirds in Britain and Ireland. Poyser, London, 355 p.
- (013) MARCHANT, J.H., HUDSON, R., CARTER, S.P. & WHITTINGTON, P. (1990).- Population trends in British breeding birds. B.T.O., Tring, 300 p.
- (014) MONVAL, J.-Y. & PIROT, J.-Y. (1989).- Population estimates, trends and distribution in selected species of ducks, swans and coots (*Fulicaatra*) wintering in the Western Palearctic and West Africa. I.W.R.B. Spec. Pub, 8 : 36-40.
- (015) ROBEDANO, F. & CALVO, J.-F. (1989).- La expansion des tarro blanco (*Tadorna tadorna*) (L.) como reproductor en España. Ardeola, 36 : 91-95.
- (016) WANLESS, S. (1987).- A survey of the numbers and breeding distribution of the North Atlantic Gannet *sula bassana* and an assesment of the changes which have occurred since Operation Seafarer 1969/70. Research and Survey in Nature Conservation, N° 4, 100 p. Nature Conservancy Council, Peterborough.

RÉFÉRENCES NATIONALES

- (017) ARCANGER, J.-F. (1989).- Chronologie de la reproduction des Fuligules milouins (*Aythya ferina*) et morillons (*Aythya fuligula*) dans le département de la Mayenne. Alauda, 57 : 319-320.
- (018) BAUDVIN, H. (1990).- Rapaces nocturnes en France : un bilan de 15 années. Bulletin du F.I.R., 18 : 8-10.
- (019) BERTHELOT, D. & ROUX, F. (1991).- Eider à duvet, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 126-127.
- (020) BOUGNOL, O. (1986).- Nidification du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en Eure-et-Loir en 1985. l'Oiseau et R.F.O., 56 : 70-71.

- (021) BOUVIER, J.-C. (1994).- Pipit des arbres, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 470-471.
- (022) BREDIN, D. & TERRISSE, J. (1987).- Mise en place du suivi scientifique. Réserve Naturelle des Sept-Îles. D.N.P.- L.P.O., 35 p.
- (023) BREDIN, D. & DUNCOMBE, F. (1985).- Inventaire permanent de l'avifaune, saison de nidification 1985. L.P.O., 9 p.
- (024) BIRKAN, M. (1994).- Faisan de Colchide, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 236-237.
- (025) CARIOU, P. (1986).- Les étangs de Trévignon (Finistère). Bull. mens. O.N.C., 106 : 22-26.
- (026) CLERGEAU, F. (1994).- Étourneau sansonnet, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 670-673.
- (027) CONSTANT, P., BONNET, P., EYBERT, M.-C. & HÉDIN, J. (1987).- Importance des zones humides de la dépression briéronne pour l'avifaune aquatique - Reproduction et estivage. Bull. Ecol., 18 : 169-182.
- (028) CORMIER, J.-P. (1994).- Busard Saint-Martin, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 184-185.
- (029) CHASTEL, O. (1994).- Moineau friquet, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 680-681.
- (030) COMMECY, X. & DUPUICH, H. (1985).- Statut du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en Picardie (Aisne, Oise, Somme). *l'Oiseau et R.F.O.*, 55 : 115-121.
- (031) CRUON, R., NICOLAU-GUILLAUMET, P. & YÉSOU, P. (1987).- Notes d'ornithologie française XIII. *Alauda*, 55 : 364.
- (032) CUISIN, M. (1980).- Nouvelles données sur la répartition du Pic noir (*Dryocopus martius* (L.)) en France et comparaison avec la situation dans d'autres pays. *l'Oiseau et R.F.O.*, 50 : 23-32.
- (033) CUISIN, M. (1990).- La répartition du Pic noir (*Dryocopus martius* (L.)) en France. *l'Oiseau et R.F.O.*, 60 : 1-9.
- (034) CUISIN, M. (1994).- Pic cendré, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 430-431.
- (035) DUHAUTOIS, L. (1984).- Héron pourpré, butors : le déclin. *Le Courrier de la Nature*, 92 : 21-29.
- (036) DUBOIS, P.J. & MAHÉO, R. (1986).- Limicoles nicheurs de France. S.R.E.T.I.E. / L.P.O./B.I.R.O.E., 298 p.
- (037) DUNCOMBE, F. & PASQUET, E. (1982).- Dénombrement des oiseaux nicheurs aux Sept-Îles en 1982. *Le Courrier de la Nature*, 82 : 33-35.
- (038) DUQUET, M. (1994).- Cigogne blanche, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 108-111.
- (039) FAIVRE, B. (1994).- Hypolaïs polyglotte, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 558-559.
- (040) FOUQUET, M. & YÉSOU, P. (1987).- La nidification du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) sur l'île de Noirmoutier. *Alauda*, 55 : 75.
- (041) GÉROUDET, P., SUEUR, F. & H. DUPUICH, (1994).- Goéland cendré, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.O.F., Paris : 322-323.

- (042) GROLLEAU, G. (1994) : Fauvette grisette, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F. Paris : 574-575. (062)
(063)
- (043) GUYOMARCH J. C. (1992).-Structure, fonctionnement et microévolution des populations de Cailles des blés (*Coturnix c. coturnix*) dans le Paléarctique occidental. in BIRKAN, M., POTTS, G.R., AEBISCHER, N.J. & DOWELL, S.D. (Eds). *Perdix VI, First International Symposium on Partridges, Quails and Francolins*. *Gibier Faune Sauvage*, 9 : 387-401. (064)
(065)
- (044) HAFNER, H. (1991) - Héron bihoreau, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 72-73. (066)
- (045) HAFNER, H. (1994).- Héron garde-boeufs, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux de France, 1985-1989 S.O.F., Paris : 94-95. (067)
- (046) HENRY, J. & MONNAT, J.-Y. (1981).- Oiseaux marins de la façade atlantique française. *Contrat S.E.P.N.B. / M.E.R.*, Brest. Neuilly-sur-Seine, 338 p. (068)
- (047) JONCOUR, G. (1986).- L'Épervier d'Europe. Étude d'une population en Basse-Bretagne. *F.I.R.*, La Garenne-Colombes, 191 p. (069)
- (048) KOWALSKI, S. (1971).- Avifaune de la région nantaise. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, LXVIII, 1970 (paru en oct. 1971), 59 p. (070)
- (049) LEBEURIER, E. & RAPINE, J. (1934).- Ornithologie de la Basse-Bretagne. *L'Oiseau et R.F.O.*, 4 : 111-154, 318-334, 425-475 et 659-702. (071)
- 050) LA RIVIERE & VERDOU (1968).- Contribution à l'étude du climat de la Bretagne. Monographie de la Météorologie Nationale. Paris (072)
- 051) LE CORNEC, E. (1991).- Mésange à moustaches, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 408-409. (073)
- 052) LE MAO, P. (1991).- Nidification de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) en Ile-et-Vilaine. *L'Oiseau et R.F.O.*, 61 : 149-150. (074)
- 053) MARION, L. & MARION, P. (1975).- Contribution à l'étude écologique du Lac de Grand-Lieu. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, hors série, 611 p. (075)
- 054) MARION, L. & MARION, P. (1982).- La Spatule blanche (*Platalea leucorodia* L.) niche au lac de Grand-Lieu. *Alauda*, 50 : 241-249. (076)
- 055) MARION, L. (1987).- Carnet de bord de la réserve de Grand-Lieu. *Le Courrier de la Nature*, 108 : 12-13. (077)
- 056) MARION, L. (1991).- Inventaire national des héronnières de France 1989 : Héron cendré, Héron bihoreau, Héron garde-boeufs, Héron crabier, Aigrette garzette. *L.E.S.N.M./S.N.P.N./Min. Environnement*, Paris, 75 p. (078)
- 057) MARION, L. (1991).- Butor étoilé, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 70-71. (079)
- 058) MARION, L. (1991).- Blongios nain, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 408-409. (080)
- 059) MARION, L. & MARION, P. (1982).- Le Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*) niche dans l'ouest de la France, statut de l'espèce en France. *Alauda*, 50 : 161-175. (081)
- 060) MARION, L., YÉSOU, P., DUBOIS, Ph. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1985).- Coexistence progressive de la reproduction de *Larus argentatus* et *Larus cachinans* sur les côtes atlantiques françaises. *Alauda* 53 : 81-89. (082)
- 061) MAURY, F. & TRIPLET, P. (1994).- Cygne tuberculé, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 116-119. (083)

- (062) MAYAUD, N. (1936).- Inventaire des oiseaux de France. S.E.O. Paris. 211 p.
- (063) MAYAUD, N. (1938).- Commentaires sur l'ornithologie française. Alauda, 10 : 332-350.
- (064) MULLER, Y. (1994).- Effraie des clochers, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 388-389.
- (065) NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1977).- Mise au point et réflexions sur la répartition des Goélands argentés (*Larus argentatus*) de France. Alauda, 45 : 53-73.
- (066) OLIOSSO, G. & CZAJKOWSKI, A. (1994).- Huppe fasciée, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 426-427.
- (067) PASQUET, E. (1983).- Dynamique de la population de Macareux moines des Sept-Iles. Contrat L.P.O./ M.E.R., rapport N° 3.
- (068) PASQUET, E. (1986).- Démographie des Alcidés : analyse critique et applications aux populations françaises. L'Oiseau et R.F.O., 56 : 1-57 et 113-170.
- (069) PÉNICAUD, P. (1979).- Contribution à l'étude du peuplement d'oiseaux de mer de la réserve des Sept-Iles. Terre et Vie (Rev. Ecol.) 33 : 591-610.
- (070) ROUX, F. (1991).- Canard pilet, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 112-113.
- (071) SIBLET, J.-P. (1994).- Phragmite des joncs, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 388-389.
- (072) SPITZ, F. (1994).- Bruant zizi, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 712-713.
- (073) SUEUR, F. & COMMECY, X. (1994).- Roitelet huppé, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 590-591.
- (074) THIOLLAY, J.-M. & TERRASSE, J.-F. (1984).- Estimation des effectifs de rapaces nicheurs et non rupestres de France. Enquête F.I.R. U.N.A.O., 1979-1982. F.I.R., La Garenne-Colombes, 177 p.
- (075) TROLLIET, B. & IBANEZ, F. (1990).- Les effectifs de la Barge à queue noire (*Limosa limosa*) nicheuse en Vendée. L'Oiseau et R.F.O., 60: 207-211.
- (076) VOISIN, J.-F. (1994).- Bergeronnette de Yarrell, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 490-491.
- (077) VOISIN, J.-F. (1994).- Hirondelle de rivage, in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. S.O.F., Paris : 458-459.
- (078) WALMSLEY, J. G. (1987).- Le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en Méditerranée occidentale. L'Oiseau et R.F.O., 57 : 102-112.
- (079) YEATMAN, L. (1976).- Atlas des oiseaux nicheurs de France, de 1970 à 1975. S.O.F., Paris, 282 p.
- (080) YÉSOU, P., TROLLIET, B. & SOUTH, M. (1983).- Anatidés et zones humides de France métropolitaine. Bull. mens. O.N.C., Numéro spécial Scien. et Techn., 315 p.

RÉFÉRENCES RÉGIONALES

BRETAGNE

- (081) ANNÉZO, J.-P. (1990).- Le Cochevis huppé (*Galerida cristata*) en Bretagne, une population marginalisée. Ar Vran, 1 : 14-21 et 43-75.

- (082) BALLOT, J.-N. (1991).- Evolution d'une population d'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : exemple de l'île de Banneg. Ar Vran, 2 : 21-32.
- (083) C.O.B. (1984).- Actualités ornithologiques du 16 novembre 1983 au 15 mars 1984. Ar Vran, XI : 3-93.
- (084) C.O.B. (1985).- Actualités ornithologiques du 16 mars 1984 au 15 juillet 1984. Ar Vran, XI : 2-88.
- (085) C.O.B. (1985).- Actualités ornithologiques du 16 juillet 1984 au 15 novembre 1984. Ar Vran, XII : 4-61.
- (086) C.O.B. (1986).- Actualités ornithologiques du 16 novembre 1984 au 15 mars 1985. Ar Vran, XII : 2-116.
- (087) C.O.B. (1986).- Atlas de la présence hivernale des oiseaux de Bretagne, 1977-1981. Ar Vran, XII, 133 p.
- (088) C.O.B. (1986).- Actualités ornithologiques du 16 mars 1985 au 15 juillet 1985. Ar Vran, XIII : 2-96.
- (089) C.O.B. (1987).- Actualités ornithologiques du 16 juillet 1985 au 15 novembre 1985. Ar Vran, XIII : 2-101.
- (090) C.O.B. (1989).- Actualités ornithologiques du 16 mars 1986 au 15 juillet 1986. Ar Vran, XIV : 2-90.
- (091) C.O.B. (1976).- Ar Vran - Bulletin de liaison N° 7.
- (092) C.O.B. (1977).- Ar Vran - Bulletin de liaison N° 11.
- (093) C.O.B. (1977).- Ar Vran - Bulletin de liaison N° 12.
- (094) C.O.B. (1978).- Ar Vran - Bulletin de liaison N° 16.
- (095) C.O.B. (1980).- Ar Vran - Bulletin de liaison N° 24.
- (096) FORLOT, A. (1983).- Présence de l'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*) sur les marais de Falguérec et du Golfe du Morbihan. Bull. Réserve Biol. Falguérec-Séné, S.E.P.N.B., 1 : 36-41.
- (097) FORLOT, A. (1984).- Bilan des oiseaux d'eau nicheurs. Bull. Réserve Biol. Falguérec-Séné, S.E.P.N.B., 2 : 15.
- (098) FORLOT, A. (1985).- Avocettes et Echasses sur les marais de Séné. Evolution spatiale et quantitative des couples nicheurs de 1980 à 1985. Bull. Réserve Biol. Falguérec-Séné, S.E.P.N.B., 3 : 33-36.
- (099) GRANDSERRE, E. (1982).- Sterne arctique. Travaux des réserves, S.E.P.N.B., 1 : 17-18.
- (100) GUERMEUR, Y. (1984).- Bulletin du Centre ornithologique d'Ouessant, Parc Naturel Régional d'Armorique, Vol. 1, 64 p.
- (101) GUERMEUR, Y. (1985).- Bulletin du Centre ornithologique d'Ouessant, Parc Naturel Régional d'Armorique, Vol. 2, 76 p.
- (102) GUERMEUR, Y. & MONNAT, J.-Y. (1980).- Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.P.N.B. - C.O.B., Brest, 240 p.
- (103) LE GARS, Y. & YÉSOU, P. (1981).- Premiers indices de nidification du Goéland > argenté à pieds jaunes (*Larus argentatus michaellis*) en Bretagne. Rapport adressé à la Centrale Ornithologique Bretonne, non publié.
- (104) MAOUT, J. (1990).- Etat actuel des populations d'oiseaux marins de Bretagne. Penn ar Bed, 136 : 1-9 et 40-42.
- (105) OFFREDO, C. (1988).- Nos oiseaux de mer. Le Cormoran huppé. Penn ar Bed, 129 : 37-42.
- (106) ONNO, R. (1969).- Nidification du Hibou moyen-duc (*Asio otus*) dans la région de Langonnet (56). Ar Vran, II : 188-189.
- (107) S.E.P.N.B. & G.O.Nm. (1983).- Annuaire des Réserves bretonnes et normandes.
- (108) S.E.P.N.B. & G.O.Nm. (1984).- Annuaire des Réserves bretonnes et normandes.

- (109) S.E.P.N.B. & G.O.Nm. (1985).- Annuaire des Réserves bretonnes et normandes.
- (110) THOMAS, A. (1984).- Les goélands sont dans la ville. Penn ar Bed, 116 : 33-34.
- (111) THOMAS, A. (1988).- L'énigme des eiders bretons. Penn ar Bed, 125 : 73-76.

PAYS DE LOIRE

- (112) M.N.E. (1991).- Les oiseaux de la Mayenne. Ed. Rives Reines, Laval, 207 p.

NORMANDIE

- (113) MOREAU, G. (1989).- Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) in G.O.Nm. Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-normandes. Le Cormoran, 7 : 58.

RÉFÉRENCES DÉPARTEMENTALES

COTES-D'ARMOR

- (114) G.E.O.C.A. (en préparation).- Atlas des oiseaux nicheurs 1980-1989.
- (115) G.E.O.C.A. (1983-1986).- Collection bulletins de liaison ornithologique, N° 1 au N° 8.
- (116) LE ROY, R. (1987).- Nouvelles données de nidification sur les falaises de Plouha. Bulletin de liaison ornithologique du Groupe Ornithologique des Côtes d'Armor, 11 : 8-10.
- (117) PETIT, J. (1985).- Observations ornithologiques dans les Côtes du Nord du 16/11/1983 au 16/11/1984. Bulletin de liaison ornithologique hors série du Groupe Ornithologique des Côtes d'Armor : 19.

FINISTERE

- (118) BARGAIN, B. & HENRY, J. (1989).- Contribution à l'étude des oiseaux de la baie d'Audierne. Rapport C.E.L./S.E.P.N.B., 81 p.
- (119) C.O.B. 29S. (1982).- Ar Vran 29S. Bulletin de liaison N° 6.

ILLE-ET-VILAINE

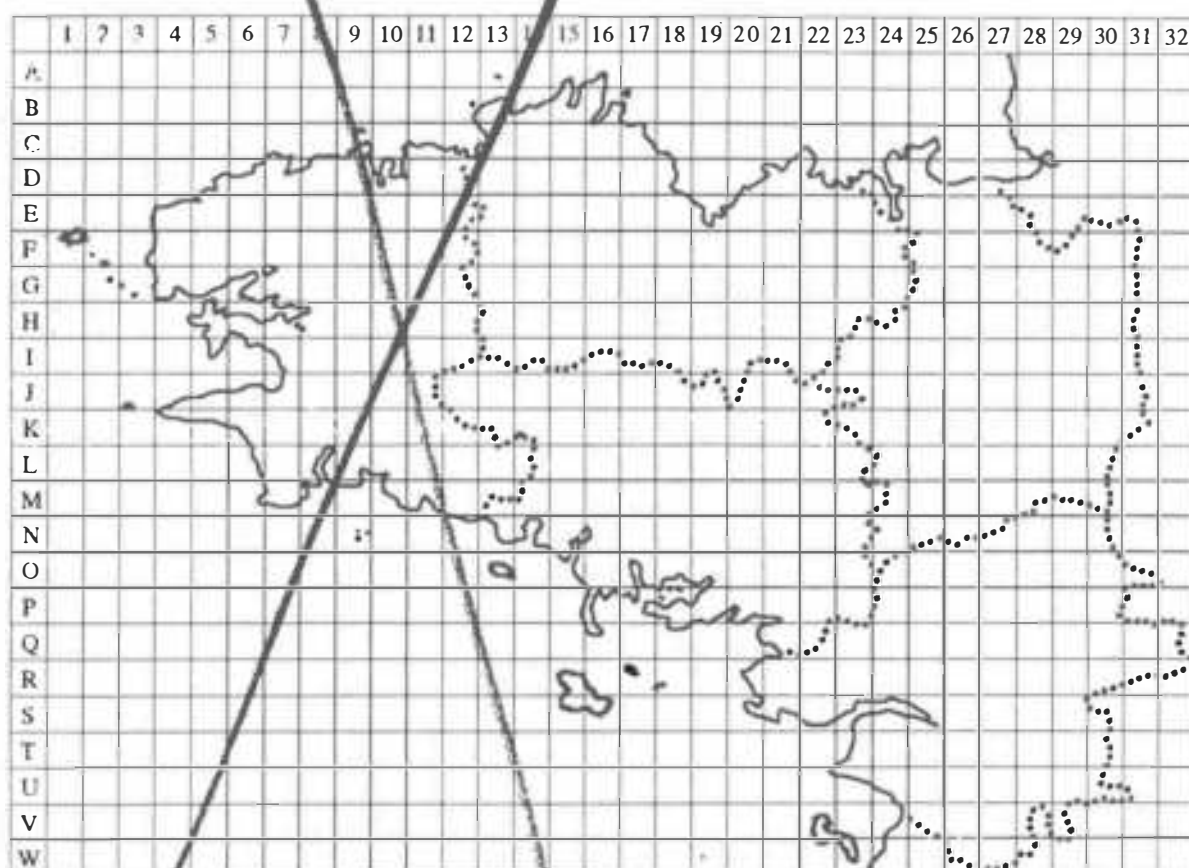
- (120) LE LANNIC, J. (1983).- Le Grèbe, 1.

LOIRE-ATLANTIQUE

- (121) BERTHELOT, P. & RECORBET, B. (1987).- L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) niche à nouveau en Loire-Atlantique. Bull. G.O.L.A., 7 : 68-79.
- (122) BERTHELOT, P. (1992).- Bondrée apivore, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 91-92. G.O.L.A., Nantes.
- (123) BERTHELOT, P. (1992).- Milan noir, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 92. G.O.L.A., Nantes.
- (124) BERTHELOT, P. (1992).- Faucon crécerelle, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 101-102. G.O.L.A., Nantes.
- (125) BORET, P. (1992).- Gravelot à collier interrompu, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 119-120. G.O.L.A., Nantes.
- (126) GURLIAT, P. (1985).- L'enquête Râle des Genêts en Loire-Atlantique. Bull. G.O.L.A., 4 : 45-55. G.O.L.A., Nantes.
- (127) GURLIAT, P. (1992).- Bergeronnette printanière, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 200-201. G.O.L.A., Nantes.
- (128) GURLIAT, P. (1992).- Pie grièche écorcheur, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 236-237. G.O.L.A., Nantes.

- (129) LE BAIL, J. (1984).- Synthèse des observations Groupe 4 : Limicoles. Bull. G.O.L.A., 2 : 15-17.
- (130) LE BAIL, J. (1992).- Blongios nain, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 57-58. G.O.L.A., Nantes.
- (131) LE BAIL, J. (1992).- Chevalier gambette, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 138-139. G.O.L.A., Nantes.
- (132) LE BAIL, J. (1992).- Torcol fourmilier, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 187-188. G.O.L.A., Nantes.
- (133) LE BAIL, J. (1992).- Bergeronnette grise, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 203. G.O.L.A., Nantes.
- (134) LE BAIL, J. (1992).- Héron pourpré, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 62-63. G.O.L.A., Nantes.
- (135) LE BAIL, J. (1992).- Alouette lulu, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 193. G.O.L.A., Nantes.
- (136) LE BAIL, J. (1992).- Tarier pâtre, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 210. G.O.L.A., Nantes.
- (137) LE BAIL, J. (1992).- Corbeau freux, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 241. G.O.L.A., Nantes.
- (138) LEBASCLE, B. & LEBASCLE, M. (1992).- Chouette hulotte, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 182. G.O.L.A., Nantes.
- (139) LEBASCLE, B. & LEBASCLE, M. (1992).- Hibou moyen-duc, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 182-183. G.O.L.A., Nantes.
- (140) LEBASCLE, B. & LEBASCLE, M. (1992).- Pic cendré, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 188. G.O.L.A., Nantes.
- (141) LEBASCLE, B. & LEBASCLE, M. (1992).- Pic mar, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 190. G.O.L.A., Nantes.
- (142) LEBASCLE, B. & LEBASCLE, M. (1992).- Mésange à moustaches, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 230-231. G.O.L.A., Nantes.
- (143) LERAY, G. (1992).- Sarcelle d'hiver, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 76-77. G.O.L.A., Nantes.
- (144) LERAY, G. (1992).- Canard souchet, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 80-81. G.O.L.A., Nantes.
- (145) MARION, L. (1992).- Bihoreau gris, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 58. G.O.L.A., Nantes.
- (146) MARION, L. (1992).- Crabier chéveli, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 59. G.O.L.A., Nantes.
- (147) RECORBET, B. (1992).- Butor étoilé, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 57. G.O.L.A., Nantes.
- (148) RECORBET, B. (1992).- Canard pilet, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 78-79. G.O.L.A., Nantes.
- (149) RECORBET, B. (1992).- Sarcelle d'été, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 79-80. G.O.L.A., Nantes.
- (150) RECORBET, B. (1992).- Fuligule milouin, in G.O.L.A. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours : 81-82. G.O.L.A., Nantes.

ANNEXES



INDEX DES ESPECES

A

ACCENTEUR MOUCHET, p 188
Accipiter gentilis, p 82
Accipiter nisus, p 83
Acrocephalus arundinaceus, p 210
Acrocephalus schoenobaenus, p 208
Acrocephalus scirpaceus, p 209
Aegithalos caudatus, p 230
AIGRETTE GARZETTE, p 52
Alauda arvensis, p 174
Alca torda, p 137
Alcedo atthis, p 158
Alectoris rufa, p 90
ALOUETTE CALANDRELLE, p 169
ALOUETTE DES CHAMPS, p 174
ALOUETTE LULU, p 173
Anas acuta, p 67
Anas clypeata, p 70
Anas crecca, p 64
Anas platyrhynchos, p 66
Anas querquedula, p 68
Anas strepera, p 62
Anthus petrosus, p 180
Anthus pratensis, p 179
Anthus trivialis, p 178
Apus apus, p 157
Ardea cinerea, p 54
Ardea purpurea, p 56
Ardeola ralloides, p 50
Asio flammeus, p 154
Asio otus, p 152
Athene noctua, p 149
AUTOUR DES PALOMBES, p 82
AVOCETTE ELEGANTE, p 104
Aythya fuligula, p 73
Aythya ferina, p 72

B

BARGE A QUEUE NOIRE, p 117
BEC-CROISE DES SAPINS, p 257
BECASSE DES BOIS, p 116
BECASSINE DES MARAIS, p 114
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX, p 183
BERGERONNETTE DE YARRELL, p 185
BERGERONNETTE FLAVEOLE, p 182
BERGERONNETTE GRISE, p 184
BERGERONNETTE PRINTANIERE, p 181
BIHOREAU GRIS, p 48
BLONGIOS NAIN, p 47
BONDREE APIVOIRE, p 76
Botaurus stellatus, p 46
BOUSCARLE DE CETTI, p 204
BOUVREUIL PIVOINE, p 258
BRUANT PROYER, p 264
BRUANT DES ROSEAUX, p 262
BRUANT JAUNE, p 260
BRUANT ZIZI, p 261
Bubulcus ibis, p 51
Burhinus oedipnemus, p 105
BUSARD CENDRE, p 81
BUSARD DES ROSEAUX, p 79
BUSARD SAINT-MARTIN, p 80
BUSE VARIABLE, p 84
Buteo buteo, p 84
BUTOR ETOILE, p 46

C

CAILLE DES BLES, p 92
Calandrella brachydactyla, p 169
CANARD CHIPEAU, p 62
CANARD COLVERT, p 66
CANARD PILET, p 67
CANARD SOUCHET, p 70
Caprimulgus europaeus, p 156
Carduelis cannabina, p 256

Carduelis carduelis, p 255
Carduelis chloris, p 254
Certhia brachydactyla, p 237
Cettia cetti, p 204
Charadrius alexandrinus, p 110
Charadrius dubius, p 106
Charadrius hiaticula, p 108
CHARDONNETER ELEGANT, p 255
CHEVALIER GAMBETTE, p 120
CHEVECHE D'ATHENA, p 149
Chlidonias hybridus, p 134
Chlidonias niger, p 135
CHOUCAS DES TOURS, p 243
CHOUETTE HULOTTE, p 150
Ciconia ciconia, p 57
CIGOGNE BLANCHE, p 57
CINCLE PLONGEUR, p 186
Cinclus cinclus, p 186
CIRCAETE JEAN-LE-BLANC, p 78
Circus gallicus, p 78
Circus aeruginosus, p 79
Circus cyaneus, p 80
Circus pygargus, p 81
Cisticola juncidis, p 205
CISTICOLE DES JONCS, p 205
Coccothraustes coccothraustes, p 259
COCHEVIS HUPPE, p 170
Columba livia, p 139
Columba oenas, p 140
Columba palumbus, p 141
COMBATTANT VARIE, p 112
CORBEAU FREUX, p 244
CORMORAN HUPPE, p 44
CORNEILLE NOIRE, p 245
Corvus corax, p 246
Corvus corone, p 245
Corvus frugilegus, p 244
Corvus monedula, p 243
Coturnix coturnix, p 92
COUCOU GRIS, p 144
COURLIS CENDRE, p 118
CRABIER CHEVELU, p 50
CRAVE A BEC ROUGE, p 242
Crex crex, p 98
Cuculus canorus, p 144
CYGNE TUBERCULE, p 59
Cygnus olor, p 59

D

Delichon urbica, p 177
Dendrocopos medius, p 167
Dendrocopos major, p 166
Dendrocopos minor, p 168
Dryocopus martius, p 164

E

ECHASSE BLANCHE, p 103
EFFRAIE DES CLOCHERS, p 146
Egretta garzetta, p 52
EIDER A DUVET, p 74
Emberiza cirrus, p 261
Emberiza citrinella, p 260
Emberiza schoeniclus, p 262
ENGOULEVENT D'EUROPE, p 156
EPERVIER D'EUROPE, p 83
Erithacus rubecula, p 189
ETOURNEAU SANSONNET, p 248

F

FAISAN DE COLCHIDE, p 93
Falco colombarius, p 86
Falco peregrinus, p 88
Falco subbuteo, p 87
Falco tinnunculus, p 85
FAUCON CRECERELLE, p 85
FAUCON EMERILLON, p 86
FAUCON HOBREAU, p 87

FAUCON PELERIN, p 88
 FAUVETTE A TÊTE NOIRE, p 217
 FAUVETTE BABILLARDE, p 214
 FAUVETTE DES JARDINS, p 216
 FAUVETTE GRISETTE, p 215
 FAUVETTE PITCHOU, p 212
 FOU DE BASSAN, p 41
 FOULQUE MACROULE, p 100
Fratercula arctica, p 138
Fringilla coelebs, p 252
Fulica atra, p 100
 FULIGULE MILOUIN, p 72
 FULIGULE MORILLON, p 73
 FULMAR BOREAL, p 38
Fulmarus glacialis, p 38

G

Galerida cristata, p 170
Gallinago gallinago, p 114
Gallinula chloropus, p 99
 GALLINULE POULE D'EAU, p 99
Garrulus glandarius, p 240
 GEAI DES CHENES, p 240
 GOBEMOUCHE GRIS, p 226
 GOELAND ARGENTE, p 125
 GOELAND BRUN, p 124
 GOELAND CENDRE, p 123
 GOELAND LEUCOPHEE, p 126
 GOELAND MARIN, p 127
 GORGEBLEUE A MIROIR, p 192
 GRAND CORBEAU, p 246
 GRAND CORMORAN, p 42
 GR ND GRAVELOT, p 108
 GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU, p 110
 GREBE A COU NOIR, p 37
 GR BE CASTAGNEUX, p 35
 GREBE HUPPE, p 36
 GRIMPEREAU DES JARDINS, p 237
 GRIVE DRAINE, p 203
 GRIVE MUSICIENNE, p 202
 GROSBEC CASSE-NOYAUX, p 259
 GUEPIER D'EUROPE, p 159
 GUIFETTE MOUSTAC, p 134
 GUIFETTE NOIRE, p 135
 GUILLEMOT DE TROIL, p 136

H

Haematopus ostralegus, p 102
 HERON CENDRE, p 54
 HERON GARDE-BOEUF, p 51
 HERON POURPRE, p 56
 HIBOU DES MARAIS, p 154
 HIBOU MOYEN-DUC, p 152
Himantopus himantopus, p 103
Hippolais polyglotta, p 211
 HIRONDELLE DE FENETRE, p 177
 HIRONDELLE DE RIVAGE, p 175
 HIRONDELLE RUSTIQUE, p 176
Hirundo rustica, p 176
 HUITRIER PIE, p 102
 HUPPE FASCIEE, p 160
Hydrobates pelagicus, p 40
 HYPOLAIS POLYGLOTTE, p 211

I

Ixobrychus minutus, p 47

J

Jynx torquilla, p 161

L

Lanius collurio, p 239
Larus argentatus, p 125
Larus cachinnans, p 126
Larus canus, p 123
Larus fuscus, p 124
Larus marinus, p 127
Larus ridibundus, p 122
Limosa limosa, p 117
 LINOTTE MELODIEUSE, p 256
Locustella luscinioides, p 207
Locustella naevia, p 206
 LOCUSTELLE LUSCINOIDE, p 207
 LOCUSTELLE TACHETEE, p 206
 LORiot D'EUROPE, p 238

Loxia curvirostra, p 257
Lullula arborea, p 173
Luscinia megarhynchos, p 190
Luscinia svecica, p 192

M

MACAREUX MOINE, p 138
 MAROQUETTE DE BAILLON, p 97
 MAROQUETTE PONCTUEE, p 96
 MARTIN-PECHEUR D'EUROPE, p 158
 MARTINET NOIR, p 157
 MERLE A PLASTRON, p 200
 MERLE NOIR, p 201
Merops apiaster, p 159
 MESANGE A LONGUE QUEUE, p 230
 MESANGE BLEUE, p 234
 MESANGE CHARBONNIERE, p 235
 MESANGE HUPPEE, p 232
 MESANGE NOIRE, p 233
 MESANGE NONNETTE, p 231
 MILAN NOIR, p 77
Miliaria calandra, p 264
Milvus migrans, p 77
 MOINEAU DOMESTIQUE, p 249
 MOINEAU FRIQUET, p 250
Motacilla alba, p 184
Motacilla alba yarrellii, p
Motacilla cinerea, p 183
Motacilla flava, p 181
Motacilla flavissima, p 182
 MOUETTE RIEUSE, p 122
 MOUETTE TRIDACTYLE, p 128
Muscicapa striata, p 226

N

Numenius arquata, p 118
Nycticorax nycticorax, p 48

O

OCEANITE TEMPETE, p 40
 OEDICNEME CRIARD, p 105
Oenanthe enanthe, p 199
Oriolus oriolus, p 238
Otus scops, p 148

P

PANURE A MOUSTACHES, p 228
Panurus biarmicus, p 228
Parus ater, p 233
Parus caeruleus, p 234
Parus cristatus, p 232
Parus major, p 235
Parus palustris, p 231
Passer domesticus, p 249
Passer montanus, p 250
Perdix perdix, p 91
 PERDRIX GRISE, p 91
 PERDRIX ROUGE, p 90
Pernis ptilorhynchus, p 76
 PETIT-DUC SCOPS, p 148
 PETIT GRAVELOT, p 106
Phalacrocorax aristotelis, p 44
Phalacrocorax carbo, p 42
Phasianus colchicus, p 93
Philomachus pugnax, p 112
Phoenicurus ochuroides, p 194
Phoenicurus phoenicurus, p 196
 PHRAGMITE DES JONCS, p 208
Phylloscopus collybita, p 222
Phylloscopus bonelli, p 218
Phylloscopus sibilatrix, p 220
Phylloscopus trochilus, p 223
 PIC CENDRE, p 162
 PIC EPEICHE, p 166
 PIC EPEICHETTE, p 168
 PIC MAR, p 167
 PIC NOIR, p 164
 PIC VERT, p 163
Pica pica, p 241
Picus canus, p 162
Picus uiridis, p 163
 PIE BAVARDE, p 241
 PIE-GRIECHE ECORCHEUR, p 239

PIGEON BISET, p 139
 PIGEON COLOMBIN, p 140
 PIGEON RAMIER, 141
 PINGOUIN TORDA, p 137
 PINSON DES ARBRES, p 252
 PIPIT DES ARBRES, p 178
 PIPIT FARLOUSE, p 179
 PIPIT MARITIME, p 180
Platalea leucorodia, p 58
Podiceps cristatus, p 36
Podiceps nigricollis, p 37
Porzana porzana, p 96
Porzana pusilla, p 97
 POUILLOT DE BONELLI, p 218
 POUILLOT FITIS, p 223
 POUILLOT SIFFLEUR, p 220
 POUILLOT VELOCE, p 222
Prunella modularis, p 188
 PUFFIN DES ANGLAIS, p 39
Puffinus puffinus, p 39
Pyrrhocorax pyrrhocorax, p 242
Pyrrhula pyrrhula, 258

R

RALE D'EAU, p 94
 RALE DES GENETS, p 98
Rallus aquaticus, p 94
Recurvirostra avosetta, p 104
Regulus ignicapillus, p 225
Regulus regulus, p 224
Riparia riparia, p 175
Rissa tridactyla, p 128
 ROITELET A TRIPLE BANDEAU, p 225
 ROITELET HUPPE, p 224
 ROSSIGNOL PHILOMELE, 190
 ROUGE-GORGE FAMILIER, p 189
 ROUGEQUEUE A RONT BLANC, p 196
 ROUGEQUEUE NOIR, p 194
 ROUSSEROLLE EFFARVATTE, p 209
 ROUSSEROLLE TURDOIDE, p 210

S

SARCELLE D'ETE, p 68
 SARCELLE D'HIVER, p 64
Saxicola rubetra, p 197
Saxicola torquata, p 198
Scolopax rusticola, p 116
 SERIN CINI, p 253
Serinus serinus, p 253
Sitta europaea, p 236
 SITTELLE TORCHEPOT, p 236
Somateria mollissima, p 74
 SPATULE BLANCHE, p 58
Sterna albifrons, p 133
Sterna dougallii, p 130
Sterna hirundo, p 131
Sterna paradisaea, p 132
Sterna sanduicensis, p 129
 STERNE ARCTIQUE, p 132
 STERNE CAUGEK, p 129
 STERNE DE DOUGALL, p 130
 STERNE NAINE, p 133
 STERNE PIERREGARIN, p 131
Streptopelia decaocto, p 142
Streptopelia turtur, p 143
Strix aluco, p 150
Sturnus vulgaris, p 248
Sula bassana, p 41
Sylvia atricapilla, p 217
Sylvia borin, p 216
Sylvia communis, p 215
Sylvia curruca, p 214
Sylvia undata, p 212

T

Tachybaptus ruficollis, p 35
Tadorna tadorna, p 60
 TADORNE DE BELON, p 60
 TARIER DES PRES, p 197
 TARIER PATRE, p 198
 TORCOL FOURMILIER, p 161
 TOURTERELLE DES BOIS, p 143
 TOURTERELLE TURQUE, p 142
 TRAQUET MOTTEUX, p 199

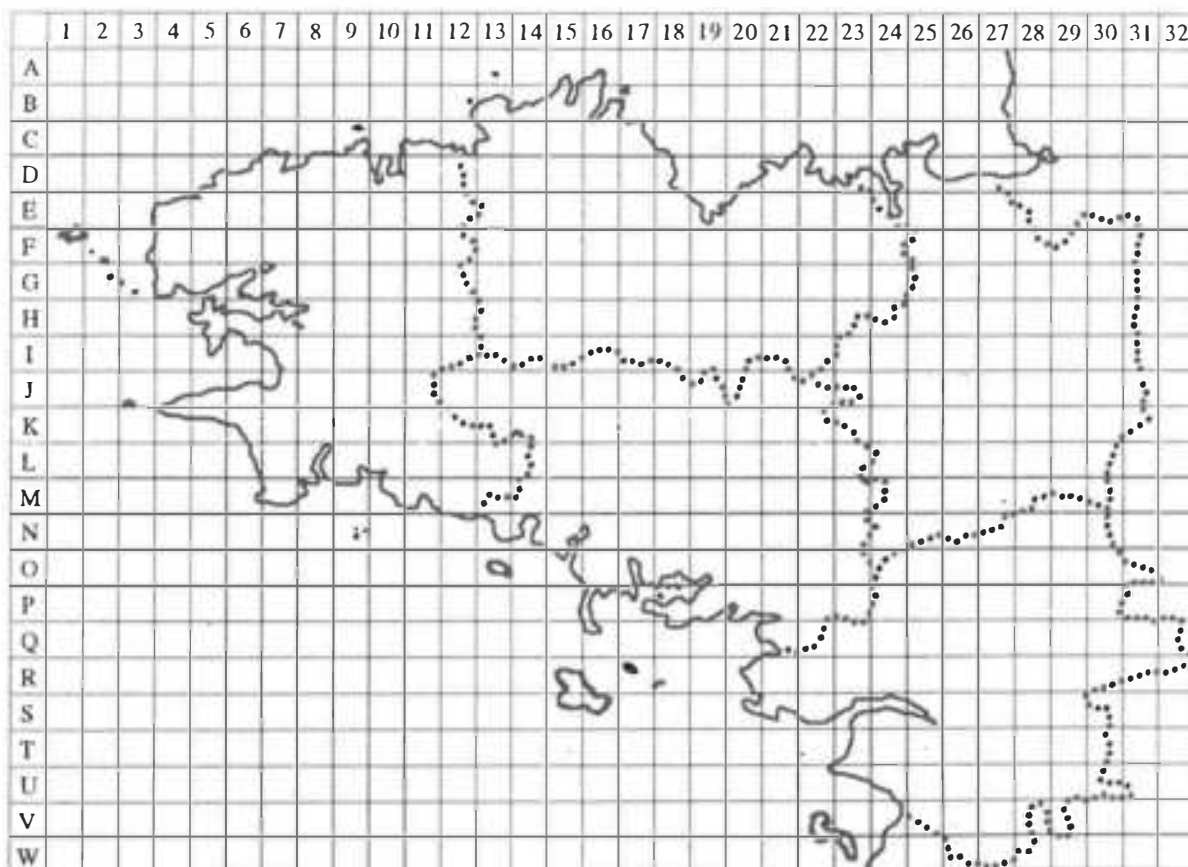
Tringa totanus, p 120
 TROGLODYTE MIGNON, p 187
Troglodytes troglodytes, p 187
Turdus merula, p 201
Turdus philomelos, p 202
Turdus torquatus, p 200
Turdus viscivorus, p 203
Tyto alba, p 146

U

Upupa epops, p 160
Uria aalge, p 136

V

Vanellus vanellus, p 111
 VANNEAU HUPPE, p 111
 VERDIER D'EUROPE, p 254



INDEX DES CARTES 10 km x 10 km PAR

ORDRE ALPHABÉTIQUE

- | | | |
|---------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| A | | |
| * D05 Abers | I08 Cast | U27 Grand-Lieu |
| * C21 Amas du cap | * H23 Caulnes | O13 Groix |
| R30 Ancenis | * C23 Cézembre | L19 Guéhenno |
| * F28 Antrain | J27 Chantepie | O25 Guémené-Penfao |
| J30 Argentré du Plessis | N29 Châteaubriant | J15 Guémené-sur-Scorff |
| H07 Argol | J28 Châteaugiron | P24 Guenrouet |
| U25 Arthon | H30 Châillon-en-Vendelais | L23 Guer |
| P21 Arzal | T24 Chauvé | R21 Guérande |
| L13 Arzano | L30 Chelun | * E12 Guerlesquin |
| P17 Arzon | D26 Chernueix | M13 Guidel |
| Q21 Assérac | I28 Chevré | L25 Guignen |
| L22 Augan | I25 Clayes | F05 Guilers |
| O17 Auray | U30 Clisson | M07 Guilvinec |
| O24 Avessac | * E05 Coat Méal | * E15 Guingamp |
| B | I20 Coëtlogon | M25 Guipry |
| M26 Bain-de-Bretagne | M18 Colpo | J12 Guiscriff |
| L11 Bannalec | * F26 Combourg | D06 Guissény |
| * B09 Batz | L08 Combrit | H |
| L16 Baud | * F09 Commana | M14 Hennebont |
| * F27 Bazouges-la-Pérouse | J23 Comper | Q22 Herbignac |
| E13 Beffou | L10 Concarneau | Q27 Héric |
| Q15 Beg er Goalenec | O26 Conquereuil | T29 Heulin |
| O22 Béganne | J10 Coray | R17 Houat |
| * D14 Bégard | S25 Cordermais | * G11 Huelgoat |
| * E14 Belle-Isle-en-terre | * G16 Corlay | I |
| N15 Belz | K27 Corps-nuds | Q20 Ile de Belair |
| * F11 Berrien | * F03 Corsen | * A17 Ile de Bréhat |
| P20 Billiers | N16 Cranic | * E01 Ile de Keller |
| * D18 Binic | * H05 Crozon | Q19 Ile Durnet |
| Q26 Blain | D | * C18 Ile Harbour |
| * E08 Bodilis | * G07 Daoulas | N09 Iles de Glénan |
| * F12 Bolazeg | * F24 Dinan | O28 Issé |
| * G21 Boquen | * D23 Dinard | J |
| T26 Bouaye | * G26 Dingé | O27 Jans |
| * F15 Bourbriac | * E26 Dol-de-Bretagne | K28 Janzé |
| Q25 Bouvron | J07 Douarnenez | K20 Josselin |
| J18 Branguily | * G14 Duault | * F22 Jugon-les-lacs |
| J19 Bréhan | E | K |
| * F06 Brest | M30 Eancé | K14 Kernascléden |
| J09 Briec | K09 Ergué-Gabéric | L |
| K15 Bubry | O15 Etel | S21 La Baule |
| * F14 Bulat | J21 Evriguet | L27 La Bosse-de-Bretagne |
| C | F | R22 La Brière |
| * F13 Callac | L09 Fouesnant | I19 La Chèze |
| M16 Camors | * G30 Fougères | K30 La Guerche-de-Bretagne |
| Q24 Campbon | V25 Fresnay | * E21 La Hunaudaie |
| K22 Campénéac | G | V26 La Marné |
| * C25 Cancale | * H15 Gouarec | * F08 La Martyre |
| I05 cap de la chèvre | I09 Gouezec | P29 La Meilleville-de-Bretagne |
| * C22 cap Fréhel | * G05 Goulet | V28 La Planche |
| * C10 Carantec | * D07 Goulien | P22 La Roche-Bernard |
| M23 Carentoir | J05 Goulien | Q17 La Vieille |
| * H12 Carhaix | I12 Gourin | K26 Laillé |
| | O29 Grand Auverné | * F20 Lamballe |
| | R16 Grand rocher | * F30 Landéan |

* H11 Landeleau	L24 Maure-de-Bretagne	* E25 Plerguer
* F07 Landerneau	J22 Mauron	* H19 Plessala
* E07 Landgazel	K24 Maxent	P25 Plessé
* E09 Landivisiau	H29 Mecé	* D12 Plestin-les-Grèves
* H24 Landujan	* H26 Melesse	* E24 Pleudihen
* E04 Landunvez	* E30 Mellé	* H09 Pleyben
* G17 Lanfains	* B11 Méloine	* E10 Pleyber-Christ
N25 Langon	* C06 Ménéham	O16 Ploëmel
J13 Langonnet	I21 Merdrignac	N13 Ploemeur
* H21 Langourla	* H17 Mèrléac	J14 Ploërdut
* E23 Languenan	Q30 Mésanger	L21 Ploërmel
M15 Languidic	K13 Meslan	K07 Plogastel
* C16 Lanleff	N18 Meucon	J08 Plogonnec
* D11 Lanmeur	* B17 Mez de Goëlo	I07 Plomodiern
* C13 Lannion	M12 Moëlan-sur-mer	* H10 Plonévez-du-Faou
* G15 Lanrivain	J20 Mohon	* D13 Plouaret
* E16 Lanrodec	N21 Molac	F04 Plouarzel
M17 Lanvaux	* F02 Molène	L14 Plouay
* D17 Lanvollon	* G19 Moncontour	* C08 Plouescat
N20 Larré	D27 Mont St Michel	* C11 Plougasnou
K25 Lassay	V29 Montaigu	* G06 Plougastel
O20 Lauzach	J24 Monterfil	* E11 Plougouven
I10 Laz	I24 Montfort	* A15 Plougrescant
U28 Le Bignon	R23 Montoir-de-Bretagne	* C17 Plouha
G27 Le Boulet	J25 Mordelles	K05 Plouhinec
R29 Le Cellier	* D10 Morlaix	* D15 Plouisy
* G03 Le Conquet	H27 Mouazé	I14 Plouray
* G08 Le Cranou	M09 Moustierlin	* D09 Plouvorn
S20 Le Croisic	U24 Moutiers	* D08 Plouzévédé
P26 Le Gâvre	Q29 Mouzeil	K06 Plozévet
S29 Le Loroux-Bottreau	I17 Mur de Bretagne	* E22 Pluduno
* H20 Le Méné	N	* G23 Plumaudan
R15 Le Palais	K18 Naizin	* H22 Plumaugat
* G24 Le Quiou	S27 Nantes	M19 Plumelec
* F25 Le Rouvre	M11 Névez	K17 Pluméliau
R18 Les Cardinaux	Q28 Nort-sur-Erdre	* H16 Plussulien
* H25 Les Ifs	O19 Noyalo	Q18 pointe de St Jacques
* G02 Les Pierres Noires	P27 Nozay	J04 pointe du Raz
* C20 Les Pouriers	O	H08 Pont de Buis
J11 Leuhan	* F01 Ouessant	L07 Pont-l'Abbé
H28 Liffré	P	Q23 Pontchâteau
* C05 Lizen ven	I26 Pacé	J17 Pontivy
L20 Lizio	S24 Paimboeuf	* E28 Pontorson
S16 Locmaria	* B16 Paimpol	* C15 Pontrioux
L18 Locminé	K23 Paimpont	* C07 Pontusval
* C12 Locquirec	P30 Pannecé	U23 Pornic
M08 Loctudy	* H04 Pen Hir	* E03 Porspoder
* G18 Lorge	P19 Pénerf	S15 Port Goulphar
N14 Lorient	M06 Penmarc'h	N30 Pouancé
I22 Loscoët	P15 Penthievre	J06 Poullan
I18 Loudéac	* B13 Perros-Guirec	* G12 Poullaouen
J29 Louvigné de Bais	N26 Pierric	U22 Préfaïlles
K21 Loyat	M24 Pipriac	Q
N27 Lusanger	R20 Piriac-sur-Mer	I16 Quénécan
M	* E06 Plabennec	* F19 Quessoy
* H13 Maël-Carhaix	R28 Plaine de Mazerolles	O21 Questembert
M21 Malestroit	L26 Pléchâtel	Q16 Quiberon
J16 Malguénac	* F21 Plédéliac	K08 Quimper
R25 Malville	* F18 Plédran	L12 Quimperlé
* C14 Mantallot	* D21 Pléhérel	* F17 Quintin
K29 Marcillé-Robert	* E17 Plélo	L15 Quistinic
M29 Martigné-Ferchaud	* D20 Pléneuf	

R		* D22 St Cast <i>le Pivido</i>	* G25 Tinténia
K19 Radenac		V24 St Céran	* E27 Trans
O23 Redon		V27 St Colombar	* B12 Trébeurden
U29 Remaulié		* F16 St Connan	G13 Trébrivan
L17 Remungol		P23 St Dolay	* G22 Trédias
N24 Renac		S26 St Etienne-de-Montluc	M20 Trédion
J26 Rennes		* A14 St Gildas	* G20 Tréd
L29 Retiers		T22 St Gildas	* F10 Trédudon
T27 Rezé		N22 St Gravé	B15 Tréguier
* C09 Roscoff		E29 St James	R27 Treillères
K10 Rosporden		O30 St Julien de Vouvantes	* B14 Trélévern
I06 Rostegoff		* D24 St Malo	* F23 Trélivan (?)
* H14 Rostrenen		* G29 St Marc	I13 Tréogan
C24 Rothéneuf		U26 St Mars	* D16 Trévère
M28 Rougé		I23 St Méen-le-grand	M10 Trévignon
T25 Rovans		T23 St Michel	* D04 Trevoch
M22 Ruffiac		S22 St Nazaire	* G04 Trez Hir
S		K16 St Nicolas des eaux	* A12 Triagoz
P18 Sarzeau		N19 St Nolff	L06 Trunvel
R24 Savenay		P16 St Pierre-Quiberon	U
K11 Scaër		* G09 St Rivoal	* H18 Uzel
J03 Sein		S30 St Sauveur-de-Landemont	V
A13 Sept-lies		K12 St Thurien	I29 Val-d'Izé
I15 Silfiac		K04 St Tugen	T30 Vallet
* A16 Sillon de Talbert		N23 St Vincent-sur-Oust	O18 Vannes
I11 Spézet		N17 Ste Anne-d'Auray	T28 Vertou
* E20 St Aaron		S28 Ste Luce-sur-Loire	* G28 Vieux-vy
N28 St Aubin-des-Châteaux		T	R26 Vigneux-de-Bretagne
* D25 St Benoît-des-ondes		* H06 Tal ar Groaz	P28 Vioreau
S23 St Brévin-les-Pins		M27 Teillay	I30 Vitré
* F29 St Brice en Coglès		I27 Thorigné	Y
* E18 St Briec		L28 Thourie	* G10 Yeun Elez
			E19 Yffiniac

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Page	Espèce	Auteur	Année	Origine
Couv.	Pipit maritime	J.G.	1997	nature
6	Roitelet triple-bandeau	J.G.	1985	en main
8	Cormoran huppé	A.J.	1984	Nature
16	Troglodyte mignon	C.K.	?	?
20	Fauvette grisette	J.G.	1997	Cliché ?
23	Pic noir	J.G.	1991	Nature
24	Troglodyte mignon	J.G.	?	Cliché (J. Burton)
30	Grèbe castagneux	J.G.	?	Cliché (Cliché Okapia)
43	Grand Cormoran	P.P.	?	Nature
45	Cormoran huppé	J.G.	1997	Cliché (Y. Bourgaut)
49	Héron bihoreau	J.G.	1997	Cliché (Y. Thonnerieux)
53	Aigrette garzette	J.G.	?	Nature
55	Héron cendré	J.G.	1997	Cliché (V. J. Stanek)
61	Tadorne de Belon	J.G.	1987	Nature
63	Canard chipeau	J.G.	1997	Cliché (Kenneth W. Firk)
65	Sarcelle d'hiver	J.G.	1997	Cliché (D. N. Dalton)
69	Sarcelle d'été	J.G.	1997	Cliché (V. J. Stanek)
71	Canard souchet	J.G.	1997	Cliché (F. Merlet)
	Eider à duvet	J.G.	1989	Cliché (G. Quedens)
89	Faucon pèlerin	J.G.	1997	Cliché (V. J. Stanek)
95	Râle d'eau	J.G.	1997	Cliché (F. Houtkamp)
101	Foulque macroule	J.G.	1986	Cliché (F. V. Blackburn)
107	Petit Gravelot	P.P.	?	Cliché
	Grand Gravelot	J.G.	1997	Cliché (P. Markham)
113	Combattant varié	J.G.	1997	Cliché (A. Lindau)
119	Courlis cendré	A.J.		Nature
121	Chevalier gambette	P.P.	?	Cliché
145	Coucou gris	A.J.	1984	Nature
147	Effraie des clochers	P.P.	?	Cliché
151	Chouette hulotte	J.G.	1986	Cliché (I. Beames)
153	Hibou moyen-duc	P.P.	?	Cliché (J.G. Baillet)
155	Hibou des marais	P.P.	?	Cliché (F. Houtkamp)
	Pic noir	J.G.	1991	Nature
171	Cochevis huppé	J.G.	1991	Nature
172	Cochevis huppé	J.G.		Nature
191	Rossignol philomèle	J.G.	1997	Cliché (J. Markham)
193	Gorgebleue à miroir	J.G.	1997	Cliché (P.N-Guillaumet)
195	Rougequeue noir	J.G.	1997	Cliché (Ziesler)
213	Fauvette pitchou	J.G.	1997	Dessin (?)
219	Pouillot de Bonelli	J.G.	1997	Cliché (D. Avon & T. Tilford)
221	Pouillot siffleur	J.G.	1997	Cliché (R. Richter)
227	Gobemouche gris	J.G.	1997	Cliché (H. Barnfather)
	Panure à moustaches	J.G.	1989	Nature
247	Grand Corbeau	E.C.		Cliché
251	Moineau friquet	J.G.	?	Cliché (J. Markham)
263	Bruant des roseaux	J.G.	1992	Cliché (J. Pensivy)
266	Bruant proyer	J.G.	1986	Nature
	Grand Corbeau	A.J.	?	Nature
	Mouette tridactyle	A.J.	1984	Nature
	Bondrée apivore	A.J.	?	Nature

Erwan COZIC (E.C.)
 Jacques GAROCHE (J.G.)
 Alain JEAN (A.J.)
 Christian KERBIRIOU (C.K.)
 Philippe PONDIVEN (P.P.)

UN ATLAS, OUI MAIS

L'homme est curieux. Il veut comprendre, classer, étiqueter. L'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Bretagne pour la période 1980-1985 est un jalon de plus sur le long chemin qu'est la quête du savoir.

Au-delà de la signification des symboles portés sur une Bretagne de papier quadrillée, espérons que consulter ce nouvel ouvrage, évoquera toujours, pour chacun de nous, des souvenirs déjà enfouis au plus profond de nos mémoires.

Il pourra s'agir tout simplement de l'odeur d'une vieille grange désaffectée, mais réquisitionnée par le Troglodyte pour y construire un de ses multiples nids. Pour un autre, ce sera le costume de velours noir, la calotte vermillon et l'iris blanc du Pic noir, venu de l'est, et accroché sur un hêtre breton déjà octogénaire. Enfin pour un troisième, ce sera le cri du Grand Corbeau, et son écho parcourant les parois verticales d'une falaise cachant le vieux nid déjà «plâtré» par une nichée proche de l'envol.

Mais ces souvenirs nous appartiennent avant tout, et aucune symbolique n'existe pour les classer et les synthétiser sur un hypothétique atlas. C'est fort bien ainsi et c'est sans doute l'essentiel.

VANNEAU HUPPE *Vanellus vanellus*

A la fin de l'enquête précédente, les effectifs bretons du Vanneau huppé sont estimés à 2 400-2 600 couples (102). Une enquête spécifique à la fin des années 1970, permet d'avancer le chiffre de 3 000 à 3 500 couples pour les cinq départements bretons (036).

C'est certainement le résultat d'une meilleure prospection, liée à un recensement exhaustif, mais, d'autre part, il annonce la fin de la phase de croissance. En effet, avec le début des années 1980, les effectifs nicheurs de ce limicole déclinent en Bretagne.

En 1984, le chiffre de 1000 couples sera retenu, dont plus de 50% pour la Loire-Atlantique (036). La diminution globale est de 70%. Plusieurs facteurs conjugués sont responsables de cet état.

L'assèchement des zones humides de l'ouest entraîne la disparition des sites de reproduction. Des hivers rigoureux affaiblissent la population. Mais la chasse ajoute une pression supplémentaire non négligeable. Les ouvertures précoces de juillet touchent les populations locales, et les fermetures tardives atteignent les oiseaux reproducteurs lorsque ceux-ci s'installent sur les sites de reproduction en février.

L'effondrement récent des populations devient préoccupant pour cette espèce, liée à des milieux sensibles et menacés.

Jean-Noël BALLOT



COMBATTANT VARIE *Philomachus pugnax*

C'est pour mémoire que le combattant figurait dans «Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs de Bretagne»⁽¹⁰²⁾. En effet, aucun indice probant ne fut recueilli en Brière (44) après 1911, et en baie d'Audierne (29), la nidification de 1968 est restée sans suite, malgré des observations de parades les années suivantes.

Depuis, l'espèce a été retrouvée en Brière : 2 nids sont découverts à l'île d'Errand en 1978, puis 1 en 1982, seul indice certain de nidification au cours de cette enquête ⁽⁰²⁷⁾. Entre 1980 et 1985, avec une parenthèse en 1983, ces auteurs signalent la présence de 3 à 15 mâles sur les places de parades. Des accouplements sont même observés en 1984 et 1985. La Brière pourrait ainsi accueillir une petite population, estimée entre 1 et 5 couples.

Ailleurs, le combattant semble avoir abandonné la baie d'Audierne. Dans les marais de Séné (56), des migrateurs s'attardent régulièrement en mai, parfois en juin (1984), mais aucun comportement reproducteur n'a été noté à ce jour.

Rémy BASQUE

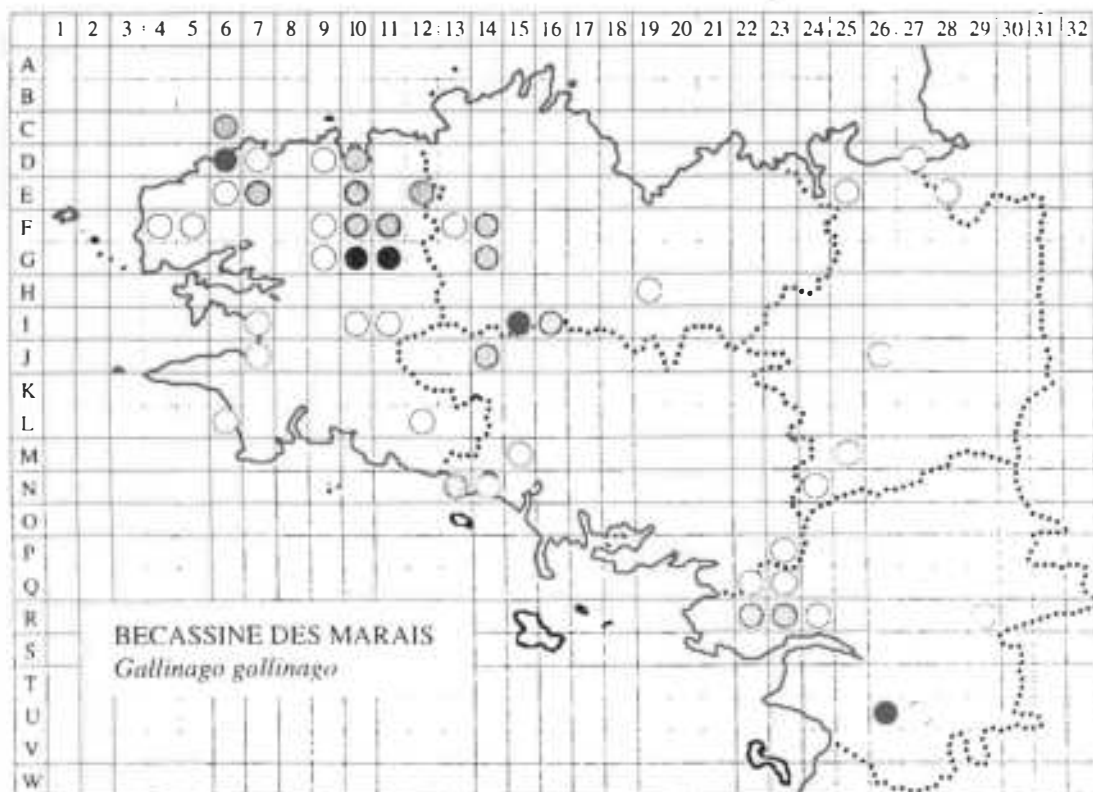


BECASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*

Apporter la preuve de la nidification certaine de la Bécassine des marais constitue un exercice difficile, par rapport à la recherche d'autres limicoles auxquels elle a coutume d'être associée : Courlis cendré et Vanneau huppé.

Le recensement des couples nicheurs doit en effet surmonter un certain nombre d'obstacles inhérents à la biologie de reproduction de l'espèce : milieux difficiles à aborder et peu attractifs pour l'observateur, rares évolutions aériennes, voix et parades à faible degré de détectabilité. A ces handicaps de départ s'ajoute celui de la présence tardive en Bretagne d'oiseaux achevant leur hivernage ou s'y arrêtant lors de la remontée pré-nuptiale. Afin de filtrer ces indices peu fiables, il conviendrait à l'avenir d'analyser finement les informations se rapportant à des observations printanières (mois d'avril et mai) sans lendemain (Baie du Mont-Saint-Michel, vallée de la Vilaine, littoral du Morbihan et du Finistère...). La distribution, telle qu'elle apparaît en 1985, couvre quatre grandes unités géographiques classiques, aux caractéristiques contrastées :

- prairies tourbeuses du plateau léonard et marais côtiers du Nord-Finistère.
- Monts d'Arrée et leur extension orientale (Duault, Saint-Nicodème...)
- Montagnes Noires et les tourbières associées (sources de l'Isole, Ellé...)
- vastes zones humides de la Basse-Loire : Brière, Grand- Lieu (053)



Le zonage obtenu met en évidence l'absence d'indice sûr en Ille-et-Vilaine, ainsi que sur la majorité du territoire des départements du Morbihan et des Côtes d'Armor. L'espace colonisé apparaît nettement plus réduit que celui illustrant la distribution hivernale de l'espèce (087). On notera par ailleurs le nombre restreint d'informations en provenance des zones humides maritimes : hauts schorres, anciens marais salants, polders...

Malgré une présence signalée sur 47 cartes, l'effectif reproducteur ne devrait pas logiquement dépasser la cinquantaine de couples. Compte tenu toutefois des difficultés de détection mentionnées précédemment, la population pourrait avoisiner la centaine de «familles».

Sur la base d'un recensement très partiel réalisé en 1984 annonçant 15 -23 couples, le chiffre de 50 couples maximum est présenté comme une estimation assez fiable dans la synthèse consacrée aux limicoles nicheurs de France (036).

En Grande-Brière, sur les 16 couples localisés au milieu des années 70, un seul indice de nidification possible est recueilli en 1984 (036). Cette évaluation se situerait assez nettement en retrait par rapport aux chiffres cités par Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT (102). Si globalement l'espace occupé n'a pas connu de grands bouleversements d'extension, il apparaît que les indices de nidification probable ou certaine ont été plus difficiles à obtenir. Ce sentiment est conforté si on analyse l'évolution des observations printanières apparaissant dans la chronique «Actualités Ornithologiques» de la publication AR VRAN. En 1970 et 1971 on notait respectivement 17 et 15 couples nicheurs contre seulement 9 en 1985.

Parallèlement le département du Finistère, de loin le plus peuplé, a vu ses effectifs fondre en l'espace de 15 années :

1970 : 17 cples.	1971 : 12 cples.	1972 : 5 cples.
1973 : 7-8 cples.	1984 : 3 cples.	1985 : 6 cples.

Cette érosion sensible, constatée dans la collecte des indices, traduit-elle uniquement une profonde altération du statut reproducteur de la bécassine ou masque-t-elle aussi une efficacité moindre de la prospection ?

Le commentaire paru dans AR VRAN en 1985 (083-084) reflète assez bien le niveau de perception que l'on a de ce limicole «continental». La bécassine est une espèce négligée dont nous avons des difficultés à saisir les effectifs. Des prospections assidues en mai et juin pourraient clarifier ces pronostics.

Jean-Pierre ANNÉZO

BECASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*

Il est étonnant de constater, suite à cette nouvelle enquête, le peu d'indices obtenus pour cette espèce, dans une région où le potentiel de sites favorables à la reproduction semble très important. On se doit de noter une certaine ressemblance entre les résultats des deux enquêtes régionales (102). C'est seulement sur les cartes de Gourin et Lanvaux dans le Morbihan que la nidification a pu être démontrée de façon certaine. Le centre Finistère accueille la majeure partie des secteurs occupés avec Landerneau, Trédudon, Huelgoat, Laz et Moëlan au sud. L'Ille-et-Vilaine dans sa partie nord est représentée par Trans et Mouaze. Durant cette période aucune présence n'est à signaler dans la Loire-Atlantique. La faible abondance de la bécasse, révélée par cette nouvelle cartographie, nous interpelle sachant que cet oiseau doit nicher d'une façon plus régulière qu'on le croit dans notre région.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés par qui veut comprendre cette modeste répartition. La discrétion de la bécasse explique en partie la difficulté de situer les secteurs occupés. De plus, le dérangement provoqué par le prolongement de la chasse jusqu'à la fin du mois de février, contribue de façon non négligeable à limiter la reproduction en Bretagne, à un moment où beaucoup d'oiseaux sont en phase d'installation. Des recherches plus adaptées dans le temps et dans l'espace permettraient probablement de découvrir de nouvelles localités.

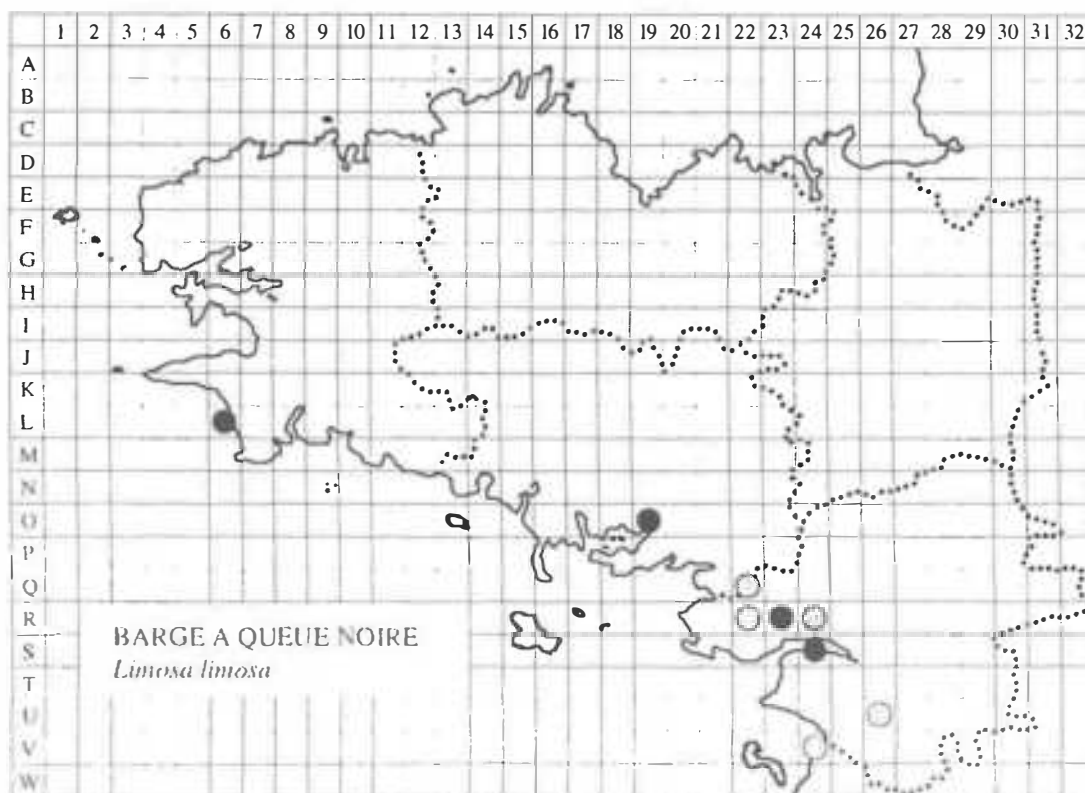
Bernard ILIOU

BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

En dix ans, peu de modifications sont à mettre en évidence. La Barge à queue noire apparaît toujours localisée à quelques marais du sud de la Bretagne : baie d'Audierne (29), Brière (44) et lac de Grand-Lieu (44). Aucune certitude de nidification n'a toutefois été obtenue sur ce dernier site au cours de l'enquête. Seule nouveauté, la nidification d'un couple à Séné (56), en 1983, conforte les espoirs fondés sur une tentative en 1979. En Loire-Atlantique, les observations récentes permettent également d'étayer des indices possibles obtenus lors de l'enquête précédente : nidification certaine en Basse-Loire (en 1983) ⁽⁰²⁷⁾ et probable dans les marais de Bourgneuf, dont la partie vendéenne accueille la majorité des nicheurs français ⁽⁰⁷⁵⁾.

Les effectifs, toujours faibles, reflètent bien cette timide expansion: 10 couples pour l'ensemble de la Bretagne en 1975, 12 à 25 entre 1980 et 1985 dont 7 à 9 en baie d'Audierne ⁽⁰³⁶⁾, et 4 à 12 en Brière ⁽⁰²⁷⁾. Ils représentent une proportion importante de la population française, estimée à 38-51 couples en 1983 et 1984 ⁽⁰³⁶⁾ puis à 85-110 couples en 1989 ⁽⁰⁷⁵⁾.

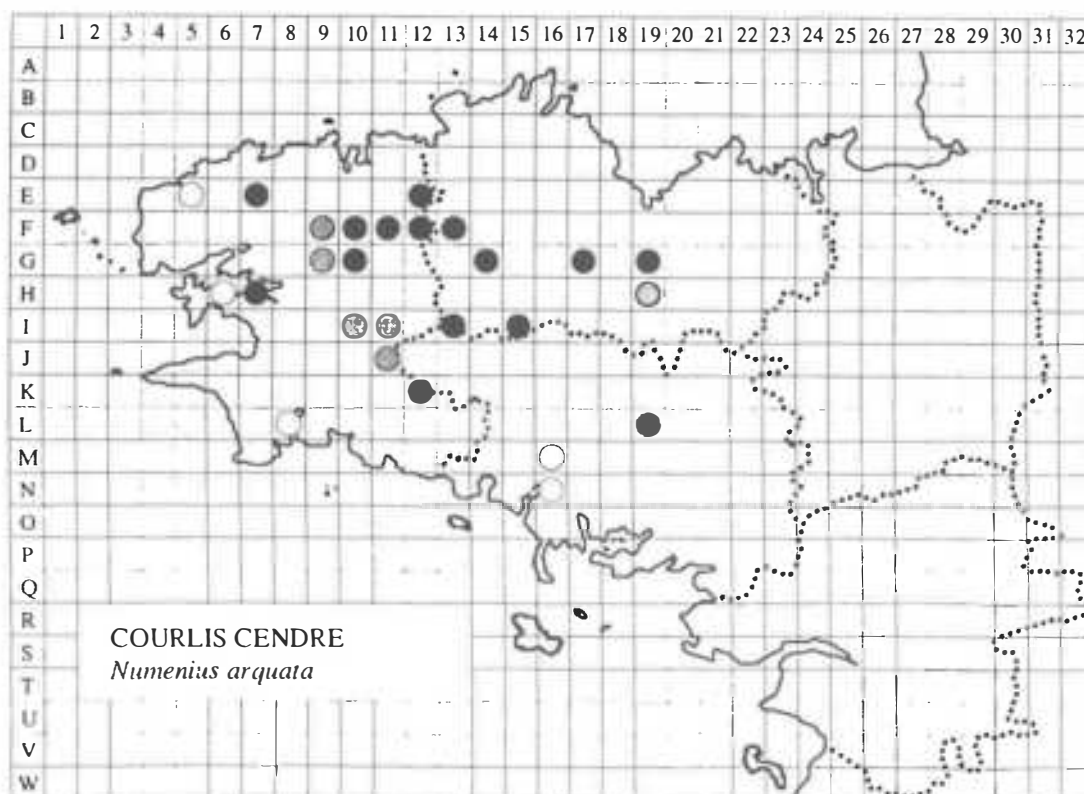
Guillaume GÉLINAUD



COURLIS CENDRE *Numenius arquata*

La situation du Courlis cendré en Bretagne n'a cessé de se dégrader depuis les années 1970. Des 300 couples en 1975 proposés par J.-P. ANNÉZO (102), il ne semble plus guère rester que 150 couples dix ans plus tard. Si l'on peut penser que la première estimation était un peu optimiste, il n'en reste pas moins que le déclin est vertigineux.

Les causes principales de cet effondrement ont déjà été proposées par le même auteur : destruction des milieux par enrésinement, drainage ou défrichement et abandon de la fauche de la lande, dans les Monts d'Arrée notamment. En fait, le déclin du courlis est parallèle à celui des landes intérieures de Bretagne, et il est révélateur de constater que le bastion de l'espèce, avec une petite centaine de couples, est constitué par le dernier grand ensemble de lande tourbeuse que constituent les Monts d'Arrée. Ailleurs, il reste une trentaine de couples dans les Côtes d'Armor, et sans doute 10 à 15 couples dans les Montagnes Noires et leurs marges. La population léonarde était proche de l'extinction à la fin de l'enquête puisqu'en 1985 subsistait un seul couple à Trémaouézan (088).





La seule donnée véritablement originale a été la découverte d'un couple nicheur, dans une prairie humide, sur la carte de Guéhenno. On remarquera que des milieux similaires sont utilisés dans le Méné et dans l'extrême nord-ouest de la Mayenne, à quelques kilomètres de l'Ille-et-Vilaine ⁽¹¹²⁾.

Le déclin de l'espèce en Bretagne est simultané à celui constaté dans une grande partie de l'Europe ⁽⁰³⁶⁾.

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*

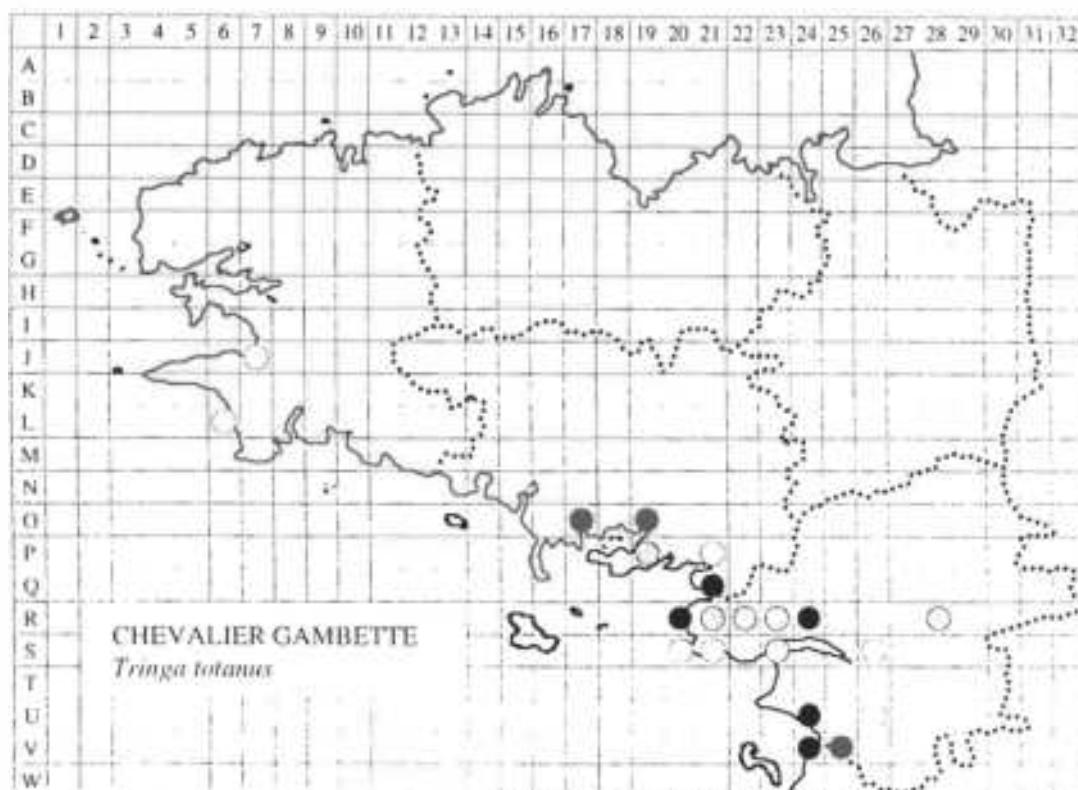
Contrairement à certains limicoles comme les échasses et les avocettes, pour lesquelles les comptages sont assez aisés, les recensements des couples nicheurs de Chevalier gambette sont bien plus délicats.

La végétation dense que l'oiseau affectionne, et la discrétion de ses allées et venues, ne permettent pas d'obtenir facilement une bonne image de la réalité. Les chiffres obtenus pour la période 1980-85 reflètent parfaitement ce problème puisqu'ils sont extrêmement disparates.

Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT ⁽¹⁰²⁾ estimaient, pour la période 1970-75, la population de Chevalier gambette à 60-70 couples pour l'ensemble de la Bretagne.

Dans l'enquête qui nous intéresse, nous retrouvons une distribution géographique comparable, où ressortent 2 grands bastions : les marais de Séné dans le Morbihan et la baie de Bourgneuf en Loire-Atlantique.

J.-P. ANNÉZO en 1979, estimait à environ 70 couples la population des marais de la rivière de Noyal (Séné, Noyal, Le Hézo) ⁽⁰⁹⁵⁾. Le suivi régulier opéré par la S.E.P.N.B. sur la réserve de Falguerec, les marais de Séné et l'ensemble des marais de la rivière de Noyal indique un effectif de 36 à 41 couples en 1985. Si l'on considère les quelques reproducteurs occasionnels de Penerf-Ambon et de Pen en Toul/Larmor-Baden, une estimation de 40-50 semble assez proche de la réalité morbihannaise.





En Loire-Atlantique, D. MONTFORT ⁽⁰⁹⁵⁾ estimait à 10 couples la population de la Brière au printemps 1980. Parallèlement, un recensement ponctuel donnait environ 75 couples pour la baie de Bourgneuf.

Avec les marais de Guérande (5 couples en 1980) et les marais de Mesquer (2 couples en 80), le total de la Loire-Atlantique pour l'année 1980 se situait autour de 90 couples. Les dénombrements effectués dans ce même département, en 1983 et 1985, ramènent les effectifs des oiseaux nicheurs à des valeurs plus modestes se situant entre 28 et 33 couples ⁽¹³¹⁾.

Des résultats équivalents à l'issue des deux enquêtes régionales ne doivent pas occulter des effectifs nettement plus importants (130-140 couples), notés au début des années 80. La forte régression enregistrée par la suite étant due à une diminution surprenante et inexpliquée sur les sites de Bourgneuf et des marais de Noyal.

MOUETTE RIEUSE *Larus ridibundus*

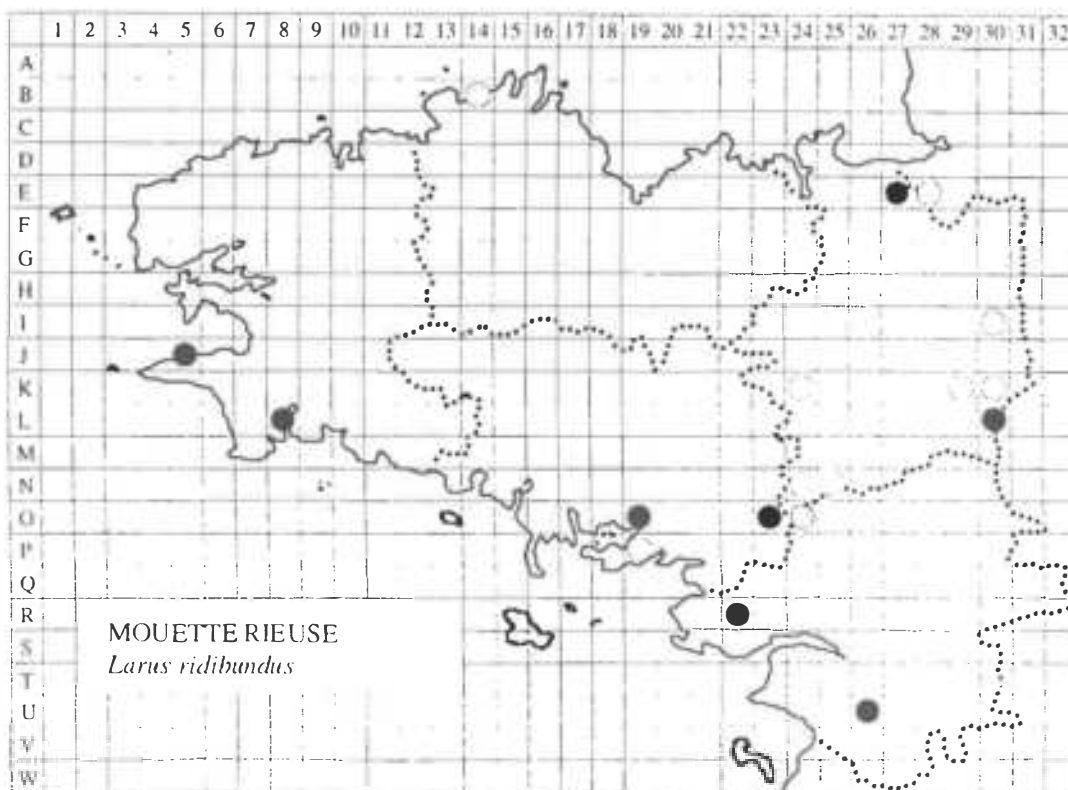
La vague d'expansion signalée par Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT à la fin des années 70 ⁽¹⁰²⁾ ne s'est pas concrétisée par une explosion démographique.

L'espèce n'a pas niché dans les Côtes d'Armor pendant la période de l'enquête, mais s'est reproduite en baie du Mont-Saint-Michel et sur deux sites du sud-Finistère (rivière de Pont-l'Abbé et station d'épuration de Pont-Croix).

Les effectifs bretons sont compris entre 250 et 350 couples suivant les années.

Les principaux sites de reproduction restent les bassins de lagunage de Redon, la Brière et le lac de Grand-Lieu.

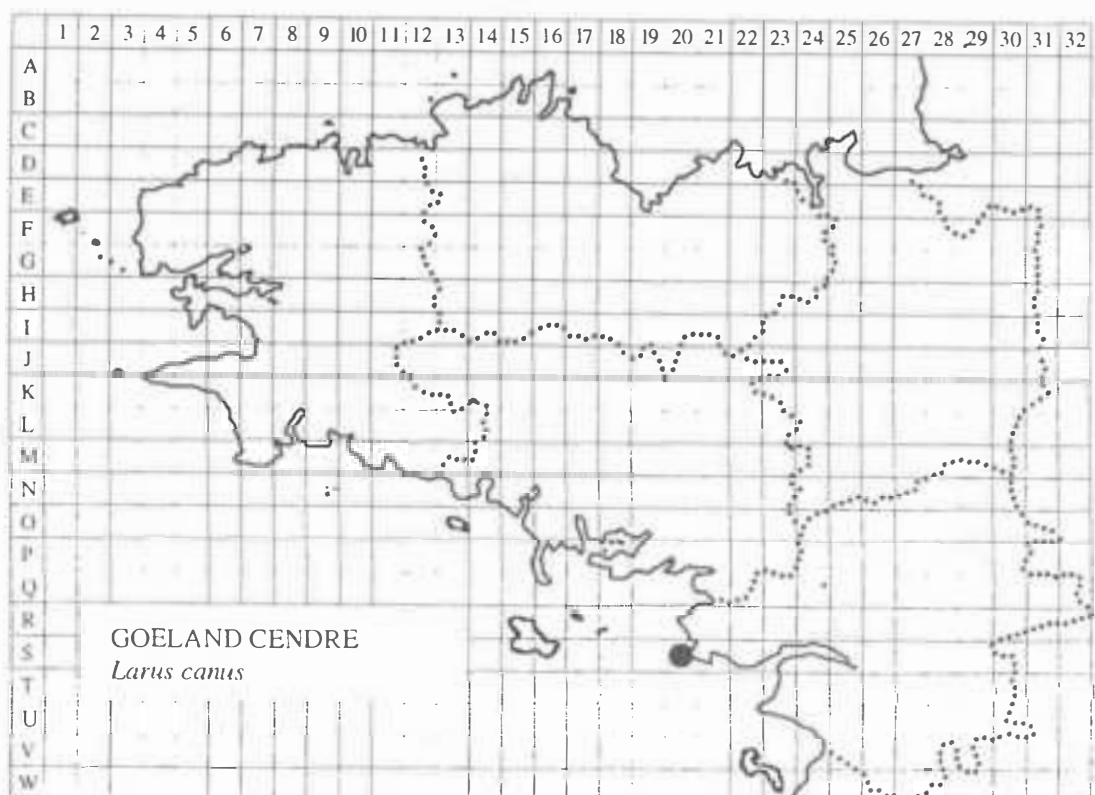
Jean-Noël BALLOT



GOELAND CENDRE *Larus canus*

Cette espèce qui n'était pas signalée à l'issue de la première enquête régionale ⁽¹⁰²⁾ est d'acquisition récente pour notre région. La reproduction de cet oiseau en Loire-Atlantique pendant la période de l'enquête, s'inscrit dans une liste de cas isolés déjà signalés en France pendant l'enquête nicheurs 1970-1975 ⁽⁰⁷⁹⁾, et correspondant à une expansion de l'espèce en Europe ⁽⁰⁴¹⁾. Les tentatives concernant toutes le marais guérandais (depuis 1982), et ont échoué ⁽¹⁵⁵⁾.

Jean-Noël BALLOT



GOELAND BRUN *Larus fuscus*

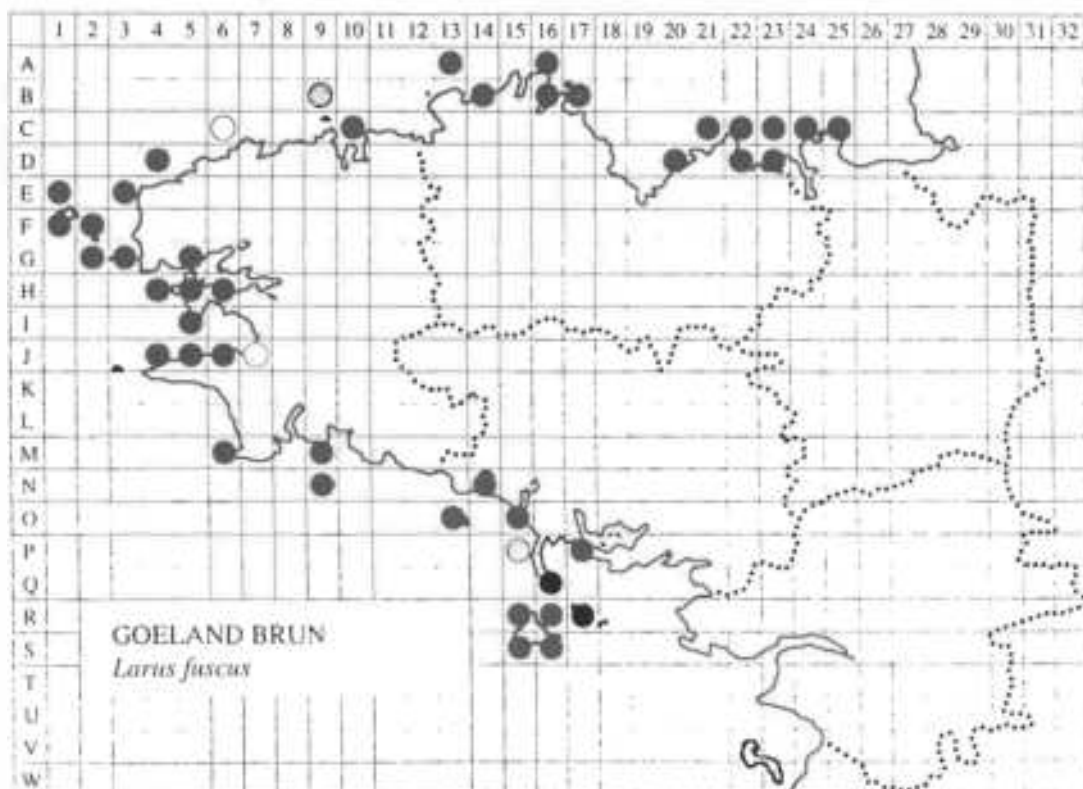
De 1970 à 1978, les effectifs bretons du Goéland brun se sont accrus d'environ 8% par an, soit un taux de croissance identique à celui du Goéland argenté. En 1977-78, la population régionale comptait de 12 300 à 13 000 couples, principalement concentrés dans les archipels de Molène, des Glénans et de Houat (70% des effectifs bretons dont 40% dans le seul archipel de Molène) ⁽⁰⁴⁶⁾.

La croissance des effectifs reproducteurs a continué à l'échelle régionale de 1980 à 1985, avec toutefois des stagnations ou des régressions locales face au fort développement des Goélands marins (Banneg/Molène : 1500 couples en 1979, 1486 en 1985) ou aux persécutions (quasi disparition de l'île d'Agot/St-Briac-sur-Mer suite à des lâchers de renards depuis 1976).

Il faut attendre 1982 pour que la nidification urbaine soit constatée sur les toits de St-Malo (5-8 nids).

Il faut enfin souligner que ce goéland figure parmi les plus rares des oiseaux marins nicheurs de l'Atlantique-Nord (119 000 couples en 1978 ⁽⁰⁴⁶⁾, 205 000 couples pour la fin des années 1980 ⁽⁰¹²⁾ et que les reproducteurs bretons, avec 20 000 couples environ en 1985, représentent près de 10% de la population mondiale de cette espèce.

Patrick LE MAO



GOELAND ARGENTE *Larus argentatus*

L'oiseau de mer le plus abondant de notre littoral, le Goéland argenté, a vu ses effectifs s'accroître de 8% par an durant les années 1970 : 26 000 couples en 1969-70, 48 000 en 1977-78 ⁽⁰⁴⁶⁾.

De 1980 à 1985, cette augmentation s'est poursuivie sur la majorité des colonies de nidification avec toutefois, des diminutions locales face à l'augmentation du Goéland marin (Banneg : 1000 couples en 1979, 771 en 1985 ; Ouessant: 2 400 en 1969, 1 000 en 1978, 800 en 1985), à la suite d'éradications pour favoriser la nidification des sternes (baie de Morlaix : 2 000 couples en 1979, 1 200 en 1985), ou pour des raisons inconnues (Ile des Landes : 1 011 couples en 1979, 200-250 en 1983 ; Ilots de Camaret : 1 375 couples en 1979, au moins 565 en 1985).

La nidification urbaine, constatée pour la première fois à Morlaix en 1975, serait apparue dès le début des années 1970 à St-Malo ⁽¹¹⁹⁾. Actuellement, plus de 300 couples nicheurs sont répartis dans au moins 10 villes littorales : St-Malo (115 couples en 1982), Dinard, St-Brieuc (30 couples en 1983), Morlaix, Brest, Douarnenez, Le Guilvinec (100 couples en 1985), Concarneau, Lorient, le Palais.

De nouveaux biotopes de nidification ont également été colonisés, en particulier, les marais littoraux (5 couples dans les marais de Guérande pour la première fois en 1984).

Patrick LE MAO



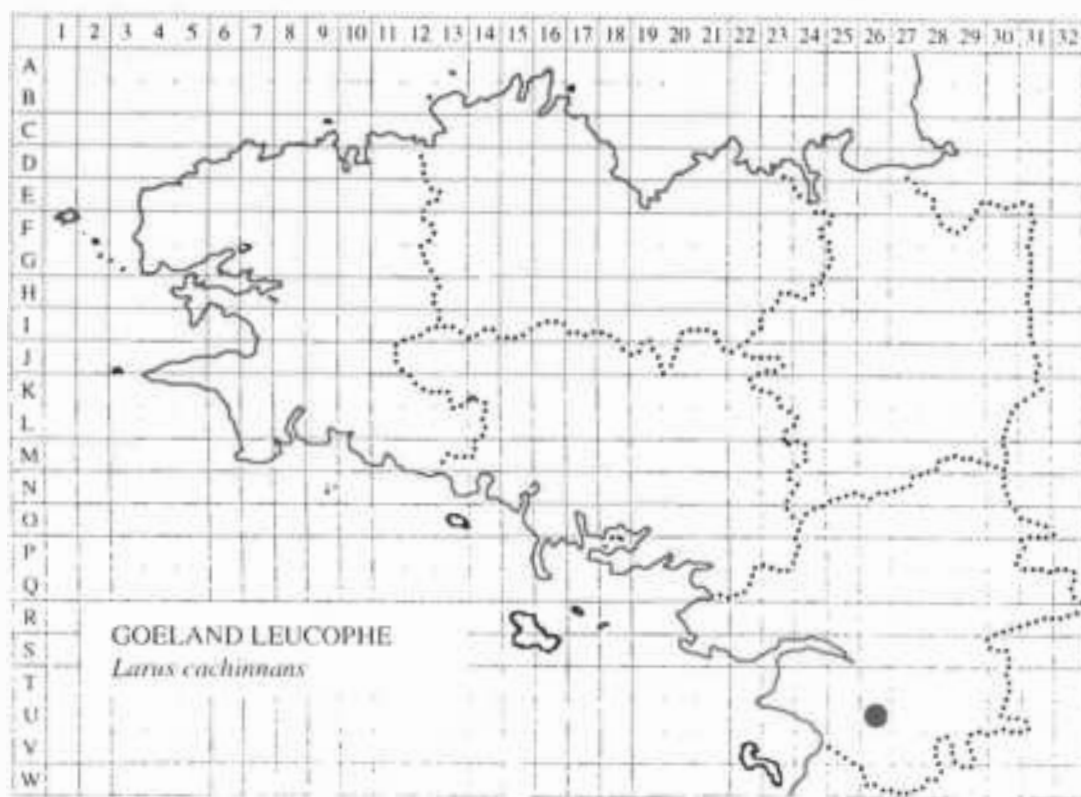
GOELAND LEUCOPHEE *Larus cachinnans*

Le Goéland argenté à pieds jaunes est une espèce nouvelle pour la Bretagne. Originaire du bassin méditerranéen, le Goéland leucophée s'est reproduit pour la première fois sur la façade atlantique française, dans le bassin d'Arcachon, en 1976 ⁽⁰⁶⁵⁾.

L'espèce est signalée en Bretagne en période de reproduction dès 1978 ⁽⁰⁹⁴⁾, puis en 1980, dans l'archipel de Houat ⁽¹⁰³⁾, sans que ne soit prouvée la nidification. La première nidification certaine a été enregistrée au lac de Grand-Lieu en 1982 ⁽⁰⁶⁰⁾, où un couple s'est reproduit, apparemment sans suite.

L'espèce semble donc poursuivre son expansion vers le nord ⁽⁰⁶⁰⁾, mais ce phénomène ne semble concerner pour l'instant, dans notre région, que des couples isolés.

Jean-Claude LINARD



GOELAND MARIN *Larus marinus*

L'accroissement des effectifs bretons du Goéland marin a été spectaculaire (+ 15% par an de 1970 à 1978) : 260 couples en 1970 (102), 800 couples en 1977-78 (104).

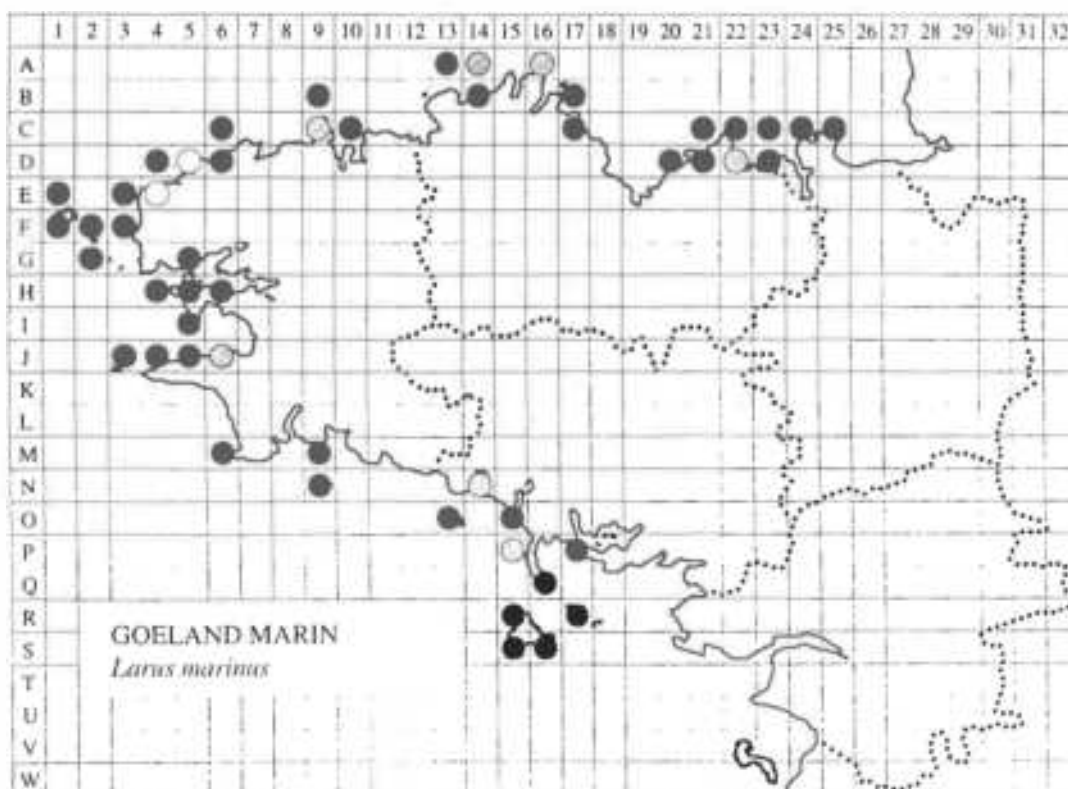
Cette augmentation s'est traduite par le développement de la nidification coloniale, par la conquête de nouveaux îlots au sein de l'aire de nidification et par une lente progression des effectifs nicheurs de Bretagne Sud, où l'espèce est encore quantitativement peu représentée.

De 1980 à 1985, l'augmentation de la population bretonne est toujours active, avec des concentrations de nicheurs remarquables en Finistère Nord : Keller/Ouessant (200 couples en 1979, 250 en 1985 (088)), Banneg/Molène (65 couples en 1979, 132 en 1985 (088), baie de Morlaix (68 couples en 1979, 80 en 1985 (088))....

En prenant en compte un taux moyen d'augmentation annuelle de 8,3% (104), la population bretonne était constituée de 14 00 couples en 1985.

A la fin de l'enquête 1980-85, la nidification urbaine n'a pas encore été prouvée, bien que des adultes stationnent, pendant la période de reproduction, sur les toits de St-Malo et Dinard, depuis 1983.

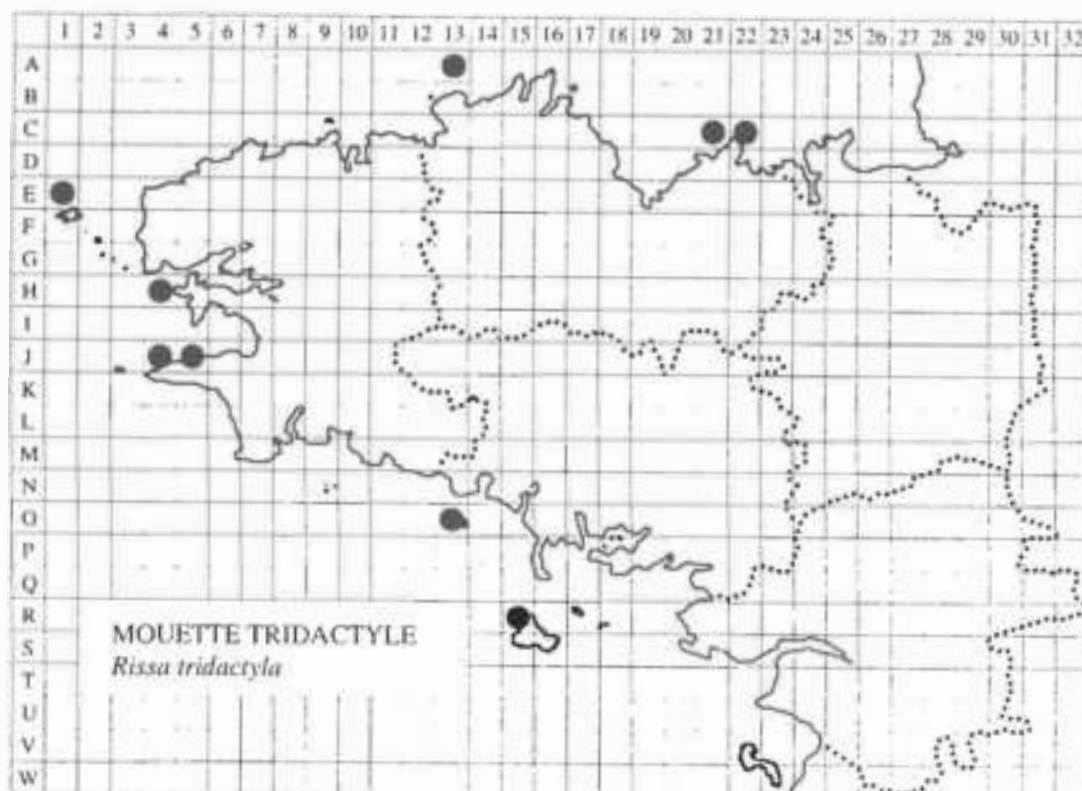
Patrick LE MAO



MOUETTE TRIDACTYLE *Rissa tridactyla*

La population bretonne est estimée à 1 600 couples en 1985 (109). En dehors de l'apparition de nouvelles colonies à l'échelle locale comme dans le Cap Sizun, l'île de Groix est la seule nouvelle localité occupée. L'espèce a par ailleurs subi une forte mortalité au cours de l'hiver 1983-84, entraînant une diminution des effectifs de certaines colonies bretonnes (084).

Bernard CADIOU



STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis*

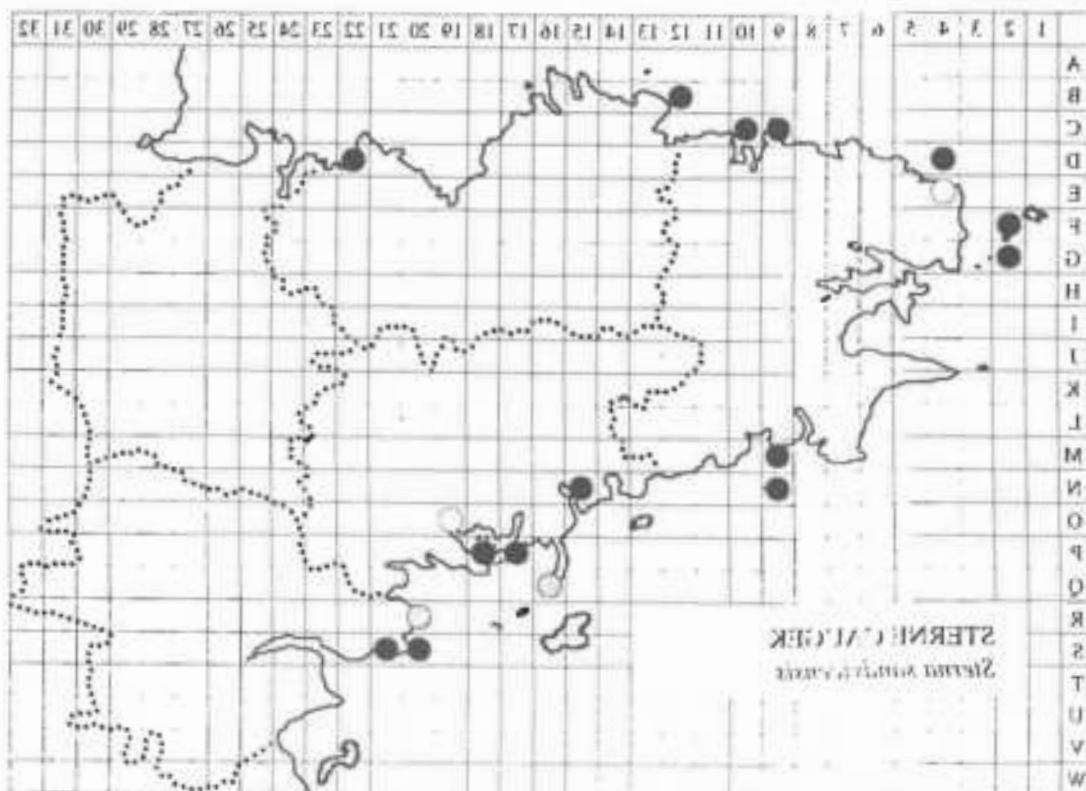
Les effectifs de la Sterne caugek ont connu une apogée en Bretagne dans les années 1960, la population culminant en 1968 avec 4 100 couples, dont 3 800 répartis sur Méaban (56) (102). Dans la décennie suivante un long déclin, à mettre en relation avec l'apparition d'une colonie prospère à Arcachon en 1974, va amener les effectifs à 3 100 couples en 1973 (102), puis à 1 640 couples en 1979 (104). Cette régression est accompagnée d'une dispersion des oiseaux sur des colonies de taille plus modeste.

Au cours de la période d'enquête, la diminution s'est d'abord poursuivie puis stabilisée : 1 500 couples de 1980 à 1982, 1 800 en 1982, 1 200 à 1 300 depuis (104).

La Sterne caugek est actuellement en progression en Europe (AVERY in LLOYD et al. (102)), et il est certain que la florissante population bretonne des années 1960 s'est redistribuée sur d'autres sites. N'oublions pas que l'essor de cette population avait eu pour origine la dispersion des colonies néerlandaises à partir de 1955 (102).

A l'intérieur de notre zone d'étude, les colonies ont fait montre d'une grande mobilité causée par des échecs répétés. L'élément positif est la montée en puissance de la réserve de la baie de Morlaix où la productivité est bonne : 70 couples en 1983, 300 en 1984, 430 en 1985 (107-108-109).

Jacques MAOUT



STERNE DE DOUGALL *Sterna dougallii*

La Sterne de Dougall a connu en Bretagne un déclin simultané à celui qui a frappé la Sterne caugek : forts de 500 à 800 couples des années 50 à 1973 ⁽¹⁰²⁾, les effectifs ont fondu depuis lors. Il ne restait plus que 83 couples en 1976, 40 en 1977 et 102 en 1978 ⁽⁰⁴⁶⁾. Malheureusement, à la différence de ce que l'on a pu constater pour la caugek, la régression de l'espèce est générale en Europe où il ne reste plus que 500 couples à nicher, si l'on excepte la population installée aux Açores (AVERY in LLOYD et al. ⁽⁰¹²⁾).

Après une rémission enregistrée entre 1978 et 1983, les effectifs ont ensuite chuté : 90 en 1984, 65-70 en 1985 ⁽¹⁰⁷⁻¹⁰⁸⁻¹⁰⁹⁾.

Deux colonies accueillent l'essentiel des nicheurs : Enez Cros et surtout l'île aux Dames dans le Nord-Finistère, alors que quelques couples se répartissent çà et là chaque année.

Jacques MAOUT

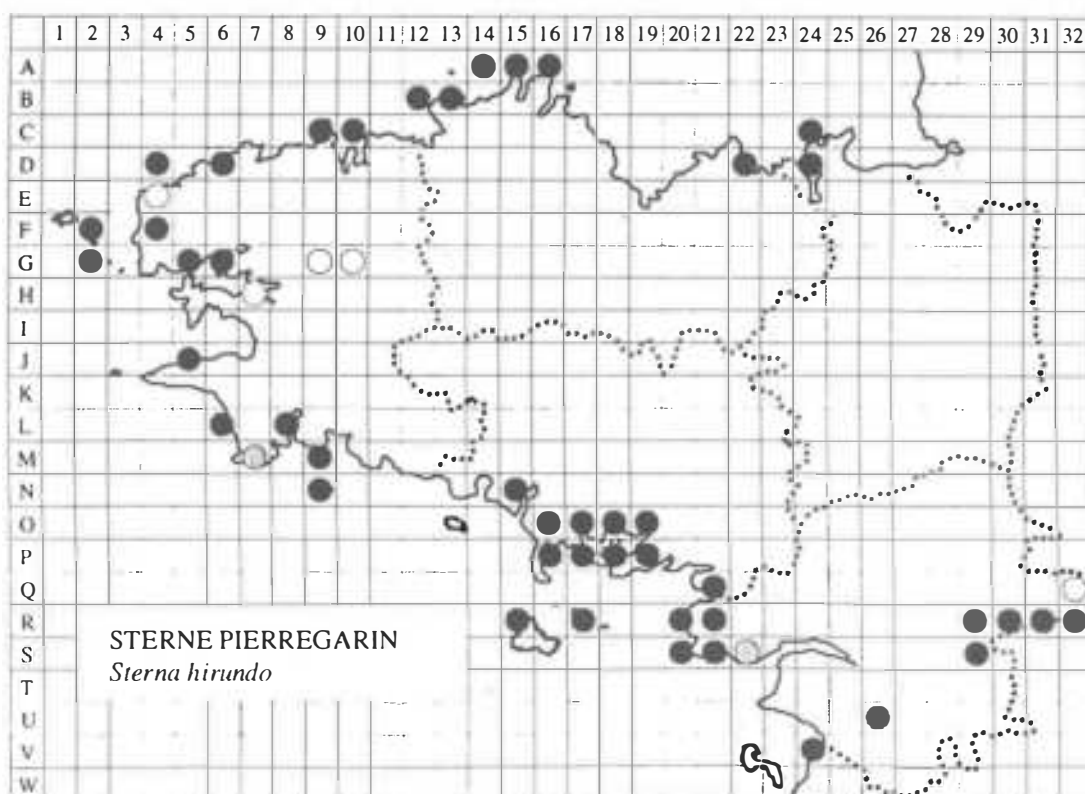


STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo*

De florissante dans les années 1950 et 1960, avec sans doute plus de 1 800 couples en 1969-70 ⁽¹⁰²⁾, la population bretonne de la Sterne pierregarin, auparavant concentrée sur quelques grandes colonies, s'est effondrée dès le début des années 1970 pour ne plus atteindre que 1080 couples en 1977-78 ⁽⁰⁴⁶⁾. Toutefois, il faut être prudent dans l'interprétation des recensements effectués alors, compte tenu de la grande dispersion des oiseaux en couples isolés ou en colonies plus ou moins abondantes tout au long du littoral, voire à l'intérieur des terres. La mise en place d'une politique de protection des sternes au sein des réserves de la S.E.P.N.B., a permis à l'espèce de reconstituer quelques belles colonies : à la Colombière en baie de Saint-Jacut-de-la-Mer, en baie de Morlaix, dans les Abers ou en rivière d'Etel notamment.

Lors du recensement complet mené en 1987-88, la population bretonne de Sterne pierregarin a pu être estimée à 1400 couples environ ⁽¹⁰⁴⁾. Nous pensons que ce chiffre doit être stable depuis 1980 au moins. Sur ce total plus d'une trentaine de couples s'est reproduit sur le continent : Loire fluviale, Grand-Lieu, baie d'Audierne, Pont-Croix et St-Renan. Remarquons enfin que 200 à 300 couples, suivant les années, se reproduisent sur des chalands ostréicoles (golfe du Morbihan...) ou sur des navires de guerre désaffectés (Brest).

Jacques MAOUT

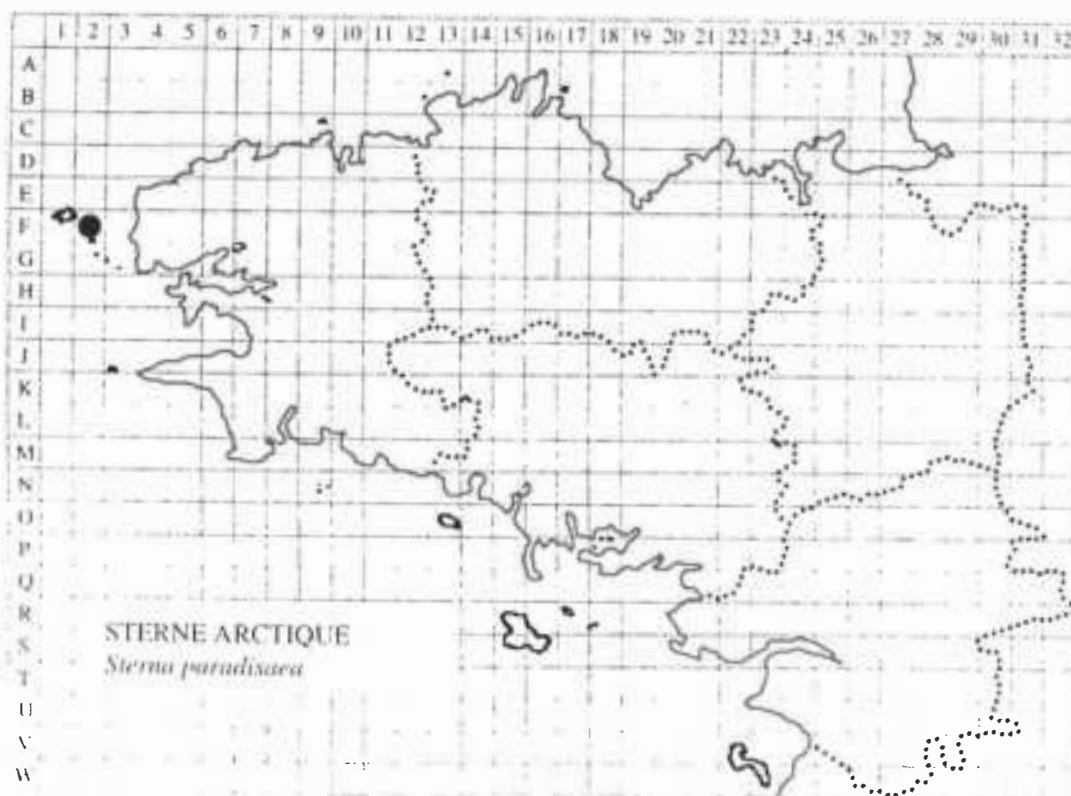


STERNE ARCTIQUE *Sterna paradisaea*

La Sterne arctique est une espèce nicheuse, rare et irrégulière en Bretagne. Depuis le dernier atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, son statut n'a pas évolué.

La distinction entre la Sterne pierregarin et la Sterne arctique se révélant très délicate dans les colonies reproductrices, cette espèce n'a été mentionnée que deux fois au cours de la période. Les deux observations concernent l'archipel de Molène : 1 à 2 couples en 1982 à Balaneg et 1 couple en 1984 à Banneg (099).

Jean-Claude LINARD



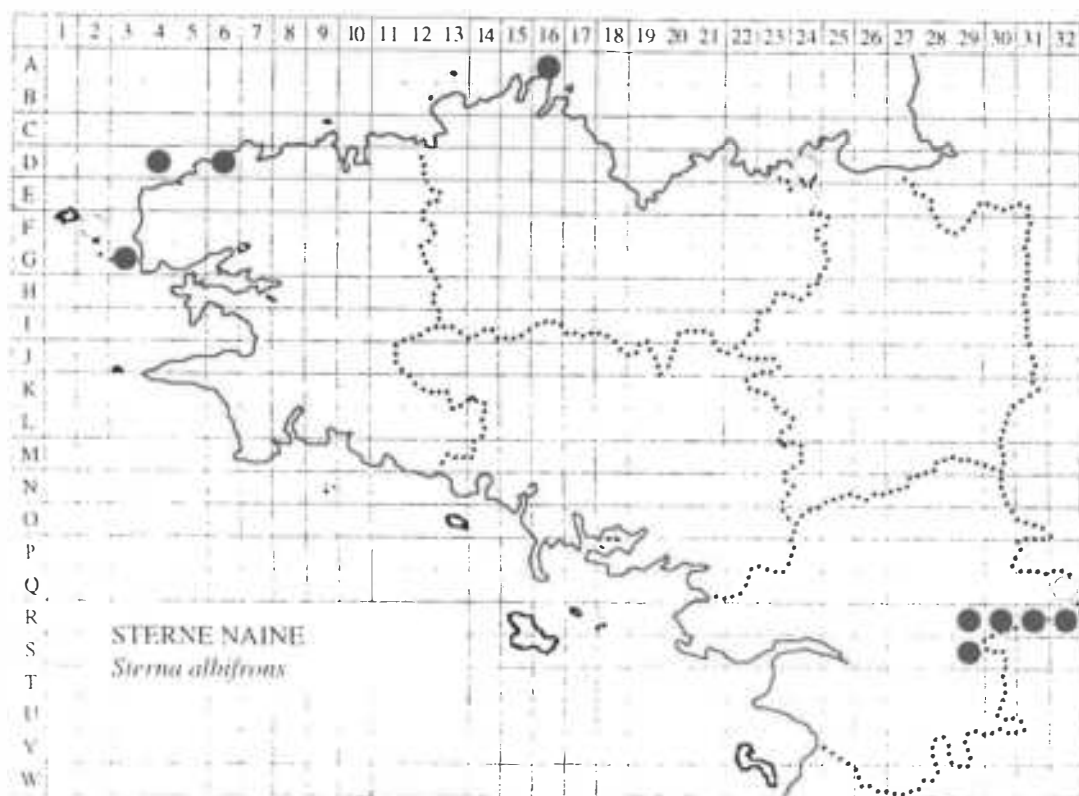
STERNE NAINE *Sterna albifrons*

Espèce très localisée en Bretagne à l'époque de la reproduction, la Sterne naine n'y a sans doute jamais été abondante : en 1969-70, 70 couples étaient recensés sur trois sites : Trévorc'h (29), l'archipel de Molène (29) et la Loire fluviale (44) ⁽¹⁰²⁾. En 1977-78, ce sont encore environ 70 couples qui sont recensés sur les deux sites maritimes précités ⁽⁰⁴⁶⁾.

En 1979, le premier cas de nidification continentale depuis 1936, mais sans lendemain, était constaté en rivière de Pont-l'Abbé (29) ⁽⁰⁴⁶⁾. En 1982, un nouveau site littoral est conquis : le sillon de Talbert (22) ⁽¹⁰⁷⁾. L'année suivante, Trévorc'h est abandonné pour le littoral de Lampaul-Ploudalmézeau ⁽¹⁰⁷⁾. Après un nouvel échec à Guissény en 1984 ⁽⁰⁸⁴⁾, le littoral léonard sera déserté par la suite.

Au milieu des années 1980, la population bretonne dépasse sans doute légèrement les 100 couples, ce que confirmera le recensement 1987-88 avec 100 couples dont 52 maritimes ⁽¹⁰⁴⁾. On peut penser que la taille de cette population est stable depuis la fin des années 1970 au moins.

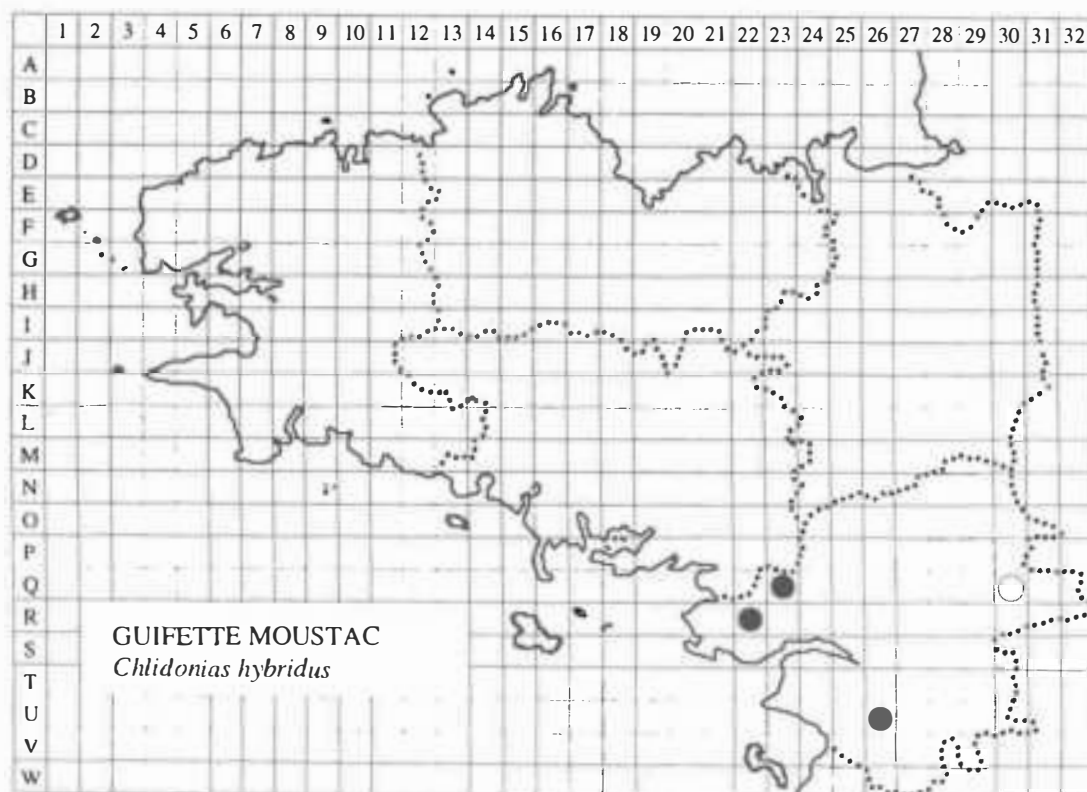
Jacques MAOUT



GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybridus*

Cette guifette se reproduit irrégulièrement en Loire-Atlantique. Au début des années 1980, elle a tenté de nicher sur les prairies de Saint-Lumine-de-Coutais près du lac de Grand-Lieu, avec près de 200 couples en 1983, mais la reproduction n'a pas abouti. En Brière, quelques couples sont présents chaque année, la nidification étant difficile à confirmer. Jusqu'à 120 couples y ont été notés, la moyenne se situant vraisemblablement entre 10 et 15 couples (C27).

Bernard RECORBET



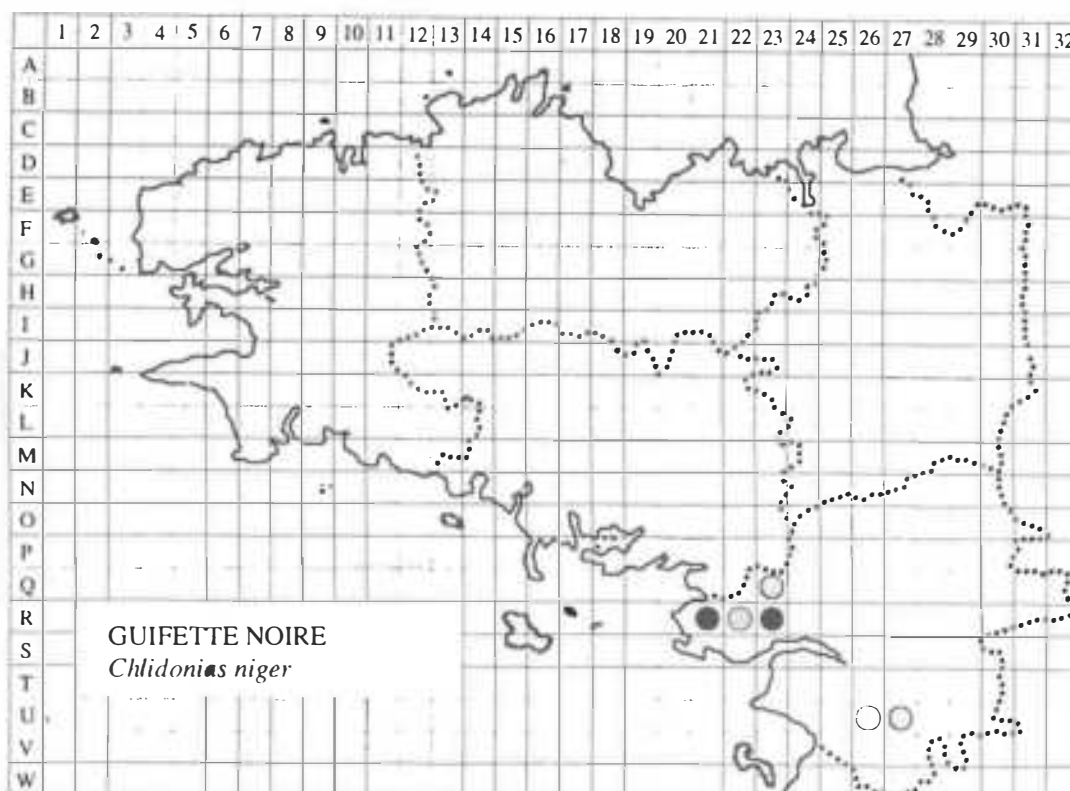
GUIFETTE NOIRE *Chlidonias niger*

Cette espèce, très dépendante des niveaux d'eau pour nicher, et sujette à de fortes variations d'effectifs, est encore bien implantée en Loire-Atlantique, en particulier en Brière.

Les colonies très mobiles et difficiles à estimer sont sporadiquement suivies par les ornithologues, et les données obtenues restent toujours fragmentaires. La Grande Brière abrite vraisemblablement 2 à 4 colonies régulières pour un total de 30 à 300 couples suivant les années (110 couples en 1983, moyenne de 150 couples) (027). En périphérie, l'espèce s'installe irrégulièrement, notamment au marais de Liberge/Donges où 35 couples nichaient en 1985. Au lac de Grand-Lieu, quelques couples se sont installés au début des années 1980. Le lac de Murin reste également un site potentiel de reproduction suivi épisodiquement par les ornithologues.

Un suivi régulier en Brière sera réalisé dans les années à venir, pour mieux évaluer l'importance de cette population peut-être la plus importante de France.

Bernard RECORBET



GUILLEMOT DE TROIL *Uria aalge*

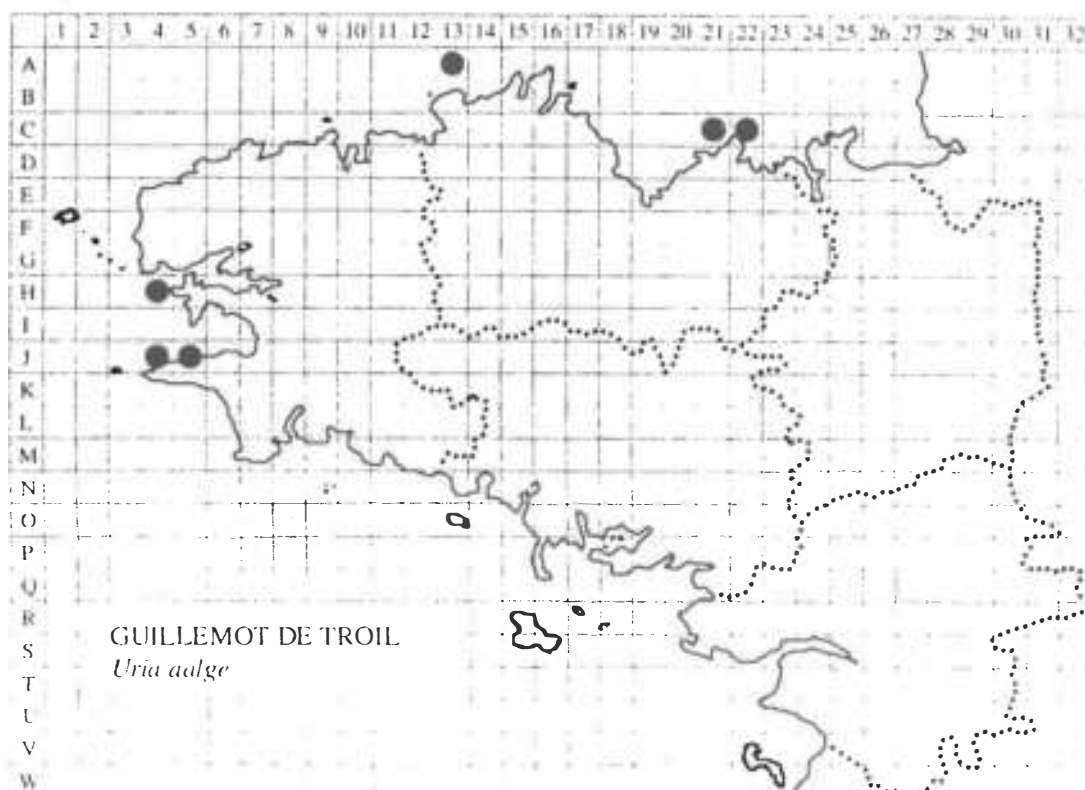
De 1975 à 1985, les effectifs globaux n'ont pas varié pour la Bretagne. La population régionale peut être estimée à 300 couples pour les années 80. En revanche, sur chaque site les effectifs ont évolué différemment.

La colonie du cap Sizun regroupe 66 couples en 1984 ⁽⁰⁸⁴⁾ contre 30-35 pour les années 77-78 ⁽¹⁰⁴⁾, et ses effectifs ont sensiblement progressé. La colonie des Tas Pois/Camaret s'effrite, avec 25 à 30 couples présents en 1984 ⁽⁰⁸⁴⁾ contre 40 couples pour les années 77-78 ⁽¹⁰⁴⁾.

Mais c'est sur les deux colonies du nord que l'évolution est la plus marquante. La population des Sept-Iles, avec 20 couples en 1985 ⁽⁰⁸⁸⁾ contre 130 pour les années 77-78 ⁽¹⁰⁴⁾, est devenue squelettique, alors que celle du cap Fréhel, comprise entre 179 et 190 couples en 1984 ⁽⁰⁸⁴⁾ contre 48 pour les années 77-78 ⁽¹⁰⁴⁾, a connu une croissance conséquente.

La proximité de ces deux derniers sites avec les îles anglo-normandes, où les effectifs ont augmenté ces dernières années ⁽⁰¹²⁾, permet d'envisager des échanges de populations dans ce secteur.

Jean-Noël BALLOT



PINGOUIN TORDA *Alca torda*

En 1975, Y. GUERMEUR et J.-Y. MONNAT estiment la population bretonne inférieure à 100 couples (102).

En 1984-1985 (025-084-088), on ne compte plus que 38 à 42 couples de pingouins en Bretagne.

Le Cap Fréhel accueille le groupe le plus important avec 22 à 24 couples estimés en 1984.

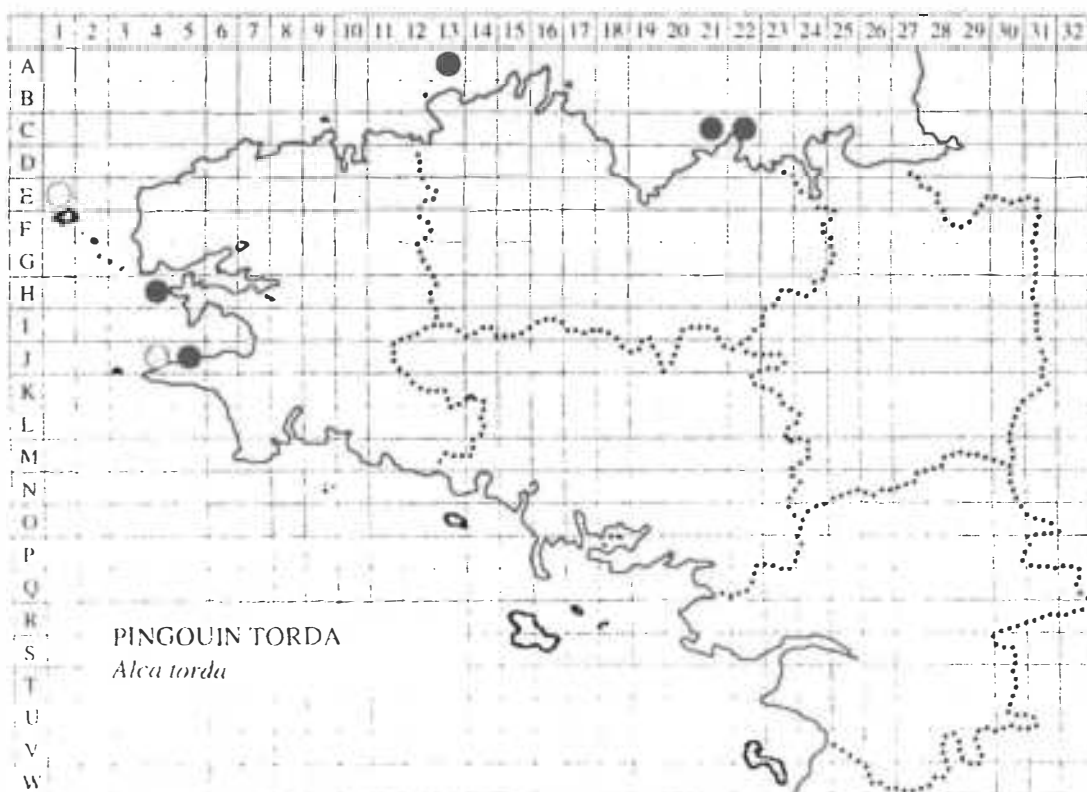
La réserve des Sept-Iles abrite 5-6 couples sur Malban, 8 couples sur Rouzic et 1 couple sur le Cerf.

Les rochers des Tas de Pois/Camaret-sur-Mer ne recèlent plus qu'un couple ou deux et la réserve du Cap Sizun un seul couple.

Des indices laissent supposer une nidification possible sur l'îlot de Keller/Ouessant (100-101).

Le très faible niveau de la population bretonne, sa dispersion et les menaces (pollution, filet de pêche...), qui pèsent sur les alcidés (068) tracent le tableau d'une situation particulièrement précaire.

François SIORAT



MACAREUX MOINE *Fratercula arctica*

La Bretagne accueille les couples reproducteurs les plus méridionaux de l'Atlantique est.

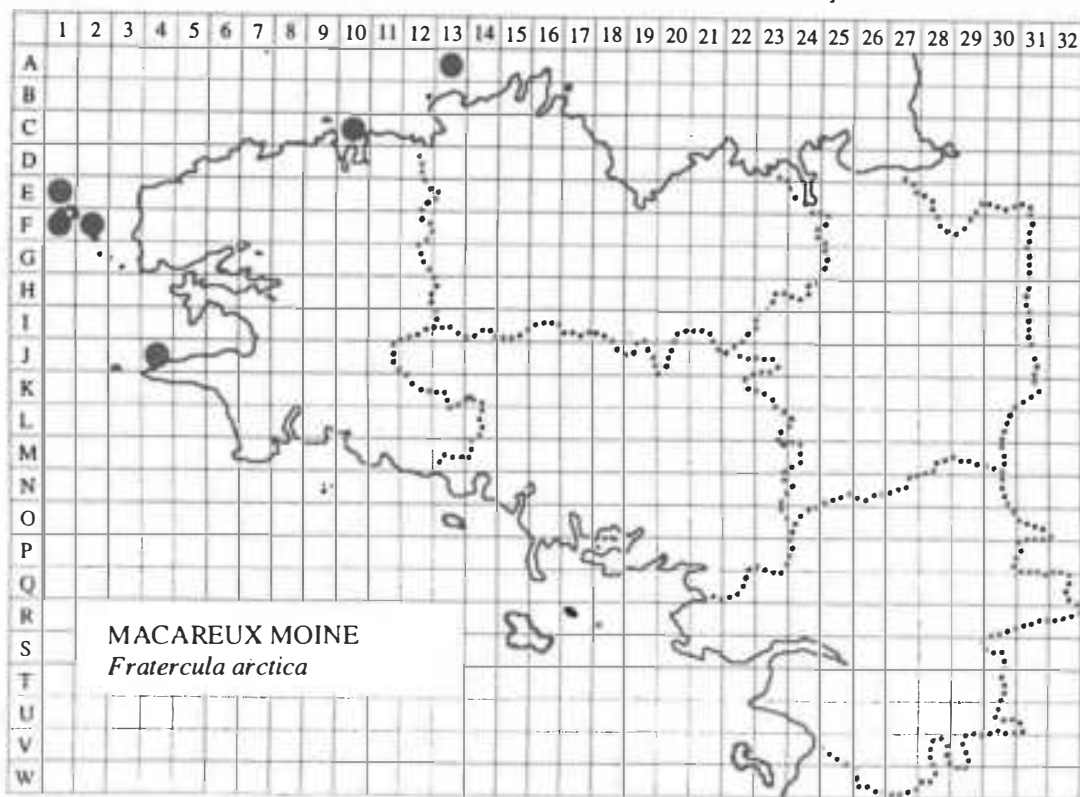
Dans l'archipel d'Ouessant-Molène, l'îlot d'Ar Youc'h abrite 6 couples en 1984 ⁽⁰⁸⁴⁾. L'installation d'au moins un couple est probable sur l'îlot de Keller ⁽¹⁰⁰⁾. L'îlot de Banneg accueille un couple dont le poussin a été vu en 1985 ⁽⁰⁸⁸⁾.

En baie de Morlaix, 13 à 15 couples se répartissent sur 3 îlots. Quelques oiseaux ont été observés pendant la période de nidification sur la roche dénommée Ar Milinou Braz, proche de la réserve du Cap Sizun.

Le début des années 1980 (067) a vu aux Sept-Iles la mise en place d'une méthode de comptage fiable, reproductible et non perturbatrice pour l'avifaune. Elle fait appel au dénombrement des terriers occupés par des macareux. Ainsi en 1983, la colonie des Sept-Iles répartie sur les îles de Malban et Rouzic compte 217 à 227 terriers occupés.

Certaines colonies du Nord de la Grande-Bretagne montrent une reprise de la croissance depuis le début des années 1950 ⁽⁰¹⁰⁾, alors que la plupart des autres colonies britanniques sont stables. Mais les colonies méridionales, dont les bretonnes, font preuve d'un déclin qui ne serait pas seulement imputable aux pollutions par hydrocarbures même si l'accident de l'Amoco Cadiz a provoqué la perte de 44% des reproducteurs des Sept-Iles en 1978 ⁽⁰⁶⁹⁾.

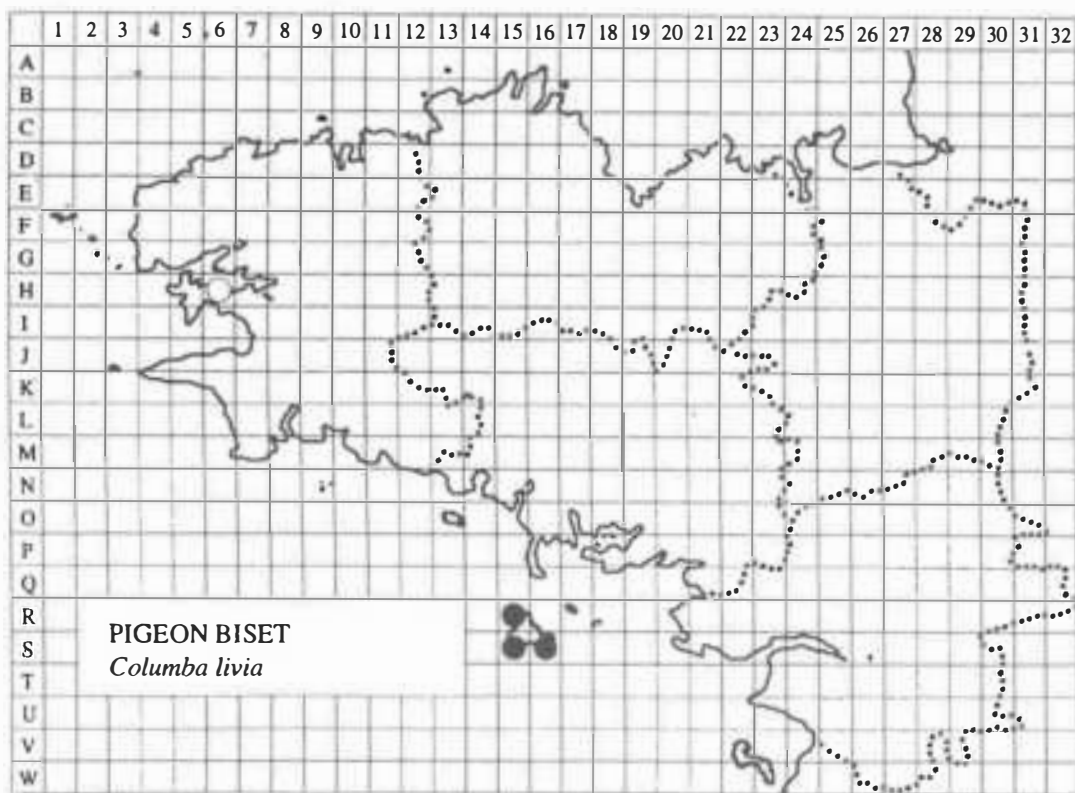
Francois SIORAT



PIGEON BISET *Columba livia*

Parmi ses nombreux attraits, Belle-Ile (56) possède toujours le monopole, en Bretagne, de la nidification du Pigeon biset en conditions naturelles, c'est-à-dire rupestres. Après un déclin inquiétant mis en évidence au début des années 70, cette population semble actuellement en pleine augmentation. Elle ne compte probablement pas moins de 100 couples (50 en 1975 ⁽¹⁰²⁾), et occupe à nouveau les grottes de la côte nord de l'île. Si cette augmentation est en partie imputable à l'installation de pigeons domestiques échappés, les phénotypes sauvages demeurent néanmoins largement majoritaires.

Guillaume GÉLINAUD



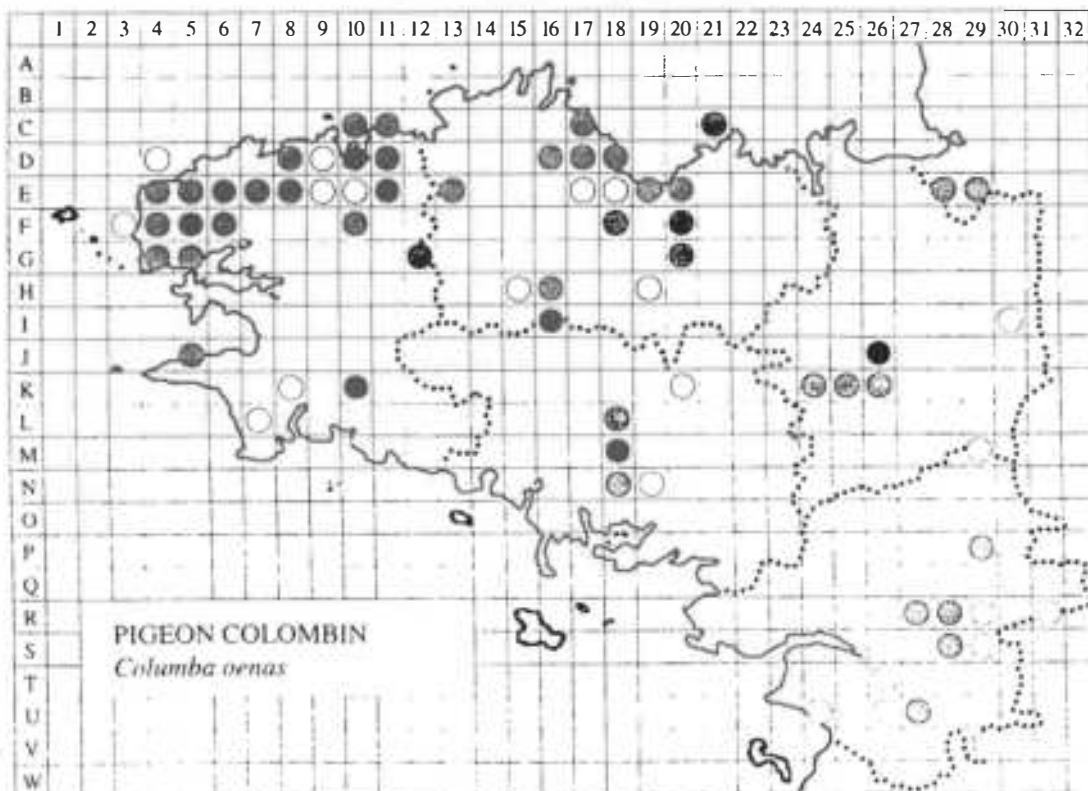
PIGEON COLOMBIN *Columba oenas*

La cartographie met en évidence une distribution très inégale avec quelques zones d'abondance relative - le nord-ouest de la région, le secteur briochin, le sud-ouest de Rennes et la vallée de la Loire en amont de Nantes - et beaucoup de secteurs faiblement peuplés. Il est évident que pour cette espèce discrète et chantant peu lorsque la densité de peuplement est peu élevée, des résultats bien supérieurs seraient obtenus lors d'une enquête spécifique. Il n'en reste pas moins que l'espèce est fort peu commune dans des départements comme le Morbihan ou l'Ille-et-Vilaine. Cependant, le Pigeon colombin n'est jamais très abondant: son bastion principal, le Léon, n'abrite que quelques centaines de couples inféodés essentiellement aux parcs et allées ou aux carrières de granulats.

En dehors de ces milieux typiques, l'espèce se rencontre notamment dans les haies d'ormes morts (Léon), les falaises (Léon, Trégor, Plouha et Fréhel), les coupes de régénération forestière, les îles de la Loire... L'utilisation de terriers ou la nidification au sol dans les landes, n'a été que soupçonnée jusqu'à présent dans notre région.

La tendance est nettement à l'expansion dans le nord du Finistère mais aussi dans d'autres secteurs, où les découvertes récentes ne semblent pas toutes dues aux hasards de la prospection. Il est à remarquer que la population britannique connaissait une stabilisation relative au début des années 1980, après une progression spectaculaire intervenue au cours des quinze années précédentes (013).

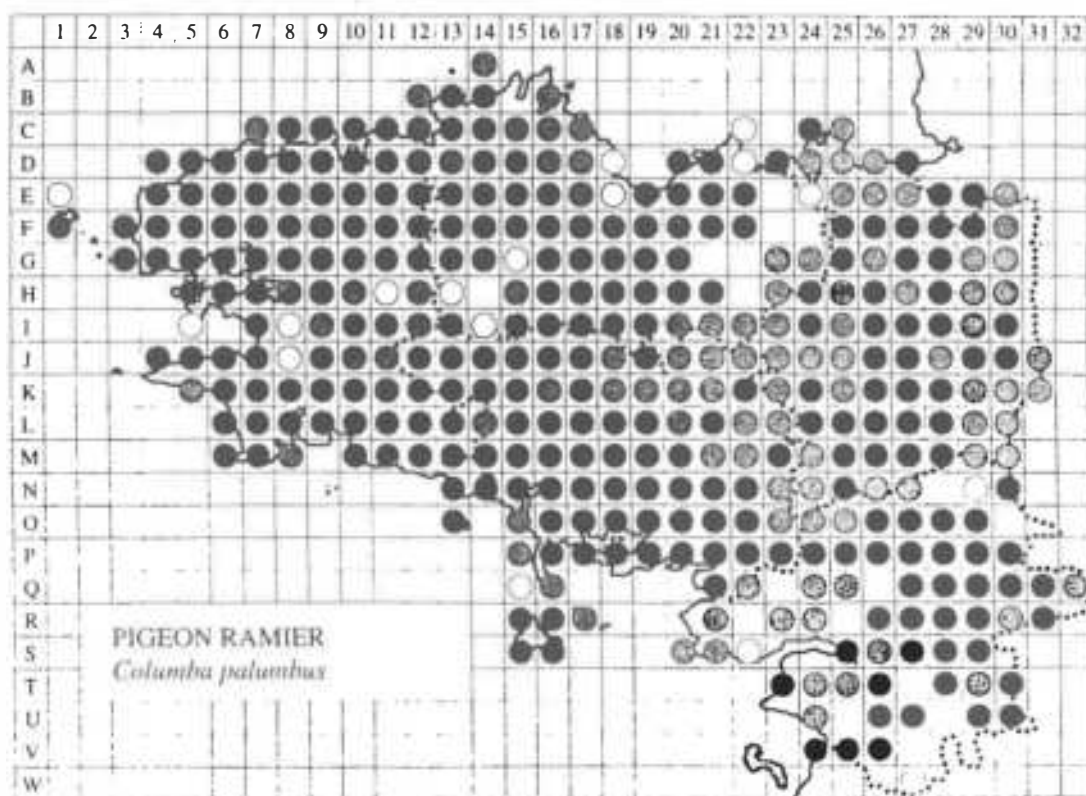
Jacques MAOUT



PIGEON RAMIER *Columba palumbus*

Au cours des cent dernières années, le Pigeon ramier, jusque là inféodé aux milieux forestiers, a colonisé avec succès les habitats agricoles. Ce changement écologique lui a permis d'étendre son aire de distribution en Europe, et d'augmenter de façon considérable ses effectifs (102). Un regard à la cartographie suffit pour prendre la mesure de son implantation actuelle en Bretagne. Sa répartition géographique ne souffre que de rares lacunes, liées sans doute à un défaut de prospection. En effet, il fréquente aujourd'hui tous les milieux, des dunes littorales aux parcs urbains, dès lors qu'il existe quelques arbres pour établir un nid. Il a ainsi bénéficié des plantations pratiquées sur les îles, comme à Hoëdic, même si l'on manque encore de certitudes concernant son statut à Ouessant.

G.O.B.



TOURTERELLE TURQUE *Streptopelia decaocto*

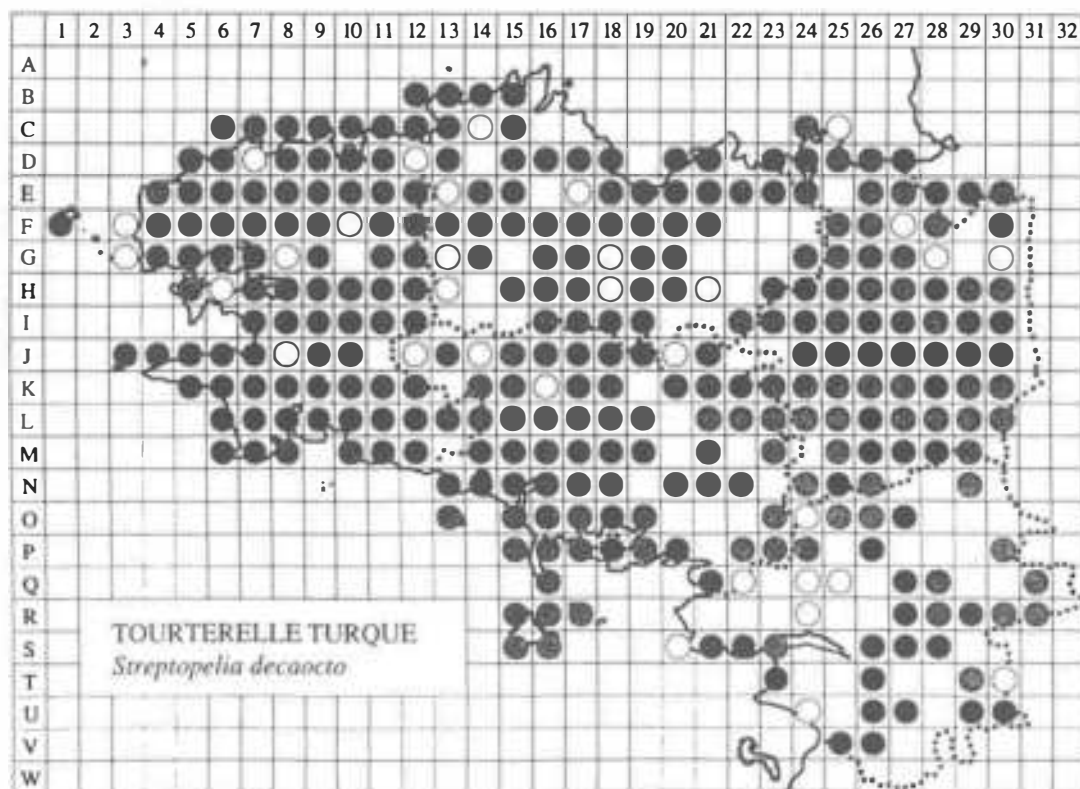
Sa coloration claire, son chant trisyllabique ainsi que son vol nuptial démonstratif en font un oiseau facilement repérable en période de reproduction. Espèce anthropophile, la Tourterelle turque fait partie du paysage urbain de la plupart des villes et bourgades bretonnes, au point que pour la plupart des néophytes, elle a de tout temps appartenu à l'avifaune bretonne. Toutefois, d'abord urbaine, inféodée aux zones portuaires (Brest) ainsi qu'aux villes et stations balnéaires, elle a su se faire rurale.

Plusieurs facteurs ont dû être déterminants :

- l'habitat breton, dispersé en hameaux, lui permet de profiter de l'activité humaine
- les techniques agricoles modernes laissent généralement aux colombidés une quantité non négligeable de nourriture (moisson, ensilage)
- des sites de nidification très divers peuvent être utilisés : poteaux téléphoniques obturés à Lorient (56), préau d'école à Pludual (22)
- la période de nidification peut être étendue jusqu'au coeur de l'hiver (156).

En conclusion, on peut raisonnablement penser que dans de nombreux secteurs où nous n'avons recueilli que des indices «possible» ou «probable», il y a bien eu nidification.

Alain BEUGET



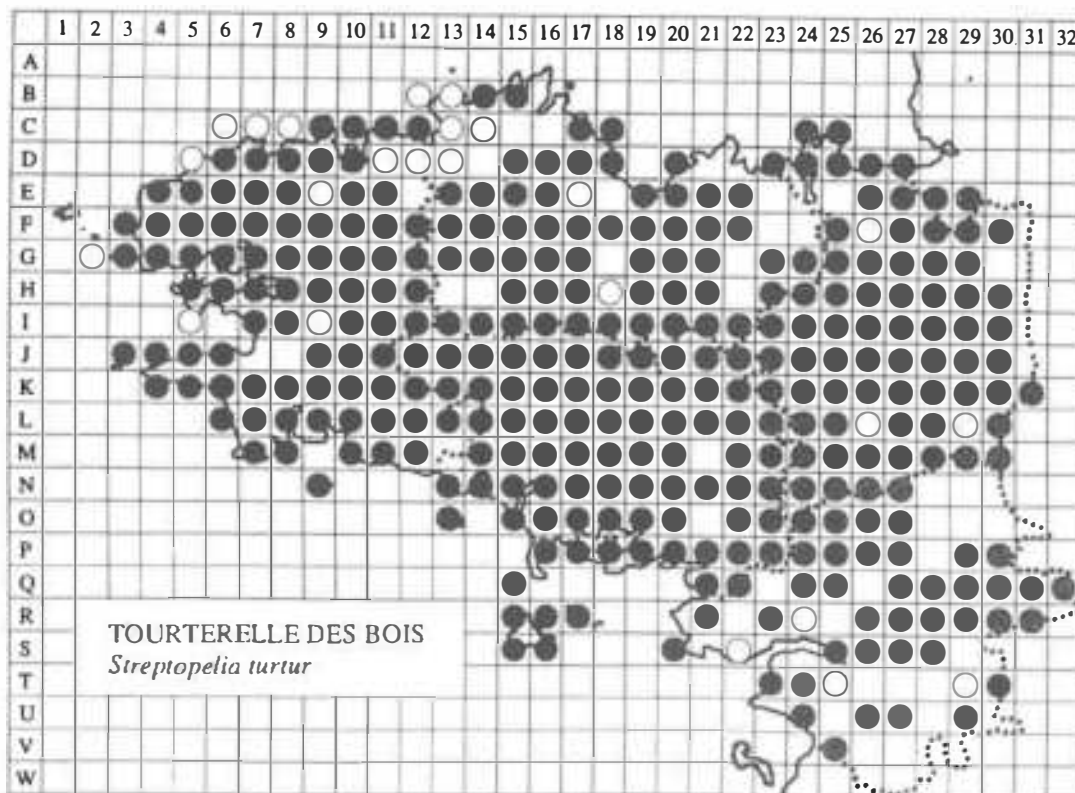
TOURTERELLE DES BOIS *Streptopelia turtur*

Le nouveau quadrillage adopté pour l'enquête 1980/85, semble faire apparaître pour cette espèce des différences par rapport aux résultats obtenus lors de l'enquête 1970/75 (102). En fait, il n'en est rien. Pour les Côtes d'Armor, un prolongement de la prospection dans ce département mit ultérieurement en évidence une présence de nicheurs sur la quasi totalité des cartes (114). La situation est probablement identique pour la Loire-Atlantique qui, à l'instar des Côtes d'Armor, ne participa pas pleinement à l'enquête de terrain.

La présence d'oiseaux sur les îles bretonnes est à nouveau notée, mais c'est seulement à Sein et Belle-Ile que nous avons obtenu des certitudes sur la nidification. Notons une nouvelle fois, que des migrateurs tardifs peuvent fort bien être observés tard dans la saison prénuptiale (9 juillet 1984 sur Ouessant (100)), et fausser les résultats obtenus sur certaines cartes, principalement côtières.

Des différences de densité, à l'avantage du littoral sur l'intérieur de la région, comme cela a été détecté de façon limitée dans les Côtes d'Armor (étude en cours) et le Nord-Finistère (J. MAOUT, in litt.), sont probables, mais restent à démontrer de manière plus générale. Signalons enfin la cohabitation (compétition ?) de cette espèce avec la Tourterelle turque en périphérie de certains hameaux.

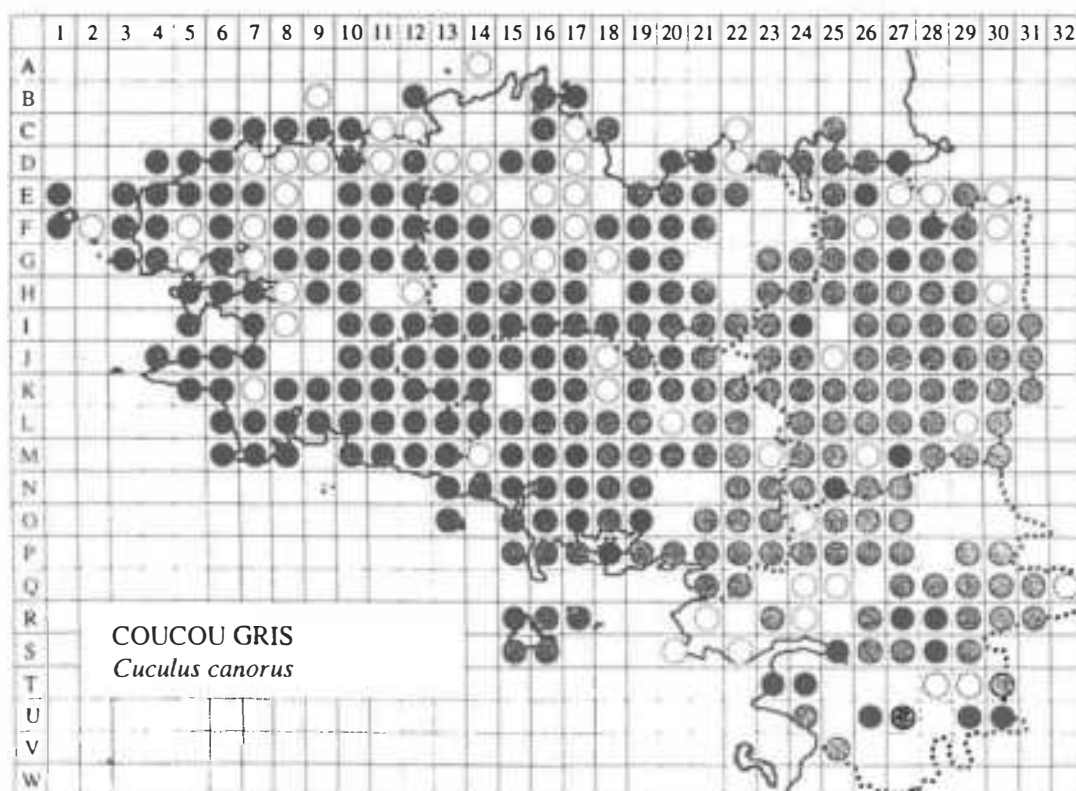
Jacques GAROCHE

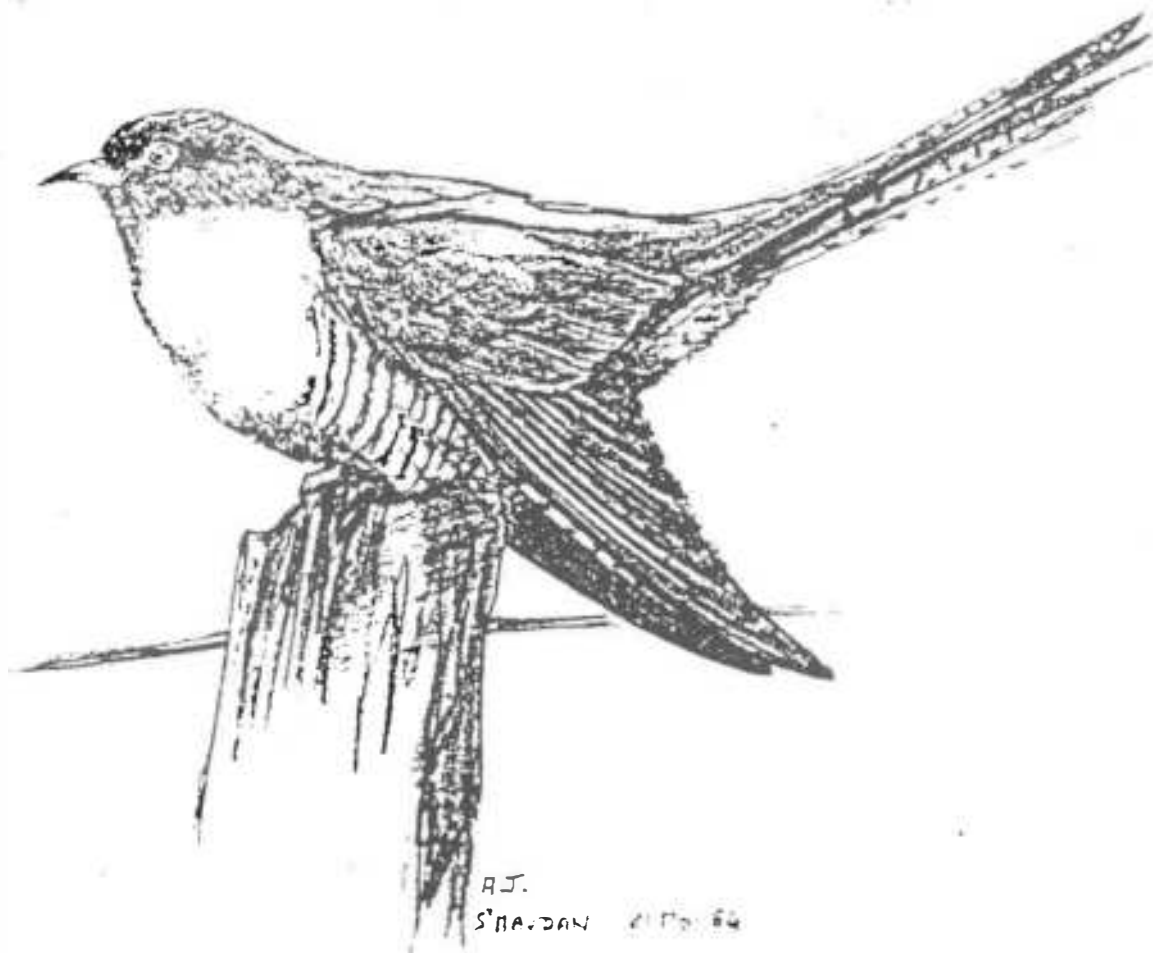


COUCOU GRIS *Cuculus canorus*

La particularité des résultats de notre enquête tient à un nombre d'indices très important, en possibilité et en probabilité de nidification, au regard du caractère commun de cette espèce largement répartie dans la région.

G.O.B.





EFFRAIE DES CLOCHERS *Tyto alba*

Evoquer le statut de la Chouette effraie en Bretagne, c'est constater de grandes zones d'ombre, qui nous inclinent à une grande prudence dans nos affirmations. Seule certitude, l'effraie est présente sur toute la superficie de la Bretagne mais elle est absente d'Ouessant. Elle caractérise les zones bocagères et fréquente aussi les villes, comme par exemple Brest, où richent plusieurs couples, mais elle semble éviter la forêt. Elle niche dans les bâtiments, dans les arbres, en carrière ou en falaise littorale. Si sa répartition semble uniforme, les zones en «blanc» marquant sans doute un manque de prospection, il n'en est pas de même quant à l'aspect quantitatif. Si, dans l'est de la France, on relève des densités de 1 à 2 couples par commune en secteurs favorables (064), il est certain que dans notre région les chiffres sont autrement plus importants. Des disparités peuvent cependant exister. Le nombre de cadavres relevés au bord des routes, seul élément significatif à notre disposition, pourrait nous faire penser que ces densités sont croissantes d'ouest en est (obs. pers.). Il faut cependant utiliser ces chiffres avec précaution en raison du nombre de facteurs qui influent sur l'impact de la circulation routière (par exemple, l'intégration de la route dans le paysage).



Les rénovations d'églises, de maisons etc... limitent le nombre de sites potentiels de reproduction, mais c'est l'impact considérable de la circulation routière et ferroviaire qui constitue le danger le plus important pour cette espèce. En effet, si par ailleurs les hivers rigoureux et enneigés entraînent une diminution significative des populations (l'effraie accumulant peu de graisse), ce phénomène n'a pas la même acuité en Bretagne.

Il paraît difficile de chiffrer la population régionale et les avis divergent quant à l'évolution des populations. Certains estiment que la population est stable ; d'autres au contraire rejoignent l'avis des ornithologues anglais qui la considèrent en régression dans leur pays (013). L'observation des bords de route ou de voies express ne peut laisser indifférent, et nous incite à penser que l'impact routier ne peut avoir que des conséquences funestes pour l'espèce. En fait, l'évolution de ses populations dépendra de la capacité de l'effraie à compenser ses pertes par une productivité accrue.

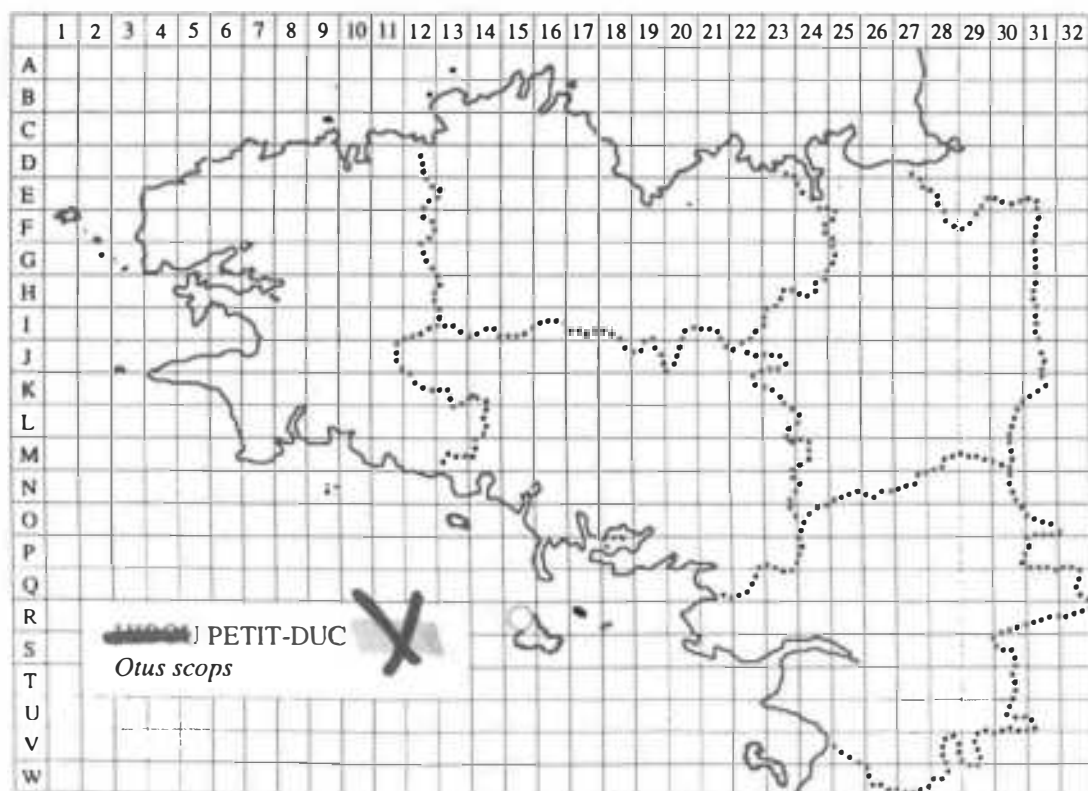
En tout état de cause, cette espèce mérite qu'un suivi lui soit consacré, afin d'établir un diagnostic fiable, seule réponse à toutes les spéculations actuelles sur l'évolution de ses populations.

Didier CLEC'H

PETIT-DUC SCOPS *Otus scops*

Le Hibou petit-duc ne semble plus appartenir à l'avifaune nicheuse bretonne. En effet, sa présence n'est signalée qu'à Belle-Ile (56) au cours de cette enquête. Et encore ne s'agit-il que d'un mâle isolé, noté le 29 juillet 1984 puis de début juin à fin août 1985. Rappelons qu'en 1975, le statut du petit-duc en Bretagne apparaissait déjà précaire, moins de 10 couples étant localisés dans le sud de la Loire-Atlantique (157). La disparition de cette minuscule population excentrée marque donc une contraction vers le sud de l'aire de répartition de cette espèce méridionale et fournit un nouvel indice de son déclin au niveau européen (005).

Guillaume GÉLINAUD



CHEVECHE D'ATHENA *Athene noctua*

L'Atlas 1970-75 évoquait la présence quasi-certaine de la chevêche sur toutes les cartes, tout en précisant le faible niveau des populations dans de nombreux secteurs (102).

Dix ans plus tard, il serait hasardeux d'être aussi péremptoire. Certes, la prospection d'une espèce considérée encore comme commune il y a peu, n'a sans doute pas été suffisante, mais cette carence ne peut justifier à elle seule une telle répartition. La comparaison entre les deux cartographies est saisissante. Là où apparaissait une répartition homogène il y a encore 20 ans, il ne reste qu'une image éclatée avec de grands vides.

Cet éclatement laisse néanmoins subsister quelques zones de forte implantation.

L'érosion des populations de chevêche qui a commencé dans le début des années 50 se poursuit, et fait craindre le pire pour l'avenir de cette espèce.

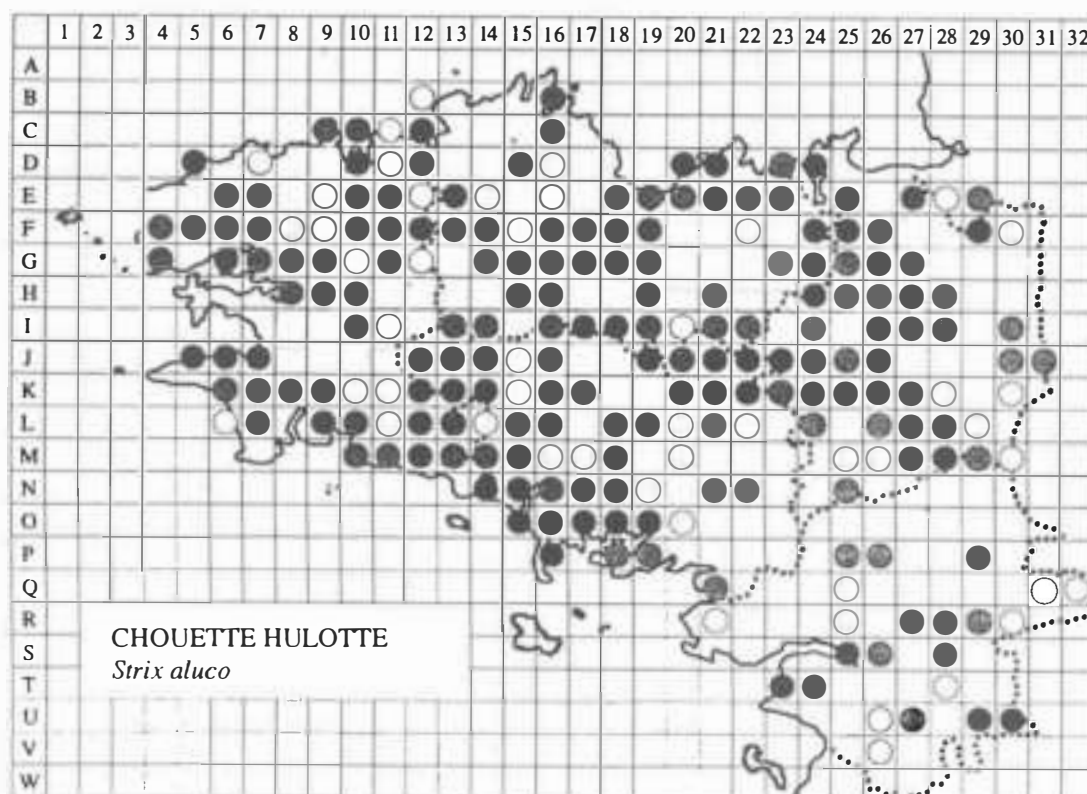
Aux facteurs «internes» liés à l'espèce (faible productivité notamment) viennent s'ajouter des facteurs «externes» liés à l'activité humaine: modification des milieux agricoles (remembrement, nouvelles cultures, nouvelles méthodes, etc.), impact considérable de la circulation routière et ferroviaire, pièges constitués par les poteaux téléphoniques creux non bouchés ou par certaines cheminées, sans oublier des facteurs secondaires dont ceux liés à la prédation ou aux conditions météorologiques défavorables. C'est aujourd'hui le rapace nocturne breton dont la situation est la plus préoccupante.

Didier CLEC'H

CHOUETTE HULOTTE *Strix aluco*

Si l'on qualifie encore cette chouette de forestière, il ne fait aucun doute que cette affirmation est bien insuffisante. En effet, si cette espèce est très bien représentée dans nos forêts, on la trouve aussi dans des secteurs boisés de faible superficie, en bocage, mais encore dans des parcs et jardins urbains. Ses effectifs comme pour toutes les espèces nocturnes ne sont pas connus de façon très précise, mais on peut affirmer que ceux-ci ont connu, lors de la période considérée, une stabilité et peut-être même une augmentation. Elle est présente sur toute la Bretagne, les «blancs» de la carte étant, comme pour l'effraie, liés à un manque de prospection, et elle niche même dans les grandes villes bretonnes. Par exemple, la population de la ville de Brest est d'environ une douzaine de couples.

B. et M. LEBASCLE ⁽¹³⁸⁾ la qualifient d'assez peu abondante en Loire-Atlantique, mais ils évaluent cependant ses effectifs à plus de 3 000 couples. Elle est absente des îles bretonnes.





Les perspectives d'avenir de cette espèce paraissent satisfaisantes. Sa capacité d'adaptation, son régime alimentaire très éclectique, la tendance actuelle à l'augmentation de la couverture forestière bretonne devraient lui permettre de compenser l'impact des phénomènes qui entraînent sa mortalité. Parmi ceux-ci, on peut citer les poteaux téléphoniques creux non bouchés et la circulation routière. Un suivi dans quelques secteurs témoins, avec mesure de densité, nous paraît cependant nécessaire pour nous donner des éléments qualitatifs qui font aujourd'hui défaut.

Didier CLEC'H

HIBOU MOYEN-DUC *Asio otus*

Plus de 20 ans après la découverte de la première nidification en Basse-Bretagne (106), l'aire de répartition du Hibou moyen-duc s'étend à l'ensemble de la péninsule armoricaine.

Habitant des milieux ouverts, c'est un oiseau discret, au chant de faible portée, qui occupe sans doute bien d'autres régions que celles mentionnées sur la cartographie.

Le département des Côtes d'Armor qui comptait peu de sites de nidification lors de l'élaboration de l'Atlas 1970-75 (102), est crédité aujourd'hui d'une bonne répartition, surtout dans l'ouest (secteur vierge en 1970-75). On remarquera, sans que cela se justifie par des raisons d'ordre biologique, trois zones d'implantation : le centre Bretagne (sur 3 départements), le sud-ouest du Morbihan, et enfin une dernière zone qui couvre le Léon et l'ouest des Côtes d'Armor.





En Loire-Atlantique, ce rapace nocturne est considéré peu abondant et l'effectif des nicheurs est estimé entre 200 et 400 couples pour les années 80 ⁽¹³⁹⁾.

Il est difficile aujourd'hui de savoir si l'accroissement de l'aire de répartition que l'on constate sur la carte, est due à une augmentation des populations, ou si elle provient d'un effort de prospection plus important. Il est d'ailleurs probable que ces deux causes se cumulent.

Dans ces conditions, il paraît difficile de confirmer l'analyse selon laquelle les populations de Hibou moyen-duc seraient aujourd'hui en diminution ⁽⁰¹⁸⁾.

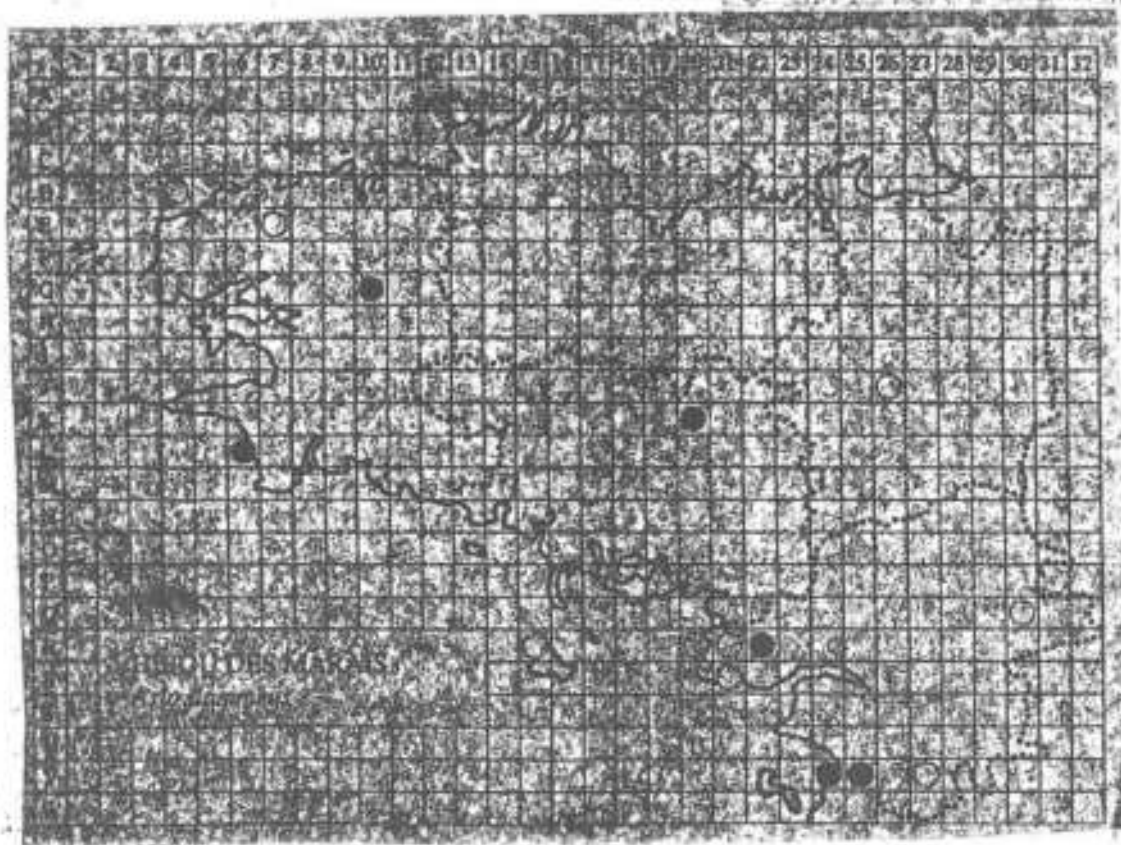
Didier CLEC'H

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus*

Le Hibou des marais est régulièrement noté en Bretagne durant les périodes de migration et en hivernage. Il demeure un nicheur épisodique qui affectionne les milieux humides (tourbière, marais etc...)

Durant la période considérée, seuls trois secteurs de reproduction certaine ont été notés : en Brière, dans les Monts d'Arrée et sur la commune de Lanouée, alors qu'il est probable qu'il se soit reproduit en baie d'Audierne et dans les marais de Machecoul. On constate que l'espèce délaisse les Côtes d'Armor, touche peu l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. C'est le Finistère (4 cartes) et surtout la Loire-Atlantique (8 cartes) qui représentent les départements les plus fréquentés.

Phénomènes à noter, l'abandon de deux îles (Groix et Enez Terc'h/Tréguier) et l'absence de preuve de nidification sur Belle-Ile. La régression semble donc nette en Morbihan (un seul site, avec une seule nidification, en 1983). Le Hibou des marais semble occuper de façon régulière, un certain nombre de milieux (Brière, baie de Bourgneuf, voire les Monts d'Arrée...) avec des reproductions.





Sa dépendance alimentaire vis-à-vis des rongeurs crée une grande instabilité de l'espèce qui, les années riches en campagnols, occupe en plus des milieux déjà évoqués, des sites que l'on peut considérer comme «secondaires»... Son instabilité, le faible nombre de couples nicheurs en Bretagne, entraînent un suivi difficile de cette espèce. Il ne nous est donc pas possible dans ces conditions de confirmer la tendance à la baisse annoncée par ailleurs (018).

Didier CLEC'H

ENGOULEVENT D'EUROPE *Caprimulgus europaeus*

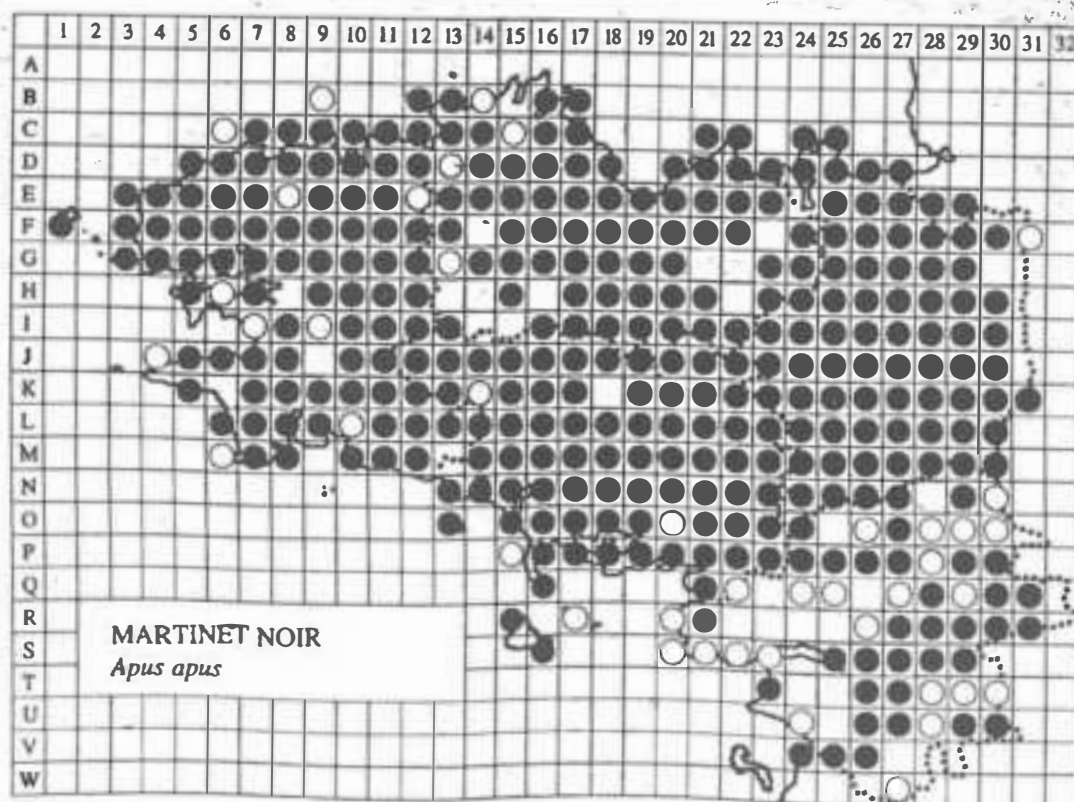
On aurait pu imaginer une distribution plus conséquente de l'engoulevent dans notre région, tant les milieux favorables à la nidification de cet oiseau sont abondants. On le trouve nicheur dans les grandes landes (Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan), et dans les coupes forestières (Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine), mais aussi dans de petites landes, dans des bois de pins clairsemés, entourés de cultures et de prairies de fauche dans le Morbihan. Le littoral morbihannais et, de manière générale, l'ensemble de ce département semble regrouper l'essentiel de la population bretonne. Certains secteurs, comme les massifs de Lanvaux, accueillent des densités telles qu'il n'est pas rare d'entendre l'engoulevent dans des landes d'une superficie d'un hectare, ou de le rencontrer chassant en pleine journée. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette espèce au regard des zones où elle n'a pas été mise en évidence. Ce vide révèle davantage un défaut de prospection qu'une absence réelle, tout au moins dans la moitié sud de la Bretagne. Toutefois, il serait hasardeux de dégager une tendance dans la mesure où les connaissances acquises restent très limitées. L'espèce est considérée en régression en Europe du Nord-Ouest, régression ayant pour origine une modification de l'habitat et une diminution du nombre d'insectes (005).

Bernard ILIOU

MARTINET NOIR *Apus apus*

L'espèce est largement répartie sur l'ensemble de la Bretagne. Les cartes demeurent vierges sont probablement le fait d'une prospection incomplète. Ceci est particulièrement vrai pour la Loire-Atlantique où, dix ans plus tôt, Monnat et Guermeur la disaient aussi régulièrement répartie que sur le reste de la région. La présence du Martinet noir n'a toujours pas été établie sur l'île de Sein.

G.O.B.



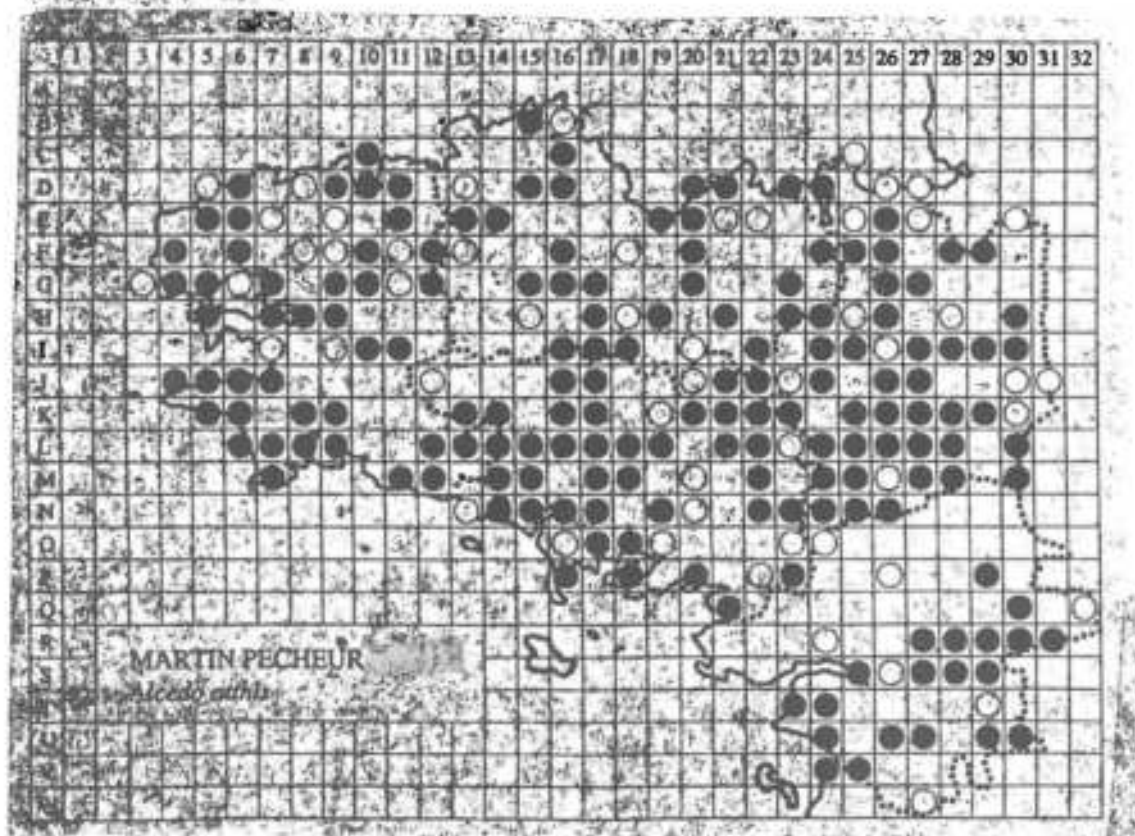
MARTIN-PECHEUR D'EUROPE *Alcedo atthis*

Présent le long de la plupart des cours d'eau de notre région, le Martin-pêcheur reste un oiseau peu abondant dont la nidification n'est pas toujours facile à prouver. La répartition très clairsemée, telle que l'indique la cartographie, est à rapprocher d'une prospection insuffisante.

Peu d'observateurs bretons se sont penchés sur cette espèce, et nos connaissances n'ont guère progressé depuis l'atlas précédent.

On notera avec intérêt le déclin enregistré depuis 1975 en Grande-Bretagne. (013).

Claude COLIN



GUEPIER D'EUROPE *Merops apiaster*

Cette espèce figurait de façon annexe dans le premier atlas régional et seules des présomptions à mettre en rapport avec une nette expansion vers le nord de l'Europe, étaient alors signalées (102).

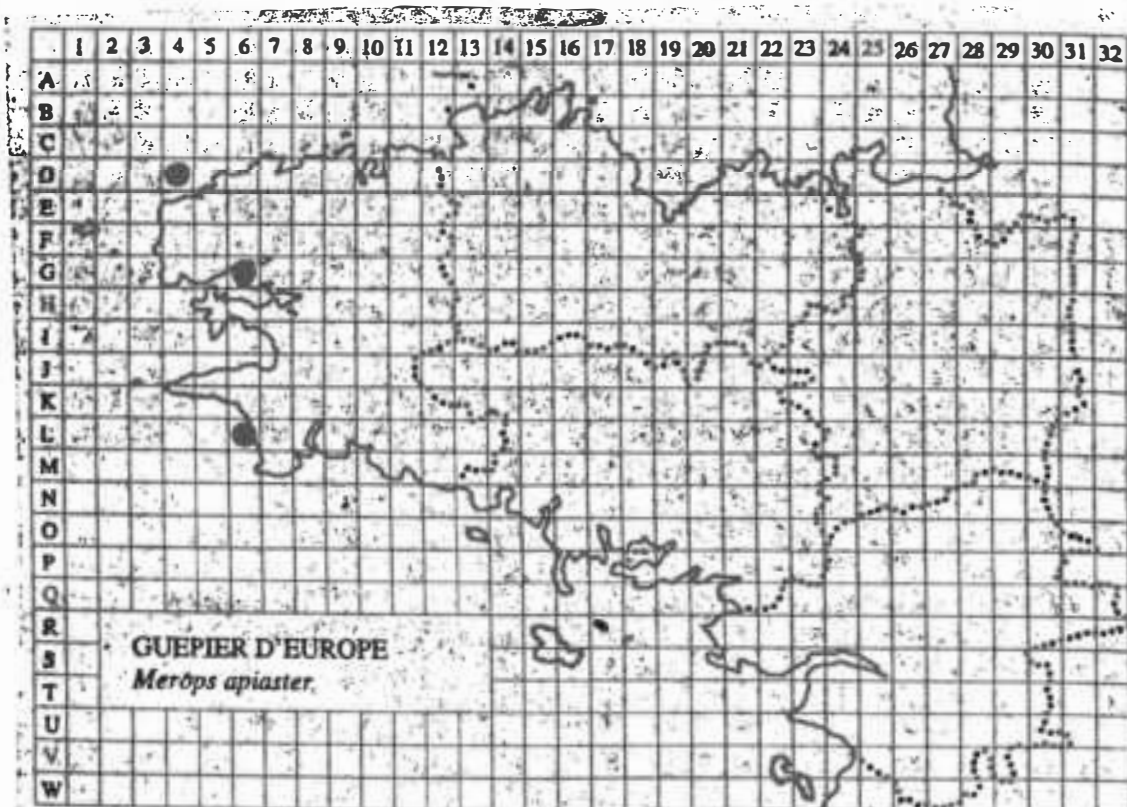
Au cours du printemps 1981, trois couples ont été régulièrement observés à Plougastel-Daoulas, dans le Finistère, où des terriers furent creusés. Malheureusement, ces tentatives de reproduction n'aboutirent pas.

En 1983, la nidification fut cette fois-ci prouvée dans ce même département et plus précisément sur la commune de Saint-Pabu, elle restera unique et sans suite.

En 1984, un individu est observé à l'Isle/Noyal, le 2 juin, et 2 individus sont également vus à Penn Arlan/Ouessant le 7 du même mois.

Il faudra attendre le 29 août 1985, pour qu'un individu soit de nouveau observé dans le Finistère, à Trenvel-Tréogat.

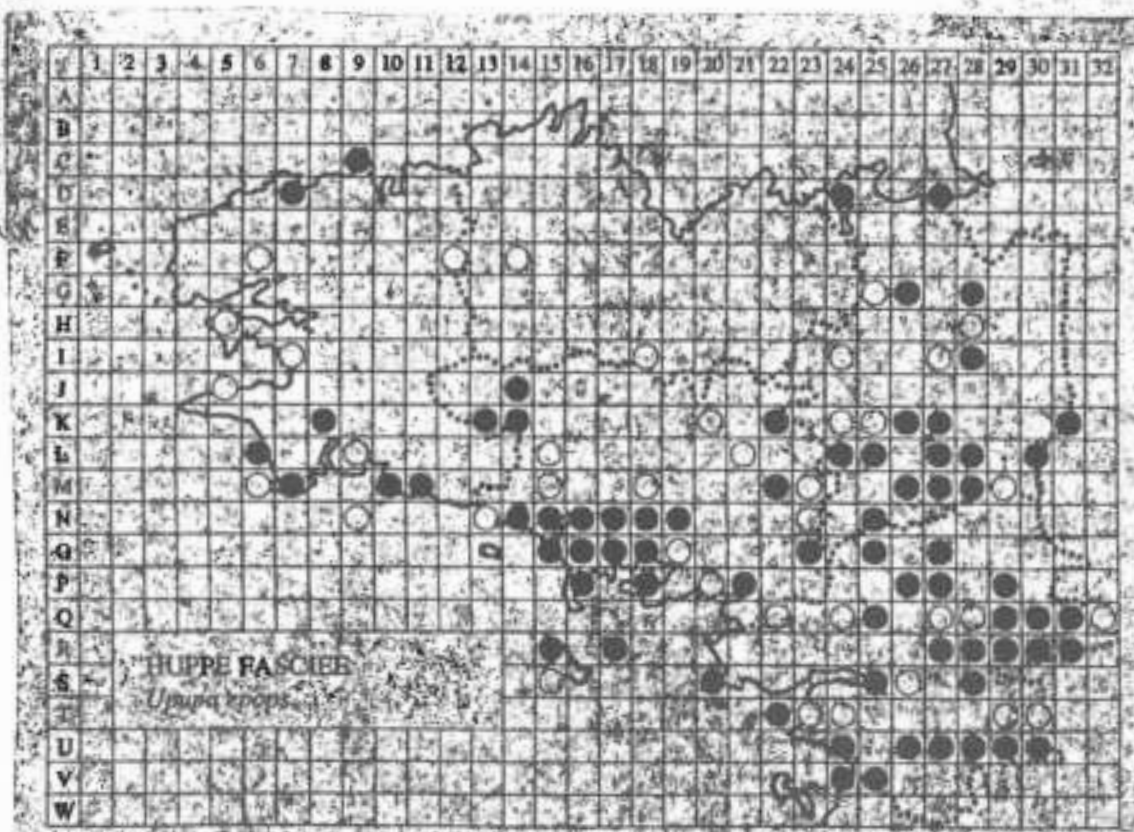
Yann LE BOZEC



HUPPE FASCIÉE *Upupa epops*

Bien qu'en nette régression en Europe (102-066), la Huppe fasciée conserve en Bretagne une répartition très proche de celle obtenue lors de l'enquête précédente (102), à l'exception toutefois du nord-est de la région. Quasi absente des Côtes d'Armor et du Finistère, seulement quelques observations à Penmarc'h (29), Saint-Thurien (29), Plomeur (29), Lesconil (29) et Glomel (22), elle est mieux implantée dans le sud du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, ainsi qu'en Loire-Atlantique.

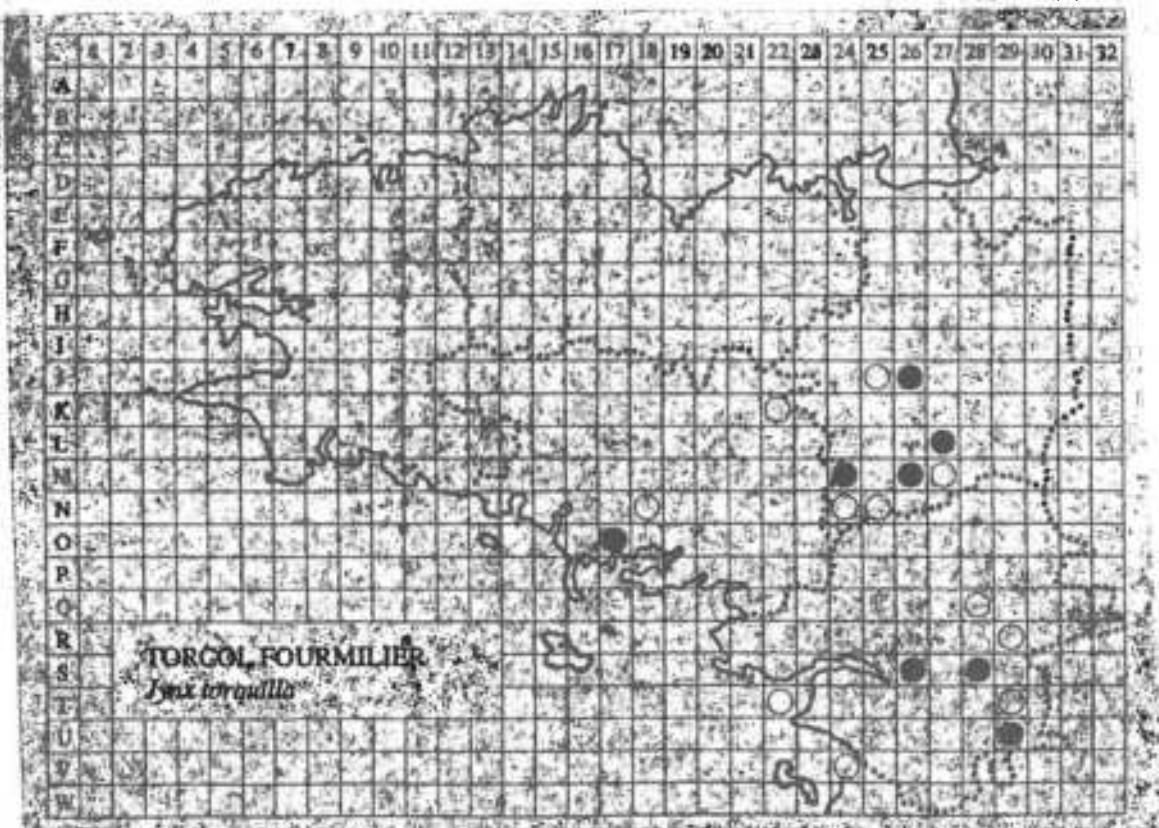
Jean-François ROBIC



TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla*

Avec une distribution très clairsemée et des effectifs aussi réduits, la situation de l'espèce en Bretagne apparaît très préoccupante. La forte régression qui affecte les populations d'Europe depuis les années 1950 ⁽¹⁰²⁾ continue de s'aggraver, et se trouve fort bien illustrée par les résultats de cette deuxième enquête bretonne. Le quart sud-est de la Bretagne regroupe les derniers nicheurs en trois secteurs nettement disjoints : le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine auquel on peut rattacher l'observation de Campénéac (56), la Loire-Atlantique, où un regain des contacts avec l'espèce est perceptible à partir de 1983 ⁽¹³²⁾, et dans un contexte plus marginal, Meucon et Auray dans le Morbihan. C'est là, le seul site pour ce dernier département qui durant l'enquête 1970-75 fournissait la majorité des certitudes de reproduction ⁽¹⁰²⁾. Actuellement, il est difficile, compte tenu du peu de connaissances disponibles sur cette espèce, de mettre en avant les raisons de ce déclin.

Bernard ILIOU

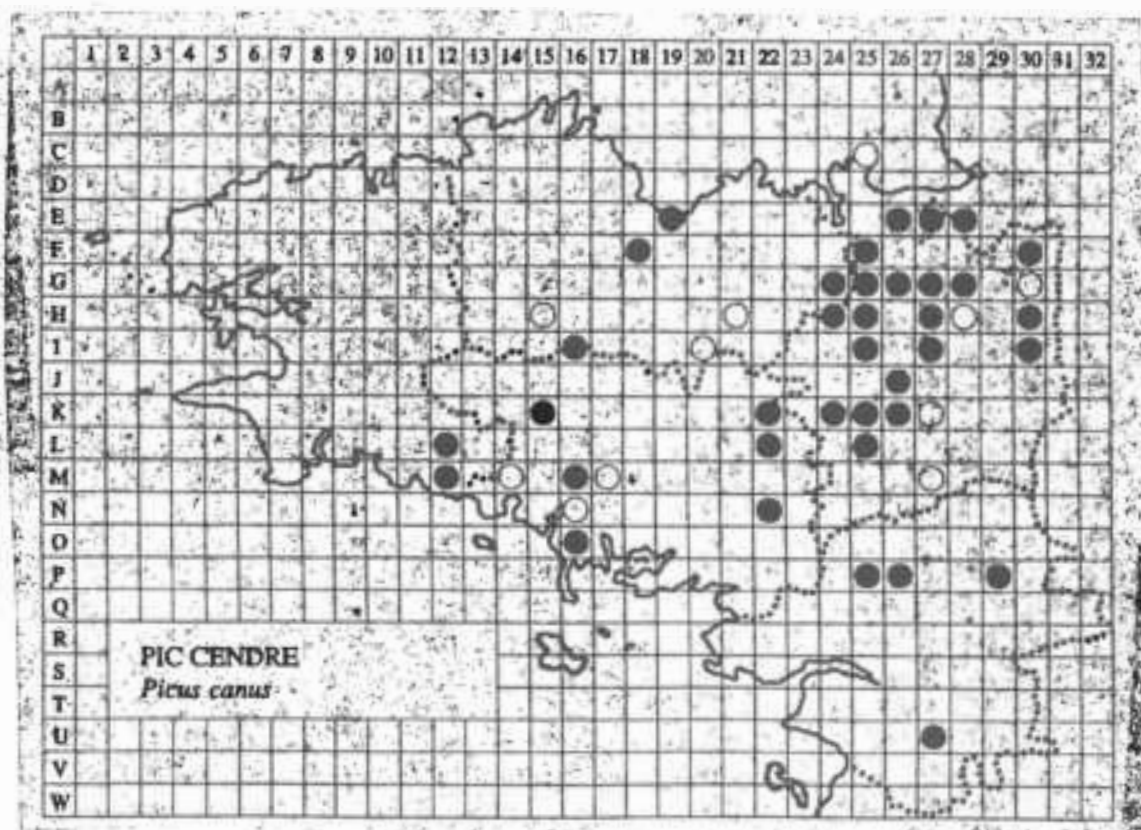


PIC CENDRE *Picus canus*

L'augmentation des effectifs et l'extension de la distribution du Pic cendré dans notre région, constatées lors de l'enquête précédente (102), ne laissait nullement présager une régression aussi spectaculaire de l'espèce au cours de la décennie suivante. Désormais, l'Ille-et-Vilaine compte la plupart des sites à reproduction certaine alors qu'il est nicheur en Loire-Atlantique dans les forêts de Gâvre (5 couples en 1984), d'Ancenis (2-3 couples en 1985) (140) et à Grand-Lieu. La limite occidentale de l'espèce, connue depuis 1975 (102), n'a pas évolué ; celle-ci allant d'Yffiniac par Gouarec dans les Côtes d'Armor jusqu'à Quimperlé et Moëlan dans le Finistère. Un nombre important de secteurs occupés traditionnellement dans les Côtes d'Armor et le Morbihan ont été désertés, ou n'ont révélé que des individus dont la nidification n'a pas été démontrée.

Aucune hypothèse n'est réellement avancée pour déterminer les raisons de cette diminution qui n'est par ailleurs, nullement signalée au niveau national (034). La discrétion de l'espèce et l'absence de recherches adaptées ne sauraient expliquer l'absence ou la désertion du Pic cendré d'anciens sites de nidification connus. Les perspectives pour cette espèce semblent donc des plus inquiétantes en ce qui concerne la Bretagne.

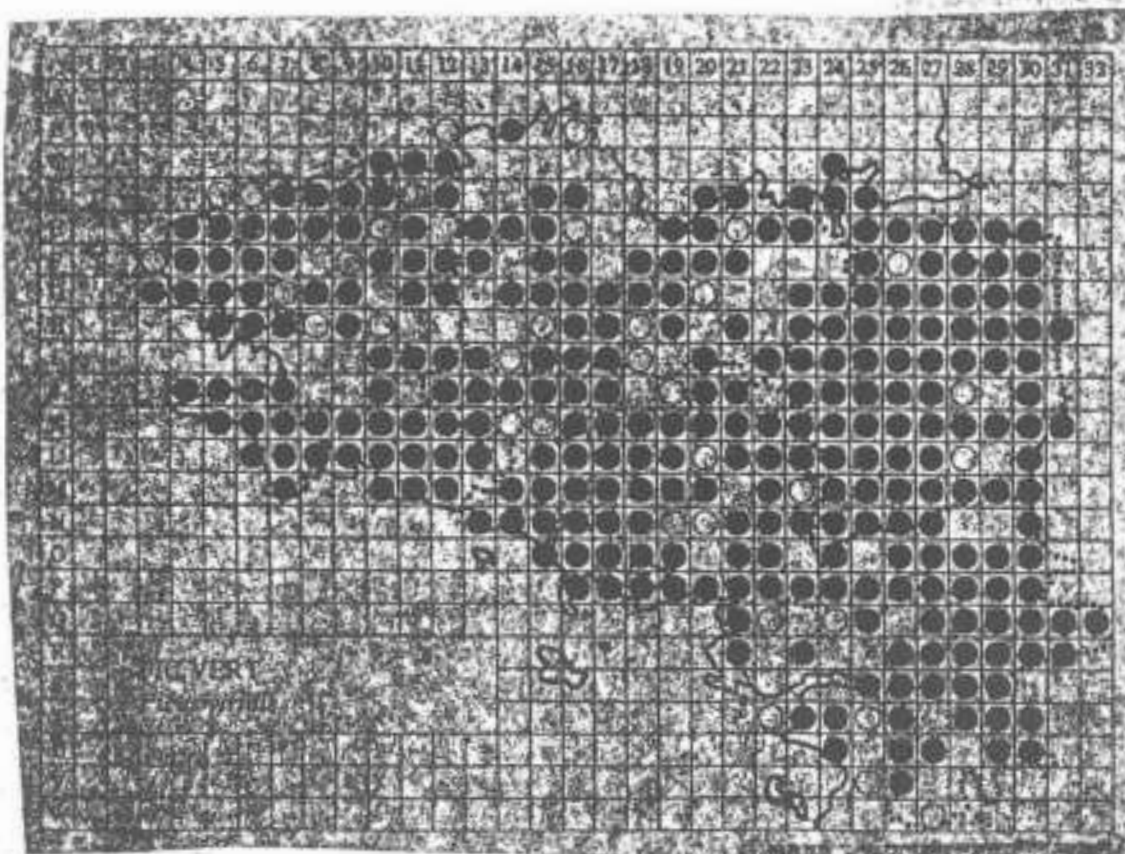
Bernard ILIOU



PIC VERT *Picus viridis*

La distribution de ce pic ne présente pas de changement par rapport à l'atlas précédent, il occupe l'ensemble de la Bretagne. Bien qu'il ne soit pas strictement inféodé aux milieux boisés, notamment pour son alimentation, il demeure absent de toutes les îles bretonnes.

G.O.B.

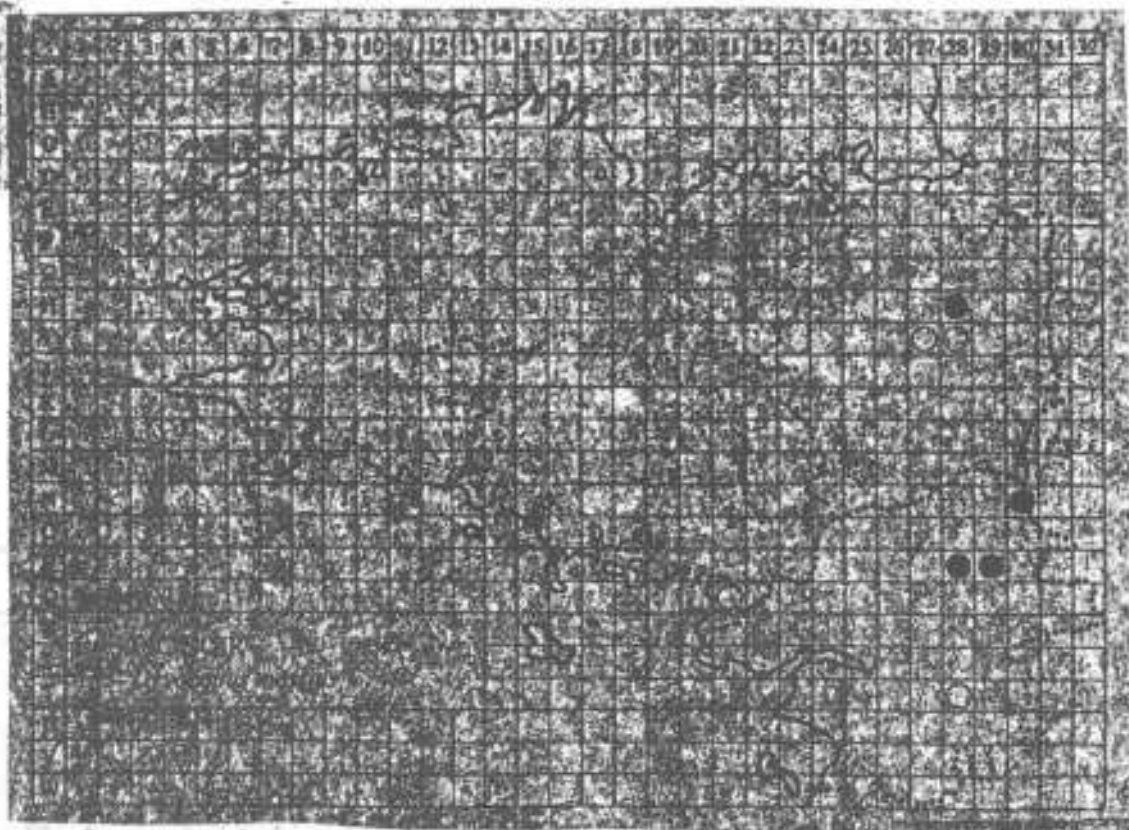


PIC NOIR *Dryocopus martius*

« Nidificateur : forêts de conifères ou mixtes des Vosges, du Jura, des Alpes, des Pyrénées, du Massif central (Aigoual, monts de la Madeleine), forêts de conifères de la Meurthe et de la Moselle ? Sédentaire ».

Telles sont les lignes consacrées à cette espèce dans l'inventaire des oiseaux de France rédigé par Noël MAYAUD en 1936 ⁽⁰⁶²⁾. La Bretagne était encore bien loin pour cette espèce considérée alors comme essentiellement montagnarde.

C'est dans les années 1950 que semble commencer l'expansion française. En 1954, l'espèce est trouvée dans l'Aube, en 1957 en Côte-d'Or, en 1960 dans l'Yonne et en 1964 dans l'Oise ⁽⁰⁷⁹⁾. L'avancée vers l'ouest de la France est notée dès 1971 dans l'Orne, dans le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire en 1972, dans la Haute-Vienne en 1974, en Loire-Atlantique en 1975 et les Deux-Sèvres en 1977 ⁽⁰³²⁾. Cette expansion observée en France et dont les origines exactes demeurent inconnues est semble-t-il unique en Europe. Seul, le Danemark aurait vu l'aire de répartition de cette espèce s'étendre de façon significative à partir de 1961, avec pour origine principale des oiseaux venus de Suède ⁽⁰³²⁾.



derrière ?

Au cours de notre enquête, seuls les départements de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine ont fourni des éléments concernant la nidification du Pic noir en Bretagne.

La nidification suspectée depuis plusieurs années en Loire-Atlantique est prouvée en 1984, en forêt de Vioreau (Vioreau), avec 2 juvéniles à l'envol ⁽⁰⁸⁴⁾. La nidification est également constatée en 1985 en forêt d'Ancenis (la Meilleraye) ⁽⁰⁸⁸⁻⁰³³⁾ et en limite de l'Ille-et-Vilaine dans la forêt de Juigné-Pouancé (Teillay) ⁽⁰³³⁾. Dans le même temps, mais pas toujours dans un contexte de nidification, l'espèce est également observée dans les autres massifs forestiers de l'est du département et signalée à Saint-Sébastien (Vertou) au sud-est de Nantes et Pen Bé (Assérac) sur le littoral en limite du Morbihan ⁽⁰⁸⁶⁻⁰³³⁾.

En Ille-et-Vilaine, après un premier contact en avril 1981 à Corbinières (Langon) dans le sud du département (J. LE LANNIC, in litt.), c'est la forêt de la Haute-Sève/Saint-Aubin-du-Cormier qui fournit le premier indice de probabilité le 15 avril 1985 avec la découverte de deux loges occupées par un mâle et une femelle ⁽⁰⁸⁸⁾. Les forêts de Rennes (Thorigné) et de Chevré (Chevré) également au nord-est de Rennes permettent d'obtenir des indices de possibilité ⁽⁰⁸⁸⁾.

Le Pic noir demeure la seule espèce nicheuse forestière, présente depuis fort longtemps dans notre pays, qui ait étendu de façon aussi spectaculaire son aire de répartition en un laps de temps aussi réduit. Cette progression vers l'ouest s'arrêtera-t-elle aux départements de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine? Aborder les causes de cette expansion nous éloignerait de notre propos et demeurerait une entreprise hasardeuse. Nombreuses sont les hypothèses ou combinaisons de ces dernières. En 35 ans, le Pic noir a progressé environ de 600 kilomètres (des Vosges au bord de la Bretagne), en passant des forêts de montagnes à celles des plaines. L'avenir nous dira si la Bretagne, entité biogéographique, retiendra l'attention de cet « envahisseur venu de l'est ».